LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 35 ★ Ennuagement suivi de faible neige. Max.: −7. **Détail page 21** Montréal, jeudi 12 février 1987 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

le Pirate de Laval
authentique cuisine italienne et fruits de mer
Rés.: 668-0780

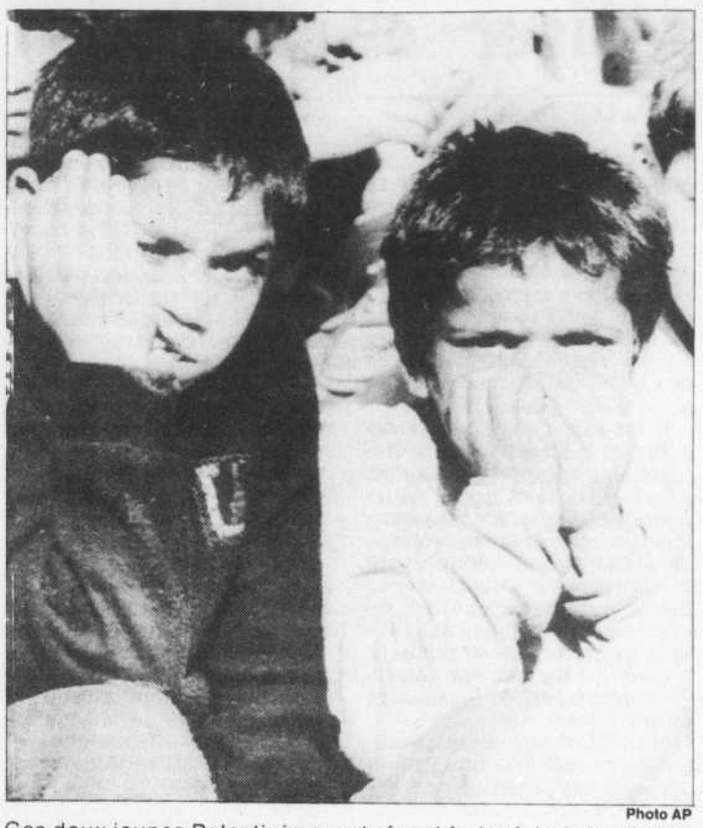


Photo AP

Ces deux jeunes Palestiniens ont réussi à s'enfuir de l'enfer de Bourj al-Barajneh.

Amal retarde le ravitaillement du camp de réfugiés

BEYROUTH (AFP, Reuter, AP) — Le mouvement chiite Amal, qui fait le blocus depuis 106 six jours du camp de réfugiés palestiniens de Bourj al-Barajneh, à Beyrouth, a reporté à aujourd'hui le ravitaillement, prévu au départ pour hier, du camp qui s'enfonce dans la famine.

Une Palestinienne s'est d'ailleurs suicidée avec ses quatre enfants. La femme et ses enfants se sont immolés par le feu, préférant cette mort rapide à l'inanition.

Une chirurgienne britannique qui travaille à Bourj al-Brajneh depuis le début du siège il y a 15

Voir page 12 : Amal

La grenouille avale le boeuf...

Memotec débourse $488 millions pour Téléglobe

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Une grenouille semblait avoir avalé un boeuf hier, quand, déjouant les observateurs, le gouvernement fédéral a annoncé que c'est Memotec Data qui fera l'acquisition de Téléglobe Canada, dernière société de la Couronne à être finalement retournée au secteur privé.

Memotec, compagnie montréalaise cotée en bourse depuis 1985 seulement, avec $83 millions d'actifs, prend ainsi le contrôle d'une compagnie six fois plus grosse qu'elle. Le nombre de ses employés passe du même coup de 750 à plus de 2,000 personnes.

La privatisation de Téléglobe, le lucratif « joyau de la Couronne » des sociétés fédérales, fera entrer $608.3 millions dans les coffres fédéraux. En fait Memotec paiera $488 millions pour Téléglobe, le gouvernement s'appropriant en plus $102 millions de liquidités dans les coffres de l'ancienne société. D'ici décembre prochain, Memotec devra ajouter un dividende spécial de $18 millions.



Barbara MacDougall, ministre d'État à la privatisation.

Memotec est spécialisée dans les produits électroniques et la tansmission de données informatiques. Téléglobe, qui a le monopole des transmissions téléphoniques outre-mer, devra désormais se soumettre à la réglementation du CRTC, a-t-on expliqué.

« Le gouvernement n'a pas à compétitionner le secteur privé », a lancé hier le ministre responsable de la Privatisation, Mme Barbara McDougall, expliquant le fait qu'Ottawa ait décidé de se départir d'une de ses rares sociétés rentables.

« On a tenu compte des intérêts des contribuables, des actionnaires, des consommateurs et des employés », a-t-elle dit.

L'annonce de la vente a rapidement soulevé des réticences tant chez les employés syndiqués que chez l'opposition aux Communes, qui ont accusé Ottawa d'avoir vendu pour régler le court terme et réduire le déficit fédéral.

Hier, en conférence de presse, le président de Memotec, M. William McKenzie, a rappelé que sa firme était rompue aux acquisitions d'importance ayant déjà absorbé en 1985 une firme torontoise, Real Time, sept fois plus grosse qu'elle.

Cette semaine, l'influent Financial Post prédisait que c'est Power Corporation qui serait retenue. La Caisse de dépôt et placement du Québec avait aussi fait une proposition intéressante, a signalé le ministre McDougall, rappelant que l'organisme québécois avait aussi des intérêts dans Memotec.

Conformément aux conditions édictées en novembre dernier par Ottawa, Memotec devra assurer aux consommateurs une baisse moyenne de 13 pour cent sur les communications téléphoniques outre-mer, a compter de janvier 1988. Le coût des télégrammes baissera de 10 pour cent en moyenne et les consommateurs seront assurés que la marge de profit de Téléglobe sera limitée à deux pour cent.

Memotec-Téléglobe continuera de jouir d'un monopole, pendant cinq ans.

■ Voir autres informations — Page 13

Espagne

Relance de la fronde étudiante

MADRID (AFP, AP) — Les étudiants espagnols ont rejeté hier la dernière réforme unievrsitaire proposée par le gouvernement et ont lancé un appel à la poursuite des grèves.

Hier, jour de manifestation, des groupes de dizaines de jeunes gens ont lancé des cocktails molotov contre la façade du ministère de l'Éducation mais sans parvenir à provoquer un incendie.

Des groupes de « casseurs » généralement très jeunes, avaient anticipé la marche de la manifestation organisée par le Syndicat des étudiants pour protester contre la politique éducative du gouvernement.

Visages souvent masqués par des cagoules et des foulards, dont certains aux couleurs de l'Atletico de Madrid, portant barres de fer, pierres, bouteilles de bière, ils ont brisé une cabine téléphonique environnant le ministère et incendié le contenu de poubelles métalliques.

Voir page 12 : Relance

Pour un Canadien sur deux

Oerlikon: le signe d'une « corruption plus étendue »

MANON CORNELLIER

Ottawa — Plusieurs députés conservateurs ne cachaient pas leur inquiétude hier et qualifiaient la situation de décourageante, non seulement à cause de la pluie de scandales qui s'abat sur le gouvernement depuis quelque temps mais aussi à cause des résultats dévastateurs du dernier sondage, publié hier.

Eux aussi ressentent une certaine crise de confiance au sein de la population. Le sondage d'hier soulignait entre autres que la moitié des personnes interrogées considéraient l'affaire Oerlikon comme un « signe d'une corruption plus étendue » et six personnes sur dix voudraient une enquête publique à ce sujet.

Le commentaire le plus direct est venu de Lise Bourgault, d'Argenteuil-Papineau, qui dit espérer la fin de la série de scandales. « Ca se répercute dans la population. Par exemple, mardi dans mon comté, un agriculteur m'a dit : « Je n'ai pas eu de Défi 86. C'est parce que je ne suis pas passé à votre bureau? » Je ne lui ai pas demandé s'il était rouge ou bleu! C'est grave pour notre système ça, très grave! »

Le ministre des Transports John Crosbie avoue qu'il est aussi désillusionné que la population face à tout ce qui se passe aux Communes. Quant au sondage, il est loin de le voir comme une bonne nouvelle. « On doit réaliser que les évènements récents ne nous ont pas aidés ».«

« C'est décevant », a admis le ministre Roch Lasalle. «La situation est difficile mais je ne désespère pas ». Il reconnaît cependant qu'il trouve la perception actuelle du public gênante. Quant au ministre Marcel Masse, il a reçu la question concernant les résultats du sondage avec une exaspération et un mécontentement évidents. « Vous nous posez cette question tous les mois », a-t-il lancé la mine renfrognée.

Voir page 12 : Oerlikon

Nouveau sondage désastreux

La descente aux enfers continue mais le PM sourit

BERNARD DESCOTEAUX

QUEBEC — Même si sa descente aux enfers se poursuit avec une cote de popularité qui n'est plus qu'à 23%, le premier ministre Brian Mulroney garde le sourire, estimant que l'opinion publique demeure volatile.

Commentant hier les résultats d'un sondage publiés le matin même révélant une autre chute de popularité de son gouvernement, M. Mulroney a soumis que l'opinion exprimée par les Canadiens risque de changer très rapidement.

« Mes collègues et moi traversons une période difficile. Comme M. Lévesque avant moi, comme M. Bourassa, comme M. Trudeau. Nous serons jugés sur la façon dont on surmontera le défi et les événements », a déclaré le premier ministre con-

Voir page 12 : Enfers

Oscars:un précédent pour le cinéma québécois

Le Déclin dans la course

■ «C'est le bonheur...mais sans illusion», dit Malo

NATHALIE PETROWSKI

À sa descente d'avion, hier à Mirabel, le producteur René Malo n'était pas au courant de la nouvelle du jour. Il ne savait pas que *Le Déclin de l'empire américain* venait d'être officiellement mis en nomination aux Oscars, dans la catégorie du meilleur film étranger, un précédent dans l'histoire du cinéma québécois et canadien.

La poignée de journalistes convoqués en catastrophe la lui ont apprise. Sa réaction ? Aucune. Il ne le savait pas, mais il l'avait prédit.

Les questions ont aussitôt fusé en direction du producteur, flanqué d'une horrible statuette — le prix du public du Festival de Vichy — et auréolé de l'affiche française du *Déclin* qu'on avait pris soin d'installer derrière lui.

Pourquoi René Malo avait-il prédit une nomination aux Oscars ? Réponse : « C'est un film qu'on peut difficilement ignorer, vu le nombre de prix (13 jusqu'à ce jour) qu'il a reçus un peu partout. De tous les films étrangers qui sont sortis aux États-Unis, c'est aussi celui qui a le mieux marché. »

Le producteur ne se fait pas d'illusion pour autant. Même si c'est la première fois qu'un film québécois, voire canadien, est mis en nomination (*Mon oncle Antoine*, de Claude Jutra, avait été accepté à la pré-sélection mais recalé à la liste finale, en 1972), la victoire n'est pas gagnée. *Le Déclin* devra, en effet, concourir contre quatre autres films : *37,2° le matin*, de Jean-Jacques Beineix, *Mon cher petit village*, du Tchèque Jiri Menzel, *L'Assaut*, du Néerlandais Fons Rademakers, et *38*, un film autrichien.

« Ce ne sera pas facile, déclare Malo, à cause de facteurs sociologiques, en l'occurence l'âge et les origines des gens qui votent pour les films étrangers. La plupart viennent d'Europe de l'Est et appuient les films qui viennent de ces pays-là. C'est pourquoi un film comme *Mon cher petit village* a une bonne chance de remporter la course. »

Le vote pour le meilleur film étranger est différent du vote pour les films américains, dans la mesure où les votants sont obligés d'avoir vu tous les films de ladite catégorie. Ce règlement implique une certaine mo-

Voir page 12 : Déclin

■ Voir autres informations — Page 9



AU SOMMAIRE

REAGAN À OTTAWA EN AVRIL
Le président des États-Unis a été invité par le gouverneur général du Canada. **Page 2**

STCUM: PAS TOUT DE SUITE GRÈVE ?
Les préposés à l'entretien de la STCUM ne cherchent pas l'affrontement. **Page 3**

CONSTITUTION ET GUÉRILLA
Mme Corazon Aquino a signé hier la nouvelle constitution de son pays mais il en faudra bien davantage pour faire taire les fusils. **Page 4.**

WAITE ET LES OTAGES
Le chef de la milice Amal Nabih Berri croit que M. Terry Waite sera prochainement libéré. **Page 4.**

L'INDUSTRIE DU BOIS SE MÉFIE DE L'EUROPE
On craint que les Européens ne taxent les importations de bois canadien. **Page 13**

PAGAILLE AU BRÉSIL
Tout allait mieux, mais ce n'était que partie remise. **Page 14**

Le silencieux

OERLIKON. — Point d'argent, point de Suisse.

■

Passé. — L'avenir du présent.

■

Silence. — L'aspect de l'intelligence que l'on apprécie le plus chez les autres.

■

Curieux ! . . . on dit « je fais mon possible », mais jamais « je fais mon impossible ».

— ALBERT BRIE

Greenfield Park Tél.: 466-155
Dollard-des-Ormeaux Tél.: 685,3600
Pont-Viau — Laval Tél.: 669-0809
Ville Mont-Royal Tél.: 735-9555
Ville LaSalle Tél.: 364-9734
Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-9700
Longueuil Tél.: 468-0888
Ottawa Tél.: (613) 727-1492
Chomedey-Laval Tél.: 682-6464
Ponte-aux-Trembles Tél.: 644-1752

Nous avons ce qu'il vous faut, "Ça c'est certain!"
MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE
11 SUPERMAGASINS
6060, Métropolitain est Tél.: 253-1122



MITSUBISHI
HQ Haute Qualité D'image VHS
Modèle 1987
• Fonctions d'arrêt sur image, avance image par image et ralenti
• Convertisseur 107 canaux, 16 présélectionnés
• Télécommande infrarouge 14 fonctions
• Programmation 8 émissions/14 jours.
$549.88
36 mois pour payer/Aucun dépôt*
* Selon les termes du contrat de vente conditionnel ou de crédit variable.

Les centrales syndicales se liguent contre les dangers du libre-échange

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Les chefs syndicaux des grandes centrales québécoises ont amorcé hier dans la capitale, auprès des députés conservateurs, une vaste campagne de sensibilisation contre le libre-échange avec les Etats-Unis.

Les présidents de la CSN, de la FTQ, de la CEQ et de l'UPA, MM. Gérard Larose, Louis Laberge, Yvon Charbonneau et Jacques Proulx respectivement, ont passé l'avant-midi en compagnie d'une dizaine de députés conservateurs québécois afin de les convaincre de la nécessité d'étudier en profondeur les effets du libre-échange sur l'économie québécoise avant de donner un accord sans réserve au projet de leur gouvernement.

A l'issue de la rencontres de plus de deux heures, les présidents des quatre organisations syndicales étaient unanimes à déclarer que leurs interlocuteurs ne semblaient pas être au courant des dangers de l'aventure du libre-échange.

Louis Laberge, de la Fédération des travailleurs du Québec, a décrit la rencontre tenue à huis clos. « Les membres du caucus conservateur présents, a-t-il dit, donnaient l'impression d'avoir des opinions assez arrêtées. Quelques-uns disaient : on est intéressé à écouter les autres ... quant à savoir s'ils sont au courant des dossiers, c'est une autre affaire. »

Pour le président de la Confédération des syndicats nationaux, Gérald Larose, le temps est définitivement venu pour la coalition québécoise d'opposition au libre-échange, dont les quatres centrales sont fondatrices, d'entreprendre une vaste campagne auprès du public pour l'informer des dangers de l'initiative du gouvernement fédéral.

« Il y a là, a-t-il précisé, un parti politique qui a initié un projet qui ne faisait même pas partie du décor au moment de son élection en 1984, et notre intention maintenant est d'entreprendre un débat éclairé pour que la population canadienne rejette cette entreprise qui va coûter beaucoup d'emplois et changer la face du Canada dans son orgininalité. »

De son côté, le président de la Centrale des enseignants du Québec, Yvon Charbonneau, estime que les intervenants et la population doivent être mis en garde contre les visées américaines, qui englobent nos programmes sociaux autant que notre identité culturelle et politique.

« La coalition a été mise sur pied, a-t-il expliqué, pour qu'il y ait un débat public sur cette question. Les conservateurs ont parlé de cette question après avoir été élu et jusqu'à maintenant, la manière dont ils ont géré ce dossier n'est pas très rassurante. Ils n'ont pas répondu à nos inquiétudes quant à la diminution de certains programmes sociaux au Canada suite à un accord sur le libre-échange. »

Le président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx, a informé les députés conservateurs des nombreuses préoccupations des quelque 46,000 agriculteurs québécois.

« Je les ai entretenus de tout le secteur secondaire de la transformation, qui est aussi négatif dans le contexte d'une politique de libre-échange que le secteur primaire. »

M. Proulx a insisté pour affirmer qu'il n'était pas venu à Ottawa les mains vides. « On ne se présente pas en disant simplement 'non'. On arrive avec des chiffres, des études et des informations qui prouvent hors de tout doute qu'on va être les grands perdants. »

Pour le porte-parole des agriculteurs québécois, le gouvernement devrait regarder ailleurs qu'aux Etats-Unis pour nos marchés. « Le vrai marché de l'avenir, a-t-il ajouté, n'est pas avec les Etats-Unis, il est ailleurs et les premiers qui y arriveront seront les grands gagnants ... Démarquons-nous de cette tutelle américaine et allons chercher des marchés ailleurs. »

Les quatre chefs syndicaux ont tous insisté sur la nécessité de sensibiliser la population autant que les députés conservateurs « qui appuient une initiative dont ils connaissent peu les conséquences ».

Selon M. Laberge, les députés aimeraient en savoir davantage. « J'ai eu l'impression que les députés nous écoutaient avec beaucoup d'attention, qu'ils auraient aimé approfondir la question, mais qu'ils sont pognés par la foulée dans laquelle le gouvernement les a embarqués. »

Quant à M. Larose, il a répété que les études favorables au libre-échange, comme celle du Conseil économique du Canada, tout en affirmant que la libéralisation des échanges commerciaux avec les Etats-Unis créerait 376,000 emplois, oubliaient de souligner les centaines de milliers d'emplois perdus.

« Les études du ministère de l'Industrie du Québec, a-t-il dit, indiquent où on gagnera 30,000 emplois et où on en perdra plus de 230,000 ... Voilà un cheval pour un lapin. »

Les chefs syndicaux sont repartis après avoir convenu avec les députés conservateurs de la nécessité de tenir une autre rencontre dans les plus brefs délais.

« Tout citoyen canadien, syndicaliste ou autre, a précisé Gérald Larose, doit se poser de sérieuses questions. Il faut faire de l'information, animer un débat public et préparer des manifestations ... Il est certain que la décision finale sera largement influencée par l'opinion publique.

« L'important, a-t-il conclu, c'est que s'amorce un débat au sein même de la députation conservatrice, que les députés se rendent compte que tout n'est peut-être pas aussi clair qu'on veut bien leur laisser croire. »

Pour les députés conservateurs, dont Pierre Blais de Bellechasse, la rencontre a été fructueuse. Il a essayé de convaincre ses quatre interlocuteurs du monde syndical québécois que l'idée du libre-échange « était de maintenir les acquis, les marchés actuels, en éliminant les irritants ».

Adoption internationale

Le Secrétariat n'a pas l'intention de réviser ses politiques

ISABELLE PARÉ

Le Secrétariat à l'adoption internationale a fermement indiqué hier son intention de ne pas réviser ses politiques en matière d'adoption internationale. Les autorités ont également fait savoir qu'elles n'entendent pas, pour l'instant, porter en appel le récent jugement de la Cour Supérieure qui déclarait discriminatoire un décret ministériel concernant les normes d'adoption.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre la directrice du Secrétariat, Mme Huguette Bisaillon, dans le but de faire le point sur les politiques d'adoption gouvernementales qui, ces derniers temps, ont été fortement critiquées sur la place publique. Pour ajouter au mécontentement populaire, le mois dernier, un jugement de la Cour Supérieure déclarait discriminatoires les nouvelles directives décrétées par la ministre Lavoie-Roux.

Mme Bisaillon a tenu à souligner aux représentants de la presse et aux parents concernés que ces normes seraient maintenues, mais que des moyens seraient promptement mis en oeuvre pour tenter de réduire les délais d'adoption de 18 à 24 mois. À l'heure actuelle, les procédures d'adoption occasionnent des délais s'étirant de 3 à 5 ans.

Le Secrétariat a signalé son intention de signer des ententes avec de nombreux pays asiatiques et sud-américains pour faciliter l'ensemble des procédures d'adoption. Ces ententes permettraient éventuellement de doubler le nombre d'adoptions transfrontières qui plafonnent actuellement à 250 ou 300 selon les années. On compte actuellement 1,200 parents québécois désirant adopter un enfant étranger.

À ce chapitre, des représentants du Secrétariat se sont rendus le mois dernier dans certains pays d'Amérique latine, dont on préfère pour l'instant taire les noms, afin de négocier des ententes auprès des gouvernements concernés. Au cours des prochains mois, on espère également entreprendre des pourparlers avec certains pays asiatiques.

Pour atteindre ces objectifs, le Secrétariat s'est doté d'une équipe de spécialistes, notamment en matière juridique et de relations internationales. On désire également remettre l'accent sur le service dispensé aux parents, qu'on juge parfois mal informés des aspects matériels et humains qui entourent les procédures d'adoption.

À ce titre, le Secrétariat a clairement fait savoir qu'il ne démordrait pas des principes de base qui gouvernent ses politiques. L'intérêt de l'enfant prime sur celui des parents et l'adoption transfrontière doit rester une solution de dernier recours, c'est-à-dire lorsque toutes celles pouvant aider à garder l'enfant dans son pays d'origine ont été épuisées.

Enquête sur l'administration des maisons d'accueil ?

Les femmes victimes de violence n'ont pas apprécié les propos de Savoie

LAURENT SOUMIS

Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence n'a guère prisé les récents propos d'un membre du cabinet Bourassa sur la nécessaire rationnalisation budgétaire de ces établissements.

Le 17 janvier dernier, le ministre québécois délégué aux Mines et député d'Abitibi-Est, M. Raymond Savoie, aurait affirmé, au cours d'une rencontre avec le Regroupement des femmes d'Abitibi-Témiscamingue, que « les groupes alternatifs sont une entreprise coûteuse dans le cadre lié à une idéologie et des principes dont il faut redresser le financement ».

Le ministre aurait laissé entendre aux groupes insatisfaits de la participation gouvernementale à leur financement que l'État pourrait suppléer à leur service, et évoquer l'éventualité d'une enquête sur l'administration des maisons d'accueil.

Dans une virulente déclaration publique, la présidente du Regroupement provincial, Mme Madeleine Lacombe, a réclamé, hier, un démenti officiel des propos du ministre et un engagement « chiffré » du gouvernement en faveur de « cette priorité ».

Selon le Regroupement, plus de 256,000 Québecois sont victimes de violence conjugale. En considérant leur progéniture, il estime à 512,000 places le besoin en hébergement de ces femmes battues.

Or en 1985-1986, les maisons d'hébergement n'ont pu accueillir que 9,000 femmes et enfants, laissant sans refuge 98 % des personnes violentées.

Le Regroupement rappelle qu'une récente étude, réalisée par Mme Rose Ruth-Lizée de l'Université du Québec à Montréal, évaluait à seulement 26.9 % la part de la contribution gouvernementale au financement des maisons d'hébergement.

Selon le Regroupement, l'allocation moyenne de $ 98,829 par maison, pour un service quotidien de 24 heures « n'équivaut même pas au salaire d'un ministre si on ajoute les comptes de dépenses et tous les avantages sociaux ».

« Faudra-t-il à partir de maintenant présenter sa carte du Parti libéral pour être reconnu », se demande la présidente du Regroupement.

À l'heure actuelle, une trentaine de maisons d'hébergement de la province ont accumulé un déficit de $ 387,000 pour l'année en cours; l'une d'elle a même dû fermer ses portes.

Pour l'organisme, la survie des maisons constitue « un cauchemar quotidien » malgré les coupures de postes et de services, les salaires dérisoires et la contribution de la communauté auxquels elles ont dû courrir.

Le Regroupement qualifie de « patchage » les $ 6.3 millions que le gouvernement entend investir cette année pour régler la question de la viuolence conjugale.

L'organisme réclame un subvention de base de $ 366,000 par maison à laquelle s'ajouterait un *per diem* versé selon l'achalandage.

Samedi prochain, à l'occasion de la Saint-Valentin, « fête de l'amour », le Regroupement entend faire parvenir aux députés et ministres libéraux un doux message « d'avoir à coeur le financement des maisons ».

À défaut d'une réponse de Cupidon, l'organisme tiendra une assemblée générale extraordinaire, le 28 février prochain, qui laisse présager « une radicalisation de l'action et une politisation du dossier », déclare la présidente.

Reagan se rendra à Ottawa les 5 et 6 avril

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan se rendra en visite officielle à Ottawa du 5 au 6 avril prochain à l'invitation du Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé la Maison Blanche hier.

M. Reagan, qui sera accompagné de son épouse Nancy, rencontrera pour la quatrième fois le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, lors d'une réunion bilatérale. Leur dernière rencontre remonte à mars 1986 à Washington.

Le problème des pluies acides et celui des relations commerciales devraient notamment être abordés lors de leurs entretiens, estiment les observateurs.

M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Reagan pour le commerce, a déclaré au début du mois que Washington souhaitait aller encore plus loin avec le Canada qu'avec Isra ël dans l'accord de libre-échange que négocient les deux pays.

Ottawa et Washington se sont opposés à propos de l'exportation de certains produits canadiens, notamment le bois, qui concurrençaient les producteurs américains.

à En ce qui concerne les pluies acides, un sénateur américain a accusé récemment le président Reagan d'avoir « trompé » le gouvernement canadien en promettant de dégager des fonds pour développer un « charbon propre » dont la combustion ne provoquerait pas cette pollution.

Selon M. George Mitchell (démocrate-Maine), président de la sous-commission sénatoriale sur la pollution de l'environnement, Washington, qui s'était engagé à consacrer 2,5 milliards de dollars au charbon propre, propose maintenant de ne dépenser que $ 350 millions sur cinq ans.

Ces propos ont été réfutés par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA). Une porte-parole de l'ambassade du Canada à Washington a déclaré récemment qu'elle n'avait pas « entendu quiconque au Canada » parler de tromperie. « Déception illustre mieux notre attitude', avait-elle ajouté.

Un chalutier saint-pierrais contrôlé par les autorités canadiennes

SAINT-PIERRE (AFP) — Un chalutier saint-pierrais, *La Goélette*, a été dérouté hier vers le port de Stephenville, Terre-Neuve, par les autorités canadiennes pour y subir un contrôle de sa cargaison, a-t-on appris en soirée auprès de la société Interpêche à Saint-Pierre.

La Goélette, qui avait mis le cap sur le golfe du Saint-Laurent (au large du cap Saint-Georges) en raison du mauvais temps, se verrait reprocher d'avoir pêché « trop d'aiglefin », a-t-on indiqué de même source. Le chalutier saint-pierrais est le premier bateau français à être contrôlé par le Canada depuis le début de la campagne de pêche 1987, qui a commencé le 15 janvier, souligne-t-on.

Aux termes de l'accord intérimaire franco-canadien sur la pêche — signé le 24 janvier à Paris, il n'a pas cessé depuis lors de soulever de vives protestations des deux côtés de l'Atlantique — les navires saint-pierrais se sont vus allouer un quota de 3,500 tonnes de poissons dans le golfe du Saint-Laurent pour 1987.

SOS-Racisme Canada lance un concours d'affiches pour les 15-25 ans

D'ici au 15 mars, la section québécoise de SOS-Racisme Canada reçoit les projets d'affiches traitant de l'amitié entre jeunes de toutes origines. Le concours, ouvert aux 15-25 ans, se terminera par l'attribution de prix aux trois meilleures affiches. Le comité des jeunes chargé du concours promet que les affiches feront le tour du monde. On en fera aussi l'un des points de mire de la « journée de l'amitié », le 21 mars.

Fondé il y a moins d'un an sur le modèle de SOS-Racisme (France), le groupe canadien SOS-Racisme a cru bon d'adapter le slogan européen: *Touche pas à mon pote*. Ici, cela devient: *Touche pas à mes chums*, slogan griffonné sur une main ouverte, comme pour faire le signe de « stop » au racisme.

Les jeunes intéressés au concours peuvent se renseigner au 747-9690, ou au 842-9189, à Montréal. Le mouvement rappelle qu'il adhère à une charte anti-raciste. Cette charte revendique « la reconnaissance universelle du droit de circuler librement, de choisir librement son lieu de résidence, de ne pas subir de discrimination en matière de travail, de logement ou d'éducation du fait de son appartenance ethnique, de son origine nationale-culturelle ou de sa religion, et de participer librement à la vie sociale et intellectuelle de sa société ».

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

RAPPEL AUX EMPLOYEURS ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ PAR LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

La Commission des normes du travail désire rappeler à tous les employeurs qui ont des salariés travaillant au Québec qu'ils sont assujettis au prélèvement sauf s'ils bénéficient de l'exemption qu'accorde l'article 30 de la Loi sur les normes du travail ou s'ils sont exclus de l'application de cette loi.

Le prélèvement de 1986 doit être versé à la Commission des normes du travail au plus tard le 10 mars 1987.

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT

Tout employeur assujetti au prélèvement est tenu de produire une déclaration de prélèvement. Si un employeur n'a pas reçu de formule de déclaration, il doit s'en procurer un exemplaire en communiquant avec un des bureaux régionaux ou le siège social de la Commission.

SALAIRES SUJETS AU PRÉLÈVEMENT

Sont sujets au prélèvement de 1986, tous les salaires et avantages accordés aux employés jusqu'à un maximum de 34 500 $ par employé.

— Le maximum annuel est établi suivant les modalités prévues à l'article 46 de la Loi sur les accidents du travail (L.R.Q., chapitre A-3).

TAUX

La Commission prélève une somme égale à 95/1000 de 1% (0,95 $ du 1,000 $) des salaires sujets au prélèvement en 1986.

PÉNALITÉ ET INTÉRÊTS

Tout employeur qui remet sa déclaration de prélèvement de 1986 après la date limite du 10 mars 1987 encourt une pénalité de 5%. De plus, sa redevance porte intérêt au taux de 12% l'an à compter de l'échéance.

NOTE: En vertu des articles 139 et 140 de la Loi sur les normes du travail, un employeur qui omet de produire sa déclaration de prélèvement ou fait une fausse déclaration peut se voir imposer une amende variant de 250 $ à 575 $ dès la première offense.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une formule de déclaration, veuillez vous adresser au Service du prélèvement au siège social de la Commission des normes du travail en composant le (418) 643-4912 ou composez l'un des numéros de téléphone suivants:

BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTRÉAL	(514) 873-7061
HULL	(819) 771-6259	QUÉBEC	(418) 643-4940
JONQUIÈRE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 762-0867
LÉVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661

Québec

Pour la St-Valentin
Anjou QUÉBEC TRAITEUR
La gastronomie française de qualité à votre portée
1025, rue Laurier ouest 272-4065/272-4086

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

HONDA
FOURTRAX
Moteur 350 cc, quatre roues motrices, boîtes à cinq vitesses, embrayage automatique
350cc 4X4 120$ par mois*
250cc 2x4 80$ par mois*
+
300$ d'options
GRATUIT
* taxe en sus dépôt dernier mois sur location 48 mois, modèle non courant.
Métro Sauvé
Lajeunesse MOTO SPORT Ltée.
9922, rue LAJEUNESSE Montréal, 381-4484
8584

Injonction interlocutoire

Marchés Bonanza : fermés le dimanche

BERNARD MORRIER

Quatre marchés Bonanza de la région métropolitaine devront demeurer fermés le dimanche, selon une injonction interlocutoire que vient d'émettre le juge Charles-D. Gonthier, de la Cour supérieure.

Ces établissements avaient jusqu'à tout récemment enfreint la loi sur les heures d'affaires (incluant la loi du dimanche), se contentant de payer l'amende et de continuer leur exploitation dominicale, sous prétexte qu'ils affrontaient une concurrence déloyale de la part des marchés publics.

Ils affirmaient en outre que le fait d'être poursuivis par le Procureur général, qui, en plus réclamait une injonction contre eux, constituait une discrimination à leur égard, sans compter que cette façon d'agir portait atteinte au droit à la liberté prévu à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, tout en étant contraire aux principes de justice fondamentale et au droit de jouissance de ses biens, comme le permet l'article 6 de la Charte québécoise des droits de la personne.

Après avoir relevé que la chaîne Bonanza invoque la violation de la loi par les marchés publics pour se soustraire elle-même à celle-ci, le juge Gonthier rejette carrément cette prétention. « Ceci en principe est insoutenable. Et loin de contribuer au maintien du respect de la loi, une telle solution en sanctionne la violation, dit-il, l'élargit et, dans le contexte de la présente cause, pourrait saper l'efficacité même de l'ensemble de la législation au point de la rendre lettre morte. Au lieu de remédier à une discrimination, qui n'est d'ailleurs pas prouvée, de la part de l'administration, on en aggraverait les conséquences jusqu'à rendre futile la volonté du législateur. »

Le tribunal explique par ailleurs que les marchés publics sont constitués en très majeure partie de petits établissements exploités par trois employés et moins et avec une superficie moyenne de 2,000 pieds carrés. La loi permet cette dernière exploitation le dimanche, de noter le juge. Quant à l'ouverture le dimanche d'autres commerces plus grands, le juge rappelle que certaines plaintes ont été portées notamment à Sherbrooke et qu'on ne saurait, là encore, parler de discrimination.

Pour ce qui est d'une prétendue violation d'un droit prévu à l'article 7 de la Charte canadienne, le juge n'en voit aucune, estimant que cet article ne comprend certainement pas le « droit illimité de faire des affaires toutes les fois qu'on le veut ».

De plus, si l'article 6 de la Charte québécoise garantit le droit à « la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens », le juge n'en opine pas moins que ce droit est limité dans la mesure prévue par la loi.

Enfin, le délai qui a pu intervenir - l'injonction avait été demandée en octobre dernier - ne peut non plus être un motif de refuser l'intervention du tribunal, car, conclut le juge Gonthier, la violation de la loi par les marchés impliqués se répète de semaine en semaine et constitue une concurrence déloyale à l'égard des établissements commerciaux qui respectent la loi.

Les marchés Bonanza visés sont ceux de Saint-Léonard (rue Jean-Talon), Lachine (rue Victoria), LaSalle (boul. Shevchenko) et Rivière-des-Prairies (boul. Maurice-Duplessis).

Enfin, le tribunal ordonne le respect de son injonction interlocutoire jusqu'au jugement final, nonobstant appel.

Les écologistes se mobilisent contre la phase II de la baie James

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le milieu écologiste québécois entreprend de se mobiliser contre la Phase II de la baie James, dont le contrat de 900 mégawatts au Central Maine Power constitue le coup d'envoi dans l'esprit de plusieurs.

La Société pour vaincre la pollution (SVP), qui anime depuis plus de 10 ans le débat environnemental sur les questions énergétiques au Québec, a convoqué pour le 21 février tous les groupes environnementaux de la province, qui veulent forcer l'examen public des conséquences économiques et environnementales de la Phase II.

Les audiences publiques en cours sur la 6e ligne à haute tension sont en train de provoquer une mobilisation de groupes sociaux et environnementaux, qui dépasse le cadre de l'audience elle-même. Un mouvement s'est formé au cours des derniers jours pour exgier du gouvernement un moratoire complet sur le projet de 6e ligne en raison du « manque de rigueur » des études d'Hydro-Québec dans ce dossier.

« Personne ne peut prendre de décisions sensées sur des bases aussi peu solides: on va demander à Québec qu'une telle décision soit prise en toute connaissance de cause et non sous la pression d'Hydro-Québec et des acheteurs », a déclaré hier au DEVOIR Mme Magali Marc, la vice-présidente de la SVP.

Invité à réagir à la vente des 900 mégawatts au Central Maine Power, la porte-parole de la SVP estime que la stratégie de M. Bourassa réserve de plus en plus « au Québec, les problèmes environnementaux et sociaux et, aux Américains, le *Cheap Quebec Power* ».

« M. Bourassa et Hydro-Québec sont en train de développer un réseau de transport électrique entièrement américain en plein milieu du Québec. Il sera construit par des firmes américaines, selon des normes américaines et en courant continu: un réseau qui leur est réservé à part entières dont nous allons cependant payer en partie le financement sans pouvoir nous en servir pour nos besoins », explique Mme Marc.

Le terme de 29 ans du nouveau contrat apparaît « trop long » à la SVP: « C'est une manière d'aliéner davantage notre milieu naturel pour les Américains car lorsque notre propre demande en électricité augmentera, nous ne pourrons utiliser à nos fins les centrales et les lignes qui serviront au Central Maine Power. Les contrats leur réserveront ces équipements. Il nous faudra donc payer plus cher pour harnacher d'autres rivières et d'autres forêts situées encore plus loin des grands centres, de sorte qu'il n'est pas faux de dire que nous allons payer indirectement pour que nos voisins aient de l'électricité à bon compte. »

Pour la SVP, les lourds investissements requis pour la fourniture d'électricité de base aux Américains empêcheront Hydro-Québec de moderniser le réseau québécois, déjà « si vétuste et si peu fiable que les Américains refusent par souci de sécurité d'être branché dessus. »

« Comme par hasard, ajoute Mme Marc, Hydro-Québec, qui se préoccupe de qualité de service pour les Américains, vient de demander au gouvernement Québécois de la mettre à l'abri de toute poursuite de la part des consommateurs québécois, dont les appareils électriques seraient détruits ou endommagés par des baisses de tension qui pourraient aller jusqu'à 20 %. »

Hydro-Québec, note Mme Marc, n'a payé aucun dividende depuis deux ans à la collectivité québécoise mais a dû hausser ses tarifs pour faire face aux coûts élevés du financement de ses investissements passés. « On est encore endetté pour la Phase I et on songe à aggraver le problème avec la Phase II. Tout cela ne nous rapporte rien mais on paye sans broncher. La folie du développement a relancé tous les projets, Grande Baleine, NBR et on parle même de sacrifier la rivière Sainte-Marguerite, une des meilleures rivières à saumon du Québec », commente Mme Marc.

STCUM

Manifestation avant la grève

CLÉMENT TRUDEL

Ce n'est pas tous les jours qu'un pdg se fait appeler Lou-Lou par son personnel ! Le choix de la formule familière est apparu, hier, lors de la manifestation qu'a tenue le syndicat des employés d'entretien face au siège de la STCUM, rue Saint-Antoine.

Il y eut des chansons, entrecoupées de jurons; des pancartes proclamant l'invitation pressante: « Lou-Lou, négocie » (le message s'adresse à la pdg de la société, Mme Louise Roy). Sans compter la visite impromptue d'une quarantaine des employés des Coopérants mis en lock-out le 15 octobre et qui disent se battre pour le *statu quo*.

Encore une fois, hier, le président du STM (Syndicat du transport de Montréal- CSN), Normand Lamoureux, a affirmé que son groupe ne cherchait pas l'affrontement. Il n'est « pas pressé de déclencher une grève » (autorisée dimanche dernier par un vote à 95 % des syndiqués présents au Plateau) qu'il présume impopulaire auprès du public. Il est nécessaire de ne plus se buter au blocage actuel des négociations, répète-t-il. Le STM a déposé ces jours-ci une contreproposition que les conciliateurs ont transmise à la partie patronale. Il se pourrait que la STCUM rende sa réponse aujourd'hui.

De la manifestation d'hier, organisée en guise de moyen de pression (300 syndiqués avaient répondu à l'appel), il ressort une confirmation du « non aux reculs » déjà proclamé par l'exécutif syndical. Comme le proclame une campagne dans les médias entamée ces jours-ci, « y'a pas d'raison » que les employés d'entretien de la STCUM n'aient pas d'assurance-salaire, travaillent 40 heures par semaine et se plient à la mobilité, aux travaux à forfait, à la sous-traitance.

Les syndiqués ont défilé plus d'une heure dans la bonne humeur, sous les yeux de quelques policiers de faction. Un gardien de sécurité avait pris la précaution de verrouiller les portes donnant accès aux bureaux de la STCUM. Dans l'air frigorifiant ont fusé des railleries sur la « baguette magique » de la fée, qui n'a pas le pouvoir de remplacer la négociation. « Pour que ça roule, Lou-Lou, chantait-on, il faut une bonne convention, avec rattrapage ». Ce qui signifierait le rejet du 3 % de hausse offert par la STCUM, le syndicat plaçant son exigence minimale à 6 % d'augmentation pour la première année de la convention.

CRIQ

Un million pour la recherche industrielle

(LE DEVOIR) — Québec et Ottawa verseront $ 1 million au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).

L'organisme pourra ainsi poursuivre ses efforts de promotion des techniques de production assistée par ordinateur (PAO) auprès des entreprises québécoises.

Le CRIQ a obtenu ces fonds en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur le développement scientifique.

Le million de dollars reçu contribuera à financer des investissements de l'ordre de $ 2,5 millions destinés à compléter l'appareillage d'un atelier des techniques PAO que le CRIQ implantera sous peu à Montraéal.

Plus précisément, la subvention fédérale-provinciale servira à enrichir le laboratoire d'équipement de production du CRIQ d'une cellule automatisée de transformation de matériaux en feuilles.

Le laboratoire du CRIQ possédait déjà des robots industriels, des machines à commande numérique, des consoles, de même que des dispositifs de manutention programmables.

Le CRIQ effectue pour les entreprises québécoises diverses simulations, des analyses de faisabilité et des travaux de recherche et développement.

Les effors du CRIQ en ce sens se conjuguent à ceux de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC). Selon Mme Louise Fecteau, directrice générale de l'AMC, l'initiative répond aux voeux maintes fois exprimés par la communauté industriell.

On a fait l'annonce de la subvention fédérale-provinciale dans le cadre du Salon de la fabrication automatisée qui a débuté mardi au Palais des congrès de Montréal.

L'événement, qui se terminera ce soir, s'adresse davantage aux industriels désireux de prendre connaissance des nouvelles technologies qu'au grand public.

S'il n'y a pas de loi il n'y a pas de crime

(B.M.) — Si, dans l'intention du législateur, le fait, pour un commerçant ou autres personnes, de ne pas respecter une garantie écrite est une infraction pénale, il doit l'établir clairement.

C'est du moins l'opinion que vient d'émettre le juge Cyrille Morand, en acquittant l'entreprise Cadet Réfrigération, accusée d'avoir omis de respecter une garantie conventionnelle écrite, le tout en contravention avec l'article 43 de la Loi de la protection du consommateur.

La poursuite avait été intentée par le Procureur général du Québec, mais le juge de la Cour des sessions de la paix l'a rapidement rejetée dans un laconique jugement d'une page, dans lequel il rappelle que l'article 43, à sa face même, énonce un principe déjà établi dans le code civil, mais qu'il n'est pas pour autant créateur d'une infraction pénale.

« Où est-il inscrit dans la loi, se demande le magistrat, que le commerçant qui omet ou néglige de respecter une garantie écrite commet une infraction à la Loi de protection du consommateur ? »

Effectivement, la loi en cause dit bien qu'un vendeur ou autre personne offrant certains services doit donner une garantie écrite, mais rien n'indique qu'un crime est commis si celle-ci n'est pas respectée, le tout relevant plutôt du droit civil.

De toute façon, les victimes dans le présent dossier avaient eu recours au tribunal des Petites créances et elles avaient eu gain de cause contre Cadet Réfrigération.

Le juge Morand termine son énoncé du début en mentionnant que, selon notre droit criminel, il n'y a pas de crime s'il n'y a pas de loi pour l'empêcher (Nulla crimen sine lege«).

Lise Bacon au Sénégal

DAKAR (AFP) — Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, et arrivée dans la nuit de mardi à mercredi à Dakar pour une visite de quatre jours au Sénégal.

Mme Bacon, qui vient de séjourner en visite officielle en Algérie, doit avoir des entretiens au cours de son séjour avec le président Abdou Diouf et avec plusieurs membres du gouvernement sénégalais. Elle a indiqué à son arrivée que le prochain sommet francophone de Québec serait notamment évoqué au cours de ces entretiens, ainsi que la coopération culturelle entre le Québec et le Sénégal.

La ministre québécoise, qui doit inaugurer à Dakar une semaine culturelle du Québec, quittera le Sénégal dimanche pour Abidjan.

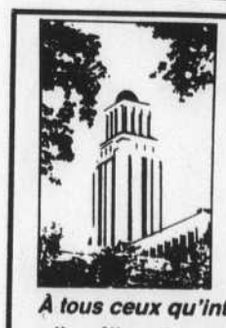
Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

Le Collège français construit à Longueuil

(LE DEVOIR)— Le Collège français a annoncé hier sa décision de construire une nouvelle école à Longueuil pour y accueillir ses étudiants de niveau secondaire. Il y dispense déjà l'enseignement primaire.

Fondé en 1959 par des laïcs, le Collège français a son siège principal rue Fairmount à Montréal. On y dispensait à l'origine le programme d'études menant au baccalauréat français mais il adopté définitivement en 1971 les programmes du ministère de l'Éducation du Québec.

Les installations de Longueuil comprendront, outre les salles de classe, un complexe sportif.



Certificat en ERGONOMIE

À tous ceux qu'intéressent

- **l'amélioration des conditions de travail,**
- **l'aménagement du travail et de son environnement,**
- **la prévention et la sécurité,**
- **une meilleure connaissance de la personne au travail,**

La Faculté de l'éducation permanente offre un programme d'étude de premier cycle (30 crédits) en **ERGONOMIE.**

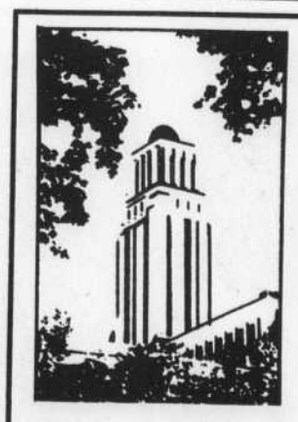
OBJECTIFS
Fournir à l'étudiant une formation générale de base en ergonomie; lui permettre d'enrichir sa pratique professionnelle d'une dimension. nouvelle, de comprendre le fonctionnement et le comportement de l'être humain au travail, d'analyser la relation personne-travail, d'élaborer des hypothèses et d'utiliser les outils nécessaires à leur vérification.

Les cours portent sur l'analyse du travail, sur les sciences de base en physiologie, biomécanique, psychologie, sur les méthodes et outils nécessaires à l'intervention ergonomique.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission dont la date limite pour le printemps 1987 est fixée au 1er mars.

3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



FORMATION PROFESSIONNELLE
Un choix...
Un avenir...

Vous voulez faire face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail?

Vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?

Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle?

Vous trouverez sûrement parmi les programmes de formation et de perfectionnement professionnels, le certificat qui correspond à vos besoins.

Animation
Criminologie
Ergonomie
Études individualisées
Gérontologie
Gestion des services de santé
Publicité
Relations industrielles
Relations publiques
Santé communautaire
Santé et sécurité au travail
Sciences de la communication
Toxicomanies
Micro-informatique

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ou ès sciences. Les cours sont donnés le soir ou les fins de semaine. On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

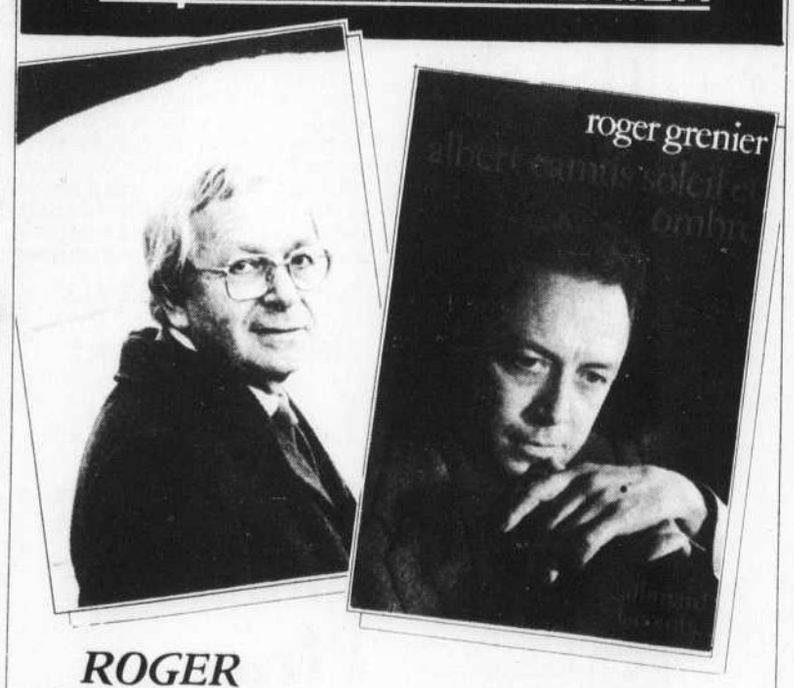
PRINTEMPS 1987
ADMISSION: 1er MARS
INSCRIPTION: 23 MARS

Vous sentez le besoin d'être guidé dans votre choix? N'hésitez pas à rencontrer nos conseillers en formation au Centre d'accueil pour adultes.

Renseignements:
3335, chemin Queen Mary
Téléphone: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

ALBERT CAMUS
vu par ROGER GRENIER



ROGER
GRENIER
Albert Camus
Soleil et ombre
Une biographie intellectuelle

« Ce livre n'a pas d'autre objet que d'accompagner Camus dans son itinéraire, et pour ainsi dire pas à pas. Plutôt que de suivre les plans architecturaux qu'il se plaisait à composer, il m'a semblé qu'on retrouverait mieux le courant de l'œuvre en la suivant tout simplement du premier au dernier livre, comme on suit une rivière depuis sa source. »
(R. G.) — En librairie à 19,95$

Aux éditions Gallimard/Lacombe

ROGER GRENIER sera de passage au Québec du 11 au 20 février.
Il sera présent à l'Université Carleton d'Ottawa jeudi le 12 février, à 16h30.
Il sera à Québec mercredi, le 18 février, à l'Université Laval, à 15h30, et au Cegep de Sainte-Foy, à 19h.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Letelier

La droite chilienne exige des comptes

SANTIAGO (AFP) - Un parti de droite chilien créé récemment, le Parti de la rénovation nationale (PRN), a demandé hier que les responsables de l'assassinat en 1976 de l'ancien ministre socialiste Orlando Letelier soient retrouvés et punis.

Dans un communiqué, deux responsables de cette formation proche du gouvernement militaire, MM. Jaime Guzman et Andres Allamand, estiment que les déclarations faites récemment devant la justice des États-Unis par un officier en retraite chilien à propos de l'affaire Letelier « affectent l'honneur et l'image publique de l'armée ».

Ils jugent par conséquent « indispensable que les autorités politiques, judiciaires et militaires utilisent tous les moyens dont elles disposent pour que cette affaire soit entièrement élucidée et pour que les responsables soient sanctionnés avec toute la rigueur prévue par le droit ».

Armando Fernandez Larios, commandant en retraite de l'armée et ancien agent de la police politique chilienne, la DINA (remplacée depuis par la CNI), a comparu le 4 février dernier devant un tribunal de Washington après s'être livré de son plein gré à la justice américaine.

L'ex-officier a reconnu avoir participé à l'organisation de l'assassinat d'Orlando Letelier, l'ancien ministre des Affaires étrangères du président Salvador Allende, tué le 21 septembre 1976 à Washington en même temps que sa secrétaire américaine Ronnie Moffit par l'explosion d'une bombe placée dans sa voiture.

Il a accusé deux anciens responsables de la DINA d'avoir participé à l'assassinat et a affirmé que le président Augusto Pinochet l'avait reçu en 1979 pour le dissuader de se rendre aux États-Unis afin d'y apporter son témoignage dans cette affaire.

Interrogé par la presse, l'archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno, a estimé hier que les derniers développements de l'affaire Letelier n'affecteraient pas le projet de visite de Jean Paul II au Chili. Le pape doit se rendre au Chili en avril prochain, dans le cadre d'une tournée en Amérique Latine incluant l'Argentine et l'Uruguay.

Golfe

Reprise des combats

MANAMA (AFP) — Après plusieurs jours d'accalmie, le conflit entre l'Iran et l'Irak a connu hier une brusque flambée de violence alors que l'Iran célébrait le huitième anniversaire de l'établissement de la République islamique.

L'aviation irakienne a lancé deux raids aériens contre la capitale iranienne et des attaques contre une douzaine d'autres villes situées dans le centre et l'ouest du pays. Par ailleurs, les avions irakiens ont pilonné des objectifs militaires et économiques à Bakhtaran (ex-Kermanshah) et Islamabad (ex-Shahabad), à l'ouest de l'Iran.

L'Iran a de son côté annoncé avoir lancé une opération, « Fath 4 », contre la ville d'Erbil, dans le Kurdistan irakien, détruisant une station-radar. Mais les autorités irakiennes ont démenti ces informations, affirmant qu'aucune opération d'envergure n'avait eu lieu sur le front depuis trois jours.

L'Iran a admis que les chasseurs-bombardiers irakiens avaient pénétré à trois reprises dans l'espace aérien de la capitale iranienne mais n'a pas fait état de bombardements de la capitale.

Ces raids aériens, qui se sont étendus au nord de l'Iran jusqu'à la ville de Qazvin, touchée pour la première fois depuis la reprise de la « guerre des villes », faisaient suite à quatre jours d'accalmie.

Les autorités militaires iraniennes affirment que l'opération « Fath 4 » contre Erbil a permis la destruction d'une station radar utilisée par l'Irak pour guider les raids de ses chasseurs-bombardiers contre les villes de l'ouest de l'Iran, ainsi que la destruction de cinquante positions irakiennes contrôlant les routes de la région. Quelque 1,000 soldats irakiens ont été tués au cours de l'attaque, ajoute Téhéran.

Comme « Fath 4 », les trois précédentes opérations iraniennes portant le nom de code « Fath » (Victoire) étaient des opérations ponctuelles contre des objectifs situés dans le Kurdistan et réalisées conjointement avec des « peshmergas » (maquisards kurdes) de l'Union patriotique kurde, mouvement séparatiste opposé à Bagdad et allié de l'Iran.

Le chef d'Amal entrevoit la libération prochaine de Waite

DAMAS (AFP, AP) — Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a exprimé l'espoir hier d'une « libération dans les jours ou les semaines qui viennent » de M. Terry Waite, principal médiateur dans l'affaire des otages occidentaux, disparu depuis le 20 janvier au Liban.

D'autre part, des quotidiens d'Angleterre et d'Israël ont confirmé hier l'existence de pourparlers en vue de la libération de 400 prisonniers arabes d'une part et un groupe d'otages occidentaux d'autre part, sur lesquels pesait une menace d'exécution jusqu'à ce que des négociations s'enclenchent.

Dans un entretien avec des journalistes à Damas, M. Berri, qui est ministre de la Justice du Liban, s'est quant à lui déclaré optimiste et a « espéré que la libération de l'émissaire de l'archevêque de Cantorbery aura lieu le plus tôt possible ». « Je ne connais pas la partie qui a enlevé M. Waite », a indiqué le dirigeant chiite, qui a exclu « toute implication de l'Organisation du Jihad islamique (qui détient les otages américains et français) dans cette affaire ».

« M. Waite est un homme religieux connu dans les milieux internationaux, c'est un arbitre entre les différentes parties et il est inadmissible de l'arrêter », a-t-il dit en rejetant les accusations d'espionnage portées contre M. Waite par l'Organisation de la Justice Révolutionnaire ((OJR).

Par ailleurs, les États-Unis, sur la défensive ont indiqué hier qu'ils n'avaient demandé ni à Israël ni à aucun autre pays de marchander avec des terroristes pour obtenir la libération d'otages américains, a réaffirmé hier M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche.

Le porte-parole répondait à des questions à propos d'informations non confirmées en provenance notamment de Beyrouth sur des contacts en cours pour un échange d'otages occidentaux contre des arabes détenus en Israël.

« Je n'ai absolument pas connaissance (d'un tel marché) a-t-il dit. Nous n'en avons pas discuté avec les Israéliens. Nous n'avons pas demandé à Israël ou à un autre pays de s'engager dans un marchandage avec les preneurs d'otages ».

Il n'obligera pas North et Poindexter à parler

Reagan interrogé sur l'Irangate

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a répondu pour la seconde fois hier à « toutes les questions » de la commission chargée d'enquêter sur le Conseil National de Sécurité (CNS) dont le rôle a été capital dans les ventes d'armes à l'Iran et les détournements de fonds au profit des Contras.

La rencontre, qui a duré un peu plus d'une heure, a porté sur le processus de travail du CNS, « le développement et l'exécution de la politique iranienne et le rôle du président », a indiqué la Maison- Blanche.MM. Peter Wallison, conseiller juridique de la présidence, et David Abshire, conseiller spécial de M. Reagan, étaient présents.

La veille, la Maison-Blanche avait annoncé que M. Reagan avait refusé d'ordonner à MM. John Poindexter et Oliver North, militaires d'active et ex-membres du CNS, de témoigner devant la commission présidentielle, contrairement à la demande de son président, l'ex-sénateur John Tower.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a expliqué que si le président leur avait donné un tel ordre — qui serait illégal — et si MM. Poindexter et North avaient obtempéré, ils auraient pu ensuite prétendre à une immunité en affirmant que leur témoignage n'avait pas été légalement obtenu.

Le vice-amiral Poindexter a démissionné de son poste de chef du CNS le 25 novembre dernier et le lieutenant-colonel Oliver North, l'un de ses adjoints, a été limogé. Les deux hommes, se retranchant derrière leurs droits constitutionnels, se sont refusé jusqu'à présent à témoigner devant les commissions du Congrès qui enquêtent sur l'affaire iranienne .

Avant de rencontrer M. Reagan, la commission a pu consulter la transcription dactylographiée d'extraits de notes personnelles manuscrites du président. M. Reagan avait lui-même sélectionné les « extraits pertinents » de son journal informel en fonction des dates demandées par la commission.

Les extraits ont été ensuite examinés par les conseillers juridiques de la Maison-Blanche pour déterminer leurs liens avec l'affaire iranienne et protéger la vie privée de M. Reagan. Conformément aux accords conclus entre la présidence et la commission, ces extraits ne seront pas publiés, mais la commission Tower pourra faire état de leur teneur dans son rapport qui sera remis au président d'ici au 26 février, selon la Maison-Blanche.

La révélation de l'existence de ces notes personnelles avait amené la presse américaine à dresser des comparaisons avec les enregistrements effectués par M. Richard Nixon et avec le Watergate.

Les informations sur la tentative de suicide de M. Robert McFarlane, prédecesseur de M. Poindexter, à la veille d'un second interrogatoire lundi devant la commission Tower, ont à nouveau ravivé le spectre du Watergate. Selon des proches cités par la presse, M. McFarlane était déprimé parce qu'il pensait que ses carences avaient trahi le président et parce qu'il craignait de passer pour un nouveau John Dean, le témoin-clé du Watergate qui avait été le premier à parler contre M. Nixon.

M. McFarlane avait accepté en effet de témoigner devant les commissions d'enquête sur l'affaire iranienne, contredisant notamment M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison-Blanche, en disant que le président avait autorisé une vente d'armes par Isra ël à l'Iran en 1985 avant même d'avoir signé un document en janvier 1986 autorisant de telles transactions.

Plus de 7,000 exécutions en Iran

GENEVE (AFP) — Quelque 7,000 personnes ont été exécutées en Iran entre 1979 et 1985, et l'on relève encore de nombreux cas de tortures, de jugements expéditifs et de persécutions, indique un rapport soumis à la commission des droits de l'homme de l'ONU par son représentant spécial M. Reynaldo Galindo Pohl (Salvador).

M. Galindo Pohl, qui fait état de renseignements non officiels dont il a pu disposer puisqu'aussi bien le gouvernement de Téhéran n'a pas donné suite à sa demande d'informations, estime que le chiffre des victimes pourrait être plus élevé et rapporte d'autres exécutions supposées être intervenues entre janvier et juin 1986 : membres du Parti Toudeh (communiste), de la secte religieuse des Baha'i et sympathisants des Moudjahiddine du peuple (extrême gauche islamique) en particulier.

Le rapport fait état de trois listes soumises, sans pour l'instant susciter de réactions de la part de Téhéran, par le représentant de la commission et comportant les noms de 299 personnes exécutées « sommairement ou arbitrairement ».

Le texte cite 64 formes différentes de tortures physiques ou psychologiques appliquées dans les prisons de la république islamique, dont la torture à l'électricité, les brûlures de cigarettes, les abus sexuels et les simulacres d'exécution.

Le rapport s'étend longuement sur les persécutions dont sont victimes les Baha'i sous la forme d'exécutions sommaires (188 depuis 1978, dont sept au cours des dix premiers mois de 1986), de tortures et de jugements arbitraires, et fait état de persécutions, plus récentes, de la minorité juive. Il souligne au passage que 450 médecins iraniens, des hôpitaux de Torfeh et Khomeiny, auraient été arrêtés pour s'être opposés à la nouvelle législation renforçant le contrôle de l'État sur l'association médicale iranienne.

M. Galindo Pohl estime dans ses conclusions qu'en l'absence de réponses du gouvernement de Téhéran, « les nombreuses et graves allégations de violations des droits de l'homme peuvent, dans certains cas, être, exagérées, mais qu'elles contiennent pour la plupart un noyau de vérité ».

Il exhorte Téhéran à autoriser la création d'une commission nationale des droits de l'homme composée de personnalités indépendantes.

Selon Téhéran

Les É.-U. tentent de joindre l'Iran

TÉHÉRAN (AFP) — Les États-Unis ont tenté « il y a quelques jours » d'entrer en contact avec l'Iran proposant un dialogue direct entre responsables iraniens et le président Ronald Reagan, a déclaré hier à Téhéran le président du Parlement, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, cité par la radio iranienne.

Un intermédiaire a transmis un numéro de téléphone permettant de parler directement avec le président Ronald Reagan, a-t-il dit sans développer davantage. Le dirigeant iranien n'a pas précisé qu'elle réponse avait été faite à cet intermédiaire.

M. Rafsanjani avait indiqué récemment lors d'une conférence de presse qu'en décembre dernier à Francfort des intermédiaires américains, mandatés par le département d'État, s'étaient entretenus avec des Iraniens. L'objet officiel de la conversation, avait-il dit, était la vente de nouvelles armes dont l'Iran a besoin pour sa guerre contre l'Irak. Mais, avait-il indiqué, ces intermédiaires avaient également voulu parler d'une éventuelle reprise de contact au niveau diplomatique, ce que l'Iran a refusé, avait-il souligné.

Le département d'État a qualifié hier de « ridicules » les déclarations du président du Parlement iraien.

Selon le gouvernement américain, le dernier contact entre Américains et Iraniens remonte au mois de décembre dernier.



Aquino promulgue la constitution sur fond de guérilla

MANILLE (AFP, AP) — La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a promulgué hier une nouvelle constitution en s'engageant à faire régner « loi et ordre » dans le pays alors que les rebelles communistes relançaient les hostilités après une trêve de 60 jours.

La présidente a prêté aussitôt serment à la constitution sur une bible tenue par l'aîné de ses cinq enfants. La nouvelle charte, approuvée par plus de 76 % des électeurs, marque le début du retour des Philippines à un système politique de style américain, un an après une révolte populaire qui porta Mme Aquino au pouvoir avec l'aide de l'armée.

Les cérémonies ont cependant été assombries par la reprise de la rébellion communiste, la plus grande menace à laquelle fait maintenant face son gouvernement depuis l'échec de négociations pour mettre fin à une guerre civile de 18 ans.

Un officier, cinq guérilleros et sept civils ont été tués sur l'île de Luzon, au nord du pays mardi, le plus grave affrontement depuis la fin de la trêve dimanche, a annoncé hier un porte-parole militaire.

Les rebelles ont refusé de prolonger le cessez-le-feu et rejeté la demande du gouvernement que l'insurrection, qui a fait plus de 20,000 tués ces six dernières années, soit réglée dans le cadre de la constitution. Ils considèrent que celle-ci prend le parti des « classes au pouvoir » représentée par Mme Aquino, elle-même un important propriétaire terrien.

La plupart des observateurs sont maintenant pessimistes quant à la possibilité de négocier la paix avec les communistes, qui demandent à faire partie d'un gouvernement de coalition et la rédaction d'une autre constitution.

La constitution promulguée hier prolonge le mandat de Mme Aquino jusqu'au milieu de l'année 1992. Mais elle réduit l'étendue des pouvoirs qu'elle exerçait jusqu'à maintenant, crée un puissant congrès à deux chambres et garantit l'indépendance judiciaire.

Ses rédacteurs ont dit vouloir prévenir ainsi la renaissance d'un « nouveau Marcos ». Ferdinand Marcos, exilé à Hawaï, avait jusqu'à février 1986 dirigé avec poigne toute la vie du pays.

Des élections législatives doivent avoir lieu le 11 mai prochain.

Par ailleurs, les enquêteurs chargés d'évaluer la fortune de l'ancien président des Philippines Ferdinand Marcos n'en connaissent toujours pas le montant exact.

Parmi les documents de M. Marcos figuraient des certificats d'actions de compagnies nationalisées par Marcos, une « commission » de $2.3 millions US sur un contrat de construction navale et des « donations » offertes par des hommes d'affaires de Manille pour avoir le droit de vendre du sucre, importer des sardines ou construire une usine hydroélectrique. Sous la rubrique « commissions reçues de Westinghouse 1976-1982 » est inscrit le chiffre $11,210,433.

Dans les documents retrouvés à Malacanang, il y avait aussi des relevés de compte dans huit banques suisses et 15 trusts. Deux de ces trusts, les fondations Wintrop, avaient des portefeuilles de titres d'une valeur de $25.9 millions, deux autres, les fondations Avertina, avaient des comptes en liquide de $115.5 millions et la fondation Valamo était d'une valeur de $65.5 millions.

Jusqu'à présent, les autorités philippines ont saisi 295 compagnies, $87 millions en monnaie philippine, des terrains aux Philippines estimés à $44 millions, des actions pour une valeur de $50 millions, 42 avions et hélicoptères, 33 villas, 15 navires et le yacht de Marcos, évalué à $5.5 millions.

Mais il est improbable que les autorités récupèrent tous les biens détournés par Marcos. « Si nous devions « nettoyer » toutes les compagnies corrompues par Marcos, cela couvrirait au moins 70 % de l'économie des Philippines », explique Feliciano Cruz, membre de la commission du bon gouvernement désignée par Mme Aquino pour récupérer la fortune cachée de l'ancien dictateur.



Conception Young & Rubicam

Centraide

MERCI.

Grâce à votre générosité, 500 000 personnes de la région métropolitaine pourront trouver de l'aide auprès de l'un ou l'autre des 188 organismes financés par Centraide. Merci.

Pour obtenir de l'aide, composez le 931-2292.

UN PEU D'ENTRAIDE ÇA FAIT DU BIEN.

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 Tel : 288-1261

LE MONDE DU TRAVAIL

■ *Un bon pas au Manoir*

QUÉBEC (PC) — Les discussions tripartites se poursuivent autour des conflits du Manoir Richelieu et du Mont Grand-Fonds, a fait savoir hier le ministre du Loisir Yvon Picotte. À son entrée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, M. Picotte a signalé que toutes les hypothèses demeuraient ouvertes dans les pourparlers entre le propriétaire des deux établissements, M. Raymond Malenfant, la CSN qui représente les syndicats d'employés et les représentants des milieux d'affaires de Charlevoix. M. Picotte s'est dit optimiste compte tenu de « la volonté ferme de toutes les parties que le dossier soit réglé ». Le ministre a laissé entendre indiqué qu'il pourrait y avoir « un bon pas franchi » vendredi dans ces dossiers, mais il n'a pas précisé lequel. M. Picotte s'est présenté comme un partisan d'une formule de compromis en ces termnes: « Je suis un partisan de courtiser. Je ne veux pas violer qui que ce soit dans ce dossier ».

■ *Le NPD et Charlevoix*

Dans une lettre au premier ministre Bourassa, le chef du Nouveau Parti Démocratique du Québec, M. Jean-Paul Harney, a suggéré de « déprivatiser le Manoir Richelieu et d'en faire une société à but lucratif ». La formule reposerait sur des parts détenues majoritairement par des coopératives de travailleurs et par des gens de Charlevoix. Selon M. Harney, le gouvernement Bourassa pourrait ainsi réparer le fait d'avoir vendu « une part du patrimoine québécois . . . mais également les droits des travailleurs syndiqués du Manoir Richelieu ».

■ *Coupures à la SQ ?*

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Jocelyn Turcotte, dit s'inquiéter du flou dans lequel le Conseil du Trésor et le Solliciteur Général se retranchent quant aux coupures d'effectif à la SQ. Il y a présentement 4,250 personnes dans les rangs de la SQ, l'effectif autorisé est de 4,295 mais le recrutement ne se fait pas, dit l'APPQ. Va-t-on mettre à exécution les menaces de réduction d'effectif en Beauce ou dans le Bas Saint-Laurent ? La SQ a à son crédit un certain succès contre les réseaux de trafiçants de drogue (le nombre d'enquêtes a doublé entre 1985 et 1986), mais le Québec s'apprête-t-il à sabrer dans les moyens de la SQ: « Peut-être faudrait-il demander aux parents des enfants fréquentant les écoles de la Beauce et du Bas Saint-Laurent s'ils sont heureux de la fermeture des escouades s'occupant des drogues dans leur région ? ». Où est la logique ? se demande M. Turcotte.

■ *Le coût des absences*

Bell Canada calcule perdre, pour chaque jour ouvrable, $ 125,000 en raison du phénomène de l'absentéisme (selon un article du magazine *Ressources humaines*, no 18). Et encore,il s'agirait là d'un score enviable car Bell réussit à maintenir le taux d'absentéisme à 2 ou 2,5 %, soit « un des plus faibles taux dans les entreprises canadiennes »! Il est vrai qu'une filiale de Bell Canada, Info Pro, veille au grain; elle suggère notamment les méthodes de gestion visant à mieux sensibiliser le personnel et souhaite l'informatisation plus intensive des données sur les raisons de ces absences. Bell a aussi le souci de bien encadrer médecins et infirmières à son emploi, de sorte que la basse moyenne d'absentéisme se maintiennes. *Ressources humaines* rappelle que « l'absentéisme coûte plus cher que les conflits de travail, dont on parle plus souvent dans les médias en raison de leur aspect spectaculaire ».

■ *Privatisations*

Les chefs des quatre centrales syndicales (CEQ, CSN, FTQ, UPA), qui avaient eu le 2 décembre une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa, ont demandé hier par télégramme une nouvelle rencontre. « Vous vous êtes engagé à n'entreprendre aucune autre démarche de privatisation sans en discuter avec nous », disent les leaders syndicaux qui s'inquiètent des informations qui leur parviennent de Québec. On demande à M. Bourassa une rencontre dans les délais les plus brefs et on le prie de surseoir à toute nouvelle privatisation.

LE LIBRE-ÉCHANGE



Y AURA-T-IL ENTENTE?

Le magazine Le Devoir Économique

du vendredi 13 février fera le point sur la situation

On y traitera entre autres:

- **Le poids des élections américaines et canadiennes**
- **La disproportion des forces en présence**
- **Le combat des chefs:** Reisman le coriace et Murphy l'étoile montante
- **Le point de vue du milieu des affaires:** l'optimisme est de rigueur
- **L'opinion du monde syndical:** les dangers d'une entente Canada-U.S.A.
- **L'histoire des négociations commerciales Canada-U.S.A.:** un débat vieux comme la confédération
- **Et plus:** les médias économiques, les économistes amateurs et vulgarisateurs vedettes, la psychologie du REÉR, les disques au laser «*made in Québec*», etc.



LE DEVOIR ÉCONOMIQUE **Magazine**

Gratuit dans le DEVOIR de demain

Une nouvelle étoile dans le monde des affaires... Systèmes d'information Bell

Systèmes d'information Bell, c'est la fusion de deux groupes Bell : le Groupe des communications d'affaires et les Systèmes de communications Bell Inc. Avec Systèmes d'information Bell, vous bénéficiez de l'intégration de deux groupes de communication d'affaires parmi les plus performants sur le marché à l'heure actuelle.

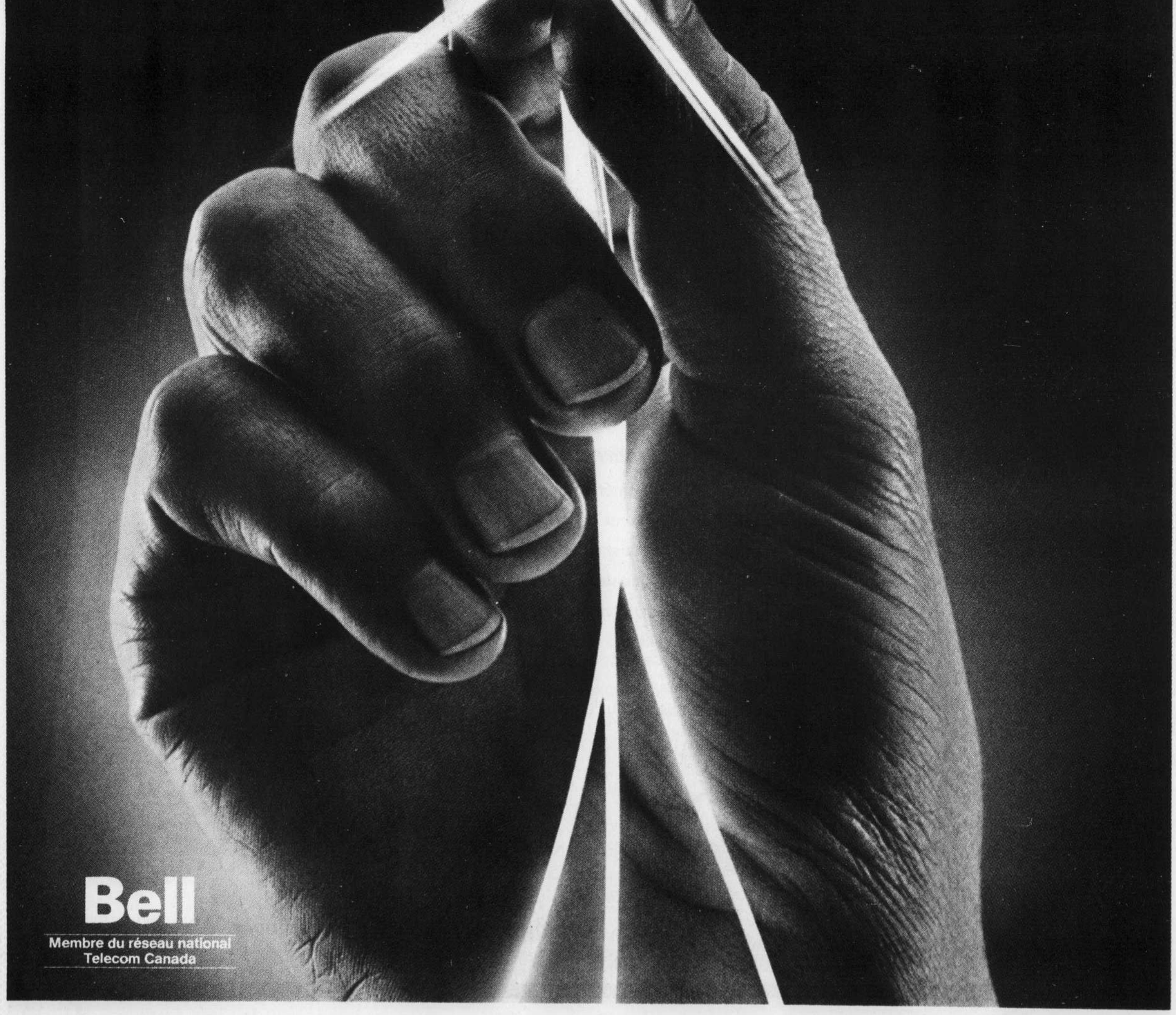
Cette décision témoigne du leadership de Bell Canada et de son engagement à apporter des solutions originales aux problèmes d'ordre communicationnel des entreprises. Ainsi cette fusion permet d'offrir à la clientèle un service encore plus souple, plus accessible et plus personnel.

Avec Systèmes d'information Bell, vous vous assurez de maximiser l'utilisation de vos ressources actuelles pour véhiculer efficacement l'information. Vous pouvez également envisager en toute tranquillité d'esprit l'intégration progressive et rentable de vos systèmes d'information futurs, car vous bénéficiez d'une gamme exceptionnelle de produits et services, d'une expertise centenaire et d'une fiabilité à nulle autre pareille.

Les technologies des communications évoluent, notre façon de vous servir aussi !

Systèmes d'information Bell

une division Bell Canada



Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

Les cadres scolaires s'inquiètent des «cheminements particuliers»

JEAN-PIERRE PROULX

Le « professionnel court » est mort. Vive les « cheminements particuliers »!

L'Association des cadres scolaires du Québec n'en est pas moins pessimiste. Hier matin devant la presse, elle a choisi d'exprimer son inquiétude en se demandant « si ces cheminements ne mèneront pas à un nouveau cul-de-sac à l'instar du professionnel court tant décrié par tous ».

L'inquiétude de l'Association des cadres, a dit son vice-président aux affaires professionnelles, M. Marc-André Lacasse, tient au fait que le « coffre d'outils » dont disposent les commissions scolaires est incomplet aussi bien sur le plan réglementaire, administratif que pédagogique. « Il manque, à notre avis, une volonté bien sentie de doter cette clientèle à risque de toute l'attention qui lui revient ».

En principe, ces « cheminements particuliers » doivent permettre à l'étudiant éprouvant des difficultés importantes d'accéder néanmoins à une formation de base suffisante et « adaptée à ses besoins », pour, chaque fois où cela est possible, reprendre la voie régulière et terminer ses études secondaires ou, dans le cas contraire, favoriser au maximun « son insertion sociale et professionnelle ».

En théorie, ces cheminements particuliers peuvent prendre diverses formes comme l'indique le « guide d'organisation et de planification pédagogique » préparé par le MEQ et dévoilé hier au colloque des cadres: intégration en classe ordinaire avec participation à une classe dotée de ressources spécialisées, classe spéciale où se retrouvent des élève d'une seule ou de plusieurs grandes catégories de difficultés, école spéciale, centre d'accueil.

L'implantation de cette nouvelle formule est prévue pour septembre prochain en raison de l'adoption, en décembre dernier, du nouveau régime pédagogique pour les études professionnelles. Ce régime prévoit deux « filières de formation », menant l'une au « certificat d'études professionnelles » pour les métiers dont l'exercice fait surtout appel « à des habilités manuelles », l'autre, menant au « diplôme d'études professionnelles » pour les métiers qui demandent en plus « des connaissances théoriques ».

La première filière n'est pas un « professionnel court » déguisé dans la mesure où celui qui y accède doit avoir réussi les cours en français, en langue seconde et en mathématique de la 3e secondaire.

Fame Pereo aide les lépreux depuis 25 ans

(LE DEVOIR) — L'Institut Fame Pereo fondé par le cardinal Paul-Émile Léger il y a 25 ans tient présentement sa campagne annuelle de souscription publique et une manifestation spéciale soulignera en juin cet anniversaire.

Cette oeuvre tient particulièrement à coeur à l'ancien archevêque de Montraél qui fut confronté avec le fléau de la lèpre il y a plus de 50 ans, au moment où il entreprenait la première étape de sa vie de missionnaire. Cette idée de venir en aide aux 15 millions de lépreux de 57 pays d'Afrique, de l'Asie et des Caraïbes a toujours habité l'esprit du cardinal Léger et Fame Pereo a distribué en un quart de siècle plus de $13 millions pour répondre aux besoins de ces malheureux.

Dans ses appels à la générosité du public, le plus récent prononcé lors d'une messe marquant le 25e anniversaire de Fame Pereo à l'Oratoire Saint-Joseph à la fin de janvier, le cardinal Léger rappelle sans cesse qu'il n'existe toujours pas de vaccin pour enrayer la lèpre. Mais il ajoute aussitôt qu'un travail important a ete effectué en 25 ans au moyen de médicaments appropriés.

Encore aujourd'hui, Fame Pere collabore à de nombreux projets: soutien d'hôpitaux, de dispensaires pour les lépreux, services ambulatoires pour permettre le dépistage et les soins auprès d'un grand nombre de malades, fourniture d'appareils orthopédiques, etc. Des sommes sont également consacrées à la recherce, à la prévention, au dépistage précoce de l'infection, à la réinsertion sociale des lépreux. « Comme vous le constatez, remarque le cardinal, nos efforts n'ont pas été vains et nous devons les maintenir, sinon les accentuer. Il est bien évident que Fame Pereo voudrait ne pas avoir à exister. La réalité nous force pourtant à agir. »

La campagne de levée de fonds se poursuit jusqu'à la mi-février mais il est possible en tout temps de faire parvenir les dons à l'Institut Fame Pereo pour les lépreux, 130 avenue de l'Épée, Outremont, H2V 3T2.

La FTQ défend les employés de La Cité

CLÉMENT TRUDEL

Le « congédiement sauvage » de 50 employés de La Cité est inadmissible, affirme le président de la FTQ, M. Louis Laberge.

800 des 1,350 signataires de baux ont déjà signé une pétition d'appui à ces travailleurs qui veulent reprendre leur emploi; ils manifestent ainsi leur satisfaction du service de qualité, dit lâa FTQ, qui entre 1982 et 1986, a fait passer le taux d'occupation de ces logements de 40 % à 98 % ! La centrale syndicale a envoyé, hier, un télégramme au ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, dont il réclame « l'intervention urgente » dans le dossier.

Le 1er décembre 1986, par une transaction qui lui rapportait $ 48 millions, la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) vendait aux entreprises Madikap Inc. cet ensemble de 1,350 logements construit dans l'îlot Milton-Parc, au pied du Mont-Royal. Début janvier toutefois, après des discussions avec le syndicat qui avaient laissé croire à une régularisation du statut des ex-employés de la firme COGEIM Inc. Madikap mettait brutalement à pied 50 travailleurs et travailleuses représentés par le local 800 de la FTQ.

Selon le syndicat, un lien contractuel existait vraiment entre la SCHL et la compagnie COGEIM Inc. à qui était confié l'entretien de La Cité jusqu'en décembre. Mais c'est là un point sur lequel les tribunaux auront à statuer, car « le vendeur (SCHL) déclare n'avoir jamais eu de salarié à son service » (extrait du contrat de vente conclu le 1er décembre). Il s'agit d'un cas relevant de la compétence fédérale, même si les entreprises Madikap est une compagnie québécoise.

La ministre responsable devant le Parlement de la SCHL, Mme McDougall, s'est entretenue il y a deux jours avec M. Laberge et elle affirme que cette affaire « n'est pas venue devant elle » et qu'il faut plutôt cogner à la porte de son collègue du Travail, M. Cadieux.

M. Laberge croit-il que cette rupture de lien contractuel ressemble à ce qui passa lorsque Québec vendit le Manoir Richelieu à Raymond Malenfant ? M. Laberge ne veut pas élaborer là-dessus. On sait que, dans la législation canadienne, il n'y a pas l'équivalent de l'article 45 du Code québécois du Travail sur le transfert de propriété d'une entreprise.

Il se peut que, techniquement, personne ne soit tenu de se préoccuper du sort des 50 mis à pied. Humainement cependant, il apparaît invraisemblable qu'Ottawa se montre insensible, surtout après que la ministre McDougall se soit félicité du succès des privatisations et du souci de tenir compte, chaque fois, du sort des travailleurs et travailleuses.

Une dizaine de congédiés entouraient le président de la FTQ et le vice-président Aimé Gohier, durant la conférence de presse. Ils appartiennent à quatre groupes dont trois sont accrédités à Québec, le quatrième, celui du lucratif centre de conditionnement physique, a été renvoyé à une instance fédérale.

Mont-Laurier: c'est à suivre

Dans son plus récent bulletin, la Fraternité des charpentiers-menuisiers (FTQ) se réjouit de la réouverture de l'usine Ka-'N'Enda, à Mont-Laurier: une centaine des 120 emplois perdus en juillet sont présentement sauvés. Mais « la bataille n'est pas terminée, lit-on dans *La Fraternité* de février; il faut garantir un approvisionnement à long terme pour Bellerive Ka-'N'Enda, obtenir avec l'appui des intervenants socio-économiques des Hautes-Laurentides une transformation accrue du bois dans la région et surveiller de près la menace de privatisation qui continue de planer » . . .

Des tarifs qui font jaser!

Oui, les nouveaux tarifs interurbains de Bell Canada vous offrent une excellente occasion d'appeler plus souvent ceux qui vous sont chers...
...et de jaser un peu!
En vigueur depuis le 1er janvier 1987, ces nouveaux tarifs vous font réaliser des économies très intéressantes sur la plupart de vos appels interurbains.

RÉDUCTIONS DES TARIFS INTERURBAINS AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET DANS CERTAINES PARTIES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bell a apporté certaines modifications à ses tarifs interurbains. Ces modifications sont en vigueur depuis le 1er janvier 1987. En général, elles se traduisent par une réduction globale de vos frais d'interurbain.

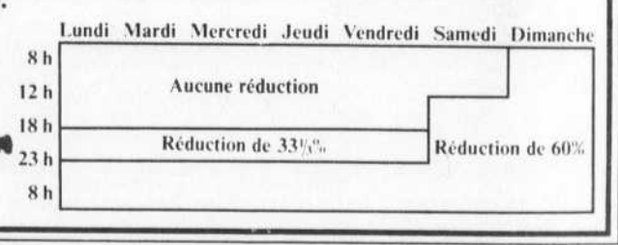
Exemples d'appels de 5 minutes* du lundi au vendredi entre 18h et 23h

Appel entre	Avant le 1er janv. 1987	Depuis le 1er janv. 1987	Réduction $	Réduction %
Montréal et Toronto (314 milles)	2,18 $	1,57 $	0,61	28
Québec et Chicoutimi (114 milles)	1,94 $	1,43 $	0,51	26
Sherbrooke et Montréal (83 milles)	1,77 $	1,40 $	0,37	21
Granby et Saint-Jean (27 milles)	1,07 $	0,87 $	0,20	19

*sans l'intervention du téléphoniste

MODIFICATIONS AUX PÉRIODES DE TARIFS RÉDUITS
Des modifications ont également été apportées, le 1er janvier 1987, aux périodes de tarifs réduits pour les communications interurbaines au Québec et en Ontario.

Nouvelle grille des périodes de tarifs réduits



Profitez-en
Jaser!
Facile à retenir

Pour d'autres informations, composez sans frais le
1 800 363-0430

L'efficacité passe par Bell^MC

Bell
Membre du réseau national Telecom Canada

ARTS ET SPECTACLES

Pierre Hébert aux Rendez-vous du cinéma québécois

■ *Silence, on improvise*

MARCEL JEAN

Il y a de cela presque un an, jour pour jour, le cinéaste d'animation Pierre Hébert et ses trois compères, les musiciens Jean Derome, Robert Lepage et René Lussier, présentaient un spectacle intitulé « La Symphonie interminable ». Pour la première fois, un spectacle se construisait essentiellement sur les rapports possibles entre des films d'animation muets et de la musique improvisée pendant leur projection.

C'était, en quelque sorte, un retour aux origines du cinéma, un retour au temps des pianistes accompagnateurs. Mais c'était aussi, dans une perspective inverse, un grand pas en avant permettant au cinéma d'animation de sortir de son ghetto. Avec cette performance, Hébert et ses musiciens instauraient un nouveau dialogue entre musique et cinéma.

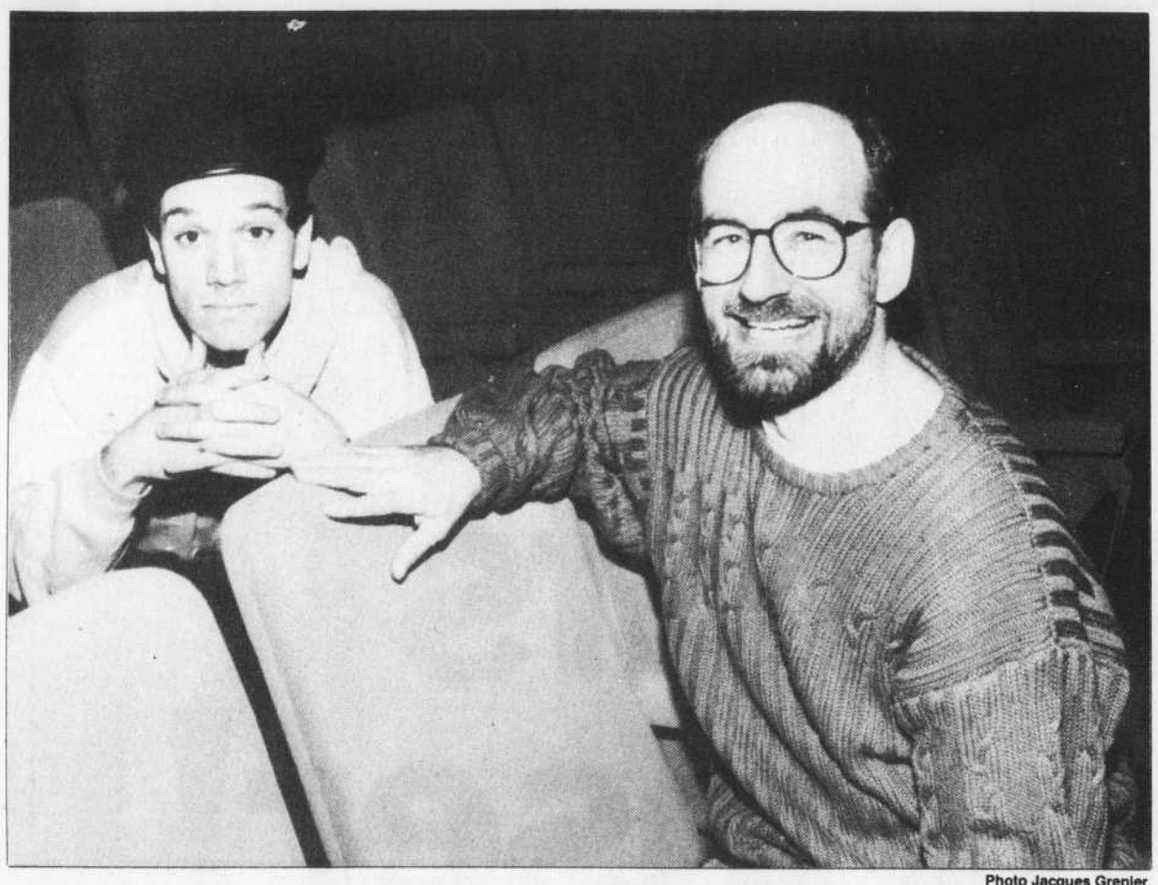


Photo Jacques Grenier

Le cinéaste Pierre Hébert (à droite) et le musicien René Lussier : « modifier encore une fois les rapports entre cinéma et musique . . . »

La présence, visible et assumée, du cinéaste et des musiciens autour de l'écran donnait à l'ensemble une dimension qui l'éloignait considérablement de tout ce qui s'était fait avant.

J'avais rencontré Pierre Hébert, à Rouyn, en novembre 1985. Déjà, alors que « La Symphonie interminable » était encore en chantier, il me faisait part de son désir d'aller plus loin. Déjà, il parlait du jour où, au même titre que ses musiciens, il pourrait improviser ses films au moment même de leur projection. C'était, pour moi, une idée extraordinaire, quoique difficilement applicable. Mais voici qu'aujourd'hui, cette idée est devenue réalité.

C'est, en effet, demain soir dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois que le groupe « Chants et danses du monde inanimé » (groupe composé d'Hébert, Derome, Lepage et Lussier) présentera *Adieu bipède*, une performance cinéma/musique où Pierre Hébert réalisera un film d'animation en direct.

Le procédé est simple. Audacieux, mais simple. Laissons Pierre Hébert l'expliquer : « Une boucle d'amorce noire, longue de 40 secondes, tourne sans interruption dans un projecteur placé à côté de moi. Saisissant une partie de la boucle à sa sortie du projecteur, je dispose de 23 secondes pour y graver quelques images avant qu'elles ne soient de nouveau avalées par les engrenages, et ainsi de suite pendant une heure 20 minutes. Au fil des dessins qui s'ajoutent à chaque tour de boucle, un petit film de 40 secondes se constitue peu à peu. »

Rencontré cette semaine, Hébert semblait plus fébrile, plus nerveux qu'à son habitude. À côté de lui, le guitariste René Lussier était le calme même. « Les musiciens sont habitués à être confrontés à une telle pression, confie Hébert ; ce sont des improvisateurs professionnels, tandis que, pour moi, c'est une situation nouvelle. »

C'est, d'ailleurs, une anecdote qui va en ce sens qui est à l'origine de ce projet d'animation en direct. « Alors que nous travaillions sur « Chants et danses du monde inanimé — Le Métro », raconte Pierre Hébert, Robert Lepage m'a dit : "Nous autres, on prend le risque d'improviser alors que toi, à l'heure du spectacle, ton travail est déjà fini." C'était une boutade, mais ça lançait tout de même l'idée d'une implication plus grande de ma part à l'intérieur du spectacle. »

À ce propos, René Lussier ajoute, d'ailleurs : « Pierre a toujours été présent physiquement dans les spectacles. Au tout début, il faisait le Père Noel, puis sa présence s'est précisée pour devenir constante dans "La Symphonie interminable" où il était à la fois acteur et technicien. Enfin, avec *Adieu bipède*, il arrive à une sorte d'aboutissement puisque les spectateurs le verront faire un film. »

Faire un film *live*, c'est modifier encore une fois les rapports entre cinéma et musique. Lussier et Hébert s'entendent pour parler d'une plus grande liberté. Pour René Lussier, les musiciens ont toujours improvisé avec des structures précises dictées par le film qui était déjà terminé. « Dans ce spectacle-ci, on va respirer plus. On aura plus de choix. Les possibilités sont immenses. Si quelqu'un veut faire un solo de 15 minutes, il peut s'agripper à son solo et y aller. »

Dans le même ordre d'idées, Pierre Hébert avance que les rapports entre ce type de film et la musique sont assez mobiles. « Le lien intérieur entre musique et images, le lien qui existe dans leur conception même, est plus important que le synchronisme de surface. Les musiciens ne seront donc pas obligés de se synchroniser avec les coupes et les mouvements, si ce n'est avec certains repères qui viendront du troisième projecteur qui déroulera une bande en continuité. J'ai réalisé, en faisant des expériences, que nous pouvions miser sur une synchronisation inattendue qui modifiait totalement la perception qu'on a du film en mettant l'accent sur certains aspects qui ne seraient pas soulignés autrement. »

Il n'y aura pas qu'un seul projecteur lors d'*Adieu bipède*. Il y en aura trois. Un premier, à partir duquel Hébert gravera un film en direct. Un second, qui projettera des boucles et qu'Hébert actionnera quand bon lui semblera. Enfin, un troisième, qui projettera, en continuité, un film qui servira d'arrière-plan et qui dictera certaines atmosphères.

J'ai demandé à René Lussier s'il pensait que la musique était en mesure d'influencer le film à faire. « Je pense que oui, m'a-t-il répondu. Parce que la seule chose décidée à l'avance, c'est la bande qui se déroule dans la cabine. » À ce sujet, Pierre Hébert ajoute : « J'arrive pour faire ce film avec des structures en tête, mais la pression de l'instant est tellement forte qu'à toute les fois que j'ai essayé, je n'ai jamais obtenu ce que je croyais faire. »

Et René Lussier, qui lancera prochainement un disque d'improvisations effectuées à Victoriaville avec nul autre que le guitariste anglais Fred Frith, dit encore : « Quand tu improvises avec d'autres et, surtout, face à un public, c'est toujours plus consistant que lorsque tu es seul chez toi. Parce que, lorsqu'il y a du monde, tu donnes quelque chose. Cette générosité, elle s'entend et elle se voit. »

Lorsque j'ai quitté Lussier et Hébert, le groupe n'avait eu encore aucune répétition générale. On en prévoyait une — une seule — pour aujourd'hui. Les musiciens répètent de leur côté, tandis qu'Hébert improvise une heure d'animation, chez lui, chaque soir. Le spectacle qui aura lieu demain soir, à 19 h, au cinéma de l'ONF, au complexe Guy-Favreau, sera donc un véritable *happening*. Juste avant de partir, Pierre Hébert lance une phrase qui résume assez bien le sens de sa démarche : « En fait, je veux que l'énergie nécessaire à l'animation d'un film se retrouve directement sur la pellicule. »

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Les fugitifs"** 7 h, 8 h 45
ASTRE II: — **"Bach et bottine"** 7 h— **"Le déclin de l'empire américain"** 9 h.
ASTRE III: — **"Sid and Nancy"** 7 h, 9 h 10.
ASTRE IV: — **"Assasination"** 7 h, 8 h 45
BERRI I: (288-2115) — **"Henri"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: — **"I love you"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20
BERRI III: **"Le fugitifs"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI IV: — **"Bach et bottine"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h— **"Down by law"** 9 h.
BERRI V: — **"Sauvage et dangeureuse"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Three amigos"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — **"Assasination"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Les fugitifs"** 7 h , 9 h
BROSSARD II: (465-5906) — **"Gardien du futur"** 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: **"Platoon"** 7 h 05, 9 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 1: **"Mission"** 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: **"Black widow"** 7 h 05, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 3: **"Henri"** 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: **"Les fugitifs"** 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: **"Sauvage et dangeureuse"** 7 h, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: **"Platoon"** 7 h 10, 9 h 35
LAVAL 2000 1: (687-5207)— **"Bach et bottine"** 7 h 15— **"Gardien du futur"** 9 h 25
LAVAL 2000 2: **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Couleur pourpre"** 8 h.
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"À propos d'hier soir"** 7 h, 9 h 10
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Mission"** 7 h 10, 9 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Prière pour un tueur"** 7 h 35, 9 h 40
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)—
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Wanted dead or alive"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Head trips"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Rétrospective annuelle de notre cinéma"** 10 au 15 fév.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Z and two naughts"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX II: — **"Fringe dwellers"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30 9 h 35
CINÉPLEX III: — **"Down by law"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Room with a view"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Sid and Nancy"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Top gun"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — **"Declin of the american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — **"Brighton Beach memoirs"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Bach et Bottine"** 2 h 10— **"Opération beurre de pinotte"** 12 h 30— **"Solarbabies"** 6 h, 9 h 40— **"Younblood"** 4 h, 7 h 40
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Jumping jack flash"** 2 h 20, 6 h 10, 10 h.— **"Highlanders"** 12 h 20, 4 h 10, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Les fous de bassan"** 12 h 15, 2 h 30, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"True story"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Autour de minuit"** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"Entre la mer et l'eau douce"** 19 h.— **"Entre temps" "Qui a tiré sur nos histoires d'amour"** 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Fort Saganne"** 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Chambre avec vue"** 7 h, 9 h 20
DAUPHIN II: **"La Puta'** 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — **"Star Treck 4"** 7 h, 9 h 20
DORVAL II: **"From the hip"** 7 h 15, 9 h 25
DORVAL III: **"Critical conditions"** 7 h 20, 9 h 20
DORVAL 1V: **"Golden child"** 7 h, 9 h 05
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Light of day"** 7 h, 9 h 10
DÉCARIE II: — **"Black widow"** 7 h 15, 9 h 20
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La puritaine"** 7 h 10, 9 h 05
ÉLYSÉE II: — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Bedroom window'** 7 h 05, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"Outrageous fortune"** 7 h, 9 h 05
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — **"Light of day"** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — **"Black widow"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — **"Men"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — **"Defense of the realm"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
GREENFIELD I: (671-6129) — **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"From the hip"** 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Dead of winter"** 7 h 10, 9 h 20
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Star treck 4"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Henri"** 7 h 15, 9 h 15
KENT I:(489-9707) — **"Star Treck 4"** 7 h 05, 9 h 15
KENT II: **"From the hip"** 7 h 15, 9 h 25
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"Le risque de vivre"** 7 h.— **"Le sacrifice"** 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"La publicité 86: attention ça mord"** 7 h 15, 9 h 15 — **"Bam Pay a! rends-moi mon pays'** 7 h 30.— **"Pauline à la plage"** 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — **"Jean de Florette"** 7 h, 9 h 20
LAVAL II:— **"Outrageous fortune'** 7 h, 9 h 05
LAVAL III: — **"Critical condition"** 7 h 20, 9 h 20
LAVAL IV:— **"Crocodile Dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL V:— **"Golden child"** 7 h, 9 h 05
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mal par le mal"** 7 h 30, 9 h 35
LOEW'S I:(861-7437) — **"Outrageous fortune"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 05
LOEW'S II:— **"Golden child"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
LOEW'S III:— **"Dead of winter"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S IV:— **"Crimes of the heart"** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S V:— **"Morning after"** 7 h 15, 9 h 30
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Nosferatu"** 7 h, 8 h 15— **"Forget Mozart"** 7 h— **"Amadeus"** 9 h — **"Nosferatu, fantôme de la nuit"** 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— **"États d'âme"** 7 h 15— **"Noir et blanc"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Little shop of horrors"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE II:— **"Critical condition"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
PALACE III:— **"From the hip"** 1 h 45, 3 h 55, 6 h 05, 8 h 15
PALACE IV:— **"From the hip'** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE V:— **"Bedroom window"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
PALACE VI:— **"Crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PARADIS I: — **"Top gun"** 9 h 10— **"Ferris Bueller"** 7 h 10
PARADIS II:— **"Henri"** 7 h 15, 9 h.
PARADIS III:— **"Aliens 2 le retour"** 8 h 50— **"La mouche"** 7 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Manon des sources"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— **"Crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PARISIEN III:— **"Mort un dimanche de pluie"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
PARISIEN IV:— **"Le nom de la rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
PARISIEN V:— **"Les enfants du silence"** 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Henri"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— **"Bach et bottine"** 7 h.— **"Les fous de bassan"** 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Platoon"** 12 h, 2 h 30, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Assasination'** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"An american tail"** 12 h 10, 2 h, 3 h 35— **"Something wild"** 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Radio days"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Outrageous fortune"** 7 h, 9 h 05
PLACE DU PARC II: **"Dead of winter"** 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU PARC III: **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Gardien du futur"** 12 h 45, 2 h 20, 4 h, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 20
SAINT-DENIS III:— **"Solarbabies'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"Star Treck IV"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES III:— **"Le nom de la rose"** 7 h, 9 h 35
VERSAILLES IV:— **"Golden child"** 7 h, 9 h 05
VERSAILLES V:— **"Mort un dimanche de pluie"** 7 h 25, 9 h 40
VERSAILLES VI:— **"Jean de Florette"** 7 h, 9 h 20
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Mission"** 8 h.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Outrageous fortune"** 7 h, 9 h 50
YORK:(937-8978) — **"The mission"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs, de 22h.30 à 02h.30— Le groupe Reggae Rampage, avec Robin Kerr, guitare, Winston Cole, basse, Wayne Stoute, batterie, Bunny Cunningham, clavier, et Wesley Phillips, trompette et sax, du 11 au 15 fév.
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.
BAR NEW YORK: 2144 Mackay, Montréal (933-8444)— Tango X 3, avec Pelinski, Gomez et Denis, les lun. 21h. et 23h., les sam. 21h. et 23h., les dim. à 20h.30
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Fred Henke, piano, avec Martin Daviault, saxophone, jeu. à sam. 22h.— Sweet Water Dixie Band, dim. 21h.— Bill Coon, mar. à 21h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 St-Denis, Montréal— Récital de chant, classe de Marie Daveluy, le 12 fév. à 20h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Lorraine Foster, chanteuse, 12 au 14 fév.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— « Foolhouse live at le Bijou » troupe de comédie et d'improvisation, les lundis à 20h., les mar. à 20h. et 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Sylvie Prégent en spectacle, 12 au 15 fév. à 22h.
CAFÉ CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les jeudis Sonia Del Rio présente son spectacle de danses espagnoles « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tchekhova ou l'amour parfait » de François Nocher, m. en s. Yves Desgagnés, du 21 janv. au 7 mars, du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-RESTAURANT LA SANDWICHERIE: 327 est Mont-Royal, Montréal— Spectacle solo de Robert Maltais, du 5 au 21 fév., jeu. au sam. à 21h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Kristofe Kolumbe Jazz Quartet, 13-14 fév. à 21h.30
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h.— Tournoi de 421, jeudi à 21h.— Paulo Ramos band, musique brésilienne, 12-13 fév.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, à compter de 17h.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-6526)— « Biedermann et les incendiaires » de Max Frisch, m. en s. Abla Farhoud, présenté par le Théâtre de l'université de Montréal, 12 au 15 fév. à 20h.30
CHÂTEAU CHAMPLAIN: Le Caf'Conc, 1 Place du Canada, Montréal (878-9000)— « Panache » spectacle réalisé par Leonard Miller, avec Michèle Richard, chanteuse, et Mark Nizer, jongleur, en prolongation du 26 janv. au 25 avril, du lun. au ven. 21h. et 23h., le sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031)— Salle Germaine Malépart: concert-midi, récital de piano, classe de Madeleine Bélanger, le 12 fév. à 12h.— Salle Gabriel Cusson: récital de percussions, classe de Guy Lachapelle, le 12 fév. à 20h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Une histoire qui se répète » m. en s. Alice Ronfard— 11 au 14 fév. « Sieste » m. en s. Louise Laprade— 18 au 21 fév. « Pot-pourri théâtral » des 3 m. en s.— toutes les représentations ont lieu à 20h.30
LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— « Opéra à la carte », menu gastronomique et lyrique avec Micheline Camirand, soprano, Jean-Louis Sanscartier, ténor, Jacques St-Jean, piano, oeuvres de Strauss, Kalman, Heuberger, Von Suppe, Offenbach et Lehar, les 6 mars, et 3 avril à compter de 19h. (sur réservation seulement)
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Trafic d'influence, les 12-13 fév.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— Classy Blues avec Era Melinda Boquer et Frederic Metthe, 12 au 14 fév. à 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 avec Philippe Noireaut, du lun. au ven.— Le Trio de Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.
HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge, à compter du 4 déc.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « La 7e partie » de Yves Allaire, m. en s. Vincent Bilodeau, en supplémentaires les 12-13-14 fév. à 20h.30— Le Théâtre de la Rallonge présente « Le syndrome de Cézanne » de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 20 fév. au 22 mars
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal (878-2332)— Area Code, en spectacle du 3 au 14 fév. mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, les ven. et sam. 22h. et 24h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— Les Productions Swing-Gomme présentent « modus Vivendi » de Hélène Blackburn, et « Des héros désaffectés » de Danièle Desnoyers, du 11 au 22 fév. mer. jeu. dim. 20h.30, ven. et sam. 20h.30 et 22h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Miroslav Vitous, contrebassiste, et Jean Vanasse, vibraphoniste, 12 fév. à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre de Carton présente « Coup de fil » de Diane Chevalier, du 7 au 22 fév., les sam. 15h., dim. 13h. et 16h., 12-13-20 fév. 10h.
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5711)— Vis ta vinaigrette, revue rock and roll, du mar. au ven. 20h., le sam. 21h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal— Auditorium: Les Jeudis du Musée: « Interior design and decorating » par Faith Stein Taub, le 12 fév. à 18h.30
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Étoiles d'une nuit d'hiver » jusqu'au 29 mars, spectacles français: mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles anglais: mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Fainting in Coils et This Sad Day, new wave, le 12 fév.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Grand et petit » de Botho Strauss, traduction de Claude Porcell, m. en s. Serge Denoncourt, du 5 fév. au 7 mars du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Manon Lescaut » de Puccini, dir. d'orchestre, Alfredo Silipigni, les 14-16 fév. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal (392-8224)— Li-Ke Chang, cello, Eugene Plawutsky, au piano, le 13 fév. à 20h.
SALON DES CENT: 1647 St-Denis, Montréal (288-2800)— « La waitress » de Raymond Lévesque, m. en s. Raymond Lévesque, du 21 janv. au 14 fév. du mer. au sam. à 20h.
SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Tam Tam Danse, le 12 fév. à 20h.30
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419)— Two Men Laughing et Quest, le 12 fév.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Somebody somebody's returning » de Frederick Ward, du 3 fév. au 22 mars
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— 3 courtes pièces de Djuna Barnes, « La colombe » « Aux Abysses » et « Trois fils de la terre » du 22 janv. au 22 fév., du mar. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Starmania » opéra rock de Michel Berger et Luc Plamondon, 10 au 13 fév. 20h., 14 fév. 17h. et 21h., 17 au 20 fév. 20h., 21 fév. 17h. et 21h.
THÉÂTRE MORRICE HALL: 3485 McTavish, Montréal (392-4637)— Le Théâtre Tuesday Night Café présente « Triangle » « Crusader » et « Green lawn rest home » 11 au 14 fév. à 20h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Des orphelins » de Lyle Kessler, m. en s. Jacques Rossi du 23 janv. au 28 fév. les ven. et sam. 20h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La compagnie Jean Duceppe présente « Des souris et des hommes » de John Steinbeck, m. en s. François Barbeau, à compter du 18 fév. sem. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Fool for love » de Sam Shepard, traduction et m. en s. Michèle Magny, jusqu'au 14 fév. du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30 (supplémentaires 17 au 21 fév. sem. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30)
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « La passion de Narcisse Mondoux » de Gratien Gélinas, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 14 janv. au 14 fév. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.— (supplémentaires le 15 fév. à 15h., les 17-18-19 fév. à 20h.)
THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (849-4211)— Spectacle de André-Philippe Gagnon, 11 au 15 fév., 18 au 22 fév. et 25 au 28 fév. à 20h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— « Hanjo » de Mishima, m. en s. Isabelle Villeneuve, du 30 janv. au 15 fév. du mar. au dim. 21h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Récital de clarinette et piano, Rachel Ménard, clarinette et Jocelyne Boucher, piano, le 12 fév. à 18h.— Récital de cor, classe de Jean Gaudreault, le 12 fév. à 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669)— « Clair comme de l'eau de roche » de Phil Young, m. en s. Gilles Provost, du 14 janv. au 21 fév. du mer. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Le Choeur de l'Armée Rouge, le 12 fév. à 18h. et 21h.30— Salle Théâtre: « Les paravents » de Jean Genet, à compter du 12 fév. à 20h.— Salle Studio: « Des yeux au bout des doigts » de Louise Painchaud, le 15 fév. à 13h.30 et 15h.30— L'Atelier: « A child is crying on the stairs » création de Mulgrave Road Co-op, m. en s. Mary Walsh, du 11 au 28 fév. à 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 D'une série à l'autre « Les mantes religieuses » (dern.)
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Les misérables » fr. 58 avec Jean Gabin, Bernard Blier et Bourvil
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Traboulidon
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 Manon
19.30 Les insolences d'une caméra
22.00 Le téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Défilé rendez-vous 87

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné-Quiz « Le procès de l'aumonier Jensen » amér. 75 avec James Franciscus, Joanna Miles et Charles Durning
14.30 À coeur ouvert
15.00 La petite maison d

Oscars : la liste de départ

LOS ANGELES (AFP) — Voici la liste des « nominations » aux 59e Oscars du cinéma, qui a été publiée hier à Los Angeles pour les principales catégories :

Meilleur film : *Platoon*, *A Room with a View*, *Children of a Lesser God*, *Hannah and her Sisters*, *The Mission*.

Meilleur film étranger : *The Assault* (Pays-Bas), *37,2° le matin* (France), *Le Déclin de l'empire américain* (Canada), *My Sweet Village* (Tchécoslovaquie), *38* (Autriche).

Meilleur acteur : Paul Newman (*The Color of Money*), Bob Hoskins (*Mona Lisa*), William Hurt (*Children of a Lesser God*), Dexter Gordon (*Round Midnight*), James Wood (*Salvador*).

Meilleure actrice : Jane Fonda (*The Morning After*), Sissi Spacek (*Crimes of the Heart*), Kathleen Turner (*Peggy Sue Got Married*), Sigourney Weaver (*Aliens*), Marlee Matlin (*Children of a Lesser God*).

Meilleur second rôle masculin : Tom Berenger et Willem Dafoe (*Platoon*), Michael Caine (*Hannah and her Sisters*), Denholm Elliott (*A Room with a View*), Dennis Hopper (*Hoosiers*).

Meilleur second rôle féminin : Maggie Smith (*A Room with a View*), Tess Harper (*Crimes of the Heart*), Piper Laurie (*Children of a Lesser God*), Mary Elizabeth Mastantonio (*The Color of Money*), Dianne Wiest (*Hannah and her Sisters*).

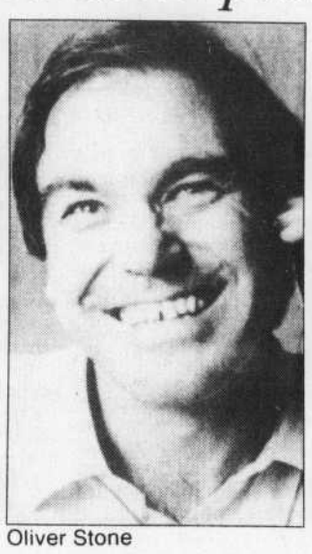
Meilleur réalisateur : David Lynch (*Blue Velvet*), Woody Allen (*Hannah and her Sisters*), Roland Joffé (*The Mission*), Oliver Stone (*Platoon*), James Ivory (*A Room with a View*).

Meilleur scénario original : Woody Allen (*Hannah and her Sisters*), Hanif Kureishi (*My Beautiful Launderette*), Oliver Stone (*Platoon*), Oliver Stone et Richard Boyle (*Salvador*), Paul Hogan, Ken Shadie et John Cornell (*Crocodile Dundee*).

Les Oscars seront décernés le 30 mars à Los Angeles.

En nomination pour l'Oscar du meilleur réalisateur


Roland Joffé


Oliver Stone


Woody Allen


David Lynch


James Ivory

Pour l'Oscar de la meilleur actrice


Jane Fonda

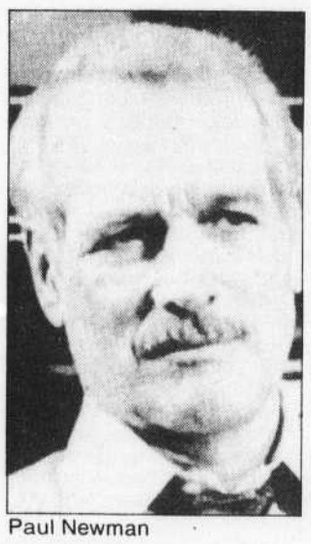

Marlee Matlin


Kathleen Turner


Sigourney Weaver


Sissy Spacek

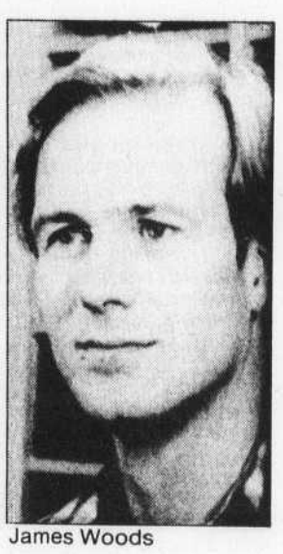
Pour l'Oscar du meilleur acteur


Paul Newman


Bob Hoskins

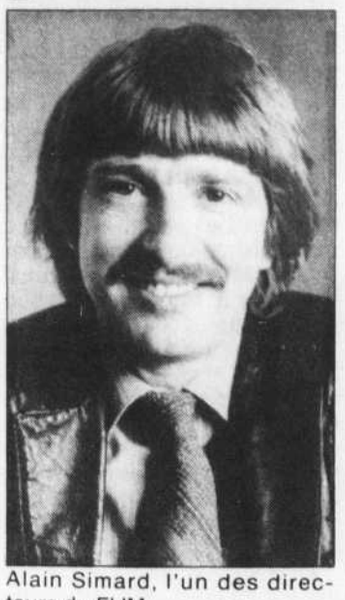

William Hurt


Dexter Gordon


James Woods

Le festival de jazz encore en péril ?

ANGÈLE DAGENAIS


Alain Simard, l'un des directeurs du FIJM.

Les contrats des trois principaux commanditaires du Festival international de jazz de Montréal (FIJM) étant venus à échéance l'automne dernier — Benson & Hedges, Air Canada et Molson (*Löwenbraü*) — ne sont pas renouvelés à ce jour, mettant possiblement en péril, selon l'avis de l'un d'eux, la tenue de la prochaine édition du festival de jazz, prévue du 26 juin au 5 juillet.

Au FIJM, Alain Simard, l'un des directeurs, affirme, pour sa part, que ces commanditaires ont déjà été remplacés — il en révèlera cependant les noms quand les contrats seront signés — et que l'événement n'est nullement menacé. Ce serait, d'ailleurs, davantage au niveau du soutien public que les choses seraient plus nébuleuses, car les ministères ne connaissent leurs budgets que le 1er avril alors que le programme est imprimé le 15, laissant toujours un doute sur la contribution réelle des gouvernements au festival.

Pour deux très importants commanditaires, Benson & Hedges et Molson, il s'agit de décisons irréversibles. Air Canada, pour sa part, qui s'implique davantage à titre de transporteur, mais qui finance également une scène de la rue saint-Denis, n'a toujours pas signé de contrat après cinq mois de négociations, mais n'exclut pas d'« ententes de dernière minute », comme l'a expliqué au DEVOIR Denis Couture, de la société d'État.

La proposition que le festival aurait faite au brasseur et à Benson & Hedges consiste en un contrat de deux ans excluant le 10e anniversaire en 1989. Dans les deux cas, on demandait à ces grandes sociétés de doubler la mise sans offrir en contrepartie une « visibilité » ou des avantages jugés satisfaisants en regard d'un important investissement. Le FIJM demandait à la société de tabacs de fournir $ 200,000 au lieu de $ 100,000 en commandite directe tout en conservant une commandite indirecte (financement de publicité, *t-shirts*, pavoisement, scène extérieure, concert gratuit) évaluée à quelque $ 250,000. Au brasseur, le festival demandait également de doubler la mise de $ 200,000 à $ 400,000.

Les deux commanditaires affirment qu'avec de tels montants, ils peuvent « faire plus et mieux » ailleurs. Dans les deux cas, des événements extérieurs (obtention du Grand Prix automobile pour Molson, ou fusion de Benson & Hedges avec Rothmans) n'ont d'aucune façon, prétendent-ils, joué sur le retrait de leurs commandites du festival de jazz de Montréal. Il s'agit davantage d'une incapacité de s'entendre sur les objectifs futurs de la manifestation jazzistique montréalaise.



Par ailleurs, certains observateurs commenceraient à trouver embarrassante la structure économique du festival qui se trouve être une société à but non lucratif — ce qui lui permet d'aller chercher des subventions (de l'ordre de $ 400,000 en 1986) auprès des trois paliers de l'administration publique sur des revenus de $ 2.3 millions, et les différents liens que le festival entretient avec des sociétés à but très lucratif appartenant aux deux principaux administrateurs du festival, Alain Simard et André Ménard (le Spectrum, Spectra-Scène et Spectel-Vidéo).

M. Simard réplique qu'au contraire, le festival de jazz et ses huit employés à plein temps profitent de l'infrastructure administrative des entreprises qui lui appartiennent de même qu'à André Ménard, et qu'eux-mêmes travaillent bénévolement pour le festival de jazz de Montréal. Le festival affiche des dépenses administratives d'un peu plus de $ 450,000.

Sélectionné pour le meilleur acteur

Une consécration pour Dexter Gordon

WASHINGTON (AFP) — Lors d'une récente cérémonie à Washington en hommage à Dexter Gordon pour son rôle dans *Round Midnight*, de Bertrand Tavernier, on lui demanda, après une brève allocution de remerciement, s'il avait commencé à répéter son discours pour les Oscars. « Je viens de le faire », avait-il répondu en souriant.

La première étape a été franchie hier par le célèbre saxophoniste américain, qui a été sélectionné pour l'Oscar du meilleur acteur après sa brillante performance dans le film du cinéaste français Bertrand Tavernier, que certains aux États-Unis n'ont pas hésité à qualifier de meilleur film jamais tourné sur le jazz.

La concurrence sera rude, le 30 mars prochain — surtout face à Paul Newman dont c'est la septième sélection — mais cette nomination est d'ores et déjà une consécration pour Dexter Gordon qui, à 63 ans, connaît aux États-Unis un net regain de popularité à la suite du très bon accueil réservé par le public et les critiques américains à *Round Midnight*.

« C'est remarquable, c'est incroyable la façon dont l'ensemble du public a été attiré par ce film et pas seulement les amoureux du jazz », notait-il à la fin de l'année dernière, peu après la sortie aux États-Unis du film dédié à deux autres géants du jazz, Bud Powell et Lester Young.


Photo AP

Le saxophoniste de jazz Dexter Gordon dans le film de Bertrand Tavernier, *Round Midnight*.

Platoon et *A Room with a View* décrochent chacun huit sélections

LOS ANGELES (d'après l'AFP et la CP) — Un film sur la guerre du Viêt-nam, *Platoon*, et *A Room with a View*, comédie britannique sur les aventures sentimentales d'une jeune Anglaise, ont dominé hier, avec huit selections chacun, les nominations pour les 59e Oscars.

Les « nominations » à ces Oscars, qui seront décernés le 30 mars, ont été extrêmement concentrées, cinq films se partageant 37 d'entre elles.

Trois films, *Hannah and her Sisters*, la comédie de Woody Allen, *The Mission*, film de Roland Joffé (également réalisateur de *Killing Fields*) sur les jésuites en Amérique latine, et *Aliens*, confrontation d'une jeune aventurière de l'espace avec de terribles monstres, ont été désignés sept fois chacun.

L'Oscar du meilleur film se disputera entre *Platoon*, A Room with a View, Hannah and her Sisters, The Mission et *Children of a Lesser God*, dramatique histoire d'amour entre un éducateur et son élève sourde-muette. La sélection de *Platoon* est, en quelque sorte, un camouflet pour les grands studios de Hollywood, qui avaient tous refusé le scénario de ce film lorsqu'il leur avait été proposé. Finalement, la société Orion avait relevé le défi et le film remporte actuellement un formidable succès public aux États-Unis.

Paul Newman a enregistré sa septième sélection pour l'Oscar du meilleur acteur, pour son rôle d'ancien champion de billard devenu représentant en alcool dans *The Color of Money*. Dans toute sa carrière, Newman n'a obtenu qu'un Oscar honorifique qui lui a été décerné l'année dernière pour l'ensemble de ses films.

Paul Newman sera en compétition avec ses compatriotes William Hurt (*Children of a Lesser God*), Dexter Gordon (*Round Midnight*), James Wood (*Salvador*) et le Britannique Bob Hoskins (*Mona Lisa*), qui a déjà reçu le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes en 1986.

Une autre étoile du cinéma américain, Jane Fonda, a été sélectionnée pour l'Oscar de la meilleure actrice, aux côtés de Sissi Spacek (*Crimes of the Heart*), Kathleen Turner (*Peggy Sue Got Married*), Sigourney Weaver (*Aliens*) et Marlee Matlin (*Children of a Lesser God*).

Les spécialistes remarquent que deux films ayant connu le plus fort succès public de l'année écoulée aux États-Unis, *Top Gun* et *Crocodile Dundee*, sont pratiquement absents des nominations à ces 59e Oscars, avec une seule sélection au total.

L'Académie du cinéma américain a sélectionné pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère le film québécois *Le Déclin de l'empire américain*, de Denys Arcand, qui disputera le titre au long métrage français *37,2° le matin* (*Betty Blue* aux États-Unis), dont le réalisateur Jean-Jacques Beneix est déjà très prisé par la critique américaine pour *Diva*, l'autrichien *38*, le tchécoslovaque *My Sweet Village* et le néerlandais *The Assault*.

Le Canada et l'Autriche reçoivent ainsi leur première sélection de l'histoire des Oscars dans cette catégorie des films étrangers. La Grande-Bretagne, dont la communauté de langue avec les États-Unis lui permet de concourir à tous les Oscars, est bien placée avec *A Room with a View* pour répéter le succès qu'elle a déjà connu récemment avec *Chariots of Fire* et *Gandhi*.

Même si elles l'avaient licencié

Les Postes américaines honorent William Faulkner

JACKSON, Mississippi (AFP) — Les Postes américaines vont prochainement honorer, par un timbre commémoratif, l'écrivain William Faulkner, qui fut pourtant un jour licencié d'un bureau de poste du Mississippi pour manque d'ardeur au travail.

Frappé du portrait de l'écrivain, le timbre, qui aura une valeur de 22 *cents* US et sera tiré à 50 millions d'exemplaires, sera présenté le 25 septembre à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance au cours d'une cérémonie à Oxford (Mississippi), ville où l'écrivain est mort en 1962.

Prix Nobel de littérature en 1949, célèbre pour des romans tels que *Le Bruit et la fureur* (1929), *Absalon, Absalon* (1936) ou *L'Invaincu* (1938), William Faulkner dut gagner sa vie entre 1922 et 1924 en travaillant pour $ 1,500 US par an au bureau de poste de l'Université du Mississippi.

« Il avait l'habitude de s'asseoir sur les sacs de lettres et de lire des magazines, jetant le courrier dans la poubelle la plus proche », a raconté un porte-parole de l'université. Cet établissement a fait pression pendant 20 ans pour qu'un timbre célèbre la mémoire de l'écrivain.

Faulkner fut ensuite ouvrier dans une centrale thermique, mais ne regretta pas son licenciement. Il envoya même un exemplaire dédicacé de son premier livre, *Le Faune de marbre* (1924), à l'inspecteur qui l'avait révoqué, le remerciant de « l'avoir tiré d'un mauvais pas ».

L'actuel directeur des postes d'Oxford, James Hammons, a indiqué qu'il était fier de l'écrivain malgré le peu d'intérêt qu'il avait montré pour le courrier. « Je pense qu'il avait autre chose en tête, a-t-il dit. Il a finalement trouvé le métier qui lui convenait. »


Photo AP

William Faulkner au travail chez Warner Bros., durant la Deuxième Guerre mondiale.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Benoit Lauzière | Rédacteur en chef: Paul-André Comeau | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | Directeur de l'information: Jacques Chabot | Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

GRAVE DÉMORALISATION

LES résultats de sondage que vient de publier la chaîne Southam sont si dévastateurs qu'ils devraient faire réfléchir non seulement le gouvernement Mulroney, mais l'oppposition libérale ainsi que ceux des médias qui ont pillonné depuis un mois le Parti conservateur. Certes, les dirigeants du PC et le chef du gouvernement sont les premiers responsables d'une crise de moralité et de confiance qu'ils n'ont su ni prévenir quand ils en avaient la possibilité, ni juguler depuis que les scandales ont repris. Mais l'opposition et la presse ne sont-elles pas en train de couler le bateau en même temps qu'elles canardent l'équipage ?

On a développé un tel climat de suspicion à Ottawa que le moindre « voyage de pêche », le propos le plus anodin du premier ministre peut se muer soudainement en tempête parlementaire. Innocents et coupables se sentent également blessés. La décence qui subsiste d'ordinaire des deux côtés des Communes, même aux heures difficiles, même au plus vif des controverses, a cédé la place à des attaques de bas étage. Voilà qui trahit, chez les ministres et les parlementaires, un déplorable état de tension, d'énervement et de fatigue morale.

Or, ce n'est plus la seule équipe conservatrice qui est en train de sombrer dans l'opinion publique, s'il faut du moins en croire certains signes.

Ainsi, les progrès spectaculaires accomplis presque partout au Canada par le Nouveau Parti démocratique tendent à montrer que le NPD n'est plus seulement ce symbole aimable d'un régime différent, qu'on laissait dans l'opposition. On se demande si l'ensemble de la classe politique traditionnelle, l'administration publique et le régime gouvernemental — sinon encore le Parti libéral qui a modelé le système en son temps — ne sont pas en train de couler à pic.

Ni les mesures prises à ce jour par M. Brian Mulroney, ni son autorité de premier ministre n'ont suffit à endiguer l'érosion de la confiance populaire. Et dans la tempête, M. John Turner a-t-il plus de stature ?

Un profond changement politique paraît en préparation dans l'électorat du pays, à en juger en tout cas par le mouvement de l'opinion dans la plupart des régions.

Entre-temps, l'affaire Oerlikon-Bissonnette, des incidents périphériques, et de pire scandales appréhendés en coulisse auront immobilisé le parlement, aux dépens des autres problèmes du pays. Combien de ministères vivent dans l'attente de changements dans le personnel politique et dans la composition du cabinet ? Plusieurs dossiers n'ont plus l'attention qu'ils méritent de la part des députés ou du conseil des ministres. Par contre, de mauvaises décisions risquent de passer à la sauvette sans l'examen qu'on en ferait en un temps moins perturbé.

Le Canada n'a pas le monopole des affaires du genre, mais il ne saurait ces temps-ci se payer le luxe de laisser traîner la présente crise.

Nul ne peut plus enterrer cette crise, il est vrai, ni faire comme si elle n'existait pas. Mais rien n'oblige les médias ni le parlement à donner la vedette au moindre épisode, rien ne justifie en tout cas le climat de chasse et de tir à l'aveuglette qui a exacerbé un malaise déjà suffisamment grave en lui-même. Certes, il ne saurait y avoir de trêve dans la vigilance de l'opposition, ni dans le devoir de la presse de soulever, quand il y en a, les scandales même les plus explosifs.

Mais nul, non plus, ne saurait échapper aux règles de l'intérêt public, de l'équité et de la modération qui régissent les affaires de l'État et le traitement donné aux serviteurs publics.

Le premier ministre a commis, en refusant une enquête publique sur l'affaire Oerlikon, une erreur qui ne lui aura même pas accordé de répit : la majorité des citoyens du pays estiment qu'il faut faire toute la lumière sur les tenants et aboutissants de ce contrat militaire à maints égards important, controversé et de plus en plus énigmatique. Les collègues de M. Mulroney au Québec ont tenté de lancer une vaste contre-offensive de moralité publique, mais il était bien tard pour enrayer, à brève échéance, la déroute.

Dans les circonstances, la survie morale et politique du gouvernement conservateur tient surtout à l'intégrité et au courage des dirigeants du parti et des membres du cabinet qui savent ce qui s'est passé. Eux d'abord ont le devoir d'exiger du premier ministre qu'il vide l'écurie. Dans un premier temps, pareil nettoyage touche au plus sensible dans l'équipe au pouvoir : mais à la fin, c'est souvent le seul remède propre à arrêter la gangrène.

À tout événement, quelle que soit la chirurgie qui attend le gouvernement, les autres problèmes doivent reprendre leur place à Ottawa.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'illusion de l'an 2000



VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

L'HOMME n'en finit jamais de m'étonner. Imprévisible, il ne se laisse pas saisir. C'est le type même des extrêmes : par sa grandeur et sa petitesse, son audace et sa lâcheté, son enthousiasme et son indifférence, sa foi et son scepticisme. Il est une mixture de sagesse et de folie.

Par où l'on voit que sa marge de manoeuvre — autre qu'économique — est très étendue. Mais il n'en profite pas. Il ballotte au-dessus de la vie, sans jamais se poser. Excessif dans tout ce qu'il ne peut atteindre, l'imaginaire de ses voeux lui suffit. C'est son refuge. L'homme est un fuyard.

Ses comportements dans la vie active, grouillante de leurres, s'en ressentent. Voyez comment il agit avec le temps qui lui passe sous le nez. Il ne lui porte aucun intérêt, le subit, le rêve. Aujourd'hui n'est jamais son jour. Ou il s'agrippe au passé, ou il se projette dans l'avenir. Le présent, c'est l'entrave, le gêneur. Quand il s'en préoccupe, c'est pour en minimiser la valeur, et même pour en dire du mal et lui échapper.

À ma connaissance, jamais autant qu'en ces années-ci l'homme n'a éprouvé une aussi forte envie de sortir de son temps, de tourner le dos au 20e siècle finissant. Il se paya une brève crise de passéisme, où il s'adonna au culte du patrimoine. Cette fièvre récurrente au fit pas long feu : d'autant moins qu'un événement extraordinaire se préparait.

Subitement, ce fut le tête-à-queue. Direction : l'an 2000. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous y étions déjà. Il n'y avait plus de 20e siècle. Rien à faire avec lui, à y ajouter. N'y pensons plus et sautons tout de suite dans le troisième millénaire. Les mots du poète — « Ô temps ! suspends ton vol » — sont inversés. Au lieu de figer le temps, on l'escamote.

Que va faire l'homme des 13 années restantes ? — Il va les tuer. D'ailleurs, il n'est personne qui s'entend comme lui à tuer le temps. Il le fait une heure, une journée, une quinzaine. Mais on ne tue pas 13 longues années. Elles ne se laisseront pas faire. Il y a un proverbe castillan qui dit : « La béquille du Temps fait plus de besogne que la massue d'Hercule. »

Le 20e siècle mériterait de finir en beauté. Nous nous devons bien ça. Car, que nous le voulions ou non, c'est le siècle de la plupart d'entre nous qui le faisons ou le laissons se faire comme il est. Et qui l'avons habité. On habite le temps au même titre que l'espace. Donnons-lui sa chance jusqu'au bout. Que les historiens puissent en dire : « Ce fut un siècle terrible et magnifique celui d'Hiroshima et des Trois Colombes » ou encore : « de la violence et du vaccin contre la rage ».

Mettons-nous dans la tête que notre siècle sera centenaire comme les autres, envers et contre tous les amateurs d'anticipation, qui n'ont même pas été foutus d'inventer la machine à voyager dans le temps. Et c'est bien ainsi. En effet, qui peut nous certifier que cette machine se serait rendue jusqu'à un hypothétique an 2000 ? Personnellement, je ne me risquerais pas à son bord pour une équipée dans le futur. Si j'y montais, ce serait avec un billet de retour en arrière.

« Borné dans sa nature, infini dans ses voeux », l'homme gaspille son temps et ses énergies à s'inventer un 21e siècle utopique, à la mesure de ses rêves, de ses projets et de ses placements. Il l'entrevoit avec optimisme, cette schizophrénie souriante, faisant fi de cette évidence de notoriété publique que l'on peut tout prévoir, sauf l'avenir.

Le plus éclatant exemple de cet égarement fut le fait de Victor Hugo. Cet immense poète fut un bien piètre visionnaire. Il y a de quoi sourire de le voir prophétiser : « Le dix-neuvième siècle, écrivait-il, est grand, mais le vingtième siècle sera heureux. »

J'avoue ne pas comprendre la passage de la grandeur d'un siècle au bonheur du suivant. Le lien de cause à effet me paraît inconciliable. À moins que le père Hugo ait voulu faire comprendre que son siècle ne fut grand que par le dessein qu'il aurait formé de rendre le nôtre heureux. Or, le 19e siècle, que je sache, n'a rien fait pour le 20e. Il ne l'a même pas vu venir. Chaque époque s'occupe des affaires de son temps. La politique, par exemple, ne produit pas de précurseurs mais des retardataires. Quant à la science, elle fonce devant à bride abattue sur une monture qui a pris le mors aux dents.

L'avenir, de tous temps, n'a jamais donné ce qu'on en attendait. Il joue même à le contredire. C'est déjà assez d'essayer de comprendre le présent et d'empêcher qu'il ne nous échappe. Car qui a vu demain n'en est jamais revenu.

Le drame des camps palestiniens

« LA GUERRE des camps au Liban a pris la tournure d'une épopée, mais c'est une épopée de la mort et de la douleur », déclarait, dimanche 8 février, M. Yasser Arafat à l'ouverture du congrès de l'Union des écrivains et journalistes palestiniens qui se tient à Alger. Le drame, qui s'éternisait depuis quatre mois dans l'indifférence quasi générale, s'est brusquement rappelé à l'attention du monde à la suite de la démarche spectaculaire des réfugiés de Bourj-el-Barajneh demandant à la haute autorité islamique d'Al Azhar l'autorisation de « manger de la chair humaine ».

Peut-être cet appel n'est-il destiné qu'à exposer sur la place publique l'immense détresse des Palestiniens encerclés depuis plus de trois mois dans leurs camps par la milice chiite Amal, principal allié de Damas au Liban. Ils sont près de quarante mille à résister héroïquement aux assauts de leurs adversaires à Rachidieh, au sud du Liban, à Chatila et à Bourj-el-Barajneh, dans la banlieue de Beyrouth. Mais à quel prix ?

De l'avis de tous les observateurs impartiaux, la situation dans les trois camps est devenue insupportable. À Rachidieh, les assiégés mangent des herbes et des pousses sauvages, et six nourrissons sont morts faute de lait. À Bourj-el-Barajneh, il n'y a plus que de l'eau et un peu de sucre pour les vingt-cinq nouveau-nés et les quelque trois cents bébés de moins d'un an qui y sont enfermés. Pour être moins dramatique sur le plan alimentaire, la situation à Chatila est tout aussi tragique, puisque trois mille personnes y vivent dans la promiscuité la plus complète dans les trois seuls abris aménagés sous les ruines de leurs maisons.

Hôpitaux et dispensaires ayant été tout particulièrement visés dès les premiers jours des combats, la situation sanitaire est tout aussi mauvaise. Selon des sources concordantes, il y a eu dans ces camps, où sont signalés des cas de typhoïde et de dysenterie, plus de deux cents morts et près de mille blessés, dont beaucoup meurent faute de soins.

Qui est responsable de cette tragédie frappant de plein fouet le peuple palestinien, qui, près de quarante ans après avoir été chassé de chez lui, cherche désespérément un nouveau foyer ? Pour une fois, Israël n'est pas directement impliqué dans ce drame, bien que ses préférences — et souvent son appui — aillent à ceux qui au Liban s'opposent au retour en force de l'OLP, et donc aux Syriens, lesquels ne manquent aucune occasion de régler leurs comptes avec M. Arafat, et aux miliciens chiites d'Amal, pour qui « la route de Jérusalem ne passe pas par le Liban sud ». Sur le plan politique, les principaux bénéficiaires de cette « épopée de la mort et de la douleur » dont parlait le dirigeant palestinien sont les Iraniens et les hezbollahs libanais, qui cueillent les fruits d'une guerre dans laquelle s'embourbe Amal.

M. Arafat lui-même ne peut être exonéré de toute responsabilité dans la mesure où c'est sa décision de retourner en force au Liban qui a mis le feu aux poudres. Reste l'incroyable passivité des régimes arabes. Le récent sommet islamique de Koweït, presque exclusivement consacré aux problèmes arabes et où se trouvaient à la fois le président syrien Hafez El Assad et M. Yasser Arafat, aurait été le forum idéal pour régler une fois pour toutes ce douloureux problème.

La question palestinienne et la guerre des camps n'y ont été évoquées que marginalement. Il est vrai qu'il y a longtemps que les Arabes sont d'abord les victimes de leurs propres divisions.

— LE MONDE

Le meilleur des deux mondes

ANALYSE

JEAN FRANCOEUR

IL N'Y A pas de doute possible, si l'assurance-maladie était réellement menacée de disparition, les médecins du Québec ne seraient pas les derniers à se porter à la défense du régime.

À preuve, cette profession de foi, tirée d'un récent bulletin de la Fédération des médecins spécialistes du Québec : « Certes, le système a bien des défauts et notre liberté en est limitée. Mais il ne faut pas oublier qu'il assure à toute la population un besoin essentiel [et] au médecin une rémunération pour l'acte posé. » Plus loin : « Certains médecins retourneraient volontiers au système privé antérieur, mais cela n'est pas l'avis [...] de la majorité des médecins pour lesquels l'assurance santé est aussi une assurance revenu. » Et, enfin, pour bien enfoncer le clou : « On peut se demander où en seraient les revenus du médecin avec la crise économique récente [et] l'augmentation considérable des effectifs médicaux proportionnellement à la population, s'il y avait baisse de consultation de la part du secteur le moins favorisé de celle-ci. »

Il s'agit d'une « réflexion » de l'Association des internistes et rhumatologues du Québec, en réponse aux critiques faites par l'Association médicale du Québec qui envisage de contester devant les tribunaux la loi canadienne de la santé.

Le fait est avéré : sous l'ancien régime, une bonne part des soins médicaux était dispensée gratuitement aux familles à faible revenu par les médecins eux-mêmes, sous forme d'honoraires très souvent « non honorés ». Il est également vrai que l'avènement de l'assurance-maladie a provoqué une telle hausse de la rémunération effective des médecins que le ministère a pu bloquer pendant cinq ans les tarifs sans que les revenus des praticiens ne cessent de croître.

En fait, le régime offre à la profession le meilleur des deux mondes : la sécurité de revenu, d'une part, que seul peut garantir le système public et, d'autre part, une large mesure d'autonomie normalement associée à la liberté d'entreprise.

Deux problèmes majeurs en découlent — qui, à la limite, sont peut-être sans solution définitive, mais qui nécessitent des négociations quasi permanentes en vue d'en arriver à des accommodements les moins insatisfaisants possibles.

Ces deux problèmes sont, d'une part, les coûts des soins médicaux et, de l'autre, leur accessibilité sur tout le territoire.

Le problème des coûts est évident. Encore aujourd'hui, le budget de l'assurance-maladie évolue à un rythme deux fois plus rapide que l'indice des prix à la consommation (ce qui est déjà mieux qu'aux États-Unis où le rapport est de sept contre un !). Ce sont moins les tarifs qui sont en cause que le nombre croissant des « dispensateurs de soins », le rapport entre le nombre des omnipraticiens et des spécialistes et, peut-être selon certains, le glissement de la pratique vers des actes plus coûteux.

Quant au problème de l'accessibilité géographique, tout a été dit, tout a été essayé — sauf les mesures contraignantes ou même coercitives — pour amener les médecins à s'installer hors des grands centres universitaires.

Le printemps dernier, deux projets de loi et une décision du conseil des ministres avaient semé la panique dans la profession, notamment chez les jeunes médecins qui se sentent particulièrement visés. Un de ces projets a été retiré, l'autre a été légèrement retouché ; quant à la décision (86-84) du cabinet, la ministre a tenu à rassurer les fédérations syndicales : « les points qui portaient à confusion sur les intentions réelles du gouvernement » ont été biffés, par exemple, la pratique obligatoire de quatre ans en régions éloignées pour les médecins résidents et le retrait de la participation automatique de tous les nouveaux médecins au remboursement de l'assurance-maladie.

Le gouvernement s'était trop avancé, il a dû reculer. Il n'en reste pas moins que le ministère s'est engagé sur la voie d'une certaine planification des effectifs médicaux par le biais des plans d'organisation des établissements et des conseils régionaux. Des dispositions en ce sens existent depuis longtemps dans la loi, mais elles sont pratiquement restées lettre morte. Le projet de loi 75 et son règlement d'application, qui soulèvent actuellement la controverse, ne font qu'étendre la portée de ces dispositions et, surtout, ils fixent un échéancier précis de réalisation : le 1er avril et le 1er septembre 1987.

Dans l'état actuel du dossier, ces mesures ne paraissent pas déraisonnables. Il s'agit d'une discipline avec laquelle la profession médicale devra apprendre à composer — pour ne pas laisser s'échapper le meilleur des deux mondes.

LETTRES AU DEVOIR

■ C'est cela le bilinguisme ?

ÊTRE français au Canada est-il un crime ? Doit-on rougir d'être fier de notre langue et de vouloir la conserver pour nos enfants ? Quand je me tourne vers mes ancêtres, colonisateurs de ce beau pays, qui envahis par les Anglais, se sont battus pour leur langue et leurs droits, mon amour pour la langue française est plus vivant que jamais.

Devrait-on baisser la tête devant une majorité « nombriliste » qui se croit unique et piétine sans remords notre langue, tout en proclamant bien haut un Canada bilingue ?

Parlons-en du bilinguisme canadien. Il y a deux ans, lors d'un séjour au centre Terry Fox de la jeunesse canadienne, j'assistais, avec quelques autres francophones à une conférence dite bilingue. Nous avons été choqués de n'entendre que 15 minutes de français dans près de trois heures de conférence. C'est cela le bilinguisme ?

Encore heureux que nous ayons eu, un jour, assez d'esprit pour essayer de sauver ce qui nous restait de culture et de langue !

Doit-on se réjouir d'entendre le chanteur français Yves Duteil, nous féliciter de conserver « une petite bulle de France au nord d'un continent » ? Ou plutôt nous poser de sérieuses questions sur notre esprit de conservations. Yves Duteil nous félicite pour une loi qui, il y a quelques semaines, a bien failli être modifiée à notre détriment, et avec notre accord en plus !

Francophones du Québec et du Canada, apprenons l'amour du français à nos enfants et croisons nos doigts pour qu'eux gagnent la bataille d'un Canada véritablement bilingue.

— JOSÉE CHEVALIER
Joliette, le 3 février.

■ Nous, les vieux

DU 7 AU 8 février s'est tenu à McGill le premier Forum national des usagers et du personnel du réseau québécois de la santé, avec une excellente participation. Il y a, en effet, pas mal de choses à améliorer dans nos services de santé et nos services sociaux. Les neuf ateliers ont fait de la bonne besogne.

Mais imaginez l'étonnement de plusieurs, lors de notre dernière session plénière, lorsque furent présentés les rapports des divers ateliers : pas une seule « tête blanche » ne figurait parmi les rapporteurs !

Le Regroupement aurait cependant avantage à s'appuyer infiniment plus sur les « usagers » de la santé et des services sociaux, parmi lesquels le 3e âge figure en tête. Voici notre record :

1) de 1968 à 1975, les vieux et vieilles de Montréal ont mené une longue lutte contre M. Drapeau, pour obtenir des tarifs plus bas dans les transports publics. Nous avons gagné après la première percée du RCM — que nous avons soutenu ;

2) En juin 1985, l'AQDR — l'Association québécoise pour les droits des retraités — a remporté une victoire unique sur le gouvernement fédéral en formant en un blitz la première coalition nationale du 3e âge au Canada. M. Mulroney a décidé d'abolir sa décision de supprimer l'indexation de nos pensions.

3) Le 9 novembre 1986, nous, les vieux, avons contribué à la victoire du RCM sur le soi-disant Parti civique, qui n'avait aucune base locale ou communautaire !

Le Regroupement pour la santé et les services sociaux est une excellente création, qui doit continuer et s'étendre. Mais je suis convaincu que les travailleurs et travailleuses du ministère ne réussiront pas grand-chose à moins qu'ils ne s'appuient, honnêtement et généreusement, sur les « usagers » de nos services sociaux, et surtout sur les gens du 3e âge.

Après tout, nous avons une longue expérience de la chose publique, que nous voulons plus humaine et démocratique.

— CLAUDE DE MESTRAL
Montréal, le 9 février.

■ C'est aberrant

TOUTES les autres provinces et même les États-Unis bénéficient de la publicité des prix sur les lunettes. Le Québec est privée de cette possibilité sous prétexte de protéger le consommateur. Cette excuse est inacceptable, étant donné les lois pour protéger le consommateur.

Le consommateur sera mieux protégé et plus informé en connaissant les prix de tout le marché.

Dans un pays où la liberté d'expression est acquise, je considère dégradant qu'un opticien d'ordonnances ne puisse annoncer le prix de ses produits sans s'attendre à comparaître devant un comité de discipline pour acte dérogatoire à sa profession.

Cette injustice nuit à la concurrence.

L'opticien peut vendre des produits ophtalmiques tels que des lunettes, des jumelles, des loupes ou tout autre produit du genre, bien que la plupart ne vendent que des lunettes ou des verres de contact. Pourquoi devrait-il être privé de justifier ses prix puisqu'à côté de lui, ses collègues des villes frontalières touchant l'Ontario et les États-Unis fixent les prix qu'ils désirent ?

Est-ce normal qu'un ou deux opticiens pratiquent à Hull et une trentaine d'autres à Ottawa ?

La province de Québec perd inévitablement quelques millions de dollars et des centaines d'emplois chaque année à cause de l'interdiction de la publicité des prix. Le Québécois est un voyageur ... Des milliers vont en Floride, en Ontario ou ailleurs dans le monde. Ils sont sollicités par une publicité internationale leur offrant une gamme variée de lunettes à des prix concurrentiels.

Pourquoi ils achetent ailleurs ? Les prix étaient favorables, me répondent-ils. C'est aberrant : notre corps professionnel peut leur offrir le même produit et mieux encore. À cela, ils nous répondent qu'ils n'étaient pas informés et que surtout ils craignaient de payer le « gros prix ».

Un grand nombre de consommateurs désirent posséder une deuxième paire de lunettes ou changer celle qu'ils ont déjà, mais croient que les prix sont trop élevés.

Il est temps que le public réagisse à l'injustice qu'il subit.

— F. FARHAT
Montréal, le 9 février.

■ Entre les mains du KHAD

L'AFGHANISTAN est sous les feux de l'actualité, mais c'est de l'autre guerre dont je veux vous parler, celle qui touche les non-combattants.

Amnistie internationale publiait en 1985 un rapport sur la situation des droits de la personne en Afghanistan depuis 1979. On y fait mention des exécutions extra-judiciaires commises par les troupes soviétiques soutenues par le personnel militaire afghan et des sentences de mort sans droit d'appel prononcées par les cours révolutionnaires.

Mais c'est surtout de torture dont on parle dans ce rapport, à la suite de l'emprisonnement massif d'étudiants, d'hommes et de femmes arrêtés pour avoir tenté de traverser la frontière, pour avoir participé à des manifestations non violentes ou pour avoir utilisé leur droit d'expression ou d'association.

Plusieurs de ces personnes subiront entre les mains du KHAD (service de renseignement de l'État) et par les autorités militaires souvent sous la surveillance de conseillers soviétiques, des sévices tels que : passage à tabac, décharges électriques et autres violences physiques.

Les prisonniers qui ont été victimes de torture en gardent des séquelles à vie s'ils n'en meurent pas, comme c'est le cas quelquefois.

Aujourd'hui, sous toutes les bannières politiques, la torture est encore systématiquement employée. L'opinion publique doit réagir à cet état de fait totalement inacceptable.

— CLAUDETTE GAGNON
Groupe d'Amnistie de l'Université de Montréal
Montréal, le 7 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Les défis du prochain recteur de Laval

Pourquoi pas des contrats d'exclusivité de service pour les professeurs ?

LIBRE OPINION

CLAUDE BARITEAU

L'auteur est professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval

À L'UNIVERSITÉ Laval, il y aura un nouveau recteur en mai 1987. Pour des raisons évidentes, ce moment risque d'être déterminant pour l'avenir de cette institution.

L'Université Laval a des racines historiques profondes au Québec. Université catholique de langue française fondée en 1852, elle s'est spécialisée, dès le début, dans l'enseignement de la médecine, de la théologie, du droit, de l'histoire, des sciences et du génie afin de contrer l'attrait qu'exerçait l'Université McGill sur les meilleurs étudiants francophones.

Au fil des ans, elle a diversifié ses champs de spécialisation. Aux disciplines initiales s'en sont greffés d'autres. Elles ont débuté à l'intérieur d'écoles qui, quelques années plus tard, sont devenues des facultés ou ont été intégrées dans l'une d'elles. Parallèlement à cette diversification, l'Université Laval a procédé, à partir de 1948, à l'aménagement du campus actuel dont la plupart des pavillons sont venus consolider les divisions facultaires.

Encore jeune

Sous l'impact de la Révolution tranquille, la population étudiante a connu une croissance accélérée et s'est modifiée avec l'entrée massive de femmes et d'adultes. La recherche, quasi inexistante avant 1960, a connu un essor important. Le nombre d'étudiants à la maîtrise et au doctorat a progressé rapidement. Les personnes à l'emploi de l'Université, le corps professoral y compris, ont augmenté de façon significative. Enfin, les suoventions gouvernementales sont devenues et de loin la principale source de financement des activités de l'Université Laval.

Ces transformations en ont suscité d'autres. L'une d'elles est certes la sécularisation de l'Université Laval qui a conduit à la nomination d'un premier recteur laïc en 1972. Une autre est le déploiement de réformes dans le sillon du rapport Roy et de la commission Dion.

Cette dernière transformation a changé la dynamique interne au sein de l'Université Laval en provoquant à la fois un renforcement des unités départementales et une centralisation de la gestion du personnel et de divers services collectifs, deux mouvements qui ont altéré le pouvoir des facultés.



Le pavillon des sciences de l'éducation de l'Université Laval

Avec tous ces changements, l'Université Laval a fait peau neuve. Elle s'est en quelque sorte modernisée. Vue sous cet angle, bien qu'elle soit plus que centenaire, elle est une université très jeune.

Des retards à combler

L'un des grands mérites du recteur Jean-Guy Paquet est d'avoir compris cette réalité et cherché, durant ses deux mandats, à mettre de l'avant des activités ayant comme objectifs l'excellence et une meilleure liaison avec le milieu socio-économique environnant. L'identification de priorités, l'attention apportée aux études de 2e et de 3e cycles, le support fourni aux entreprises de recherche, la campagne de souscription, l'implication de l'Université Laval dans le développement de la région de Québec et les démarches réalisées pour obtenir un financement à la mesure des objectifs visés en sont des exemples.

Malgré les efforts déployés, l'Université Laval demeure encore en retard par rapport aux grandes universités canadiennes en matière de recherche et de formation à la maîtrise et au doctorat. Elle connaît de plus certaines difficultés à attirer des professeurs prometteurs pour renforcer les enseignements qu'elle assume. Enfin, dans certains programmes, en particulier ceux qui ne sont pas contingentés, elle rencontre des problèmes pour recruter les étudiants les plus doués de la région de Québec pour le 1er cycle et ceux et celles de l'ensemble du Québec, du monde francophone ou d'ailleurs pour les 2e et 3e cycles.

Dans un tel contexte, comment faire en sorte pour que l'Université Laval devienne de plus en plus reconnue pour la qualité de la formation qu'elle assume ? Ou bien on canalise les ressources sur des thèmes précis espérant obtenir des résultats à moyen terme, ce qu'a privilégié la direction actuelle. Ou bien on cherche à mobiliser la communauté universitaire autour d'objectifs de qualité de formation en faveur desquels sont orientées les énergies et les ressources, ce qui n'empêche pas l'identification de thèmes privilégiés.

À mon avis, la deuxième avenue me semble plus appropriée pour relever les défis identifiés.

Privilégier une formation de qualité

La qualité de la formation fournie dans une université s'exprime habituellement par le savoir-faire des diplômés et l'intérêt qu'ils représentent sur le marché du travail. C'est le cas principalement pour les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.

C'est aussi la raison pour laquelle toutes les universités privilégient la formation des niveaux de la maîtrise et du doctorat en l'associant à des activités de recherche qui intègrent les étudiants. Il en découle habituellement une amélioration de la qualité de l'enseignement au baccalauréat et des politiques à l'égard de ce niveau d'enseignement qui assurent une meilleure formation de base souvent en association avec le niveau collégial.

L'Université Laval devra épouser cette façon de voir et l'actualiser d'abord par des mesures permettant une vérification de la qualité, par une évaluation serrée des mémoires et des thèses, l'étude constante de « l'employabilité » des diplômés et une mise à jour périodique des programmes dans le respect des critères d'excellence dont devrait se doter l'université.

De plus, elle devra canaliser les ressources à cettte fin grâce à une réglementation appropriée des pratiques de recherche, une politique favorable à la mobilité du corps professoral, une modulation des charges de travail, une gestion plus sélective des fonds visant à supporter financièrement les étudiants et étudiantes à la maîtrise et au doctorat et un support constant à la recherche grâce à des services (bibliothèque, laboratoires, centres, etc.) appropriés.

Parmi ces mesures, celles qui valoriseront les activités de formation assumées par les professeurs seront les plus importantes. Au-delà de la reconnaissance de ces activités, il faut envisager sérieusement un resserrement dans l'affectation et le suivi de ce que font les professeurs afin qu'ils consacrent le meilleur de leurs énergies à une formation de qualité et à la transmission de leur savoir. Il y a un laxisme à cet égard à l'Université Laval qui mine lamentablement tout effort collectif en ce sens.

Pour y arriver, plutôt que des contrôles tatillons, il faudrait penser à la mise en vigueur de contrats d'exclusivité de service avec des échelles salariales en conséquence pour les professeurs qui oeuvrent en fonction de ces objectifs. C'est déjà une pratique courante en médecine. Aussi, je ne vois pas pourquoi ça ne pourrait pas être appliqué ailleurs pour autant que l'exclusivité de service n'implique pas un refus de services à la collectivité mais signifie l'intégration de ces services dans la charge de travail du professeur selon les priorités des unités après entente avec les organismes intéressés.

Modifier les pratiques actuelles

En l'absence d'une mesure semblable, la tentation sera toujours grande pour les professeurs de réaliser toutes sortes d'activités qui n'ont rien à voir avec la formation des étudiants ni même la recheche et les publications. Le temps qu'ils y consacrent constitue des pertes à l'égard des objectifs recherchés. Pire, il contribue à créer un climat d'ensemble négatif qui se répercute sur les autres catégories d'employés.

On ne saurait changer ce climat sans changer les pratiques qui l'engendrent. Cependant, pour les autres employés comme pour les étudiants, une telle mesure ne saurait suffire à les mobiliser. Aussi, faudrait-il imaginer des modalités permettant une plus grande implication du personnel de soutien, des professionnels et des étudiants dans les prises de décision qui les concernent. Il faudrait innover au niveau de la gestion en valorisant la participation et en y associant les organismes représentant les divers groupes visés.

L'Univesité Laval est à un tournant. Au cours des dernières années, elle a cherché à se moderniser, à se tailler une place stratégique dans le réseau des universités québécoises. Malgré cela, elle demeure toujours en course contre la montre. Personnellement, je demeure convaincu que la seule façon d'y arriver est de concentrer les énergies en fonction du seul objectif que toute université doit rechercher : une formation de qualité.

Le management participatif et le syndicalisme

Le mouvement syndical est prêt à participer à des expériences de management participatif, mais sans abandonner ses principes de base

RÉPLIQUE

PIERRE PAQUETTE

L'auteur est président du Conseil central de Montréal (CSN)

L'ARTICLE de Paul R. Bélanger, intitulé « Vers un nouveau syndicalisme » ? (LE DEVOIR, 4 février 1987), soulève une série de questions importantes. L'auteur constate une nouvelle implication des travailleurs dans l'entreprise. Selon lui, l'enjeu actuel est de savoir si cette implication dépassera l'humanisation du travail pour aller vers la socialisation de l'entreprise.

Les termes de la question me semblent bien posés et j'aimerais y apporter quelques éléments de réponse.

Il est vrai qu'on assiste depuis quelques années au développement d'un nouveau modèle d'organisation de l'entreprise qui tend vers une participation accrue des salariés. Ce nouveau mode d'organisation prend des formes diversifiées, empruntées aux expériences, soit japonaise, soit américaine (cercles de qualité, équipe semi-autonome, partage des bénéfices . . .). Bien que chacune de ses approches ait sa spécificité, elles n'en demeurent pas moins issues d'un même modèle, souvent désigné par le terme de « management participatif ».

Trois éléments peuvent expliquer l'émergence du modèle de management participatif au cours des dernières années.

Le premier, c'est les contestations sociales de la fin des années 60 qui ont montré que les travailleurs désiraient développer un contrôle réel sur leur travail quotidien pour cesser d'être privés de leur créativité. D'où la nécessité pour le patronat de reconnaître cette organisation.

Un deuxième élément est le développement des nouvelles technologies (automatisation, robotisation, bureautique . . .) qui a mis profondément en question l'organisation du travail, héritée des conceptions de Taylor. L'ensemble de ces changements technologiques implique une plus grande circulation de l'information. Il faut, dès lors, des relations hiérarchiques plus directes pour adapter la structure à ce besoin de communication.

Finalement, la longue crise économique, qui a débuté avec la récession de 1974 et s'est creusée avec celle de 1982, a accéléré la restructuration économique mondiale. La capacité de réagir rapidement devient un élément essentiel à la survie et au développement de l'entreprise. Dans ce contexte, la mobilisation des capacités d'organisation des salariés devient un point central de la stratégie de la firme.

On peut donc conclure que si les formes du management participatif peuvent avoir des saveurs de mode, le développement de ce modèle de gestion est un fait structurel, parce qu'il répond au besoin actuel de l'entreprise. Cette analyse n'implique nullement que la domination sociale et l'aliénation des salariés soient abolies, comme le suggère une certaine littérature d'entreprise.

Le management participatif est, tout autant que l'entreprise taylorienne, le siège d'une domination, même si ce modèle privilégie la « hiérarchie d'animation » plutôt que la « hiérarchie de sanction », pour reprendre des expressions utilisées par le sociologue français, Pierre-Éric Tixier. Dans ce contexte, le syndicalisme même s'il doit renouveler ses formes d'action, a toujours une place agissante.

Le rôle du syndicat

Le syndicat qui décide de participer à une expérience de management participatif doit le faire en précisant avec ses membres, puis la direction, les conditions de l'expérience.

C'est ainsi, selon nous, que les parties doivent reconnaître que la productivité de l'entreprise, son efficacité, la qualité des produits et des services sont directement liés à l'amélioration des conditions de travail, au respect des salariés, à la reconnaissance de leurs droits et des organisations syndicales qu'elles et qu'ils se sont données.

De plus, les parties doivent reconnaître que les effets positifs qui peuvent découler des programmes prévus, dans le cadre d'une expérience de management participatif, doivent aussi donner lieu à l'amélioration générale des conditions de travail, à un partage plus juste des avantages de toutes sortes qui en résultent.

Finalement, dans la définition des objectifs de l'expérience, son évaluation, le syndicat doit être reconnu par la direction comme l'interlocuteur privilégié des salariés et comme partenaire égal.

La liberté de participer

De ces trois grandes conditions découlent certaines modalités particulièrement importantes. Par exemple, une expérience de management participatif doit s'accompagner d'une très grande transparence au niveau de l'information sur l'entreprise. Si, comme nous le pensons, de meilleures communications doivent exister dans le milieu de travail pour réaliser le projet, la direction doit consulter les salariés. Mais pour qu'une telle consultation soit fructueuse, il faut que les salariés puissent bénéficier de l'information sur la situation financière de l'entreprise, des projets à l'étude . . .

Un autre élément essentiel à la réussite de l'implantation du management participatif est la reconnaissance du droit des individus de ne pas participer aux programmes prévus dans ce cadre. Le management participatif vise à faire reprendre par le groupe les contraintes de productivité implicitement échangée contre une reconnaissance des capacités des salariés. Il se peut que certains salariés ne retiennent pas les normes de production du groupe, soit encore qu'ils n'en acceptent pas la micro-culture, phénomène déjà observé lors des expériences de groupes autonomes de production.

Il faut alors que ces salariés puissent se retirer de l'expérience sans être pénalisé. Car, en Occident, et contrairement à des sociétés comme celle du Japon, l'intensité de la cohésion du groupe n'est pas suffisante pour servir de correctif au stress que supportent les salariés dans le modèle participatif.

Finalement, il faut pour que l'expérience de management participatif se fasse dans la confiance, que chacune des parties (syndicat, employeur) ait la possibilité de mettre fin à l'expérience en tout temps, si elle considère que les conditions de départ ne sont pas respectées.

La socialisation de l'entreprise

Nous vivons aujourd'hui une période de transition aussi bien au niveau de l'organisation de l'entreprise que de l'organisation syndicale. Le mouvement syndical est prêt, à participer à des expériences de management participatif, mais sans abandonner ses principes de base.

C'est ainsi qu'effectivement bien plus qu'une culture d'entreprise qui vise l'humanisation du travail, le syndicalisme est prêt à participer au développement d'une culture de producteurs, c'est-à-dire à la socialisation de l'entreprise.

Nous parlons tout simplement

LIBRE OPINION

FRANCINE BOULET

Lettre adressée à M. Richard French, ministre des Communications du Québec

VOUS ANNONCEZ la suppression du programme PAMEC pour les médias communautaires. Une économie de $ 2.5 millions ? Évidemment le discours qui enrobe cette décision est la réduction du déficit et le redressement de l'économie par des coupures budgétaires.

En nous servant cette argumentation, vous aiguisez la lame qui servira à trancher dans la chair vive de la population québécoise. Vous nous couperez les cordes vocales, arracherez les yeux et crèverez les tympans. Les médias communautaires sont les yeux, les oreilles et la bouche des Québécois. Partout au Québec et ailleurs. L'ailleurs étant l'espace immense non occupé par la presse traditionnelle.

Les médias communautaires vont géographiquement et socialement là où les autres médias ne veulent pas se rendre. « L'État et le privé ne veulent pas aller dans le "local" parce que c'est pas payant » (déclaration d'un de vos fonctionnaires lors d'une rencontre dans une télévision communautaire).

Et vous, vous persistez dans vos intentions cruelles : nous rendre sourds, muets, aveugles. Le mutisme et l'incommunicabilité nous tueront alors que les médias communautaires ont résisté jusqu'à maintenant au suicide : la rentabilité. Ce serait de l'angélisme de croire que l'obligation pour les médias communautaires de compter sur la publicité et les contrats de production pour opérer, ne limiterait ni ne brimerait la liberté d'expression.

Cette liberté d'expression vous vous apprêtez à la museler. Car ce sont là, en effet, vos véritables intentions : faire taire la population qui s'exprime par les médias communautaires. D'ailleurs vos fonctionnaires du MCQ nous répétaient vos paroles : « Pas question de payer pour ceux qui parlent fort. »

Pourtant les médias communautaires ne parlent pas fort. Nous ne parlons pas fort. Nous parlons tout simplement. Nous parlons mais c'est encore trop. Et puis nous sommes polis. Dans cette histoire de suppression du PAMEC nous faisons le jeu en étant des interlocuteurs respectueux de vos règles : on vous offre, sur votre terrain, des statistiques.

Il en coûte un cent par Québécois à chaque semaine pour faire vivre les médias communautaires. Ce pauvre cent nous vous le présentons comme ultime et dérisoire argument. Ce que vous devriez entendre derrière ce cent, monsieur le ministre, c'est notre colère furieuse mais contenue (au point que ça devienne souffrant) de savoir que vous nous dites non sans dire la vraie raison de ce non. Ce cent par Québécois par semaine, ce cent que vous considérez de trop, ce n'est pas la vraie raison du non. Vous auriez trop d'argent que vous couperiez quand même.

Monsieur French, vous annoncez les coupures et attendez nos réactions. Vous avez prévu des contestations. Vous tâtonnez, vous touchez du bout du pied pour voir si le terrain qui vous portera avec votre couteau est solide. Attention, il ne l'est pas.

Vous ne nous empêcherez pas de parler.

La chair impassible

NOTES DE LECTURE

MARC-FERNAND ARCHAMBAULT

★ *Piero Camporesi,* ***La Chair impassible,*** *Flammarion, Paris, 1986*

CE LIVRE est une véritable tranchée ouverte au travers les siècles, soit du XIIIe au XVIIIe siècle sur la douleur, la misère du corps. De cette fosse, on voit surgir tout à coup un monde putrescent et insane que l'on ne pouvait pas soupçonner tellement les lumières de la raison ont transformé notre rapport à notre corps. On s'aperçoit que les philosophes les plus attachés au rationalisme et les adeptes de toutes les écoutes du corps possible et imaginable sont encore du même bord lorsque l'on considère l'opinion d'un saint Bernard pour qui « l'homme n'est rien d'autre que du sperme fétide, un sac d'excréments et la nourriture des vers. Après l'homme le ver, après le ver la puanteur et l'horreur. »

Il ne vient pas à l'esprit que des expressions comme celle de mourir en odeur de sainteté pouvaient être autre chose que de simples métaphores.

Par une sorte d'hallucination collective, on en venait à sentir vraiment le corps de celui ou de celle morte en état de sainteté comme ayant échappé au monde de la pourriture et de la puanteur qui était la condition humaine elle-même.

L'impassibilité étant le don qui permettait à la fois d'échapper aux conséquences des maladies et de la mort mais aussi de jouir presque à l'avance de ce paradis qui est le monde inversé. Au lieu de la puanteur, le corps du saint dégage des effluves agréables et, par miracle, demeure inaccessible à la corruption qui est la condition générale. Même si par les recettes, par la cuisine de l'embaumement, on espère tout de même échapper à la putréfaction, il vaut mieux atteindre l'état d'impassibilité de son vivant par des mortifications, par des sévices si terribles, proches à la fois du travail du cuisinier et du bourreau qu'il place le corps du saint dans une autre sphère, celle du sacré. Une cuisine qui travaille la chair corruptible au point de la rendre non pas malléable et souple pour l'esprit, mais bien de la rendre méconnaissable et aussi peu humaine que possible.

Comme on a perdu aujourd'hui tout un monde d'odeurs, nous n'avons plus le même rapport avec le sang et la boucherie. On ne supporte qu'avec peine de voir une simple carcasse de boeuf sur l'étal du boucher. Alors comment ne pas être un peu écoeurés par ces images de démembrement des criminels sur la place publique qui ressemblent en beaucoup de points aux séances de flagellations collectives auxquelles se livraient des foules de pénitents hystériques.

Comment peut-on comprendre cette croyance que le corps des saints sécréterait des liquides, des baumes fort recherchés et utiles autant pour la conservation du vin que pour ses vertus thérapeutiques. Le corps des saints n'est pas seul à posséder ces vertus. Tout ce qui est de l'homme peut être utilisé à des fins thérapeutiques. Le sang est la substance la plus noble, mais il y a aussi la graisse, surtout celle du jeune enfant, mais il y a aussi les os broyés, les cheveux et sans oublier les excréments eux-mêmes.

C'est un rapport magique au corps et au monde qui est à peine accessible à notre esprit qui participe encore plus des lumières que nous pourrions l'admettre. C'est à se demander si nos ancêtres avaient le même corps que nous. L'auteur ne nous épargne pas les longues descriptions des pires maladies d'origine parasitaires qui confinent au récit d'horreur. Les gens sont envahis par des vers qui traversent leurs muscles, leur chair vive, leur estomac est habité par des bestioles étranges que l'on confond ou assimile allègrement au diable ou à l'esprit malin.

Même si l'auteur nous dit que nous n'avons pas de raison de douter de l'existence de certaines maladies que l'on ne peut même concevoir aujourd'hui, il convient tout de même d'éviter une certaine hâte dans les généralisations. Il faut un examen plus sérieux des sources et une diversité plus grande. Il est assez facile de trouver des cas aberrants et loufoques à nos yeux. Il faudrait voir si l'on peut étendre des analyses à tout l'Occident et cela sur une période d'au moins cinq siècles. Comme il devrait y avoir des distinctions plus nettes entre les perceptions populaires et savantes de ces phénomènes. Un livre qui ne laisse personne impassible.

Les 25 ans de la faculté de théologie de l'U. de Sherbrooke

La théologie attire de plus en plus les laïcs

MARIE LAURIER

Pour son 25e anniversaire de fondation en 1987, la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke entreprend un nouveau départ et peut envisager l'avenir avec confiance.

Dramatiquement compromise dans son existence même l'année dernière, confrontée avec de lourds problèmes budgétaires, comme l'ensemble de l'institution d'ailleurs, les responsables des études théologiques ont profité de ce creux de la vague pour entreprendre une réforme en profondeur de l'orientation générale des cours davantage axés vers une conscience nouvelle de l'importance de sa mission au service de l'Évangile et de la société. Si bien que l'université sera en mesure d'offrir dès septembre à une clientèle de plus en plus nombreuse un programme renouvelé de baccalauréat en théologie.

« Nous avons procédé en quelque sorte à une nouvelle restructuration de la faculté, confiait hier au DEVOIR son fondateur et actuel doyen, l'abbé Lucien Vachon. Les problèmes que nous avons vécus auront eu au moins l'avantage de susciter une mise à jour de nos programmes et d'échapper à la somnolence qui guette tout organisme qui néglige de se renouveller. »

L'abbé Vachon ne cache toutefois pas éprouver un grand soulagement d'avoir pu sauver la faculté de théologie après avoir procédé à ce qu'il qualifie de travail de « décapage » sous forme de révision des programmes, en consultation avec des professeurs, des étudiants, anciens et actuels, de groupes de personnes provenant de l'Église et du milieu.

Rappelons brièvement qu'au printemps 1986, en raison de difficultés budgétaires et de problèmes de gestion, il fut sérieusement question d'abolir la faculté de théologie, de même que les départements de philosophie et d'études anglaises. Ce sombre dossier est maintenant chose du passé, l'Université de Sherbrooke ayant résolu de procéder à un important redressement de la rationalisation de ses ressources financières et académiques.

Depuis le début des années 1980, on assiste à un regain d'intérêt pour la théologie chez les laïcs désireux d'approfondir leur foi, d'oeuvrer dans les services de pastorale ou simplement de mieux comprendre la complexité de la vie et du comportement humain. Les objectifs du programme révisé de baccalauréat en théologie à Sherbrooke touchent justement ces aspects: les connaissances dogmatiques, éthiques, exégétiques, historiques qui constituent le savoir théologique débouchant sur une formation disciplinaire élargie, unifiée, de même qu'une formation à l'action, à l'enseignement religieux et moral au secondaire. À cet égard, le doyen Vachon précise qu'il travaille présentement à un programme de formation d'agents de pastorale, en collaboration avec Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke.

Prié d'expliquer ce nouvel engouement pour la théologie chez les laïcs — un phénomène qui se remarque également dans les autres universités francophones — l'abbé Vachon l'attribue à un besoin de comprendre la signification des valeurs humaines. « À mesure que notre civilisation devient technicienne, ils sont de plus en plus nombreux les gens qui se posent des questions sur le sens de la vie. La théologie est une discipline qui étudie ces questions. Nous avons donc pensé notre programme en fonction d'une articulation plus riche entre la foi et la culture, en présentant des situations socio-culturelles pour en dégager une réflexion sur la Révélation chrétienne et sa capacité de contribuer à la compréhension de l'homme et du monde. Il s'agit là d'une véritable révolution, d'une approche dynamique et élargie de la condition humaine. » Le cadre conceptuel de la réforme fut donc largement inspiré par la pensée du philosophe belge Jean Ladrière, auteur d'un ouvrage intitulé *Les Enjeux de la rationalité*.



Le recteur Lucien Vachon de la faculté de théologie de l'université de Sherbrooke.

C'est donc avec espoir et enthousiasme que l'on s'apprête à célébrer comme il convient les 25 ans de la Faculté de théologie et même de la naissance de la première association d'anciens étudiants dans cette discipline.

Parmi les activités prévues ces prochains mois, mentionnons la remise d'un doctorat honorifique à une personnalité québécoise prestigieuse (le sociologue Fernand Dumont a déjà reçu cette distinction), une conférence publique donnée par un philosophe de renommée internationale.

Parallèlement aux festivités, on prévoit une campagne de recrutement de la clientèle. « Nous sommes convaincus de pouvoir attirer non pas seulement des étudiants de l'Estrie mais d'ailleurs, souligne M. Vachon. Car pour survivre et se développer, une université doit être concurrentielle, agressive même, surtout quand elle peut offrir un produit de qualité. » La faculté compte présentement 130 étudiants à temps complet et quelque 400 à temps partiel, certains de ces derniers venant d'autres départements et facultés. Le plan de redressement prévoit doubler le nombre d'étudiants d'ici deux ans.

A l'Université de Montréal, 1,125 étudiants sont inscrits à la Faculté de théologie, vieille de 109 ans, un nombre record selon le doyen, le père André Charron, c.s.c. La clientèle a doublé depuis dix ans, l'augmentation la plus significative se manifestant aux études supérieures qui conduisent à la maîtrise et au doctorat: 91 étudiants en 1981-1982, 165 en 1985-1986. La configuration de la clientèle de 1986 se profilait ainsi: 84 % sont des laïcs, 12,5 % des prêtres, religieux ou religieuses, pasteurs en recyclage, 2,5 % des aspirants au presbytérat. Détail intéressant: 60 % de l'ensemble sont des femmes.

Frappée elle aussi de contraintes financières importantes, la Faculté de théologie de l'UdeM a elle aussi dû procéder à un rééquilibre de ses ressources tout en maintenant la qualité de son enseignement. Un comité d'étude pourvoit à une remise à jour constante du contenu des programmes. Plus grosse faculté de théologie au Québec pour le nombre de ses étudiants et celui de ses programmes, elle est également la seule au Canada francophone à offrir un doctorat en études bibliques.

Comme son collègue de Sherbrooke, le doyen Charron croit que le regain d'intérêt pour les études théologiques s'explique en raison de la baisse des effectifs cléricaux, certes, mais surtout au besoin qu'éprouvent les laïcs de s'impliquer dans la vie de l'Église, dans le service de la pastorale dans les établissements publics ou privés, tels les hôpitaux, les CLSC, les centres d'accueil, les écoles. « Les gens sont à la recherche d'un approfondissement de leur foi et nous leur en fournissons les moyens », conclut le père Charron.

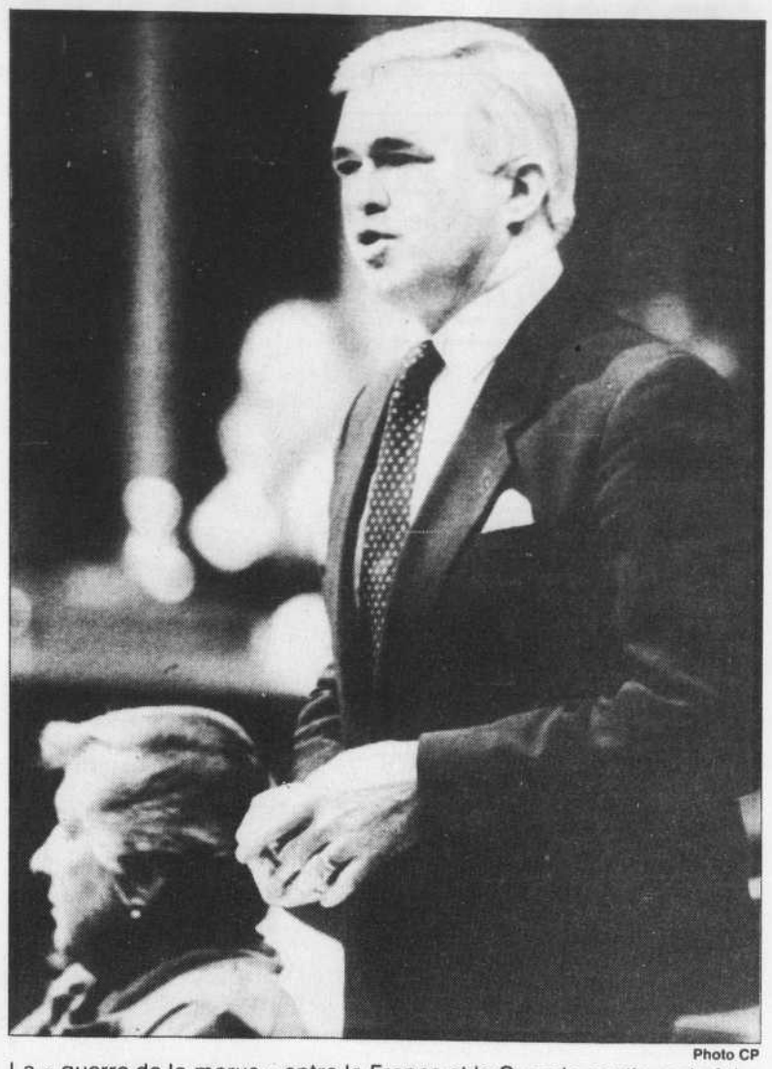


Photo CP

La « guerre de la morue » entre la France et le Canada continue de faire couler de l'encre...Hier encore, aux Communes, le ministre conservateur des pêches, Tom Siddon, a dû défendre la position du gouvernement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Enfers

servateur qui a ajouté: « La population canadienne exige de nous un rendement supérieur en certains domaines. J'en suis conscient ».

Le premier ministre, qui était à Québec dans le cadre de Rendez-vous 87 et assistait au premier match de hockey entre l'équipe nationale d'URSS et les Etoiles de la LNH, ne voulait toutefois pas s'éterniser sur le sujet des sondages. En congé de la Chambre des Communes où depuis trois semaines il n'entend parler que de scandales, M. Mulroney était trop heureux de se retrouver loin des questions de l'opposition.

L'accueil qu'on devait lui réserver dans la Vieille capitale était plutôt chaleureux et les questions sans conséquences. La plus difficile qu'il eut à répondre à l'occasion d'une émission de télévision portait sur son club de hockey préféré. Diplomate, il a prétendu aimer autant Les Canadiens que Les Nordiques, une opinion que le hockeyeur Guy Lafleur qui était présent sembla contester. M. Mulroney était à ce point détendu qu'il se laissa aller à chanter à cette émission les premières strophes de « Irish eyes ».

Le sondage dont les résultats ont été publiés hier a été effectué par la firme Angus Reid la semaine dernière. In indique que le Parti conservateur se maintient bon dernier de la classe politique, un constat qu'avait fait pour la première fois la maison Gallup au début de janvier. Avec 23 % des intentions de vote, ce parti se place loin derrière le NPD qui traditionnellement était toujours le bon dernier. Celui-ci recueillerait maintenant 33% des intentions de vote alors que le Parti libéral se maintient bon premier avec 42% des intentions de vote.

Depuis le dernier sondage effectué par Angus Reid en janvier, les conservateurs ont perdu huit points qui sont allés en majorité (six) au NPD. La mauvaise performance du PC est égale à travers tout le pays. Dans toutes les régions, sauf l'Ontario, ce parti est dernier et le NPD deuxième. Dans cette province, le NPD a 24% des intentions de vote et le PC 27% alors que le Parti libéral obtient 47%.

Au Québec, la performance conservatrice est à son plus bas. Le parti de M. Mulroney perd 10 points, n'obtenant plus l'appui que de 16% des électeurs décidés. Le NPD a l'appui de 35% des électeurs alors que la position des libéraux demeure stable à 45%. Selon Angus Reid, la performance du NPD laisse présager un important réalignement politique au Québec où à l'élection de 1984 les conservateurs avaient fait élire 58 députés, les libéraux 17 et les conservateurs aucun.

Selon M. Mulroney, la situation n'est pas irréversible. En septembre 83, le Parti libéral de M. Trudeau se trouvait dans la même situation avec seulement 23% des intentions de vote, a-t-il dit, rappelant que 10 mois plus tard, ce parti obtenait 45% des intentions de vote. On pourrait assister à des revirements semblables, croit-il. Il n'a pas mentionné que même avec 23% des intentions de vote, le Parti libéral demeurait deuxième, avant le NPD. Ni que sa remontée après l'élection de John Turner comme nouveau chef libéral avait été de courte durée, ce parti ayant été sévèrement battu aux élections de septembre 84.

◆ Déclin

tivation de la part des votants et, fatalement, des partis pris, qu'ils soient politiques, idéologiques ou purement artistiques. Les votants, dans la catégorie du meilleur film étranger, sont, règle générale, les plus âgés de l'Académie. Selon René Malo, le film risque de les choquer. Il explique : « La version sous-titrée en anglais fait ressortir le pessimisme du film tout en occultant le côté bon vivant des Québécois. Pour les Britanniques, par exemple, le film a été perçu comme profond, et profondément déprimant. La dimension plus légère du film leur a complètement échappé. »

À ce problème de fond s'ajoute un deuxième facteur. Selon le producteur, le succès commercial d'un film importe peu aux membres de l'Académie lorsqu'ils votent pour le meilleur film étranger. « On dirait qu'ils essaient de se déculpabiliser avec ce prix-là, si bien qu'ils votent souvent pour un *outsider*, un film obscur, qui n'a aucune chance de réussir auprès du public. » Quant à *37,2°*, de Jean-Jacques Beineix, un film que plusieurs voient déjà gagnant, René Malo n'est pas convaincu. « Ce qui joue contre *Le Déclin* joue encore plus contre *37,2°*. »

Ce sain réalisme n'a toutefois pas noyé l'enthousiasme du producteur, qui revient de France en vainqueur. À l'écouter parler, les succès remportés par *Le Déclin* en France valent bien une nomination aux Oscars. Lancé dans 54 salles de l'Hexagone, le film a fait, dans sa première semaine, un total de 140,000 entrées, dont 60,000 à Paris. Mission accomplie, selon le producteur qui prétend que la courbe ne peut aller qu'en montant. « À partir de maintenant, la partie est gagnée, le bouche-à-oreille est excellent, et notre part du marché grandit un peu plus chaque jour. Nous avions commencé à 6 %, nous sommes rendus à 8.5 %. »

Le principal rival du film québécois en ce moment est *Crocodile Dundee*, qui est arrivé à Paris porté par son immense succès aux États-Unis.

Le secret du succès du *Déclin* à Paris ? Le temps et l'entêtement. Le producteur a travaillé 10 mois sur la campagne de promotion française. « On a cherché à positionner le film quelque part entre les films américains qui sortent dans 150 salles en France et les films d'art et d'essai qui sortent dans deux salles. On a réussi au-delà de nos espoirs. Les gens font maintenant la file à Paris. On compte environ 4,000 spectateurs par salle et on est obligé d'en refuser de plus en plus aux projections du soir. »

Quant à la campagne pour la course aux Oscars, elle est commencée depuis belle lurette. Malo avoue avoir déjà investi $ 100,000 US en annonces dans les *trade papers* (revues d'affaires) américains. Il prévoit aussi acheter une page complète dans *Variety*, la bible de l'industrie du cinéma. « Il n'y a pas beaucoup plus de choses que l'on peut faire pour convaincre les gens de l'Académie, sinon jouer le jeu psychologique des chiffres, encore que, dans ce cas-ci, les chiffres n'ont pas de poids. »

Si les chiffres n'ont pas de poids, les rumeurs de *remake* du *Déclin* n'en ont pas plus. La société Paramount a acheté une première option sur le film et accepté l'idée que René Malo soit le producteur du film et Denys Arcand, son réalisateur. Il n'empêche que le projet est encore au stade du développement. Le scénariste du film *Aliens*, David Giler, travaille actuellement à l'adaptation du scénario. Pour René Malo, cela ne veut rien dire. « Les Américains achètent continuellement des droits pour des *remakes*. Ils l'ont fait pour *Les Ripoux*, *Le Jouet*, *Trois hommes et un couffin*. Or, pour l'instant, aucun de ces *remakes* n'a encore vu le jour. »

Plus prudent, ou peut-être plus réaliste que jamais, René Malo termine la conférence de presse en brandissant la statuette difforme du Festival de Vichy et ajoute, avec un clin d'oeil mais sans trop de conviction : « En attendant l'Oscar . . . »

◆ Oerlikon

Le seul réconfort des députés conservateurs: la bonne performance économique de leur gouvernement qui, espèrent-ils tous, saura convaincre les sceptiques lors de la prochaine élection.

Le plus éprouvé était visiblement le député de Drummond, Jean-Guy Guilbault, pointé du doigt par les libéraux pour son rôle dans l'octroi d'un contrat de location de bureaux pour un Centre fédéral d'emploi à Drummondville.

M. Guilbault a reconnu qu'il avait fait des démarches auprès du ministère des Travaux publics et du bureau du Premier ministre, particulièrement auprès du secrétaire principal Bernard Roy, pour un de ses commettants et sa firme Brodilaf. « Je fonctionne comme ça pour tous mes dossiers. J'en ai parlé à M. Roy. J'aime renseigner tout le monde », ajoutant qu'il avait eu une subvention pour un festival grâce à l'aide de Bernard Roy.

« Ca fait parti de mon travail de député de représenter mes concitoyens et les gens de Brodilaf sont venus me voir en me disant qu'ils étaient le plus bas soumissionnaire mais qu'il lui manquait des cahiers de charge. L'autre firme n'est pas venu me voir pour ça, mais seulement pour un contrat à l'ACDI », a-t-il ajouté avec nervosité.

Il refuse cependant de répondre aux questions concernant les accusations libérales à l'effet qu'il aurait eu accès au dossier des soumissions avant l'octroi du contrat de location de $1 million. Selon un document distribué par le député de Shefford Jean Lapierre et qu'il attribue à M. Guilbault, celui-ci aurait été au courant de tous les détails que les libéraux eux-mêmes tentent infructueusement d'obtenir. M. Lapierre soutient que le député de Drummond lui a confirmé que ce document venait bien de chez lui mais aucune signature n'authentifie ses dires.

Ce matin, les députés libéraux Jean Lapierre et Don Boudria rencontreront de hauts fonctionnaires pour faire le point sur toute cette affaire. Le ministre des Travaux publics espère ainsi voir ralentir la charge qu'ils mènent depuis vendredi.

Quant à M. Guilbault, il nie avoir privilégié une firme par rapport à une autre soulignant que les propriétaires des trois compagnies qui avaient soumissionné avaient toutes souscrit à sa caisse électorale et que Richard Dionne, propriétaire de la firme qui a décroché le contrat, n'était pas membre en règle de son parti.

L'octroi de ce contrat est contesté par une firme concurrente et son propriétaire, M. André Hamel. M. Hamel maintient qu'il a été écarté à cause de son allégeance libérale. Il a entamé une poursuite de plus de $700 000 contre le gouvernement pour être dédommagé pour les pertes qu'il a subi. Hama Inc. était le locateur des anciens bureaux en question.

De plus, dans les documents préparatoires à sa cause, son avocat incrimine directement le secrétaire du Premier ministre, M. Bernard Roy. Celui-ci a nié mardi toute interférence politique de sa part dans le dossier mais admet qu'il défend souvent les doléances des députés du Québec dans différents ministères. Dans ce cas, il a fait plus d'une dizaine de démarches.

Ce ne sont pas là les seules démêlées de M. Hamel avec le gouvernement fédéral. A l'automne 85, l'ACDI décidait de ne pas donner suite à ses démarches pour un contrat de protection des végétaux au Sahel d'une valeur de $6 à $7 millions. Les raisons invoquées par la ministre Monique Landry sont essentiellement techniques: coupures de budget, préférence pour les organisations non-gouvernementales moins coûteuses et plus efficaces et problèmes antérieurs avec la firme de M. Hamel. Elle a répété à sa sortie de la Chambre que l'ACDI n'était pas sujette au patronage et était propre comme neige quand il s'agissait d'attribution de contrats. Mais l'avocat de M. Hamel, Me Biron, prétend que là aussi l'interférence politique y est pour quelque chose.

◆ Memotec

Les employés de Téléglobe garderont un régime de pension aussi avantageux que celui qu'ils avaient comme employés fédéraux. Ils pourront aussi acheter des actions de Téléglobe, un maximum de cinq pour cent d'ici six mois. Aussi, le siège social de Téléglobe devra demeurer à Montréal.

Hier, au nom du parti libéral, Mme Sheila Finestone a soutenu que le gouvernement n'avait pas tenu compte des intérêts des contribuables en sacrifiant une firme rentable pour renflouer sa dette à court terme.

« Téléglobe a été bâtie pour et par des Canadiens, avec leur argent, pas pour des intérêts privés », souligne-t-elle, opposée au mouvement de privatisation.

Au surplus, le député de Mont-Royal s'inquiète du faible prix obtenu par Ottawa. A $488 millions, Téléglobe est payée à peine plus que sa valeur au livre (les actifs sans tenir compte des profits prévus), une aubaine pour Memotec, estime-t-elle.

« British Telecom avait offert $750 millions pour Téléglobe », de renchérir le néo-démocrate Ian Waddell, lui aussi opposé à ce qu'on se débarasse à bas prix d'une société très rentable.

Quant au président du syndicat représentant les 275 cadres de Téléglobe, M. Fred Pemeroy, il estime que la privatisation confirme « le triomphe de l'idéologie conservatrice sur le gros bons sens". "Cela ne peut se justifier sur une base économique », affirme-t-il, rappelant que le prix obtenu était insuffisant.

A la Bourse de Toronto, le responsable de la surveillance du marché, M. Neil Winchester, s'est dit surpris de l'augmentation de $2.38 (à $13) des actions de Memotec au cours de la seule journée de jeudi.

« Nous faisons enquête, a-t-il déclaré, pour déterminer si des acheteurs n'ont pas eu des informations inaccessibles aux autres ».

◆ Relance

Les manifestations d'étudiants n'ont pas été limitées à la capitale. Les lycéens ont defilé dans plusieurs villes, à Barcelone (nord-est), à Bilbao (au pays basque), à Saragosse et Huesca (en Aragon, dans le nord), à Gijon (dans les Asturies, au nord-est) et à Murcie (sud-est). à

Ces manifestations ont donné lieu à des incidents violents à Bilbao où la police a fait usage de balles de caoutchouc et de grenades lacrymogènes.

À Barcelone les manifestants se sont comptés par milliers mais dans le calme sur les Ramblas.

Les lycéens ont partout scandé les mêmes slogans qu'à Madrid en brandissant des drapeaux aux couleurs de leurs régions et des banderoles condamnant la politique du gouvernement en matière d'enseignement.

Dans la journée, le Syndicat des étudiants avait rejeté la proposition de ministre de l'Éducation, M. Jose Maria Maravall, concernant la « selectividad » (examen d'accès à l'Université), dont les lycéens exigent la suppression et avait annoncé la poursuite de nouvelles mobilisations d'étudiants.

M. Maravall s'était engagé mardi à réformer en profondeur la législation en vigueur sur la « selectividad ». Il a fait cette proposition lors d'une réunion à Madrid avec la Confédération espagnole des associations d'étudiants (CEAE), considérée comme la moins représentative des organisations d'élèves de l'enseignement secondaire.

Le secrétaire général au ministère de l'Éducation, M. Alfredo Perez Rubalcaba, a expliqué que cette réforme porterait sur les systèmes d'évaluation (notes), les programmes de l'année pré-universitaire (équivalent de la dernière année de l'enseignement secondaire), ainsi que sur le poids des examens et des curriculum vitae à prendre en compte pour l'accès à l'université.

Le Syndicat des étudiants a estimé que ces propositions n'étaient « pas nouvelles » et qu'aucune avance (dans les négociations) n'avait été enregistrée.

De son côté, le porte-parole du gouvernement espagnol, M. Javier Solana, a bien précisé mardi qu'il n'était pas question de supprimer la « selectividad ».

◆ Amal

semaines a pour sa part répété que les réfugiés avaient été obligés de manger des chiens, des chats, et même des rats pour survivre.

Le mouvement d'Amal a justifié ce report de 24 heures par le refus des combattants palestiniens d'évacuer toutes leurs positions conquises à l'est de Saïda (Sud-Liban), contrairement au plan de règlement iranien conclu à Damas, et par son désir de redevenir maître du terrain qu'il avait dû céder aux combattants palestiniens en novembre dernier.

Mardi, pressé par l'opinion internationale, Amal avait annoncé qu'il allait autoriser pour des « raisons humanitaires » l'entrée de pain dans le camp. Il prévoyait de mettre dans chaque sac des tracts appelant les Palestiniens « qui sont nos frères à vivre commes des Libanais ».

Hier matin cependant, deux camions du secours islamique, une organisation humanitaire proche du Hezbollah (Parti de Dieu, intégriste pro-iranien) s'étaient vus interdire l'entrée du camp par les miliciens chiites.

Le « camion contenant trois tonnes de farine et de pain avait été préparé par des Palestiniens et remis à l'ambassade d'Iran, pour qu'elle supervise le ravitaillement », ont précisé les huit organisations palestiniennes basées à Damas.

« Ce n'est pas Amal qui empêche » le ravitaillement, « e sont les Palestiniens qui ne se retirent pas de l'est de Saïda », a déclaré le chef de la milice chiite, MM. Nabih Berri, dans une interview diffusée dans la soirée par une radio privée française.

Les organisations palestiniennes ont dénoncé les « raisons injustifiées » avancées par Amal, en soulignant que dans les camps assiégés la « situation alimentaire a dépassé le suportable ».

Selon elles, à l'heure où la population attendait les vivres, le camp a été bombardé provoquant la mort d'une personne et en blessant six autres. Le camp de Chatila, tout proche, a connu le même sort et un habitant a été tué et deux autres ont été blessés.

De source proche de l'ambassade d'Iran à Beyrouth, on s'est déclaré « surpris par la décision d'Amal » et on rappelle que ce ravitaillement était justifié par des « motivations humanitaires ».

L'office des Nations unies pour l'aide au réfugiés de Palestine (UNRWA) avait indiqué dans la journée d'hier avoir été contacté par M. Berri pour procéder au ravitaillement du camp et attendait toujours l'autorisation de le faire. Les « besoins du camp sont considérables et en conséquence le convoi doit être important », estime l'UNRWA.

Les 20,000 habitants du camp de Bourj al-Barajneh, prisonniers depuis le 29 octobre d'un siège implacable, sont en proie depuis un mois à la famine. Réduits d'abord à manger les chats et les chiens du camp, ils sont aujourd'hui au bord de l'anthropophagie.

Quant à M. Berru, il s'est expliqué dans un entretien à l'AFP, en soulignant qu'un « retrait (des miliciens libanais) des positions évacuées le 29 janvier dernier par les Palestiniens à Maghdouché (Sud-Liban) devait avoir lieu mercredi matin ».

Le dirigeant chiite réclame le retour de ses miliciens dans les positions qu'ils avaient perdues le 24 novembre dernier.

Maghdouché, ancien fief d'Amal surplombant Saïda, a été conquis par les Palestiniens. Une force d'interposition du Hezbollah y est déployée depuis décembre.

Les habitants sont affamés par un siège de trois mois et demi.

M. Berri a dit qu'il avait reçu la promesse que les fedayine évacueraient totalement le secteur situé à l'est de Saïda.

Commentant des propos du président de l'OLP Yasser Arafat, qui a dit qu'il enverrait ses hommes si le siège n'était pas levé, M. Berri a ajouté : « nous répétons à nouveau que le Sud-Liban est un territoire libanais et que nous n'autoriserons pas M. Arafat à l'utiliser dans ses rencontres secrètes ou dans des forums internationaux ».

AUJOURD'HUI

Conférence publique du Collège des sciences ayant pour sujet « *The Origin of the Universe* », ce soir à 20 h 30 à l'université Concordia (1455, boulevard de Maisonneuve ouest, salle H-110). 848-2595.

■

Retraite pour couples, avec le père Henri Paradis, du 13 au 15 février à la chapelle de la Réparation (3650, rue de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles). 642-5391.

■

Séance d'information sur les personnes souffrant de désordres de l'alimentation, avec le Dr Pierre Leichner, du centre hospitalier Douglas, à l'université McGill, édifice Leacock (855, rue Sherbrooke ouest), à 19 h 30 ce soir. 761-6131.

■

Dans le cadre des mercredis de Frappe, l'association organise un cocktail-rencontre pour le 18 février à la Banque nationale du Canada (600, rue de Lagauchetière ouest, 4e étage), de 18 h à 20 h. On s'inscrit avant le 13 février : Muriel Charreton, 842-5067.

■

Conférence du jeudi avec Sylvain Panneton, étudiant à la faculté de musique, et Lili So, ayant pour thème « Les rythmes guinéens et papels », aujourd'hui à 16 h 30 à la salle B-520 de l'U de M (200, avenue Vincent-d'Indy). 343-6479.

■

L'Association sportive du Centre-Sud (2022, rue de la Visitation, angle Ontario - autobus 125) informe sa clientèle qu'elle prolonge sa période d'inscription de la session d'hiver 87 jusqu'au 13 février. 522-2246.

■

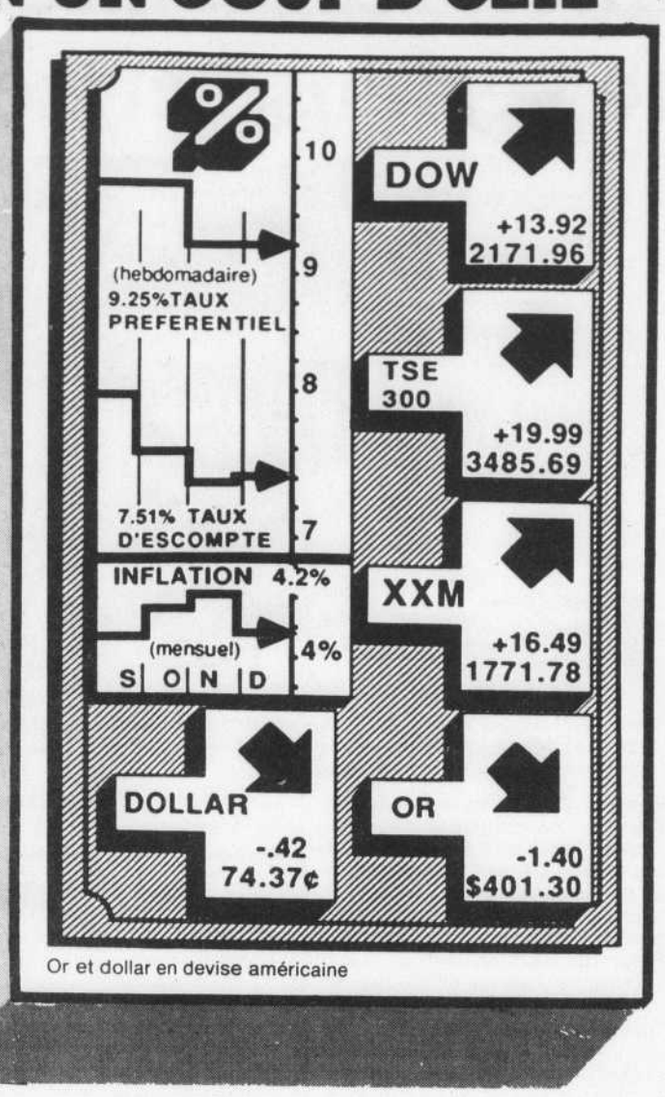
François Carrier, de l'Atelier Sud-Nord de l'U de M, vous invite à une soirée de discussion, ce soir à 19 h 30 au Caf' Tiers (4933, rue de Grandpré - métro Laurier, sortie Saint-Joseph). 843-7112.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 12 février 1987

EN UN COUP D'OEIL



Or et dollar en devise américaine

Dans la foulée de la surtaxe américaine de 15 %

Les Européens songeraient à imposer une taxe sur les importations de bois canadien

■ L'industrie devra trouver de nouveaux débouchés pour ses produits

CLAUDE TURCOTTE

Après le protectionnisme américain qui les a frappés d'une surtaxe de 15 %, les producteurs de bois de sciage du Canada craignent maintenant le protectionnisme européen.

M. William Hatch, président de l'Assqciation canadienne de l'industrie du bois, a clairement énoncé cette possibilité hier à l'ouverture du 79e congrès annuel de cette Association à Montréal. « Le Canada, a-t-il déclaré, est le premier exportateur mondial de bois. Récemment, nous avons appris l'inquiétude, à l'issue de notre litige commercial avec les États-Unis, de plusieurs pays européens de voir le flux normal du bois canadien vers la Communauté économique européenne se transformer en raz de marée.

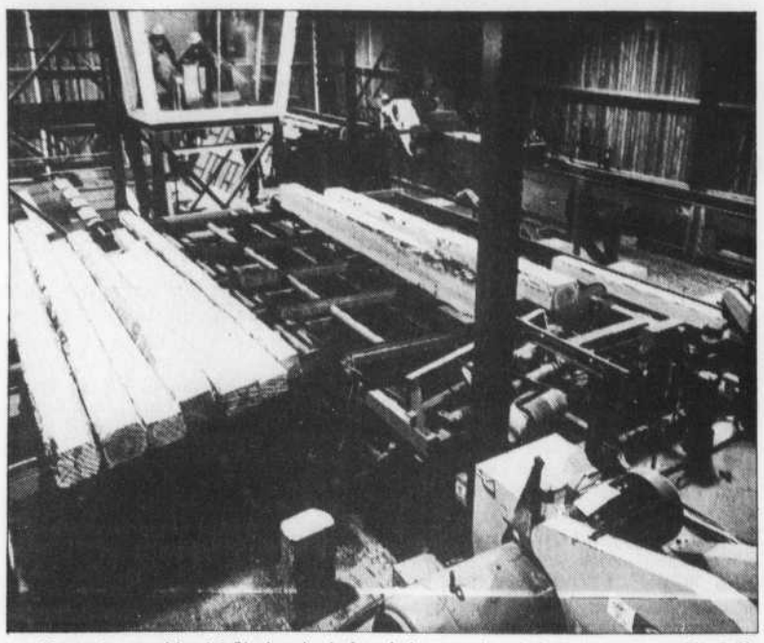
« Nous sommes informés, a-t-il poursuivi, des efforts de plusieurs importateurs européens pour amener leur gouvernement à imposer un droit de 15 % sur les livraisons canadiennes vers ces marchés. Nous ne prenons pas cette menace à la légère et nous en avons saisi les autorités canadiennes ».

L'industrie canadienne du bois de sciage n'est donc pas au bout de ses peines. Primo, elle n'a pas encore digérée la charge de 15 % imposée par les États-Unis sur ses exportations dans ce pays ; elle digère encore moins que l'entente ait été acceptée par le gouvernement canadien. « L'industrie regrette la conclusion de cette entente sans sa participation et sans considération pour l'effort considérable de l'industrie dans la cause des droits compensatoires », a répété M. Hatch. Les producteurs ont dépensé $ 7 millions « en vain » dans une lutte de jurisites et de lobbyistes, au terme de laquelle elle a perdu tout recours juridique.

Quelle sera l'effet de la redevance de 15 % sur les exportations aux USA ? Il est difficile de le mesurer, répond M. Hatch. Il sait cependant que « des milliers d'emplois sont menacés dans les usines canadiennes. Selon des analystes américains, les prix canadiens devraient à long terme tomber de 6 %, ce qui veut dire la fermeture d'usines possiblement dès le printemps prochain.

Par ailleurs, les Européens craignent que le surplus de bois qui ne sera pas vendu aux É.-U. risque de se retrouver sur le marché de la CÉE à des prix très compétitifs et ils ont le réflexe de vouloir se protéger, ce qui risque de réduire les ventes canadiennes en Europe, par rapport à ce qu'elles étaient avant même l'imposition de la charge américaine de 15 %.

En 1986, malgré des prévisions à l'effet que les producteurs européens suffiraient à répondre à la demande dans leur pays, les livraisons canadiennes vers le Royaume Uni ont presque doublé en passant à 677 millions de pieds mesure planche (pmp), soit le plus haut niveau depuis 1979. M. J.F. McCracken, directeur exécutif de l'Association, constate que ce fut exceptionnel puisqu'en 1985, ce pays importait le plus faible volume de bois mou de la décennie, soit 368 millions de pmp. Ce n'est pas les fluctuations dans la valeur relative des monnaies qui ont joué, mais bien le fait que les prix canadiens étaient plus concurrentiels, ajoute M. McCracken.



Le Canada recèle 14 % des boisés résineux du globe et occupe 21.7 % du marché mondial des exportations de produits forestiers

Toutefois, il faudrait, selon lui, un effort considérable de marketing pour que les producteurs canadiens de bois d'oeuvre mou augmentent davantage leur part de marché dans la CÉE. En revanche, la reprise amorçée en 1984 de la demande européenne de bois dur se maintient sur les marchés européens. En 1986, les importations canadiennes du Royaume Uni étaient de 8.7 millions de pmp, soit 16 % de plus qu'en 1985. Le Japon est le deuxième marché d'outre-mer pour le bois dur canadien avec 4.1 millions de pmp en 1986.

M. McCraken arrivait, hier, dans son discours, à cette conclusion : « Au moment, où l'industrie canadienne du bois d'oeuvre aborde 1987 avec incertitude, nous devons regarder au delà des produits et des marchés traditionnels auxquels nous nous sommes habitués. Pour développer de nouveaux marchés là où il n'y en avait pas, il faut explorer de nouvelles utilisations du bois et procéder à un marketing dynamique ».

Les producteurs surveillent attentivement l'impact qu'aura la déréglementation dans l'industrie du transport, qui est un élément très important du coût du bois.

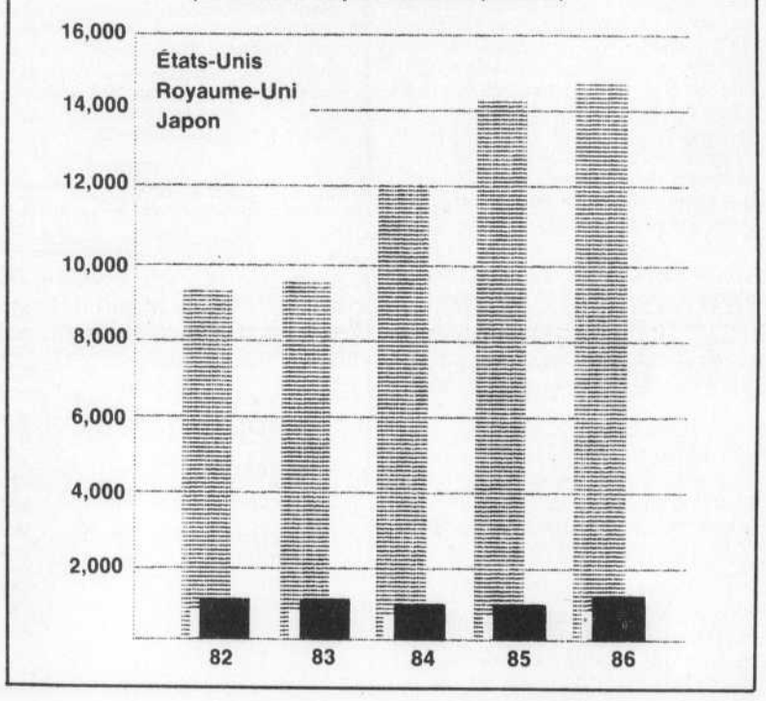
Il y a en somme des enjeux énormes, comme l'a montré de manière claire et percutante M. McCraken: « A partir d'ici, où allons-nous ? La réponse est évidente, partout. Le Canada recèle 14 % des boisés résineux du globe et il est un leader mondial d'exportation des produits forestiers, 21.7 %, valant plus de $ 16 milliards en 1985, Quoique nous devons défendre l'accès à notre plus important partenaire commercial, nous devons regarder ailleurs ».



Photo CP

M. Bill Hatch, président de l'Association canadienne des producteurs de bois

Exportations canadiennes de bois de sciage (1982-1986)
(en millions de pieds mesure planche)



LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ *Légère augmentation des ventes de Dominion Textile*

Les ventes consolidées du deuxième trimestre terminé en décembre 1986 ont augmenté de 2.5 % pour atteindre $ 254 millions comparativement aux $ 248 millions enregistrés l'an dernier. Le total des ventes du premier semestre est maintenant de $ 481.2 millions, soit une augmentation de 12.3 % par rapport aux $ 428.5 millions du semestre correspondant en 1985. Le bénéfice net du trimestre a atteint $ 7.5 millions soit une augmentation considérable sur les profits de $ 4 millions enregistrés l'an dernier à pareille date. Après dividendes sur les actions priviligiées, le bénéfice net était de $ 0.36 par action ordinaire comparativement à $ 0.24 par action l'an dernier. Pour les six premiers mois, le bénéfice net totalise $ 10.8 millions comparativement à une perte de $ 2.8 millions à l'exercice précédent. Par action ordinaire, ce bénéfice net représente un profit de $ 0.47 cette année contre une perte de $ 0.26 l'an dernier.

Selon le président et chef de la direction de Dominion Textile: « Les ventes du deuxième trimestre se sont améliorées surtout dans nos activités internationales alors qu'elles sont demeurées sensiblement les mêmes au Canada et aux États-Unis ».

■ *Les profits de Trustco augmente de 20 %*

Le bénéfice net de Trustco Général du Canada a totalisé $ 21.8 millions en 1986, en hausse de 20 % sur les $ 18.2 millions enregistrés lors de l'année financière précédente. Au quatrième trimestre, le bénéfice fut de $ 6.3 millions, une progression de 17 % sur les $ 5.4 millions réalisés en 1985. Le bénéfice net par action s'établit à $ 0.37 pour chacun des deux trimestres, mais en tenant compte d'un nombre additionnel de 2.5 millions d'actions au cours du quatrième trimestre de 1986. Les revenus bruts ont totalisé $ 411 millions en 1986 en regard de $ 371 millions un an plus tôt. A la fin du quatrième trimestre, les revenus ont égalé $ 108 millions comparativement à $ 98 millions l'année précédente. Quant au rendement sur l'avoir des actionnaires il s'élève à 18.4 % comparativement à 19.2 % l'année antérieure. Cette légère réduction s'explique par l'addition de $ 44.8 millions de nouveau capital à la fin du troisième trimestre de 1986.

■ *Ro-Na fait l'acquisition de Fercomat*

Le groupe Ro-Na vient d'annoncer l'acquisition de Fercomat, un grossiste en quincaillerie et en matériaux de construction desservant la région du Saguenay-Lac Saint Jean. Aucun montant n'a été mentionné. Avec des entrepôts de 85,000 pieds carrés et un terrain de 500,000 pieds carrés situés à Chicoutimi, Fercomat dessert notamment une trentaine de quincailleries et de centres de rénovation de la région, oeuvrant sous les bannières Ferco et Unimat. Le président du Groupe Ro-Na, M. André Dion a indiqué que cette acquisition permet à Ro-Na d'accroître sa part de marché en ajoutant $ 25 millions de ventes à son chiffre d'affaires de plus de $ 350 millions. Le dirigeant de Ro-Na a ajouté, d'autre part, « il faudra plusieurs mois pour préciser l'orientation à long terme de l'entreprise au sein de Ro-Na.

■ *Canerterch est privatisée*

La compagnie spécialisée dans les économies d'énergie Éconoler vient de faire l'achat, au coût de $ 5 millions, de l'ensemble des actions de Canertech Conservation Inc qui étaient précédemment détenues par Canertech Inc, une société d'État fédérale administrée par Pétro-Canada. Cette acquisition permettra à Éconoler d'étendre ses activités à tout l'est du Canada.

■ *Aiguebelle et Cambior s'entendent*

Dans le cadre de la fusion projetée entre Ressources Aiguebelle et une filiale à part entière de Cambior, ces deux sociétés ont annoncé que le prix de rachat qui sera ultimement payé aux actionnaires d'Aiguebelle sera de $ 1,158 l'action si les actionnaires d'Aiguebelle ratifient le règlement de fusion aujourd'hui en assemblée générale. Cette proposition représente un prix par action égal à un quinzième de la moyenne des cours de clôture du dernier lot régulier des actions ordinaires de Cambior sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

■ *La construction domiciliaire est en hausse*

Les chiffres préliminaires publiés par la Société d'hypothèques et de logement indiquent que les mises en chantier en janvier ont atteint un taux annuel désaisonnalisé de 236,000 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de décembre a été de 204,000. Dans les régions urbaines, le nombre réel de mises en chantier s'est chiffré à 14,286, soit une hausse de 53 %, par rapport à 9,335 en janvier 1986. Quant au nombre de maisons unifamiliales mises en chantier, il a atteint 6,616 comparativement à 4,673 en 1986, soit une augmentation de 42 %. Par ailleurs, les logements mis en chantier dans les collectifs d'habitation ont progressé de 65 %, passant de 4,662 à 7,670.

■ *Inscriptions à la Bourse de Montréal*

La compagnie Mines d'or Hemlo est une société d'exploitation aurifère qui, lorsqu'elle aura atteint sa pleine production, produira plus de 300,000 onces d'or par année. Elle a l'intention de poursuivre un programme d'exploration. Quant à la compagnie Les Mines Messeguay elle réalise actuellement un programme d'exploration de $ 1.9 million.

La ratio d'acquisition n'est que de 10 fois le bénéfice

Avec Téléglobe, Memotec Data acquiert beaucoup plus gros qu'elle

memotec DATA INC.

JEAN CHARTIER

Téléglobe, c'est la plus riche des sociétés de la couronne. Son bénéfice net est de l'ordre de $ 60 millions en 1986 et l'acquisition annoncée hier se fait à 10 fois les bénéfices, soit à $ 608 millions. Le ratio d'acquisition de Téléglobe est donc un très bon ratio pour la société Memotec, en tout cas nettement en-dessous des rapports boursiers actuels.

Le chiffre d'affaires de Téléglobe n'est pas encore rendu public pour 1986 mais il approchera vraisemblablement $ 800 millions. Celui de Memotec ne fut que de $ 16 millions au troisième trimestre de 1986, ce qui signifie qu'il ne dépassera guère $ 64 millions pour tout 1986. Memotec Data est cependant une compagnie en forte expansion ; elle annonce de nouveaux projets à chaque semaine et vient notamment de signer plusieurs contrats en Californie.

La société Memotec Data était récemment considérée par International Data Corporation du Massachusetts comme une firme détenant 38 % du marché des ADP asynchrones (processeurs de transmission -)qui sont les produits de transmission de données les plus utilisés dans le monde, soulignait cette firme de recherche, il y a peu.

... et Téléglobe

La société Téléglobe est cependant de toute évidence le joyau des deux firmes. L'essentiel des revenus de Téléglobe provient des services téléphoniques et des télécommunications internationales. Téléglobe est dotée d'un réseau de câbles sous-marins et de satellites qui assurent les communications avec les pays d'outremer.

Téléglobe achemine, avec cet équipement, les téléphones, télex, télégraphes, transmissions télévisées, transmissions d'émissions radio et téléconférences privées pour multinationales. Téléglobe achemine notamment toutes les télécommunications Bell et CN-CP entre le Canada, l'Europe et l'Asie.

Le service téléphonique représente à lui seul 85 % des revenus de Téléglobe. La croissance vient en très forte partie du service téléphonique et à un moindre degré de la transmission des émissions de télé et de radio. M. Brian Thownslley, directeur du service de l'information à Téléglobe, précise que la progression du volume de traffic est estimé à 15 % pour l'année. Précisons qu'il s'agit de tarifs non réglementés par le CRTC.

Il y a quelques années, l'Amérique était dotée d'une certaine avance avec son équipement. Mais, de plus en plus, les autres pays augmentent leur nombre total d'appareils téléphoniques et les échanges commerciaux augmentent avec le Canada. En outre, les Néo-Canadiens effectuent de plus en plus d'appels téléphoniques.

Téléglobe a récemment mis à la disposition du public la composition automatique à tarifs réduits pour les appels outremer. En fait, précise-t-on à Téléglobe, il n'y a pas eu hausse des tarifs outremer depuis cinq ans. Ce n'est donc pas là la source des bénéfices de la compagnie. En fait, on peut même dire que les tarifs de Téléglobe n'ont jamais été augmenté en relation avec la hausse du coût de la vie.

Teleglobe Canada

Toute l'équipe de Memotec était à Ottawa et Power Corp n'a pas retourné les appels téléphoniques. Après ses déboires relatifs à l'acquisition de TéléMétropole, Power Corp vient de voir filer entre ses doigts la société de télécommunication la plus rentable au Canada, une société encore plus intéressante à l'heure actuelle que TéléMétropole.

Les rapports annuels et les résultats financiers de 1986 pour Téléglobe et Memotec n'ont pas encore été publiés. Ils le seront dans quelques semaines. Memotec avait procédé à un premier appel public à l'épargne RÉA de $ 10 millions en décembre 1985 et à un second de $ 14 millions en septembre 1986.

Réactions

« C'est David qui absorbe Goliath »

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — La vente de Téléglobe Canada à la compagnie montréalaise Memotec Data a provoqué la suprise hier dans le milieu des analystes financiers.

« J'ai été étonné », a reconnu un analyste de la firme de courtage Geoffrion Leclerc, M. Claude Gauthier. « Je croyais que ce serait Power Corporation. La nouvelle a pris tout le monde par surprise. »

Son de cloche identique chez le courtier McNeil Mantha où l'un des analystes, M. Pierre Myrand, déclarait que « la surprise, c'est qu'ils aient battu Power Corporation ».

Ce qui étonnait aussi à première vue, c'était le déséquilibre dans la taille des deux entreprises. « C'est David qui absorbe Goliath », a lancé M. Myrand. Mais cette disproportion compte peu dans la balance, estimait-on généralement. « Si le prix payé est bon par rapport à la valeur de Téléglobe, c'est ce qui importe », a ajouté l'analyste de Mc Neil Mantha.

Si les analystes jugeaient que l'affaire paraissait positive au premier abord pour la compagnie montréalaise, tous demeuraient prudents et réservaient leurs commentaires plus détaillés à propos des effets de la transaction sur les deux entreprises. Un analyste de la maison Lévesque Beaubien disait qu'il était difficile hier d'obtenir des informations complètes sur les détails de l'opération. Chez Memotec Data, à Montréal, personne n'était disponible pour fournir des données.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le brut stabilisé à $ 18 US

L'équilibre des marchés pétroliers est menacé par la guerre Iran-Irak

VÉRONIQUE MAURUS
du journal *Le Monde*

L'OPEP : pari tenu mais pour combien de temps ? L'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait décidé en décembre d'imposer à compter du 1er février des prix fixes dont la moyenne atteindrait $ 18 US le baril, soit un quart de plus qu'à l'époque. C'est fait. Toutes les compagnies, même les plus grandes, ont désormais accepté de nouveaux contrats à prix fixes, pour des durées toutefois limitées. Elles y ont avantage puisque les cours sur le marché se maintiennent depuis un mois autour de $ 18 US ($ 18.60 US aux États-Unis, $ 17.90 US en Europe).

Pour le proche avenir, les augures paraissent a priori favorables. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande, soutenue l'an dernier, devrait continuer d'augmenter en 1987, bien qu'à un rythme moins rapide (1.5 % au lieu de 2.5 %). Une partie du sursaut observé l'an dernier, notamment aux États-Unis, était due à des phénomènes passagers (stockage), qui ne se reproduiront pas. La part du marché revenant à l'OPEP devrait, en outre, rester substantielle car la production des pays concurrents devrait peu augmenter.

Mais à l'inverse, trois problèmes risquent de compromettre le bel équilibre de janvier. D'abord, les mouvements de stocks. Les compagnies et certains États producteurs (Vénézuela, Arabie Saoudite) ont constitué l'an dernier des stocks très importants qui peuvent, s'ils sont mis trop brutalement sur le marché, réduire considérablement la demande.

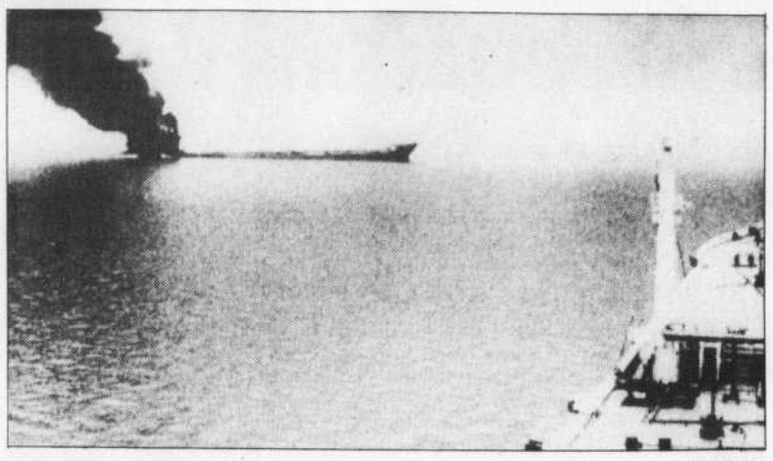


Photo AP

Dans la guerre du Golfe, une victoire de l'Iran assortie de l'effondrement du régime irakien déstabiliserait les rapports de forces au sein de l'OPEP

Deuxième facteur clé : la discipline des producteurs. Si, globalement, la demande adressée à l'OPEP pour l'année est estimée à près de 19 millions de barils/jour, soit nettement au-dessus du plafond décidé par l'Organisation (15,8 millions), les variations saisonnières sont importantes. Ainsi, selon l'AIE, la demande adressée à l'OPEP devrait tomber à 16.4 millions de barils/jour aux deuxième et troisième trimestres. Le moindre dépassement, dans ces conditions, serait fatal. Mais les pays producteurs sont poussés à la faute par la baisse des cours du dollar, qui efface pour partie la hausse des prix.

Enfin, dernier impondérable et non des moindres : l'évolution de la situation politique et de la guerre du Golfe au Proche-Orient. Dans l'immédiat, elle a peu d'effet sur le marché. Les menaces iraniennes sur la ville de Bassorah et sur les champs du sud de l'Irak n'inquiètent pas les opérateurs : au pis font-ils remarquer, une victoire iranienne dans ce secteur supprimerait 200,000 barils/jour de brut irakien, qui seraient aisément compensés par les autres producteurs.

Jusque-là, l'offensive iranienne a surtout permis à Téhéran de gonfler sa production et ses ventes, car l'aviation irakienne est trop occupée pour attaquer les terminaux iraniens du sud du Golfe. En quelques mois, Téhéran a vu ses revenus pétroliers plus que doubler.

Mais, à terme, l'évolution du conflit risque de peser lourd sur le marché pétrolier. Une victoire de l'Iran assortie d'un effondrement du régime irakien déstabiliserait profondément les rapports de forces dans le Golfe, mais aussi au sein de l'OPEP. La fin de la guerre aurait pour effet de gonfler de plusieurs millions de barils la capacité de production de l'OPEP, déjà largement inemployée. Incapables de prédire clairement les conséquences de ces ruptures, la plupart des opérateurs restent prudents, ce qui contribue pour l'heure à stabiliser le marché mais pourrait déclencher, brutalement, des mouvements de grande ampleur dans un sens ou dans l'autre.

Légère reprise de la consommation de pétrole
(en millions de barils-jour*)

	1980	1985	1986	1987 **
Consommation (hors pays de l'Est)	**49,7**	**45,6**	**46,6**	**47,3**
Productions				
Non OPEP	**22,1**	**28,4**	**27,3**	**28,6**
OPEP	**27,6**	**17,2**	**19,3**	**18,7**
Total	**49,7**	**45,6**	**46,6**	**47,3**

** 1 million de barils-jour équivaut à 50 millions de tonnes-an.*
*** Prévisions.*

Des taux d'intérêt de 800 %

L'économie brésilienne face à une sérieuse crise

RIO DE JANEIRO (AFP) — Avec le retour de l'inflation à deux chiffres, des taux d'intérêts de 800 % et une dévaluation quotidienne de sa monnaie, le Brésil est confronté à une véritable pagaille de son économie après l'échec du plan Tropical, relèvaient hier les observateurs.

Consacrée par la récente libération des prix onze mois après le gel de tous les tarifs décrété par le plan Tropical (ou plan Cruzado) le 28 février dernier pour maîtriser une inflation annuelle de 255 %, l'étendue de la crise a été illustrée mardi soir par la démission du président de la banque centrale, M. Fernao Bracher, qui a été remplacé par M. Francisco Andri Gros.

Le nouveau titulaire de ce poste devra négocier dans les prochains jours le rééchelonnement des échéances à moyen et long termes de la dette extérieure brésilienne (la première du monde avec $ 108.8 milliards US) pour un montant de plus de $ 70 milliards US avec les quelque 700 banques privées créancières du pays.

Ce changement intervient au moment où débutent à Brasilia les travaux de l'assemblée constituante, réunie depuis le 1er février, et chargée de remplacer la charte des militaires (au pouvoir de 1964 à 1985) toujours en vigueur par une constitution démocratique.

Le dérapage de l'inflation (entre 16.3 % et 16.8 % en janvier, selon les dernières estimations) s'est accompagné d'une nouvelle indexation de l'économie avec des taux d'intérêt bancaires de l'ordre de 800 %, à l'origine de la chute de Fernao Bracher. Il s'était refusé à les limiter. Ce sont des taux réels au niveau de l'inflation, a-t-il répété avant son départ, confirmant de récentes prévisions pour l'inflation de l'ordre de 700 % en 1987.

Dans le même temps, le cruzado s'effrite au gré de dévaluations devenues quotidiennes. Sa parité avec le dollar est ainsi passée de 13.84 à 17.63 cruzados depuis le lancement du plan Cruzado, dans un contexte d'incertitude politique sur le contenu de ses futures institutions démocratiques.



Abandon du plan tropical, libération des prix, taux d'inflation de 255 % et démission du président de la banque centrale. Telle est la situation à laquelle est confrontée le Brésil

Un mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle entente

L'accord multi-fibre est remis en cause

BRUXELLES (AFP) — La Commission du développement du Parlement européen se prononce pour l'abolition en 1990 de l'accord multi-fibres (AMF), qui réglemente les exportations de produits textiles des pays en développement vers les pays industrialisés.

Un rapport de la commission sur les relations commerciales entre la CÉE et les pays en voie de développement, présenté hier à la presse par son auteur, le Socialiste néerlandais Robert Cohen, estime que l'accord multi-fibres constitue un système d'entraves commerciales de plus en plus perfectionné.

Le quatrième accord multi-fibres, accord-cadre complété par des arrangements bilatéraux entre exportateurs et importateurs, est en vigueur pour cinq ans depuis le 1er janvier 1987. La CÉE a conclu dans le cadre de l'AMF des accords avec 26 pays producteurs.

Tout en reconnaissant que la position de la CÉE a été plus libérale pour ce dernier accord que pour le précédent, en 1982, le rapport critique le niveau des droits de douane qui est toujours plus élevé que pour les autres secteurs économiques, le contrôle des quantités physiques importées, les clauses de sauvegarde et plus généralement la gestion discriminatoire de l'accord.

Il demande le retour après 1990 aux règles normales du GATT en négociant dans ce cadre une certaine protection de l'industrie textile de la Communauté qui peut s'avérer indispensable.

La CÉE a importé en 1985 pour 20.2 milliards d'Écus (un Écu valait à l'époque $ 0.76 US) de produits textiles et d'habillement, soit 15.6 % des importations mondiales de textiles. Elle couvrait ainsi 45 % de ses besoins.

Le rapport de M. Cohen figure parmi une dizaine de textes sur les relations entre la CÉE et le tiers-monde qui seront discutés la semaine prochaine à Strasbourg par le Parlement européen en session plénière.

Triple Five Corp. veut l'aide du gouvernement

EDMONTON (PC) — Faute d'acheteurs, Triple Five Corp. tente d'obtenir l'aide de l'État pour vendre son émission de débentures du West Edmonton Mall.

Selon le président de la compagnie, Eskander Ghermezian, les investisseurs étrangers sont intéressés mais « ils pensent qu'il devrait y avoir une certaine participation du gouvernement dans ce projet ».

« Il est temps que le gouvernement s'engage », disait M. Ghermezian dans une interview hier.

Le Trésorier de l'Alberta Dick Johnston, qui, le jour précédent, avait annoncé une mainmise de la province sur deux compagnies fiduciaires en difficulté, a refusé de se prononcer sur l'affaire du mail. Triple Five, propriétaire du West Edmonton Mall, a lancé une émission d'obligations de $ 480 millions à titre privé, l'automne dernier, pour convertir le financement à court terme et à taux flottant du mail en débentures à long terme. L'émission n'a pas eu le succès escompté.

M. Ghermezian estime qu'une déclaration du gouvernement témoignant de son appui et de sa confiance, persuaderait les investisseurs étrangers que leurs intérêts dans le projet sont protégés.

Arnold Massey, de la maison McLeod Young Weir Ltd, un des souscripteurs de l'émission, note que l'influence de l'intervention gouvernementale dépend de la forme que prendra cette dernière.

M. Massey précise que sa firme a été engagée pour trouver des investisseurs canadiens et ne s'est donc pas mise en rapport avec des intérêts étrangers. Il compte mettre le grappin sur un important investisseur du Canada central dans « quelques semaines ».

De son côté Jack Shields, ex-président du conseil des députés conservateurs albertains, section fédérale, a expliqué que les gens d'affaires en Alberta éprouvaient de la difficulté à réunir des fonds parce que le bas prix du pétrole avait bloqué l'économie de la province.

« Le gouvernement fédéral doit prendre des mesures générales pour indiquer aux milieux financiers et aux investisseurs que l'Alberta fait une rentrée. »

Mais M. Shields a rejeté l'idée que Ottawa achète des débentures du mail, et il n'a pas voulu spéculer sur la possibilité que le gouvernement se porte garant.

Pour sa part Stephen Jarislowsky, de Jarislowsky, Fraser and Co., une importante maison qui gère des fonds de pension, n'investira pas dans le mail parce que, selon lui, le concept n'a pas fait ses preuves.

« Personne ne connaît l'avenir de l'affaire, c'est une nouvelle idée », a-t-il dit dans un entretien téléphonique.

Denison vend des actifs en Égypte

TORONTO (PC) — Denison Mines Ltd a annoncé hier avoir vendu une participation dans ses propriétés pétrolières situées dans le désert occidental d'Égypte à IEOC Co., une compagnie panamienne qui détient, en Égypte, d'importants intérêts dans des activités touchant les hydrocarbures.

IEOC, filiale en propriété exclusive de AGIP, société pétrolière d'État en Italie, versera en tout $ 136 millions US pour acquérir des participations de 55 % dans la concession de West Razzak, et de 27.5 % dans l'oléoduc servant à transporter le pétrole de Meleiha au port méditerranéen de El Hamra. IEOC devient également l'exploitant des concessions.

IEOC a déjà fait un premier versement de $ 90 millions le 20 janvier dernier. Le solde sera réglé en deux versements égaux les 30 juin et 31 décembre 1987.

Denison conserve des participations de 35 % dans la concessionde Meleiha, de 45 % dans celle dde West Razzak et de 17.5 % dans l'oléoduc.

Libre comme l'air

Association Pulmonaire du Québec

Montreal Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DE MONTRÉAL

AVIS est par les présentes donné que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DE MONTRÉAL ayant pour objet d'élire les Administrateurs et de délibérer sur d'autres questions aura lieu au Siège social de la compagnie au 630, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, le lundi 9 mars 1987, à 11 h du matin.

AVIS est également donné que des résolutions adoptées par les Administrateurs prévoyant certaines modifications à apporter aux status de la Compagnie sur le rapport de la gestion courante de ses affaires seront soumises à l'approbation de l'assemblée.

Secrétaire
Victor B. Reed

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

PROVINCES UNIES
Compagnie d'assurances
Société membre du Groupe AXA

Nous avons l'honneur d'aviser les actionnaires que la **soixantième** Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de La Compagnie d'Assurances Province Unies se tiendra

le vendredi 13 mars 1987
à 11 heures

au nouveau siège social de la Compagnie situé au

2020, rue Université, Bureau 600,

Montréal, aux fins de: recevoir le rapport financier pour l'exercice 1986, élire les administrateurs, nommer des vérificateurs et régler toute affaire relative à la direction de la Compagnie qui pourrait être régulièrement soumise à l'Assemblée.

Olivier Prat
Secrétaire

Montréal, le 12 février 1987.

BULLETIN SPÉCIAL

À tous nos clients et futurs clients

Du 15 février au 15 mars 1987, tous les comptes commerciaux déposés auprès de notre compagnie pour fin de recouvrement seront transigés aux tarifs spéciaux ci-dessous:

Tous les comptes de plus de 1 000$ 10%
Tous les comptes de plus de 9 000$ 5%

Ces tarifs spéciaux seront en vigueur du 15 février au 15 mars seulement. Profitez dès maintenant de cette offre spéciale! Appelez-nous au 288-9216 pour le recouvrement de tous vos comptes en souffrance.

Merci de la confiance que vous nous avez témoignée et un merci tout spécial à Créditel Canada, qui nous a permis de nous classer comme la meilleure agence de recouvrement au Canada.

90 LES SYSTÈMES DE CRÉDIT 30-60-90 (QUÉBEC) INC.

288-9216

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er avril 1987 aux actionnaires inscrits le 20 février 1987.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.
Actions privilégiées, 4 3/4 %, série 1965: Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.
Actions privilégiées, 7 3/4 %, série 1973: Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.
Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.
Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 23 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 5 février 1987

DONOHUE INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18¢) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 2 mars 1987 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 février 1987.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES 6-1/4 % CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967

Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625¢) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4 % cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mai 1987 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 avril 1987.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques Massicotte, avocat
Vice-président et secrétaire
Québec (Québec)
le 6 février 1987

BELAIR
COMPAGNIE D'ASSURANCES

AUX ACTIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

Prenez avis, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Belair sera tenue au 5455, rue St-André, Montréal, province de Québec, Canada, le jeudi 5 mars 1987 à 16:00 heures, heure normale de l'est, aux fins de:

— recevoir et d'étudier le rapport annuel, le bilan et les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986 ainsi que le rapport des vérificateurs de la compagnie;
— de procéder à l'élection des administrateurs et à la nomination des vérificateurs;
— de ratifier les règlements, résolutions et actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle;
— de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci.

Montréal, le 11e jour de février 1987

Par ordre du conseil d'administration
Le secrétaire,
Gilles Froment

Grâce à ses acquisitions

Price-Waterhouse veut devenir un leader dans le conseil-informatique

SERGE TRUFFAUT

La firme d'experts comptables Price-Waterhouse a annoncé l'acquisition de la division Systématisation, comprenant la société SystemOID de Québec. Cette dernière était auparavant controlée par la firme comptable Maheu-Noiseux.

Cette transaction étant privée le montant de la vente, qui a été finalisée en décembre 1986, n'a pas été dévoilée. En tout, 45 conseillers en informatique vont grossir les rangs de Price-Waterhouse. Il s'agit de professionnles qui ont développé les logiciels Consoi.

Le Bureau central de l'Informatique du ministère des Communications du Québec a récemment qualifié le Consoi-MCD de « meilleur outil d'aide au développement parmi les autres logiciels majeurs disponibles en Amérique du nord et en Europe ».

Cette décision risque d'avoir des retombées importantes pour la firme Price-Waterhouse. Selon M. Pierre Mantha, associé directeur général de cette société, si le gouvernement est conséquent avec lui-même il risque fort de choisir, pour une foule de services, le matériel Consoi.

D'autant plus que M. Mantha a annoncé que M. Julien Lemieux, ancien vérificateur général adjoint au Bureau du vérificateur général du Québec venait de joindre Price-Waterhouse. Et de quoi était responsable M. Lemieux ? De l'implantation de la vérification intégrée que permet justement d'améliorer le Consoi-MCD.

D'ici 1989, SystemOID investira $ 2 millions pour la mise en marché de tous les outils de la gamme Consoi d'aide à la productivité dans la conception de systèmes informatisés, a souligné M. Gérard Caron, responsable de Systématisation.

La haute direction de Price-Waterhouse voit grand pour sa nouvelle activité. Rien de moins que la troisième place du conseil-informatique au Canada. Pour y parvenir, M. Mantha invoque tout d'abord la complémentarité de fonctions entre le service conventionnel de Price et l'informatique.

A titre indicatif, mentionnons qu'en 1986 cette firme détenait la première place des compagnies d'experts comptables canadiennes ayant le plus grand nombre de grosses sociétés clientes, soit 153. Un groupe influent d'entreprises qui seront sensibilisées aux vertus de SystemOID.

Afin de parvenir à cette troisième place, M. Mantha entend utiliser au maximum le réseau international de Price-Waterhouse Mondial qui compte 95 bureaux répartis dans 5 continents et des clients de la stature d'IBM.

M. Pierre Mantha, a par ailleurs indiqué que Management Horizons, une division de Price-Waterhouse des États-Unis, s'implantera au Canada à partir de Montréal où un bureau est déjà en opérations.

Selon la description qu'en a fait M. Denis Collart, associé responsable de la consultation en marketing, « Management Horizons propose des services de recherche commerciale et de conseil de gestion depuis 1968. On s'adresse surtout aux détaillants, aux grossistes et aux fabricants impliqués dans le marketing de biens de consommation tant au Canada, qu'aux États-Unis et en Europe ».

Aux États-Unis, l'effectif de professionnels en marketing est de 75 personnes. D'ici deux à trois ans, M. Collart estime que Price comptera 20 spécialistes. « Nous ouvrirons notre prochain bureau à Toronto et, par la suite, à Vancouver ».

Les principaux concurrents de cette nouvelle division de Price, sont d'abord les compagnies de publicité-marketing, soit les BCP, Cossette, McKim et autres. D'après M. Collart, « une agence de publicité tire son profit du placement-média avant tout, lorsqu'elle donne du conseil en stratégie de marketing, c'est un service mineur »

« Nos produits de recherche en marketing sont si sophistiqués, que là également nous prévoyons nous hisser à la troisième place des principales compagnies en marketing du Canada », ont clamé Messieurs Collart et Mantha.

Au niveau mondial le chiffre d'affaires brut de Price-Waterhouse atteint $ 1.4 milliard US. Au Canada, il est de $ 140 millions.

Pemp

Pas de vente, mais des conseils

CLAUDE TURCOTTE

Les grandes entreprises et les familles riches ont depuis longtemps les moyens de s'offrir des services de conseillers financiers tout à fait indépendants, ce qui n'était pas le cas pour le simple particulier, mais les temps changent.

Avec l'éclosion de la classe moyenne, son désir de mieux gérer ses finances personnels, avec aussi l'avènement des supermarchés financiers et du décloisonnement, certains entrepreneurs ont compris que le temps était venu d'offrir à cette clientèle des services plus plus globaux et objectifs, c'est-à-dire à honoraires plutôt qu'à commission, et en refusant de doter leur entreprise de fonds auxquels on tente de faire adhérer ces personnes qui viennent strictement pour un service de consultation.

M. Guy Charron, président et chef de la direction du Groupe PEMP, est l'un de ceux-là. Il prétend même que sa maison est la seule au Canada à pouvoir offrir sous un même toit tous les services qu'un particulier peut désirer en matière de gestion financière et de placements. « Depuis trois ans, dit-il, PEMP est devenue le Macdonald des conseillers financiers et j'espère qu'il se passera beaucoup de temps avant que les Wendys apparaissent à l'horizon ».

PEMP (pour Planfication économique modulaire personnalisée) a présentement plus de 1,800 clients particuliers, composés en majorité de cadres moyens et supérieurs, de professionnels, dont les revenus se situent entre $ 40,000 et $ 100,000, dont l'âge moyen est de 45 ans et dont deux sur trois sont des hommes. Mais, à cause de son système tout à fait informatisé, PEMP peut servir des clients un peu moins fortumés, c'est-à-dire jusqu'à un minimum de $ 30,000 de revenus annuels. Pour retirer un certain profit à être un client de PEMP, il faut tout de même payer des impôts et avoir une possibité de croissance.

M. Charon vise évidemment une clientèle qui n'a pas de compétence en gestion, mais il pense tout autant aux gestionnaires d'entreprises. « Les cadres supérieurs et surtout les présidents d'entreprise, affirme-t-il, sont souvent les cordonniers les plus mal chaussés. Combien d'entre eux attendent au mois de décembre pour demander conseil à quelques amis afin de choisir à la sauvette les abris fiscaux de l'année et faire les placements de circonstance? » Il suggère d'ailleurs aux compagnies désireuses de bien traiter son personnelde payer elles-mêmes un tel service de consultation au bénéfice de ses cadres.

PEMP s'intéresse plus particulièrement aux particuliers qui veulent planifier la progression de leurs actifs sur une période d'environ cinq ans. Ceux qui veulent un coup d'argent rapide en un an ou deux ne trouveront pas ce qu'ils cherchent chez PEMP.

Il arrive très fréquemment, sinon tout le temps, que chaque fois qu'un particulier se présente dans une institution financière pour se faire conseiller sur la meilleure façon de faire fructifier ses économies, il se fait proposer d'adhérer au régime, au fonds ou au plan de la maison. Selon M. Charon, l'agent qui fait une telle suggestion se met en conflit d'intérêt et le client devient instantanément méfiant. Pour éviter cela, PEMP n'a pas de ces plans ou régimes, En outre, son personnel travaille à honoraires et non pas à commissions, de telle sorte qu'on ne fera pas faire des transactions inutiles dans le seul but de retirer des commissions.

Selon le président, le coût le plus bas pour un client qui a recours aux services de PEMP pourrait être de l'ordre de $ 500 à la première année et par la suite 1¼ % par année des actifs dont il assume la gestion. Par ailleurs, PEMP achète des blocs importants d'actions, ce qui lui permet de bénéficier d'escomptes dont peuvent profiter les clients d'accord pour intégrer une petite partie de ces actions à leur portefeuille.



M. Guy Charron, président du Groupe PEMP

Bref, PEMP se situe dans un créneau de services que son président croit très prometteur. En plus de l'informatique et de ses équipes multidisciplinaires, PEMP s'est dotée elle-même de comités pour la conseiller. Il y a un comité de placements chargé de développer et étudier les politiques de placements. Il y a en outre un comité consultatif de planfication financière et fiscale, dont font partie 12 personnes, dont MM. Gaétan Frigon de Métro-Richelieu, Robert De Coster de SOQUEM, Marc Lalonde, ex-ministre des Finances à Ottawa, Serge Racine de Shermag et Jacques Parizeau, « père du décloisonnement et du Réa », selon la description de M. Charon.

PEMP a une centaine d'employés, des bureaux dans sept villes du Québec. Elle se propose d'ouvrir sous peu des bureaux à Toronto et à Ottawa, en procédant par acquisition si possible.

Taxe américaine sur la potasse ?

WASHINGTON (PC) — Deux importants producteurs de potasse des États-Unis ont réclamé, hier, que des droits compensateurs de 43 % soient imposés sur les importations de potasse du Canada.

Me Ted Kassinger, avocat de Lundberg Industries et de New Mexico Potash, a déclaré qu'une pétition adressée au département du Commerce affirmait que la potasse canadienne était vendue aux États-Unis à 43 % de moins que la juste valeur du marché.

Au cours des neuf premiers mois de 1986, le Canada a exporté pour environ $ 270 millions de potasse aux États-Unis, a rappelé Me Kassinger. Presque la totalité provenait de Potash Corp., une société d'État de la Saskatchewan.

Le premier ministre de cette province, M. Grant Devine, a prévenu de son côté que cette affaire pouvait devenir aussi controversée que le différend canado-américain sur le bois d'oeuvre.

M. Devine a laissé entendre que, sur la question de la potasse, il serait peut-être prêt à accepter une taxe à l'exportation, afin d'éviter des droits aux États-Unis.

Le premier ministre s'est cependant dit surpris de la demande américaine, puisque « la plupart des producteurs de potasse aux États-Unis savent que les prix sont tellement bas que personne d'entre nous ne fait de l'argent ».

En fait, a ajouté M. Devine, Potash Corp. prévoit subir des pertes d'environ $ 150 millions au cours du présent exercice financier.

Aux Communes d'Ottawa, le ministre des Forêts, M. Gerald Merrithew, a fait savoir que le gouvernement fédéral était décidé à appuyer les producteurs canadiens dans leur lutte contre l'imposition de droits compensateurs.

« Il s'agit d'un autre exemple, a dit le ministre, du protectionnisme qui existe aux États-Unis ».

En vertu de la procédure américaine, le département du Commerce devra maintenant déterminer si la potasse canadienne se vend en réalité à des prix injustement bas aux États-Unis.

Il appartiendra ensuite à la Commission du commerce international de dire si les importations canadiennes font du tort à l'industrie américaine.

Si la réponse est « oui » aux deux questions, des droits permanents seront imposés. Une décision finale ne sera pas prise avant l'été prochain.

Ro-Na achète Fercomat

CHICOUTIMI (PC) — Le groupe Ro-Na a annoncé hier l'acquisition de Fercomat Inc., un grossiste en quincaillerie et matériaux de construction de Chicoutimi.

Fercomat dessert une trentaine de quincailleries et de centres de rénovation du Saguenay-Lac-St-Jean opérant sous les bannières Ferco et Unimat.

Selon le président du groupe Ro-Na, André Dion, la transaction permettra à Ro-Na d'accroître sa part du marché en ajoutant $25 millions de vente à son chiffre d'affaires de plus de $ 350 millions.

Cette transaction constitue un précédent dans la mesure où c'est la première fois fois que Ro-Na procède par voie d'acquisition pour l'expansion de ses affaires. Elle sera financée à même les fonds de Ro-Na et par l'émission au vendeur d'actions privilégiées du groupe.

Le Québec emprunte en Europe

FRANCFORT (AFP) — La Province de Québec va emprunter 300 millions de DM sur le marché des euro-obligations, a annoncé hier la banque ouest-allemande Commerzbank AG, chef de file du consortium bancaire chargé du placement.

L'emprunt a une durée de 10 ans. Il porte un taux nominal de 6 %. Son prix d'émission est de 100.50 % et le taux de rendement de 5.93 %. L'emprunt sera coté dans les bourses de Francfort et de Dusseldorf.

C'est le dixième emprunt en DM de la Province de Québec, indique la Commerzbank.

Les fabricants de chaussures veulent le rétablissement des quotas

OTTAWA (PC) — Non seulement l'élimination des quotas sur l'importation des chaussures pour hommes a entraîné la perte de plus d'un millier d'emplois, mais elle n'a même pas empêché le prix des chaussures de grimper.

C'est ce qu'a soutenu hier l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada, à l'issue d'une rencontre avec la ministre du Commerce extérieur Pat Carney.

L'association a réclamé sans grand succès le rétablissement des quotas, de manière à garantir 50 pour cent du marché aux manufacturiers canadiens pour une période de cinq à 10 ans.

Les quotas sur l'importation des chaussures pour hommes ont été éliminés le premier décembre dernier, tandis que l'abolition des contingents sur les chaussures habillées et tout-aller pour dames et fillettes sera étalée sur trois ans.

« Les tendances actuelles confirment nos craintes et donnent tort au gouvernement, a déclaré le président de l'association, M. Nathan Finkelstein. Nous savons maintenant que l'élimination arbitraire des contingents aux importations a provoqué des difficultés majeures pour notre industrie, sans apporter de compensation pour les consommateurs ».

Pendant les 10 premiers mois de l'année 1986, les importations de chaussures de cuir pour hommes et garçons ont augmenté de 50 % par rapport à la même période en 1985, a soutenu M. Finkelstein.

D'août à octobre 1986, la production canadienne de chaussures de cuir pour hommes a baissé de 25 %, tandis que la production de chaussures pour enfants et bébés a chuté de 44 %.

M. Finkelstein a affirmé que 1,429 employés à temps plein avaient été mis à pied en raison des baisses de production.

La production de chaussures pour femmes et fillettes n'a pratiquement pas baissé, ce qui démontre que les quotas sont efficaces, a soutenu l'association.

Les manufacturiers sont particulièrment inquiets à la pensée que ces derniers quotas seront totalement levés en 1988.

« Si les mêmes tendances se répètent, nous pouvons craindre jusqu'à 8,000 mises à pied dans ce secteur dominant de l'industrie », a soutenu le président de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada.

Il a enfin soutenu que le gouvernement avait trompé la population en affirmant que l'élimination des quotas ferait baisser le prix des chaussures.

Au contraire, le prix moyen des chaussures de cuir pour hommes et garçons est monté de presque sept % pendant les 10 premiers mois de 1986.

L'association a rencontré la ministre Carney pour réclamer le rétablissement des quotas à l'importation pour tous les types de chaussures.

Avec la garantie de 50 % du marché pour une période de cinq à 10 ans, l'industrie de la chaussure pourrait créer 6,000 emplois et assurer sa viabilité face aux exportations des pays en voie de développement, a soutenu M. Terry Howe, président de Sunbeam Shoes.

La ministre Carney a refusé de changer quoi que ce soit à la politique actuelle, préférant voir la suite des événements, a déclaré M. Howe.

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



Une composante importante de votre REER.

La Section revenu du fonds REER du Montréal Trust.

19,4%*

• Fonds géré par des professionnels.
• Portefeuille diversifié d'obligations et de débentures à rendement élevé, intérêts et plus-value compris.

Autres sections offertes : hypothèques et actions.

*Taux de rendement annuel composé sur 5 ans au 31 octobre 1986. Comprend le revenu réinvesti.

Rendement sur 1 an: 17,0%.
Rendement sur 10 ans: 11,3%.

Les résultats antérieurs ne constituent pas une garantie du rendement futur.

Appelez dès maintenant.

Montréal: 1, place Ville-Marie, 397-7111
612, rue Saint-Jacques, 392-1880
Pointe-Claire: Centre Fairview Pointe Claire, 695-5230
Saint-Lambert: 425, avenue Victoria, 465-3265
Ville Mont-Royal: 1335, chemin Canora, 735-1314
Westmount: 1245, avenue Greene, 932-6000

Montréal Trust

La Section revenu du Montréal Trust devrait faire partie de votre REER.

19,4%*

• Fonds géré par des professionnels.
• Portefeuille diversifié d'obligations et de débentures qui offre un rendement élevé, intérêts et plus-value y compris.

Aussi, sections de placement comprenant des hypothèques et des actions.

*Taux de rendement annuel composé sur 5 ans au 31 octobre 1986. Comprend le revenu réinvesti.

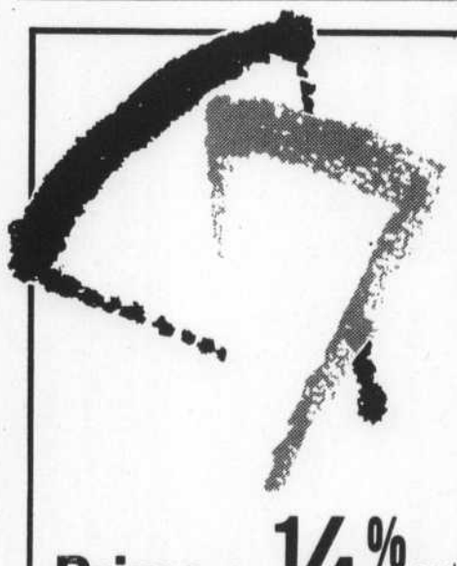
Rendement sur 1 an: 17,0%.
Rendement sur 10 ans: 11,3%.

Les résultats antérieurs ne constituent pas une garantie du rendement futur.

Appelez dès maintenant pour connaître les détails sur nos primes d'intérêt.

Montréal: 1, place Ville-Marie, 397-7111
612, rue Saint-Jacques, 392-1880
Pointe-Claire: Centre Fairview Pointe Claire, 695-5230
Saint-Lambert: 425, avenue Victoria, 465-3265
Ville Mont-Royal: 1335, chemin Canora, 735-1314
Westmount: 1245, avenue Greene, 932-6000

Montréal Trust



Organisez votre REER en profitant d'une prime d'intérêt.

• Taux d'intérêt majoré d'une prime sur vos placements REER/dépôts à terme – valable pour les nouvelles cotisations, les transferts et les **renouvellements.**

Prime de 1/4 % sur les portefeuilles REER de plus de $10 000 avec la cotisation de cette année.

Prime de 1/2 % sur les portefeuilles REER de plus de $25 000 avec la cotisation de cette année.

Applicable aux dépôts à terme de 1 à 5 ans.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Appelez-nous dès maintenant pour connaître les taux en vigueur.
Ligne télé-taux: 397-7908

Montréal: 1, place Ville-Marie, 397-7111
612, rue Saint-Jacques, 392-1880
Pointe-Claire: Centre Fairview Pointe Claire, 695-5230
Saint-Lambert: 425, avenue Victoria, 465-3265
Ville Mont-Royal: 1335, chemin Canora, 735-1314
Westmount: 1245, avenue Greene, 932-6000

Montréal Trust

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Comme des balles...

MONTREAL (PC). Les cours ont rebondi mercredi à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 16.49 points et marquait 1771.78 au terme de la séance.

En tout 7,646,564 actions ont changé de main au lieu de 8,733,903 le jour précédent.

Tous les compartiments ont pris du mieux. Les industrielles enregistrent un gain de 16.10 à 1395.09, les minières de 13.82 à 1428.18 et les pétrolières de 11.09 à 1560.63.

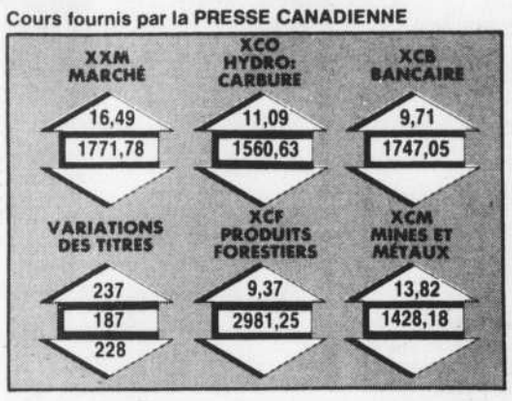
Le titre TransCanada PipeLines, en hausse de 3-8 à $19 1-2 s'est traité à 243,809 exemplaires. Louvem a monté de 13 cents à $1.40 et 77,420 actions ont été brassées.

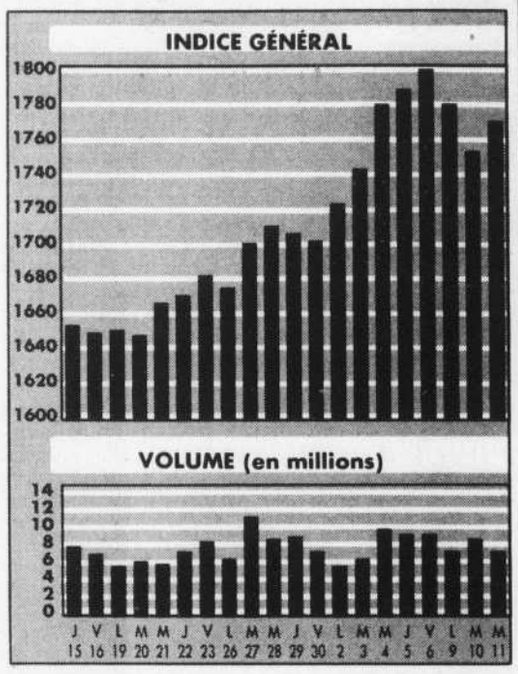
D'autre part, CP Ltd a gagné 3-4 à $22 1-4, Bell 3-8 à $40 3-8, Nova A 1-4 à $7 3-4, Canada Packers 1-8 à $16 et Ogivar 35 cents à $5.

Power a cédé 1-4 à $18 1-4.

Sur 652 titres mis en jeu 237 sont gagnants, 228 perdants et 187 inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	500	4/5	4/5	4/5	+ 1/5
Abti Prce	7744	$38½	37	37¼	
AbiP.W	13500	$11	10⅝	11	+ ⅛
ACDS	19350	290	270	290	+ 15
ACSI	11950	435	410	435	+ 20
ADS	4401	430	420	420	—5
Agnico E	3200	$28½	28⅛	28½	— ¼
fAgromex	2100	170	160	160	—10
Aiguebelle	6690	111	106	111	+ 6
Akers	11500	100	75	85	+ 5
Alta energ	12506	$17¼	17	17	— ⅛
Alta N Gs	1300	$14½	14	14½	— ⅜
Alcan Alu	42739	$47¼	46⅝	47¼	+ ⅜
Algo.U	3440	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Algoma 8	2000	$13	12¾	13	— ⅜
Algma2.00	400	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Alim.CT	750	400	390	395	—5
Alim.CT.W	200	105	105	105	
Alum 2.312	500	$26⅜	26⅛	26⅜	
Alum.E	2000	$25½	25½	25½	
AMCA int	8290	$11¾	11½	11⅝	
AMCA8.84	1600	$23½	23½	23½	— ¼
Amca9.5	900	$22¾	22⅛	22⅜	+ ¼
Am.Barric	3320	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
A.Barr.wt	5600	440	415	415	—20
AMNP	1250	$15⅛	15	15	— ⅛
AmR.a	34750	265	255	257	—3
Amisco	9900	$5⅛	5	5	— ⅛
Alubec	1000	299	299	299	
Artopex	5225	$10⅜	10	10¼	
Asamera	2850	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Asamra.W	2000	250	248	248	—7
Asamera.8	700	$27½	27¼	27¼	
Asamera.7	1500	$13½	13	13½	+ ½
fAstral A	202	$11¼	11¼	11¼	— ¼
fAtco I	6902	$9⅛	8¾	8¾	— ¼
Atco II	1100	$9¼	9⅛	9¼	
fAtlant.A	1200	475	465	475	+10
AubergeU	5485	445	430	440	+ 5
Auto.Point	6464	210	195	200	+ 2
Avcorp	1500	485	475	475	—10
B Corp.A	1380	$31	30⅜	31	+ ⅛
BCED	17112	315	305	310	—10
BCED.Wt	2100	106	105	105	—3
BCE	131633	$40¾	39⅞	40⅜	+ ⅜
BCE 2.70p	5950	$40½	40	40½	
B C Forst	2568	$18½	18¼	18½	+ ⅛
BGR A	1500	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
BGR.wt.A	2500	185	177	185	
BC Phone	2600	$28	27¾	27⅞	+ ⅛
BP Can	1425	$39½	39¼	39¼	+ ¼
Bank NS	37320	520	19¾	20	+ ⅛
B NS sr1	300	$25	24⅞	25	— ⅛
Baue Cont	700	$16⅜	16¾	16⅜	— ⅛
Baue Mtl	71828	$37⅝	37⅛	37½	+ ⅛
BMO 2.85	100	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅜
BMO $2.50	200	$27	26¾	27	+ ¼
BMO Sr3	1300	$26⅛	26⅜	26⅜	— ⅛
BMO Wts	18420	$7½	7⅛	7⅜	
Ba Eparg	46963	$17½	17	17⅜	+ ⅜
BaEp 2.62	1300	$28	28	28	
Baue Nat	149364	$33⅜	33⅛	33¼	
Bq Nat s8	1000	$25¼	25¼	25¼	
Ba Royale	118089	$37½	36⅞	37⅜	
Ba.Ry Wt	41325	420	375	420	+ 15
BaRy 1.45	2300	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
BaRy 1.88	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
BaRy 2.75	1100	$32½	32½	32½	— ¼
Baton	300	$10¾	10⅝	10¾	+ ¼
Beaugarte	9353	330	310	310	—10
Belkin.A	1200	$12¼	12	12¼	+ ¼
Bell 1.94p	500	$26⅛	26⅛	26⅛	
Belmoral	41215	350	335	350	+ 15
Belmora.w	100	260	260	260	—10
Berkley	500	460	460	460	—15
Bestar	5200	485	475	485	+ 5
Biltrite	7382	$8½	8	8½	+ ¼
Biltrite.Wt	6882	95	90	95	+ 5
Biochem	17028	$9⅜	9	9	— ⅛
Biotech	3050	385	380	380	—5
BF Royal	2600	205	205	205	
fBomb A	3298	$19¼	19	19¼	— ⅛
fBomb B	94992	$19¼	18¾	18⅞	— ⅛
BomWb	56150	$19	18⅜	18⅜	— ⅛
Bow Val	18825	$17⅜	17⅛	17⅛	— ¾
BowVl2.02	700	$36¼	36¼	36¼	—1⅜
BowVl1.87	900	$36½	36	36	
BowVl2.05	700	$23⅛	23½	23⅞	—1⅛
Bow V Rs	700	115	115	115	
Bow R.2.12	500	$4½	4½	4½	— ¾
fB.Brick.A	8700	$10⅜	10¼	10⅜	
Brascade	350	$40¾	40¾	40¾	+ ⅛
Brascan A	51350	$33½	32¾	33¼	+ ½
Bruncor	10756	$19¾	19⅜	19½	+ ⅛
Brunswick	550	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
C D					
CAE Ind	33800	$11⅜	11¼	11½	— ⅛
CB Pak	2660	$22¼	21½	22	+ ¼
CB Pak.wt	16250	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ¼
CCL Ind.A	1000	$14¼	14¼	14¼	— ½
CCL Ind.B	1800	$13½	13½	13½	— ⅛
fCGI Gr.A	5502	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅜
CIL	2000	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ⅜
CFS.Un	6200	375	360	375	+ 15
Cabano	400	435	435	435	
Cad Frvw	400	$32⅜	32	32⅜	— ⅜
Cad.Fw.wt	100	$26	26	26	— ½
CadFw B	1900	$11⅛	11	11	
Cambior	19182	$18	17⅜	18	+ ¼
CambW	19080	$8⅛	7⅞	8	
Cmbdg	7800	$26¼	26	26	— ½
Camb.Pr A	200	$32	31¾	31¾	— ¼
Cmpbel.Sp	2000	$19¼	19	19	— ¼
fCampeau	5400	$25	24¾	24¾	— ⅛
Camp.Sr.C	280	$22	22	22	+ ¼
Cmp.Sd	1600	$22¾	22½	22⅝	+ ⅛
Cda Pack	211500	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
fCDC	1500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
CDC 1980	2550	$15¾	15⅝	15⅝	— ¼
C Imp Bk	73612	$22¾	22⅛	22⅜	+ ¼
CIBC wB	7750	455	440	455	+ 15
CIBC w.a	1700	$10¼	10	10¼	+ ⅜
CP Ltee	193679	$22¼	21½	22¼	+ ¾
CP 4p	2500	95	95	95	+ 12
Cdn Tire	200	$48	48	48	— ¼
fC Tire A	11784	$13⅜	13¼	13½	— ⅛
fC Utilit A	1250	$19¾	19⅝	19¾	
C.Util SrH	250	$22⅜	22⅜	22⅜	
C Util wta	1688	460	460	460	—10
C Util wtb	720	455	450	455	—20
CMnac	20404	$12⅜	12	12½	+ ¼
Conamax	1431	$7¼	7¼	7¼	
Canron.A	1536	$16	16	16	— ¼
fCanron.B	240	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅜
Canrn.w.A	4100	165	165	165	+ 10
fCantrexA	9600	$5¼	5¼	5¼	
CaexW	18100	117	110	115	+ 5
Carl Ok	6595	$14¼	13¾	14¼	+ ⅜
Carpita	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
Cascades	59589	$14⅞	14½	14¾	+ ¼
Cassidys	1000	$9	9	9	+ ¼
Celanese	200	$16⅝	16⅝	16⅝	
Centrl.Cp	75000	$21½	21½	21½	
fCenCap.A	1450	$20¼	20	20	
Cent Dyn	500	25	25	25	+ 3
fCFCF.Inc	1358	$17½	16⅞	17	
Charan	10674	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
fChateau	4100	$9⅞	9⅝	9¾	— ¼
Chrysler	237	$60⅜	60⅜	60⅜	— ⅞
Circo Crft	3860	$7⅜	7½	7½	
CimL PrE	1367	$15½	14⅞	15½	+ ¼
Cinram.W	700	$14	14	14	
Cogeco	5250	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Cominco	11177	$16	15¾	16	+ ¼
Cmrd.a	7085	$7¼	7⅛	7¼	
Cancom	4550	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cmp Inv	12300	310	310	310	
Comput	53800	214	200	205	+ 10
Comterm	36296	76	71	76	+ 1
C Bath A	14444	$33¼	32⅜	33¼	+ ½
C Bath B	z6	$32½	32½	32½	—2¼
C Distb A	2000	$5⅜	5½	5½	— ⅛
fCDistb B	4200	490	485	490	+ 10
CPCI.A	3200	$5⅞	5⅜	5¾	
CPCI.B	850	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Corby A	2910	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
fCorby B	1460	$17¾	17½	17½	
fCo—Steel	1000	$13⅞	13¾	13⅞	+ ¼
Cott	1125	$7¼	7¼	7¼	
fCIDesi.A	5701	$6⅞	6¾	6¾	
C. life 2.28	700	$26⅞	26¾	26¾	
fCrownx	1100	$26¾	26¼	26¼	—1
fCrownx.A	5800	$10⅜	10	10	— ⅜
Crxwtd	4100	$7⅞	6½	6½	— ⅜
CrwnxWt.b	200	$15¾	15¾	15¾	
fDmr.A	1200	$7⅞	7⅜	7⅜	
Datgrm	16833	325	305	320	+ 5
Datamark	3700	$5⅞	5¾	5⅞	
Denison.A	1300	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
fDenisonB	1000	$8	8	8	
Denism9.75	600	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
Den9.5p	2000	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Den.Wt	11000	97	93	93	+ 1
Densn.Wb	7000	19	17	19	
fDevtek	3700	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Dionne.W	z300	66	66	66	—2
Disnat	4735	300	295	300	+ 5
Dofasco	20290	$25⅛	24¼	25⅛	+ ¾
Dofor A	19473	$20¼	19¾	19⅞	— ½
Dofor pra	800	$26	26	26	
Domco Lte	2260	$8½	8¾	8½	
Dome Mns	10000	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅛
Dme.M.wt	4200	310	275	275	—35
Dme.wt.a	9200	360	355	355	+ 5
Dome Pet	12690	108	102	105	+ 3
Dome PrA	1000	460	460	460	+ 135
Domicil	400	235	235	235	+ 10
Domtex	24539	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Domtar	82472	$47½	46½	47⅛	+ ⅜
Donohue	9671	$34¾	34½	34½	
Donohue a	200	$20⅛	20⅛	20⅛	
fDvlex Ltd	2220	$15½	15¼	15½	+ ⅛
E F					
East Bak	400	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Echo Bay	11650	$38½	37¾	38⅜	+ ¼
Echo wt c	1000	$6¼	6¼	6¼	
Encor	6866	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
ColortchA	9800	310	295	305	+ 15
fEnheat.A	2200	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Enheat.B	1000	$10¼	10	10	— ¼
Epitek Int	11000	36	34	34	—4
Eq. Denis	5773	360	350	355	
Espn.U	11000	315	310	315	+ 10
FCA Inter	5850	$20½	19⅞	19⅞	— ⅜
Falcn Cop	900	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
FalLtee	21614	$18⅜	18⅛	18⅜	
F.ax6.5	1300	105	105	105	
Fletcher	6700	310	300	310	
Foresbec A	600	190	190	190	
Forex	10100	75	70	70	—10
G H					
GBC.Wts	7000	100	96	96	
Guar Amr	300	$39	39	39	—$11
Gen Motr	z63	$100	99¾	99¾	—6¼
fGeot.B	9309	$6	5⅞	6	
GeofrionW	4450	255	230	230	—15
Gldc.A	58400	$8¾	8½	8¾	— ⅛
Goodfellw	2000	485	480	480	
Grma Lee	14500	39	38	39	
Gr.Wst7.70	300	$26¼	26¼	26¼	
G.W.Lifeco	900	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Grilli	4600	$8⅜	8¼	8½	+ ⅛
Gr.Champ	910	300	290	290	—10
fG.laub	15775	$13	12⅞	13	
G.lauW	10950	435	425	435	+ 15
G.Plas.Md	500	400	400	400	—10
GTC	37775	$14½	13¼	13⅜	— ⅛
fGVisA	12500	235	220	234	+ 14
GvisWa	14200	139	135	135	—1
Guardcor	401	$7⅞	7⅞	7⅞	
Gdcor.wt	z500	95	90	90	—8
Guard. T.	610	$16	15¾	16	+ 1⅛
Guard prB	1200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
GuilvA	4750	$6½	6¼	6½	
GuilvW	3625	275	255	257	+ 7
Gulf Cor	9338	$25¾	24¾	25⅛	— ¼
Gulf.Sr1	7617	475	475	475	
Hartco	1680	300	300	300	
Hees.Int	3400	$34	33	33⅛	—1
Hees.wt	3550	$13¾	13	13	— ¼
Helix.Circ	3700	410	390	410	+ 20
Henlys Gr	805	$13½	13½	13½	+ ⅜
Heroux	9800	$8	7¾	8	+ ¼
Hollin Inc	400	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅛
Honco	1000	260	260	260	+ 5
H.Brook	3300	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅜
H.Brook.w	3200	300	290	300	+ 35
Hubbard	4400	345	330	340	
H Bay Co	z60	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Husky Oil	29730	$11¼	11⅛	11¼	
Hypocrat	28338	295	280	285	—5
I J					
Ideal Mtl	702	435	430	430	
IPL INC	3040	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Imasco	104599	$34½	33⅜	34	+ ⅛
Imp Oil A	29511	$59¼	58¼	59¼	+ 1
ImtexU	9500	200	185	200	+ 15
Inco Ltd	21626	$18¾	18½	18¾	+ ⅜
Inco 10pr	500	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
IFX 2000	1500	355	355	355	
Innopac	2200	$12⅞	12½	12⅞	+ ½
Innotech	5000	445	440	445	+ 5
Intercan	3580	55	5	5	
IBM	1688	460	460	460	—10
Inter Pipe	25500	$46¼	46⅛	46⅛	— ⅛
Inv Grp	400	$23¼	23¼	23¼	— ½
PowFn.pD	z25	$16	16	16	
Irwin Toy	150	$7⅜	7⅜	7⅜	
fIrwin A	z50	490	490	490	—5
fIvaco A	7282	$16⅜	16	16	— ½
Ivaco.sr1	50600	$24¾	24½	24½	— ¼
Ivaco.sr2	52000	$24¾	24¼	24¼	— ¾
Ivaco.sr4	750	$31½	31½	31½	
JMSaucier	1600	420	400	400	—20
Janock	6133	$35¾	35¼	35¾	+ ½
Janck Wts	1074	$28	28	28	+ ⅛
fJean.Cl.A	7884	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
fJrny End	2250	$9⅛	9⅛	9⅛	
Kaufel.A	13041	$9¼	9	9⅛	
Kaufel.B	19375	$8¼	8	8⅛	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Katiwb	37550	140	131	140	+ 10
Kiena	100	$27½	27½	27½	+ ½
fLGS.A	22100	370	360	365	—5
LGS.Wa	11837	149	140	145	
Labatt	79002	$23¼	22⅞	22⅞	— ¼
Lacana	200	$10	10	10	+ ⅛
Lacroix	2150	140	140	140	+ 5
LafargeCo	4402	$15¼	14¾	15¼	+ ⅜
Laidlaw A	9250	$24⅞	24¼	24¾	+ ⅛
fLaidlw B	6930	$22⅞	22¾	22⅝	— ⅛
Lambert	1500	425	400	400	
LamSo	1560	350	325	330	—5
Lanpar T.	800	415	415	415	
LapVer	23520	57	6⅞	7	
Laur.Mutl	z40	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Lvltec	3500	285	270	285	+ 10
Lvltec.Wt	z450	55	50	55	—3
Leader M.	2215	210	210	210	
Lepine—Cl	200	201	201	201	
Leroux	1400	440	440	440	+ 10
fLv.b.A	11484	$8¼	8	8¼	— ⅛
Loblaw	5324	$12¾	12⅝	12¾	
Loewen	1300	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Log.G.Inf	7100	385	375	380	
fLogis.Cib	3285	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Loh's	39600	107	106	106	—3
Loh's Wt	z100	21	21	21	+ 2
Lonvest	5150	$26¼	25¾	25¾	— ½
LnvstW	3250	$6⅞	6½	6⅝	— ⅜
Louvem	77420	140	126	140	+ 13
Louv.p	2700	260	240	260	+ 20
LovWt3	10700	30	25	30	+ 5
Lou.gld.W	1900	310	310	310	—5
M N					
M.Corp	1120	$15⅛	15⅛	15⅛	
MICC Inv	2000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Mclean X	6900	$19½	19½	19½	
McM Bidl	9400	$60	59	59⅞	— ⅜
Madleine	1080	470	465	470	+ 10
C Marconi	5980	$20¼	19⅞	20	— ⅜
Marit Et	800	$13½	13¼	13½	
fMarit Tel	7080	$16¾	16¼	16⅝	+ ¼
Mrt Tel A	900	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Mrt pr B	280	$10½	10½	10½	— ¼
Mar dmc.a	1000	$6	6	6	
Mar dmc.b	500	$6	6	6	+ ⅜
Matco	6700	250	230	250	+ 10
McNeil M	7380	$6¾	6⅜	6⅜	
fMeston	4800	220	210	220	+ 10
fMtroA	12500	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
MtemU	9067	345	340	340	—5
Min Lac	2290	$36	35⅞	36	+ ¾
fMirn.A	11941	$11⅞	10⅜	10⅜	— ⅜
Miron.Wt	12600	360	350	355	
Mitel Corp	15000	$8¼	8	8¼	+ ¼
fMolson A	767	$25⅜	25¼	25¼	+ ¼
Molson B	620	$27¾	27½	27¾	+ ¾
Montco	3100	305	300	305	+ 10
MTrustco	9150	$14⅜	14½	14½	
Moore	9100	$33	32⅜	33	+ ⅜
Mbanc pra	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Mbn.cp	2000	$13¼	13¼	13¼	
Multi.A	1300	230	230	230	+ 5
Multid.Wa	1300	55	55	55	+ 5
Multidev.B	904	260	255	255	—5
Multi.w	5700	120	105	120	+ 15
Multi.A	1664	$5⅛	5	5⅛	
fMux.A	20883	475	460	470	
N.Page	23927	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Nautilus	4650	220	210	215	
Natls.w	36600	60	50	55	—4
fNesbitt.A	1800	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
Neti Tech	7050	210	200	200	—20
NfldLihl A	1250	$20	19⅝	19⅞	— ⅛
NfldL.512	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
NewTel	3085	$18	17¾	17⅞	
Noranda	63365	$25½	24¾	25¼	+ ¼
Noran pA	z83	$103	103	103	+ 1½
Noran pb	950	$28½	28¼	28½	
Noran 7.75	22100	$33	32⅞	33	— ⅛
Norcen.En	5338	$21¾	21¾	21¾	
fNoreNv	13312	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
fNork.a	69790	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
NormickB	5350	$7¾	7½	7½	+ ¼
NC oil	2361	$13¾	13⅜	13¾	+ ½
Nor Tel	19524	$55¼	54¼	55⅛	+ ¾
Nor.Tl.2.18	200	$26½	26½	26½	
Northgate	3267	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
NvaWa	37400	$23¼	22¼	23¼	+ ⅜
fNova Alt	216020	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Nova 612	2620	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Nova 12	4075	$26¾	26⅜	26¾	
Nova 11.24	500	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Nova 9.12f	1100	$25½	25¼	25½	+ ½
Noverco	29452	$13⅜	13½	13½	
Novatron	10000	205	205	205	+ 5
O P					
Oak A	23100	132	130	130	—2
fOcelot B	500	445	445	445	—10
OE INC	3575	$10½	10½	10½	— ⅛
Ogivar	133551	$5	435	5	+ 35
Olco.A	2635	365	350	360	—5
Olco.W	5617	79	75	79	+ 4
fOsha A	10385	$18⅞	18⅜	18¾	
Pancdn Pl	3100	$31⅞	30¼	31⅞	+ 1⅛
Pantor	3000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Paperbord	6100	$10⅜	9¾	10¼	+ ¾
Pathon	13610	$11⅛	10⅜	11	+ ⅜
Peerless	1250	$9⅜	9	9⅜	+ ¼
Perkins.P	7310	$11¼	11	11¼	+ ⅜
fPerry.B	2115	310	300	305	
Perry.W	2500	110	105	110	+ 5
Pet Sun	500	212	212	212	—3
Pet—sun.wt	7400	67	67	67	
Pt.Sun.sr1	4650	240	230	235	+ 5
Placer Dv	26700	$37	36⅛	37	+ ¾
Placer.wa	8400	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ½
Plastibec	1500	275	265	270	+ 20
fPowr Cr	168039	$18¾	17⅜	18¼	— ¼
Pow Corp E	500	$19	19	19	—1
Pow Sr86	300	$50½	50½	50½	— ½
Power Fin	3190	$23⅜	23⅛	23¼	— ⅜
Pr.Choix.a	2200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Promatek	3200	210	205	205	—5
Prooptic	300	196	196	196	
Provigo	27697	$21¼	20½	20⅞	— ⅛
Q R					
Que Tel	63354	$14½	14¼	14¼	— ⅛
QebcrA	7976	$16¾	16½	16⅜	— ⅛
fQuebecoB	5840	$15⅜	15½	15⅜	+ ¼
fQueWb	22980	225	216	216	—5
Redpath	2000	$15¼	14½	15	+ ¾
fRepap	12491	$17⅛	16¾	16¾	— ⅜
Rio Algom	4320	$21	20½	20⅞	+ ¼
Robin Intr	1450	345	340	340	—5
fRogerC B	1708	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Rogr.Pr.A	500	$31½	31½	31½	— ⅛
fRollnd A	1400	$18⅝	18⅜	18⅝	— ⅛
Ro—na.pr.1	z50	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Rothman	500	$52	52	52	
R.Piche	1000	265	265	265	
Ry Trco A	4210	$32½	32¼	32⅜	— ⅛
Ry Trco B	102	$32¼	32¼	32¼	— ¾
RTrst G.fl	300	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Royex Gld	2036	465	450	450	—5
Royex.WT	1727	297	295	297	—3
S T					
SHL Syst	600	$26⅛	25¾	26⅛	+ ⅜
fSNC	32770	$16⅛	15½	15¾	— ¼
SR Tel	9300	$7¾	7½	7⅝	
fSI CemA	2756	$21¼	21⅛	21¼	
S.T.I.	4410	265	230	230	—21
San Fran	7605	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
Sanivan	3500	385	370	375	—10
Sanivn.Wt	z325	55	55	55	—5
Saskoil	600	$7	7	7	
Satrn.Disq	1000	210	210

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

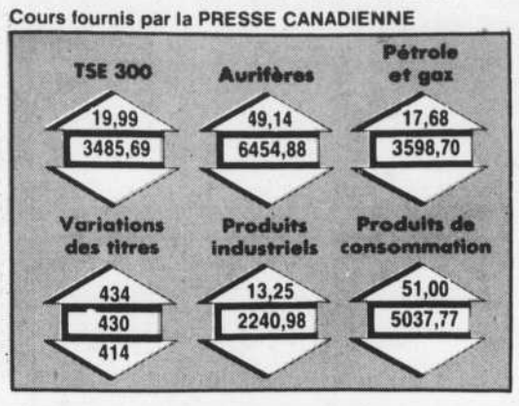
TORONTO

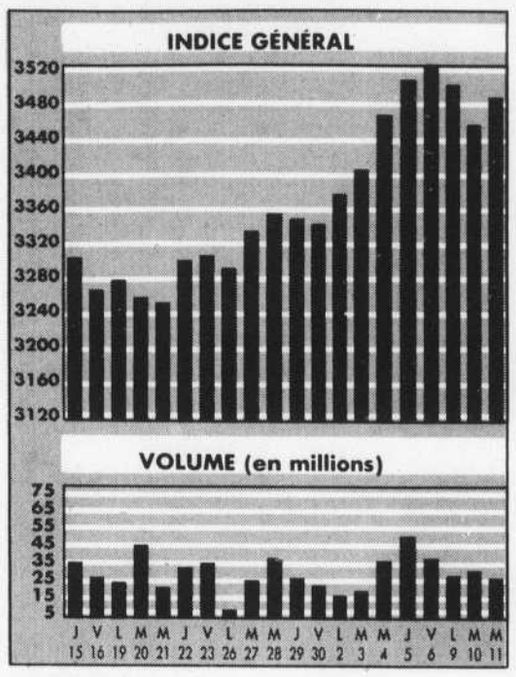
L'indice composé gagne du terrain

TORONTO (PC). Le marché s'est redressé, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fini la journée sur un gain de 19.99 points, à 3485.69.

Le volume des transactions a diminué à 27.78 millions d'actions, comparé à 31.92 millions mardi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	6740	$16⅛	15¾	16	— ⅛
AHA Auto	o20100	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
AMCA Int	57256	$11¾	11½	11½	— ⅛
AMCA p	12600	$23½	23½	23½	
AMCA 2 p	8570	$22½	22⅛	22⅜	+ ⅛
AMCA 3 p	600	$23½	23½	23½	— ⅛
ARC Int	12218	5¾	5½	5⅝	+ ⅛
Abatera o	20000	20	18	19	
Aberford	4800	480	460	480	+ 20
Abermin o	4700	210	205	210	
Abti Prce	30546	$37½	37	37¼	+ ¼
Abitibi w	45100	$11⅛	10⅝	11⅛	+ ¼
Acadia M o	18000	300	285	285	—15
Aces ATM o	7900	50	50	50	— 2
Acugrph A o	6200	56	5⅞	5⅞	— ⅛
Acugraph w	3250	142	140	142	—13
Acklands	4587	$17½	17½	17½	
Adonac M o	2400	41	41	41	
Agossiz	4233	390	390	390	
Agnico E	4130	$28⅝	28¼	28⅜	— ⅜
Agra Ind A	800	$13¾	13¾	13¾	
Agra B f	580	13	13	13	
Ahed C	1750	475	450	475	+ 25
Aiguebel o	8000	111	105	111	+ 6
Alt Energy	158489	$17⅛	17	17	
Al Enr 1125	617	$32½	32⅛	32½	
Al Enr 775	3700	$26½	26¾	26¾	— ⅜
Alta Nat	21750	$14¾	14⅜	14½	— ⅛
Atcan	218675	$47⅜	46½	47⅜	+ ⅝
ALGO Gr u	1000	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Algo Cent	500	$20¼	20¼	20¼	
Algoma St	14519	$11	10¾	10¾	+ ⅛
Algoma St p	15350	$13	12¾	13	+ ¼
Algma St B	5100	$14	13½	13¾	+ ⅛
Alum A	1650	$26¾	26⅜	26⅜	
Alum c p	1100	$24¾	24¾	24¾	
Alum E p	2300	$25½	25⅜	25⅜	— ½
A Barick	60368	$29¾	29¼	29½	
A Barik w	52400	445	415	415	—25
ABarik A w	3900	195	190	190	
Am Eagle	o11088	115	111	115	+ 3
Am Leduc	1200	34	34	34	+ 1
Andrs WA f	1700	$20¾	20½	20½	
Andres W B	400	$21½	21½	21½	+ ⅛
Ang CdnM o	5500	32	28	32	+ 2
Ang CT 4½	200	29	29	29	— ½
Ang CT 290	200	$36	36	36	
Ang CT 315	240	$38¼	38¼	38¼	
Ang dGld o	1200	200	190	190	—10
Anthes	28300	95	90	90	— 6
Args 260 p	100	$36¾	36¾	36¾	
Argyll A f	5000	80	77	79	— 1
Asamera	7954	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Asamera B	700	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Asamera 2	3450	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Asamera w	55422	250	241	245	—10
Astral A f	100	$11¼	11¼	11¼	
Atco I f	18636	$9⅛	8¾	8⅞	— ⅛
Atco II	1700	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅜
Atco w	40050	38	30	35	— 7
Atl Shop A f	500	$11	11	11	
Atlantis o	5000	76	75	75	
Atlas Yk o	14726	16	15½	15½	— ½
Atlas Yk w	2453	2½	2½	2½	+ ½
Augmitto o	2800	118	111	112	— 6
Augmito w	18778	12	10	12	+ 1
Aur Res o	14585	$5½	5¼	5⅜	
BCED	46023	320	305	315	— 5
BCED A	600	56⅜	6⅝	6⅝	
BCED 8⅜	3400	$9⅝	9½	9⅝	
BCED 9½	900	$9⅞	9⅞	9⅞	
BCED w	6050	108	105	108	+ 3
BC Rail p	2200	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅛
BC Sugar A	7435	$22¼	22	22½	+ ½
BC Sugar w	4500	240	230	230	—15
B Corp p	4400	$31	30⅞	31	
BGR A	10420	$10¼	10⅛	10¼	
BGR 2 w	20500	189	185	189	+ 4
BII Ent	9500	58	8	8	+ ¼
BII Ent w	15300	170	165	170	+ 10
BMO nt fin	4500	$15½	15¼	15½	— ¼
BMO 1 p	1100	23	23	23	
BP n Canada	51663	$39	38⅞	39	+ ⅛
Bachelor	3500	250	225	250	+ 15
Balco I	1000	$15½	15¼	15¼	+ ½
Bancshr p	1300	$22¼	22⅛	22¼	
Banister C	14050	$9⅛	9	9	— ⅛
Bk Alberta	2100	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Bank BC	111601	84	81	84	+ 1
Bk BC 228	400	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Bk BC 222	200	$24⅝	24⅝	24⅝	
Bank Mtl	90626	$37½	37⅛	37⅜	
Bk Mtl 285	3466	$37½	37⅜	37⅜	+ ⅛
Bk Mtl 250	2400	$26¾	26¾	26¾	
Bk Mtl 3p	4480	$26½	26¼	26¼	
Bk Mtl w	184340	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
Bank N S	132330	$20	19¾	20	+ ⅛
Bk N S 1p	2100	$25	24⅞	25	+ ⅛
Barons Oil	13000	350	330	330	—15
Barincor f	1000	$7	7	7	
Barincor w	500	90	90	90	
Baringtn o	1000	65	65	65	—10
Baton	17100	$10⅞	10⅝	10⅝	
Battle MA	f 4950	$31¾	31½	31¾	+ ½
Bay Mills	2500	$9	8⅞	9	
Beau CA o	6000	60	45	60	+ 15
Beacoup o	36000	59	57	59	+ 2
Belkin Inc	f 4700	$12¾	12	12⅜	+ ⅜
Bell 1.94 p	8400	$26¼	26	26¼	+ ¼
BCE 258161	$40¾	39⅞	40⅜	+ ⅜	
BCE 2.05 p	400	$40	40	40	
BCE 2.70 p	20115	$40⅝	40	40⅝	+ ⅛
Belmoral o	103384	350	335	350	+ 15
Bentall 1 p	900	$26½	26½	26½	
Biltrite Nat	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Biltrite w	1600	95	95	95	+ 10
Biotech	500	380	380	380	—10
Bl Hawk o	2900	75	73	73	— 1
Blackdom o	7000	$12	11¾	12	+ ⅛
Blackwod	7800	$8	8	8	
Bombdr. A	1700	$19¼	19	19	— ¼
Bombdr B	157755	$19⅛	18¾	19⅛	
Bmbdr 1 p	200	$26½	26½	26½	— ⅛
Bombdr B w	4300	$18¾	18¾	18¾	— ⅜
Bonar	30400	$25¾	25	25	— ½
Bonar w	400	$13½	13¼	13½	
Bow Valy	151680	$17¾	17⅛	17⅜	— ½
Bow Valy 4	26030	$17⅞	17⅜	17⅜	— ¾
B V 2025	30250	$37	36¼	36⅜	— ⅞
B V 1875	110400	$36½	36	36	— ¾
Bow Vly 205	2980	$24¾	23½	24¼	— ⅜
Bow Valy w	6537	130	125	125	— 5
Bow Vly R	17929	120	110	115	
Bow VR p	5400	$6¾	6¼	6¾	— ½
Bowtex o	3200	$5¾	5½	5¾	
Bowtex w	500	10	10	10	
Brcknl dr	f 21000	56	53	56	+ 3
Bralorne	10000	140	140	140	
Bramalea	4827	$13¾	13¼	14	+ ⅛
Brmlea B p	200	$26¼	26¼	26¼	
Brmi Pty p	1000	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Brmptn A f	11900	$10⅜	10¼	10⅜	
Brscade p	1748	$40¼	40¼	40¾	— ⅛
Brascan A	278333	$33½	32¾	33½	+ ⅜
Brscn B½	200	$26¼	26¼	26¼	
Brscn 1981	200	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Brascan F p	500	$25⅜	25⅜	25⅜	
Brkwater o	177790	$7¾	7¼	7⅜	— ⅜
Brenda M	1000	$9	8¾	9	+ ¼
Brik Brw o	1000	130	130	130	
Bright A	300	$24½	24½	24½	
BCFP	80666	$18½	18¼	18⅜	
BCFP p	266	$41½	41½	41½	
BC Res	32475	108	105	105	
BC Res p	3400	$21¾	21½	21⅝	+ ⅛
BC Phone	22301	$28	27¾	27⅞	+ ⅛
BCPh 1956	z5	$57⅜	57⅜	57⅜	
BCPh 4.84	235	$15½	15⅛	15⅛	— ⅜
BCPh 5.15	z80	$64	62¾	62¾	
BCPh 5¾ p	100	$68½	68½	68½	—2½
BCPh 6 pr	z25	$72¾	72¾	72¾	
BCP 7.04 p	1300	$22¾	22¼	22¼	— ¾
BCP 11.24 p	1000	$30½	30⅜	30½	
BrAir ads	554000	$24¾	23½	22½	—2¼
BrTel ads	500	$49	48½	49	+ ½
Bruncor	12901	$19½	19¼	19½	
Brunswk	700	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Budd Can	2880	$39	38¼	38¼	—1¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	50755	$11⅝	11¼	11½	— ⅛
CB Pak	49500	$22	21¾	22	+ ½
CB Pak w	17450	$8⅞	8½	8¾	+ ¼
CCL A	7050	$14½	14	14⅛	
CCL B f	441625	$13⅞	13½	13¾	— ⅛
CDC Life	10411	$21⅞	21⅝	21¾	
CFCF f	3250	$17	16⅞	17	— ¼
CFS Ref u	1100	385	375	385	+ 20
CIL	1900	$28	27	28	+ ⅝
CSA A f	5750	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Cableshr A	58090	$16¼	14⅜	16¼	+ 1⅞
Cableshr B	16400	$16	14⅜	16	+ 1½
Cabre	17500	350	340	340	—10
Cad Frv	5150	$33	32	33	+ 1
Cad Frv A	7200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cad Frv 2	6475	$11¼	11	11	
Cad Frv w	200	$26	26	26	— ½
Calgary 1 p	100	$26¾	26¾	26¾	
California o	2000	325	325	325	
Cambior	23950	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅜
Cambior w	27950	$8⅛	7⅞	8	— ⅛
Cambridg	5550	$26¾	26	26	— ½
Camb 1	2700	$32½	31½	32	
Camco Inc	480	$22½	22½	22½	— ⅛
Camndx o	2500	77	75	75	— 2
Camp RL	10075	$31	30⅜	30½	— ½
Camp Res	23407	175	171	171	+ 1
Camp R w	8000	11	11	11	
Camp Soup	530	$19¼	19	19¼	+ ¼
Campeau f	9020	$25	24½	24¾	— ¼
Campeau B	2900	$22½	22	22⅛	+ ⅛
Campeau C	600	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Campeau D	3500	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
Cm D w	3500	30	29	30	+ 1
Camreco o	3800	55	55	55	— 2
Canacord o	z480	70	70	70	
Cancrd w	51300	22	22	22	
CCem ex p	1398	$15¼	15	15¼	+ ⅜
CCem f	238408	$9¼	9	9¼	— ⅛
CDC pr B	31050	$104½	104½	104½	— ⅜
CDC 1980	20465	$15¾	15½	15½	— ¼
CDC 1983	2450	$25½	25¼	25⅜	
Can Malt	1700	$21¾	21½	21½	— ¼
C Nor West	1712	$16½	16½	16½	
CNor Wst B	z14	$24½	24½	24½	
CNor Wst w	4105	120	115	120	+ 15
C Packrs	26350	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
CS Pete f	2000	$5	490	490	+ 5
Can Trust	973	$57	55½	56¼	— ¾
C Trsco C	2300	$21⅛	20⅞	21⅛	
C Trsco G	950	$24¾	24¼	24¾	+ ⅜
C Tung	1100	$6	6	6	
C Arrow o	2000	58	58	58	— 3
C Energy	2000	370	370	370	—20
C Energy w	1000	60	60	60	
CForms A f	700	380	380	380	
C Formst B	200	400	400	400	—10
C Found pr	250	$11	11	11	— ⅜
CG Invest	300	$56	56	56	— ¼
C Home o	6470	$19	18½	18⅞	+ ¼
Ci Bk Com	255902	$22⅝	22	22⅜	+ ⅜
CIBC 2 p	1000	$26½	26½	26½	
CIBC 3 p	20000	$100⅛	100⅛	100⅛	+ ¼
CIBC 5 p	100	$24⅝	24⅝	24⅝	
CIBC w A	27675	$10¾	9¾	10¾	+ ⅞
Cibc w B	15300	455	435	455	+ 15
C Lncrf o	300	34	34	34	
C Manoir	1800	470	460	470	
C Manoir f	5200	415	405	405	— 5
C Manoir w	2100	40	40	40	
C Marconi	213000	$20¼	19¾	19¾	— ⅜
C Nth Star	731	205	205	205	
C Occdental	2670	$29½	29⅛	29¼	— ¼
CP Ltd	526031	$22¼	21½	22¼	+ ⅝
CPL Cdn p	2000	95	95	95	
Cdn Roxy	2492	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
Cancom o	3800	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
C Spooner	3700	43	43	43	— 3
Cdn Tire	1215	$49	48	49	+ 1½
CTire A f	58962	$13½	13¼	13½	
CUtil A f	139238	$19¾	19½	19¾	
C Util B	2600	$19¾	19¾	19¾	
C Util 7.30	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
CUtil 2nd H	2700	$22⅜	22⅜	22⅜	
CUtil 2nd I	500	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 2nd K	17900	$26	25⅞	26	+ ⅛
CUtil 2nd L	830	526	26	26	
CUtil A w	5459	465	450	455	—15
CUtil B w	2382	465	450	465	— 5
CWN G 4 pr	z15	$9⅝	9⅜	9⅝	
C Worldwid	12786	210	190	190	—24
CWorld A p	400	$16	15¾	16	
CWorld 1 p	2300	$8¾	8¾	8½	+ ⅛
CWorld B p	800	$14½	14½	14½	
Cnamax o	16893	$7¾	7⅛	7⅛	— ⅛
Canam A f	1200	$12½	12¼	12½	+ ¼
Canrchan	166	280	280	280	
Canbra	400	$9⅞	9⅝	9⅝	
CanCapti	35600	490	475	490	+ 5
Cantor	113695	$23	22¾	23	— ¼
Cantor pr	14100	$22½	22	22½	— ⅛
Canhorn o	2489	280	265	265	—10
Canran A	7000	$16¾	16	16	
Canran B f	382	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
Canrn A w	2450	170	155	170	+ 20
Cara	350	$10	10	10	
Cara A f	2300	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Carena	450	$33	33	33	— ¼
Carl OK	46726	$14⅜	13¾	14¼	+ ⅜
Carl A p	1148	$26⅜	26⅜	26⅜	
Carl B p	325	$32½	32	32	— ½
Carlyle o	14100	10	10	10	
Carma A	27711	15	14	14½	— ½
Carolian o	6300	335	320	320	—20
Carpita C	1500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
Cartier o	54000	7	6	7	+ ½
Cascades	6400	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Cassiar	18982	170	160	161	+ 1
Cassiar Il w	12200	55	54	55	+ 9
Cassidy L	100	$9	9	9	
Catenese	674	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Celanes 2 p	250	$14¼	14⅛	14⅛	
Centrl Cap	14315	$21¼	21½	21½	— ¼
Cnt Cap Af	20911	$20¼	19⅝	20	+ ⅛
CFund A f	7590	$7⅛	7	7⅛	
Centrl Tr	5375	$21¾	21¼	21¾	
Cntrl Tr p	300	$27	27	27	
Chancelor o	3000	31	31	31	— 3
Charan	2000	$7½	7½	7½	
Chateau A	110050	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Chauvco A o	9300	$5⅛	5	5⅛	
Chiettan	306	$11⅛	11	11	— ⅛
Chiettan B	z50	48	48	48	
Chiettain C	550	$43¾	43½	43¾	+ ⅛
Chrysler	879	$60¾	60¼	60¼	— 1
CHUM	z50	$17½	17½	17½	
Cimaran o	11000	56	5⅝	5⅝	— ⅛
Cineplex	54525	$17⅛	16⅞	17	
Cinram	1600	$23	22⅞	23	— ⅛
Cinram w	3200	$14	14	14	
Circo Crft	1000	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
Cliff o	25000	80	80	80	+ 2
Co Steel f	27483	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ¼
Cobi Food	10000	193	188	193	+ 3
Cogeco f	200	58	8	8	+ ¼
Cogsco B w	6000	5	5	5	
Cognos	23300	$13½	13¼	13½	
Coho A	2000	93	93	93	
Coin Lake o	69300	190	175	180	
Colony P o	2900	174	165	174	+ 9
Colmbi C o	12000	275	265	265	— 5
Comaplex	11300	300	280	280	—20
Cominco	115811	$16⅛	15¾	16	+ ¼
Cominco A	600	$22¾	22¼	22¾	+ ⅛
Cominco D	2000	$26¼	26⅜	26¾	
Cmrcl Fin	400	490	490	490	—10
Cml Fin w	200	105	105	105	— 5
Cmrcl OG	8500	108	105	105	— 3
Compu H o	8550	275	230	240	+ 15
Compu H w	500	50	50	50	—25
Computlog	2700	56	5¾	5¾	— ⅛
Cmp Inov	11300	310	300	300	— 10
Comstate o	2000	55	55	55	— 3
Comtech	3500	425	425	425	
Comterm	1100	75	75	75	
Coniagas o	2700	$5⅛	5	5	— ⅛
Cons Ascot o	2333	47	45	47	+ 2
Con Bath A	19925	$33¼	32¾	33¼	+ ½

C D (suite)

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Conc Kaiser	1000	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Conc Mogul	1000	$27¾	27	27¾	— 3
Conc Rad	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Conc Rad w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Conc Thrift	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Conc Thrift w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Conf Life	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Conf Life w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Conmee	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Conmee w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Consmr Gas	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Consmr Gas w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Consumers	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Consumers w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Can	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Can w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Corp	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Corp w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Grain	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Grain w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Group	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Group w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Ill	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Ill w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Oil	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Oil w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Steel	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Steel w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Tel	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Tel w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Tex	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Tex w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Tire	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Tire w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Trans	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Trans w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Util	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Util w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wire	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wire w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr A	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr A w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr B	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr B w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr C	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr C w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr D	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr D w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr E	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr E w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr F	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr F w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr G	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr G w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr H	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr H w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr I	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr I w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr J	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr J w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr K	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr K w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr L	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr L w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr M	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr M w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr N	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr N w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr O	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr O w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr P	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr P w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr Q	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr Q w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr R	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr R w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr S	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr S w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr T	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr T w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr U	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr U w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr V	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr V w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr W	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr W w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr X	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr X w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr Y	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr Y w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr Z	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr Z w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AA	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AA w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AB	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AB w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AC	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AC w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AD	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AD w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AE	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AE w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AF	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AF w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AG	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AG w	1000	$4¾	4¾	4¾	
Contl Wtr AH	1000	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Contl Wtr AH w	1000	$4¾	4¾	4

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice général termine à la hausse

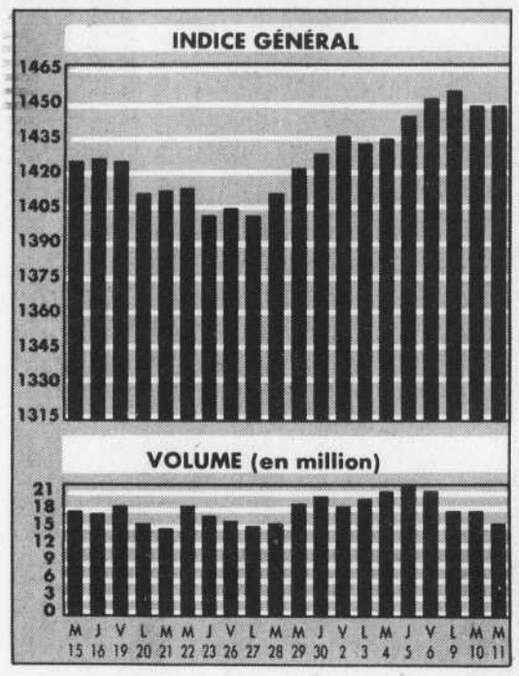
VANCOUVER (PC). Les cours ont évolué sur une note irrégulière, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 17,115,880 actions.

On a dénombré 331 titres en hausse, 360 en baisse et 475 stationaires.

L'indice général a fini la séance à 1452.23, un gain de 0.16 point sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
0,16	17,1	331
1452,23		475
	0,5	360



	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AIS res i	1700	215	215	215	
Abaton i	8200	130	126	130	+ 5
Aby inv a i	20000	7	7	7	
Aby inv b i	8000	18	18	18	
Aber res i	12600	240	235	235	—5
Abo res	9000	50	46	50	+ 7
Absorptve i	5700	365	350	355	—10
Acacia i	11000	18	18	18	—1
Acheron	2500	22	22	22	+ 1
Achilles i	56000	42	40	42	
Acquest i	35000	37	32	37	+ 5
Acquisitor i	11000	310	300	310	+ 15
Actoma i	3000	70	65	70	—2
Ad com i	1000	45	45	45	
Ad dome i	5500	48	46	48	+ 4
Adams ex i	3500	20	20	20	—4
Adgia i	7000	20	20	20	—1
Adv aero i	2900	70	70	70	
Advnc gr i	10375	73	69	70	+ 5
Aerolift inc	6500	160	150	150	—8
Agincourt i	2000	54	54	54	+ 2
Agio i	34800	53	42	43	—9
Aims bio i	6400	410	400	405	+ 5
Airborne i	4550	35	35	35	+ 3
Aiax res i	5500	80	80	80	—5
Akers md i	1500	85	85	85	
Alawas gld	4000	130	126	128	—2
Algo res i	15000	52	50	51	+ 1
Alice lake i	5600	22	20	21	
All star i	5500	40	40	40	—3
All north i	9000	170	166	166	+ 1
Allanco i	4625	265	255	255	—10
Allure rs i	4500	55	52	55	+ 4
Almaden i	4000	90	90	90	
Alotta res	2000	75	75	75	
Alpha omg i	7000	12	10	10	—1
Amark expl	45319	$6¾	6½	6⅝	+ 1/8
Amca res	17700	200	192	200	+ 9
Amcan i	116100	$7⅛	7	7¼	+ ¼
Amer bio i	45300	$8½	7¾	8½	+ ¾
Amer dal i	3000	296	290	295	—3
Amer fb i	2100	410	390	410	+ 10
Amer litw i	6300	290	270	285	—10
Amer pltn i	7900	109	102	109	—1
Amer rsr i	21800	155	149	150	+ 5
Amer tec i	27250	37	30	37	+ 2
Am vol i	9000	61	60	60	
Ameritex	5300	38	34	38	
Ameroil i	37000	80	69	75	+ 5
Amir mine	13250	325	315	320	
Ampac rs i	2000	38	38	38	
Anchor i	18500	32	30	32	
Andaurex	2000	60	58	60	
Androne rs i	1750	150	150	150	
Angle res i	2500	135	135	135	+
Anglo cdn	4800	72	67	67	—4
Anglo Bom	4000	50	47	50	
Angus res	2000	15	15	15	
Anino res i	15600	270	265	269	—2
Apex engy	3000	40	40	40	—1
Applied en i	1000	135	135	135	+ 5
Arbor res	8000	320	320	320	+ 5
Arch dev i	12000	15	15	15	
Arctic Red	13500	47	45	45	
Argenta i	1600	310	305	305	—5
Argentex i	7400	90	80	90	+ 10
Argo dev	6300	165	160	165	+ 9
Argonaut i	4500	36	35	35	—1
Argonex i	9000	42	41	41	—1
Argyle vnt i	8500	44	40	40	—1
Aricana i	9000	57	51	57	—1
Aries res i	5000	54	50	50	
Arion res i	5000	33	33	33	
Arivaca sil	1044	50	50	50	
Ariz joiobai	44000	220	202	220	+ 15
Arizona svr	5500	36	34	36	
Arizna str i	2500	61	61	61	—4
Ark egy i	2500	36	36	36	+ 1
Ark la tex	2000	60	60	60	
Armena	1200	170	160	160	—10
Armor Dv i	28000	44	44	44	
Arrowhd i	500	13	13	13	
Arthurian i	500	40	40	40	
Artina res i	3500	68	68	68	+ 3
Ashburton i	6000	47	45	47	—1
Asia pac	10500	90	90	90	
Asiamrica i	3720	415	410	415	
Asian cdn i	19367	138	126	130	—10
Asitka res i	5250	140	135	135	
Athena gld	5000	52	52	52	
Atlanta	28350	435	415	435	+ 15
Atlanta w	500	290	290	290	
Atna res i	3000	58	58	58	
Auto Mar El	3000	$18¼	17	17⅛	
Avanc intl i	31100	110	105	106	—1
Avanti i	96800	54	50	50	—3
Avenue rs i	14500	138	125	135	
Avino mns	28500	95	90	95	—5
Aviva i	1000	61	61	61	
Award res	4000	13	13	13	
Awesome i	33000	57	50	51	—4
Axiom int i	10035	495	430	435	—25
Azure res	7000	25	25	25	
BC res	2947	109	104	104	+ 1
BC Tel	8900	$28	27⅞	28	+ ⅛
BCPh 6 pr	215	$70½	70½	70½	
BGMdvr i	57500	4	4	4	
BGM dlv i	13500	36	35	35	—1
Backer res i	1500	55	52	55	+ 4
Baha res i	500	65	65	65	+ 7
Banbury	2500	57	55	55	—1
Bank BC	13800	87	82	82	—3
Banner i	43000	65	60	62	+ 1
Bar res	4000	80	73	80	+ 5
Baroque i	7500	46	46	46	
Barsand i	700	75	75	75	
Bart res	17050	37	35	35	—1
Barytex i	1000	40	40	40	
Barytex wi	10000	2	2	2	+ 1
Basin pete i	1500	85	80	85	
Bavarian i	7500	125	105	125	+ 25
Bear lake i	11000	50	47	47	
Beau pre i	2100	23	23	23	
Beaufield i	4000	110	105	110	
Beaver res	14700	205	195	200	—2
Bellco eng i	2500	22	22	22	
Belmont	1000	69	69	69	—5
Belmoral	1500	340	340	340	+ 15
Bentley rs i	8400	135	130	130	—4
Berglyn i	6000	65	63	63	+ 2
Berklev i	3600	80	70	70	—10
Berle res i	75500	62	55	57	—5
Better res i	19700	111	109	110	—5
Beverly	11379	440	405	405	—45
Big m i	7000	44	38	44	
Bighrn i	25487	58	55	57	—1
Bigstn mnr	1000	34	34	34	
Billikin res i	4000	108	106	106	+ 1
Billikin w i	16500	25	23	25	+ 5
Bio feed i	11500	34	30	30	
Bioject i	11700	345	340	340	+ 5
Biologix i	2000	185	185	185	—5
Bishop mn	500	74	74	74	—14
Bitterroot i	1000	50	50	50	+ 4
Black labi	5000	70	63	70	
Blk swan	32500	405	380	405	+ 20
Blackbery i	2449	33	33	33	
Blue diamd	3500	10	10	10	
Blue ridge i	16500	55	50	50	
Bois creek i	7500	35	35	35	—1
Bondell rs i	2000	85	80	80	
Bouldr mt i	6500	38	36	36	—2
Bowes lv i	2000	45	45	45	—5
Brace res	5500	28	28	28	
Bradsue i	17400	185	180	185	
Bramo i	92834	70	62	65	—3
Breakwtr	7586	$7⅜	7⅛	7⅜	
Brent res	6500	60	53	60	+ 10
Brewmstr i	12500	88	83	88	+ 3
Brigade i	35500	60	57	57	+ 5
Brt pac i	10000	28	28	28	+ 2
BRO res i	20550	80	77	78	
Brohm rs i	4500	56¼	6	6¼	+ ¼
Brt slbk a	3000	125	118	120	
Brt slbk b a	7500	115	115	115	—1
Bullet gr i	5000	21	21	21	
Burmac i	98500	85	74	85	+ 11
Brnt gld i	11900	135	116	135	+ 15
Butler mtn i	6500	29	26	28	+ 2
C D					
CIS tech	13900	280	271	275	—1
Caara i	26500	71	67	67	—6
Cache d or i	5000	28	27	27	—6
Cactus i	6000	45	45	45	+ 5
Cal denver i	3198	68	65	65	—7
Cal grpht i	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Caldera i	4100	$5⅞	5⅝	5⅝	— ¼
Caledonia	34000	53	52	53	+ 1
Caliente i	200	155	155	155	
Callex ent i	4200	130	130	130	+ 15
Calnor res	2500	30	30	30	
Calpine i	31000	31	30	31	+ 5
Calypso dv	10334	23	23	23	
Cam net	32900	$7¼	6⅝	6⅞	— ½
Camfrev i	4500	109	105	105	—5
Camino i	11500	53	50	53	
Can mac	4000	55	54	55	
Canamera i	3000	22	22	22	+ 2
Canamin i	2000	27	27	27	
Canasia i	5500	28	25	25	—2
Canasi rs i	3000	59	58	58	
Cancom i	18200	280	270	270	—10
Candol dv i	47000	73	71	71	—4
Candrado i	10500	130	130	130	+ 5
Caneco aud	84604	14	12	12	—3
Canfic i	2200	12	12	12	
Canreos i	2000	30	30	30	—2
Canstat i	4000	36	36	36	+ 2
Canuck rs i	16000	480	475	475	—10
Canus lab i	3500	95	95	95	—3
Capella rs i	15000	30	25	25	
Capilano i	3000	17	17	17	
Capricorn i	27000	35	32	35	+ 2
Caprk eng i	4000	14	14	14	
Cap cons i	14900	25	24	25	+ 2
Carben i	3000	80	80	80	
Cardinal i	29000	30	30	30	+ 2
Cardinal r i	10000	5	5	5	+ 1
Care ont i	28000	67	65	66	—1
Caribbean i	1000	90	90	90	+ 10
Caribe pete	500	5	5	5	—3
Carina i	5000	33	33	33	
Carlin res	2250	44	44	44	
Carnes i	10500	15	14	14	—1
Carrigan i	5000	38	37	38	
Casau exp i	9000	54	50	54	+ 4
Cassidy i	28133	52	50	50	—2
Catear a i	68500	56	48	56	+ 6
Ccw svs i	36000	100	95	100	+ 5
Cdn carib i	4500	100	99	100	+ 5
Cdn conti i	10000	18	18	18	
Cdn ind i	2500	50	50	50	
Cdn pw i	39000	42	38	40	+ 1
Cdn prem	4800	175	170	170	—5
Cdn trce i	7000	20	16	16	
Cdn united	12000	67	66	66	+ 1
Ceasar res i	8000	75	75	75	—2
Celebrity i	3000	14	14	14	
Celico Res	10000	40	40	40	
Centurion i	600	$5⅛	5⅛	5⅛	
Chblis rs i	4000	227	226	226	
Chalice i	1500	65	60	60	—5
Channel	16800	238	232	238	+ 3
Chaleau i	2000	80	80	80	
Charlmgn i	10100	40	36	40	
Charlestn	11000	17	14	17	+ 1
Chelan i	6000	127	122	127	—7
Chelsea rs i	14434	380	365	370	—20
Cheryl res i	9700	160	155	160	—5
Chesapk i	3700	210	205	205	
Chevy dev i	52600	250	230	238	—3
Chevenne	11400	14	12	14	+ 2
China a i	7250	350	335	340	—15
CIBC	300	$22¼	22⅛	22¼	
Cinnabar i	7000	50	50	50	
City res	2100	495	485	490	—5
Claymore	4500	22	22	22	
Cline dev i	32650	180	165	171	+ 8
Cmac i	8000	21	21	21	
CNI comp i	7000	60	54	60	+ 5
Coast rang i	4000	50	50	50	—19
Cobra ent	88800	190	172	190	+ 25
Colby Mns	1000	55	55	55	
Colchis i	1000	67	67	67	
Colfax engy	35500	60	55	58	+ 2
Colima i	27000	44	41	43	+ 2
Colony pac	1000	175	175	175	+ 5
Colossal en i	4500	61	61	61	+ 1
Com air	32000	120	112	120	
Comanche i	12500	17	16	17	+ 2
Comax i	6000	30	30	30	
Comp data	1000	38	38	38	
Condaka i	14000	25	22	22	—1
Cons Ascot	6000	48	48	48	
Cons bndry	3500	30	30	30	
Cns chrch i	2549	80	78	80	+ 5
Cons cima	800	45	45	45	
Cns explr i	2500	31	30	31	
Cns gen p	4783	80	70	70	
Con gnt wst	600	220	210	210	
Cons knoby	25300	110	108	110	+ 5
Con mck i	2800	125	120	120	—8
Con mck wi	3500	35	35	35	—10
Cns amab i	1500	34	34	34	
Cons pace i	1500	100	100	100	
C paymstr i	3000	18	18	18	
Cons plyr i	500	40	40	40	
Cons Rio	25500	46	44	45	+ 1
Cons svr std	1000	80	80	80	
Con weingt i	100	230	230	230	+ 30
Consort en i	8060	105	95	100	—3
Contact ven	63500	40	38	39	—1
C datanet i	3500	200	190	200	
Contour	3000	255	255	255	
Copcan vrk	2199	38	38	38	—1
Copr stac i	15000	55	50	50	
Coral eng i	9500	280	275	275	—4
Corncpia	34350	460	430	460	+ 10
Corolla res i	8000	120	117	117	+ 2
Corrie res i	20500	43	41	41	
Cosmos res	38500	43	40	42	+ 2
Cove engy	21000	70	65	65	+ 5
Craven res i	1000	34	34	34	
Cream svr	42200	125	115	120	+ 5
Crossland	9000	65	62	63	—2
Crowder	9100	120	105	105	
Crystl mtn i	5000	15	15	15	
CTG cmp i	7000	75	75	75	
Cumbrind i	500	31	31	31	—8
Cumulus i	13000	175	170	170	—5
Currie i	8000	80	80	80	
Cusac Ind	4100	280	261	280	+ 15
Cutlass i	32200	340	325	335	+ 5
Cutty res i	1500	160	140	160	+ 5
CV sports i	2400	53	53	53	
Cyll ind i	3700	136	135	135	+ 1
DK platm i	3000	38	38	38	
Dar Val	5600	340	335	335	—5
Dafrev i	29000	30	30	30	—5
Dakota i	31500	45	40	40	—5
Daleco res	2420	68	68	68	
Dalmatin i	4000	88	88	88	
Danbus rs i	15000	292	282	290	—5
Danstar rs i	1500	39	38	39	—1
Dasher res	37868	130	104	114	—31
Dassen gld	15600	30	26	26	—4
Davis keys	5500	15	15	15	
Decker res i	800	32	32	32	
Deep shft i	1500	88	88	88	
Deex res i	24500	12	11	12	+ 1
Del narte i	15000	40	38	40	+ 1
Del nrt wci	12000	6	6	6	
Delwr i	2219900	335	290	315	+ 25
Dentonia i	2000	20	20	20	
Desen cm i	1000	14	14	14	
Desrt rose i	24000	81	80	80	+ 5
Devanian i	7500	30	30	30	
Devran pt i	12400	165	145	165	+ 31
Dia met i	1000	52	52	52	
Diamond i	4700	55	45	55	+ 10
Diepdm mn	21200	39	34	39	
Discv gld i	18400	145	140	140	+ 8
Diversitd i	7750	110	100	100	
Dolly vrdn	9500	125	110	120	—10
Dolphin i	22200	109	100	109	+ 4
Dorchestr	200	200	200	200	—5
Dragoon i	9000	35	35	35	
Drc res	1500	60	60	60	—5
Drexore i	11000	40	38	40	—2
Duke mnr i	10000	40	39	39	—2
Dusty Mac	2000	78	78	78	
Dynamic i	5300	59	57	58	—2
Dyonix grn	9000	74	65	74	—1
E F					
ELE egy i	7050	36	36	36	
EZ ventrs i	16894	55	50	52	—5
Eastmq gld	3400	$5¼	5⅛	5⅛	— 1/8
Echo mtn i	9000	200	190	200	—5
Eclipse i	23000	81	80	80	—1
Eden res i	400	100	100	100	—5
Edgemont	131500	69	65	67	
Edgewatr i	2500	215	215	215	—5
El dordo svs	3500	22	22	22	
El paraiso i	23500	22	20	20	—1
Eldorado	2000	7	7	7	—2
Electra nw	500	60	60	60	
Electra i	122000	7	5	7	
Elegance i	11000	40	37	39	—1
Elektra pw	1000	15	15	15	
Elite res i	6000	103	102	102	+ 1
Emrald isl i	6000	190	180	180	—15
Emrld lk	5759	$6⅝	6½	6½	
Emir oils	9000	20	17	17	
Enduranc i	9000	25	25	25	
Energex	2000	69	69	69	
Enershar i	2000	48	48	48	
Enerteck i	11100	45	43	45	+ 5
Enexco intl	5000	120	120	120	
Epic res i	3300	195	187	187	—8
Epoch cap	2500	14	14	14	—1
Equinox en	1900	210	210	210	
Equinox	3575	210	210	210	
Equus pete i	2500	38	36	38	+ 2
Esstra ind	7000	230	225	230	
Etruscan i	5166	96	96	96	+ 2
Eureka res	14800	115	100	100	—10
Euro asia i	2700	158	155	155	—5
Eurocn vnt	2000	55	55	55	—5
Ero og ny i	34650	450	430	435	—10
Ewing oil i	7500	43	41	41	—4
Exol ind i	2000	40	40	40	
Expeditor i	62600	50	45	50	+ 1
Expense i	38700	415	375	415	+ 40
FC finci i	12200	410	380	380	—15
FM res i	2900	50	47	47	+ 1
Fairchild i	17500	58	55	58	+ 3
Faraway i	8550	48	43	43	—2
Fargo res i	3500	36	36	36	
Ferber i	4800	370	365	370	—5
Fibertech i	33100	110	90	99	—11
Fiberqest i	13700	230	200	230	+ 50
First allied	42500	35	31	33	+ 2
First am i	7000	85	80	85	+ 10
First china	5000	23	23	23	+ 1
Frst gnrtn i	4550	90	89	90	+ 10
Frst gen i	5000	40	35	35	
Firstfnd i	18500	18	17	18	+ 2
Flavex i	8000	55	55	55	
Fleck res	3630	290	280	280	—7
Flow res i	30500	41	40	40	—1
Force res i	4300	265	265	265	—5
Foremost i	33000	30	26	30	
Forester i	5000	26	26	26	+ 1
Formosa i	3400	340	330	340	+ 10
Forum Res	1000	13	13	13	+ 1
4 Seasons i	25500	72	57	72	+ 17
Fox res i	8000	85	80	80	
Fraserfnd i	3750	24	21	21	
Freeway	800	120	120	120	
Fleck res	3630	290	280	280	—7
Flow res i	30500	41	40	40	—1
Force res i	4300	265	265	265	—5
Foremost i	33000	30	26	30	
Forester i	5000	26	26	26	+ 1
Formosa i	3400	340	330	340	+ 10
Forum Res	1000	13	13	13	+ 1
4 Seasons i	25500	72	57	72	+ 17
Fox res i	8000	85	80	80	
Fraserfnd i	3750	24	21	21	
Freeway	800	120	120	120	
Frobisher i	3500	95	92	92	
Front end i	3350	190	181	181	—9
Ft laud i	3500	35	35	35	
FTI food i	6400	160	150	160	
Fulcrum i	6000	55	55	55	
Fulcrum r i	2300	3	3	3	
Fury exp i	1000	75	75	75	
G H					
Gabbs res i	8500	48	48	48	
Gabriel res	5500	64	63	63	—3
Galilen res i	3000	115	105	105	—15
Gallant	7000	54	53	54	+ 4
Galvstn rs	41042	$22¼	20⅛	20⅛	—1⅛
Gamin res i	4000	62	62	62	
Gazelle i	225000	38	25	33	+ 5
Geddes res	9915	300	280	295	+ 8
Gemini fc	5000	240	230	240	
Gen gllied	12000	120	115	120	+ 5
Gen system	5700	140	135	135	—5
Genetron i	1000	65	65	65	
Genex res i	42000	55	49	50	—3
Genovevo i	15000	12	12	12	+ 1
Geo data i	2100	13	13	13	
Geodome	44100	215	210	215	+ 5
Geostar i	3000	30	30	30	
Gerle gold i	4000	55	53	55	
Giant bay i	5000	125	125	125	
Gladiatr i	500	24	24	24	
Glenora i	24000	20	17	20	
Glentrnics i	5900	130	125	125	
Glitter gld i	5500	36	30	36	+ 6
Global dat i	3500	90	90	90	
Globl strt a	5035	$20½	20¼	20¼	
Glory exp i	12300	13	13	13	+ 1
Gld seekr i	63100	20	19	19	—1
Gold star i	1000	30	30	30	+ 1
Gld texas i	9100	150	140	150	+ 10
Gld medal i	3200	50	47	47	+ 1
Gold pan i	14000	69	66	66	—2
Goldbell	4129	160	150	150	—15
Goldbrae i	19500	35	33	35	+ 2
Gldbra wbi	43500	7	5	6	+ 1
Gldn crwn i	7500	85	76	76	—9
G dawn i	2500	80	75	75	
Gldn div i	14499	20	20	20	
Gldn eye i	7000	62	59	62	+ 7
Gldn gra	2000	105	105	105	—10
Gldn hope	15300	240	225	225	—3
Gldn hrzn i	5500	70	60	60	—5
Gldn key i	2500	24	23	24	+ 1
Gldn knight	200	$16⅝	16	16⅝	
Gldn lake i	11000	80	70	80	+ 10
Goldn lion i	80000	65	57	58	+ 3
Gld nws i	124250	82	69	77	+ 5
Gldn north	2200	390	385	385	+ 5
Gldn pond i	10500	33	28	28	
Gldn p i	31000	56	53	54	+ 2
Gldn quail	1162	215	210	215	—4
Gldn rim i	2000	78	78	78	—2
Gldn rock i	3000	59	56	59	
Goldstack i	2000	115	105	105	
Goldstrem i	3000	35	35	35	
Goldwinn	5600	29	21	29	
Granada i	3500	12	12	12	
G rnd chn i	4200	60	55	55	
Grnd frk i	21400	116	110	115	
Grand ntl i	7000	63	63	63	
Grnd tetn i	10100	93	85	85	—10
Grandvw	14600	59	8¾	9	+ 1/8
G I brew i	10500	16	15	16	
Granvil rs i	10000	43	43	43	
Gt central i	4500	39	38	38	
Grt pacific	1300	25	25	25	—5
Gt world i	11000	33	33	33	—5
Green lke i	1500	45	45	45	+ 3
Grn vlly i	10500	23	21	21	—2
Greenstn i	3900	290	290	290	
Greyhawk i	13000	22	21	22	—1
Groton i	4000	35	35	35	+ 3
Guardian i	500	85	85	85	
Gulf intl i	11100	135	126	126	—10
Gulf titan i	1100	199	190	195	—3
Gunstl i	16000	89	81	89	+ 9
Gyro egy i	7400	310	300	310	+ 10
HERO ind	3000	155	150	155	—5
HTR ind i	3000	345	345	345	—5
Hagensbg i	7000	55	52	55	+ 2
Halcvon i	4000	90	90	90	
Halcyn w i	5500	16	16	16	
Halley i	2000	115	115	115	
Hallmark	4500	51	50	50	
Hambr i	22500	35	30	35	+ 2
Happy res i	11000	204	200	200	—1
Harken fc i	1000	49	49	49	
Harlin res	778000	40	35	37	—1
Harlin w	131000	8	6	7	
Harwin ex	2000	33	33	33	
Hav info i	3500	62	60	60	—4
Hawk res i	1000	$7¼	7⅛	7⅛	+ 1/8
Hector res i	12000	68	64	64	
Helix systm	5000	71	69	69	—2
Hellenc i	15500	17	13	17	
Hemlo i	16500	95	90	94	—3
Heritage	6000	40	35	35	—5
Hiburd i	1500	75	75	75	
High level i	28500	159	155	157	—2
High rsrv i	4500	37	37	37	
High rise i	10000	55	50	50	—6
High river i	12900	145	135	145	+ 10
'hiland an i	1500	36	36	36	—2
Hilnd val i	54600	101	97	100	+ 2
Hilton res i	1000	25	25	25	+ 2
Hollycroft i	5000	28	26	26	—4
Homestd i	9500	32

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 16

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Dome		Ap	9 P	5	15	15	138
Dome		Ap	15 P	220	240	330	20
Dome		Jy	8 P	5	15	30	110
Dome		Jy	9	435	455	315	157
Dome		Jy	9 P	20	30	30	64
Dome		Jy	10 P	35	45	50	300
Dome		Jy	12½P	105	120	115	443
Dome		Jy	15 P	235	255	265	10
Dome		Oc	10 P	50	65	60	113
Dome		Oc	15 P	$2½	270	$3½	20
E F							
Echo		Ap	20 P	$18⅝	$18⅞	$15	1
Echo		Ap	20 P	1	25	75	38
Echo		Ap	22½	$16¼	$16½	$11⅛	4
Echo		Ap	22½P	1	25	110	24
Echo		Ap	25	$13¾	$14	$11⅝	18
Echo		Ap	25 P	1	25	105	18
Echo		Ap	27½	$11¼	$11½	$9½	91
Echo		Ap	27½P	10	30	60	105
Echo		Ap	30	$8⅞	$9⅛	$9	204
Echo		Ap	30 P	10	35	65	64
Echo		Ap	32½	$6⅝	$6⅞	$6⅞	230
Echo		Ap	35	$4¾	$5	$5	71
Echo		Ap	35 P	80	105	150	53
Echo		Ap	37½P	170	195	175	30
Echo		Ap	40 P	295	320		
Echo		Jy	27½	$12	$12¼	$10⅛	16
Echo		Jy	27½P	20	45	75	115
Echo		Jy	30	$9⅞	$10⅛	$8⅜	58
Echo		Jy	30 P	35	60	115	25
Echo		Jy	32½	$7⅞	$8⅛	$7¼	138
Echo		Jy	32½P	85	110	135	55
Echo		Jy	35	$6½	$6⅜	$5½	121
Echo		Jy	35 P	165	185	245	25
Echo		Jy	37½	$4¾	$5	465	313
Echo		Jy	37½P	$2¾	$3	280	3
Echo		Jy	40	355	380	$3½	10
Echo		Jy	40 P	395	420		
Echo		Oc	32½	$9	$9¼		
Echo		Oc	35	$7⅜	$7⅝	$5¾	14
Echo		Oc	35 P	$3	315	310	30
Echo		Oc	37½	$6	$6¼	$6	22
Echo		Oc	37½P	365	390	460	30
Echo		Oc	40	$4¾	$5		
Echo		Oc	40 P	$4¾	$5		
Falbrg		Fb	15	315	345	$3½	15
Falbrg		Fb	15 P	1	10	15	20
Falbrg		Fb	17½	70	90	80	1735
Falbrg		Fb	17½P	5	20	15	313
Falbrg		Fb	20	3	9	10	1454
Falbrg		Fb	20 P	160	185	175	60
Falbrg		Fb	22½	1	50	75	126
Falbrg		Fb	22½P	410	440	435	
Falbrg		My	15	355	380	365	170
Falbrg		My	15 P	5	20	5	130
Falbrg		My	17½P	55	60	40	145
Falbrg		My	20 P	195	220	$2	12
Falbrg		Ag	15	405	$4¼	410	10
Falbrg		Ag	15 P	15	30	55	10
Falbrg		Ag	17½	$2½	270	260	301
Falbrg		Ag	17½P	90	100	70	83
G H							
Gulf	C	Fb	12½	$12¾	$13¼	$10⅞	50
Gulf	C	Fb	12½P	1	25	40	120
Gulf	C	Fb	14	$11¼	$11¾	$9⅜	
Gulf	C	Fb	14 P	1	25	40	15
Gulf	C	Fb	15	$10¼	$10¾	$11	524
Gulf	C	Fb	15 P	4	25	50	95
Gulf	C	Fb	16	$9¼	$9¾	$7⅜	
Gulf	C	Fb	16 P	5	25		
Gulf	C	Fb	17½	$7⅞	$8⅜	$7¼	12
Gulf	C	Fb	17½P	10	25	60	5
Gulf	C	My	12½	$12⅝	$13⅛	$11¼	27
Gulf	C	My	12½P	1	25	25	18
Gulf	C	My	14	$11¼	$11¾	$9¾	60
Gulf	C	My	14 P	1	25	35	70
Gulf	C	My	15	$10¼	$10¾	$11¼	109
Gulf	C	My	15 P	10	25	50	80
Gulf	C	My	16	$9¼	$9¾	$6¼	42
Gulf	C	My	16 P	20	25	25	30
Gulf	C	My	17	$8¼	$8¾	$6⅝	36
Gulf	C	My	17 P	50	25	75	10
Gulf	C	My	18	$7¼	$7¾	$6¼	6
Gulf	C	My	18 P	110	35		
Gulf	C	My	20	$5¼	$5¾	$6	7
Gulf	C	My	20 P	10	35	50	20
Gulf	C	My	22½P	40	65	50	40
Gulf	C	My	25 P	125	150	150	164
Gulf	C	My	27½	35	60		10
Gulf	C	My	27½P	285	335		
Gulf	C	Ag	13	$12¼	$12¾	$10⅛	115
Gulf	C	Ag	13 P	1	25		
Gulf	C	Ag	14	$11¼	$11¾	$7½	610
Gulf	C	Ag	14 P	5	25		
Gulf	C	Ag	15	$10¼	$10¾	$11	61
Gulf	C	Ag	15 P	15	25		
Gulf	C	Ag	16	$9¼	$9¾	$10	58
Gulf	C	Ag	16 P	45	25		
Gulf	C	Ag	17	$8½	$8¾	$8½	112
Gulf	C	Ag	17 P	70	25		
Gulf	C	Ag	18	$7¼	$7¾	$5¼	26
Gulf	C	Ag	18 P	125	35		
Gulf	C	Ag	20	$5¼	$5¾	$5	20
Gulf	C	Ag	20 P	25	50	50	2
Gulf	C	Ag	22½	$3½	$3¾	$3¼	84
Gulf	C	Ag	22½P	65	90		
Gulf	C	Ag	25 P	150	$2	$2	4
Gulf	C	Ag	27½	80	105		
Gulf	C	Ag	27½P	285	335		
Husky		Fb	10	120	140		
Husky		Fb	10 P	1	10		
Husky		Fb	11	20	40	40	60
Husky		Fb	11 P	5	15		
Husky		Fb	12	1	10		
Husky		Fb	12 P	60	85	75	
Husky		Mr	10	125	145	135	15
Husky		Mr	10 P	1	20		
Husky		Mr	11	40	55		
Husky		Mr	11 P	5	30		
Husky		Mr	12	1	20		
Husky		Mr	12 P	65	90		
Husky		Ap	6	$5¼	$5½	365	3
Husky		Ap	6 P	1	10	5	5
Husky		Ap	7	$4¼	$4½	435	3
Husky		Ap	7 P	5	20		
Husky		Ap	8	$3¼	$3½	330	92
Husky		Ap	8 P	5	15	30	20
Husky		Ap	9	$2¼	240	235	269
Husky		Ap	9 P	1	5	5	12
Husky		Ap	10	140	150	140	901
Husky		Ap	10 P	5	20	20	45
Husky		Ap	11	55	70	60	118
Husky		Ap	11 P	20	40	30	85
Husky		Ap	12	10	20	25	20
Husky		Ap	12 P	70	95		
Husky		Jy	8	$3¼	$3½	210	10
Husky		Jy	8 P	10	20		
Husky		Jy	9 P	5	30	45	
Husky		Jy	10	150	170	150	185
Husky		Jy	10 P	10	35	100	5
Husky		Jy	11	70	90	85	44
Husky		Jy	11 P	25	50	40	20
Husky		Jy	12	25	40	35	30
Husky		Jy	12 P	75	100		
I J							
Imsco		Ap	30	440	455	480	179
Imsco		Ap	30 P	10	35	55	79
Imsco		Ap	32½P	55	60	75	568
Imsco		Ap	35 P	150	165	135	567
Imsco		Ap	37½	45	65	60	634
Imsco		Ap	37½P	335	360	245	10
Imsco		Jy	30	480	55	445	125
Imsco		Jy	30 P	35	60		
Imsco		Jy	32½P	95	100	95	150
Imsco		Jy	37½	95	110	105	152
Imsco		Jy	37½P	355	380		
Imsco		Oc	32½	$3¾	$4		
Imsco		Oc	35 P	240	265		
Inco		Fb	15	370	390	$3¾	155
Inco		Fb	15 P	1	5	15	250
Inco		Fb	17½P	5	15	10	487
Inco		Fb	20 P	130	145	115	36
Inco		Mr	15	$3¾	$4	$2¾	20
Inco		Mr	15 P	5	15	15	20
Inco		Mr	20 P	145	175	165	10
Inco		My	15	$4	$4¼	370	63
Inco		My	15 P	15	25	20	58
Inco		My	17½P	60	70	80	361
Inco		Ag	15	435	460	465	63
Inco		Ag	15 P	25	35	65	15
Inco		Ag	17½	260	285	255	46
Inco		Ag	17½P	90	100	95	81
Inco		Ag	20 P	185	210	205	105
Intcor		Fb	17½	$18¾	$19¼	$18¾	1
Intcor		Fb	17½P	1	15		
Intcor		Fb	20	$16¼	$16¾	$9½	20
Intcor		Fb	20 P	1	40	10	115
Intcor		Fb	22½	$13¾	$14¼	$12¾	19
Intcor		Fb	22½P	5	55	25	68
Intcor		Fb	25	$11¼	$11¾	$10¼	266
Intcor		Fb	25 P	5	30	50	250
Intcor		Fb	27½P	15	25	50	83
Intcor		Fb	30 P	15	65	130	135
Intcor		Fb	32½P	30	50	105	37
Intcor		My	17½	$19	$19½	$19	63
Intcor		My	17½P	10	55	75	12
Intcor		My	20	$16½	$17	$13¼	37
Intcor		My	20 P	20	70	140	56
Intcor		My	22½	$14½	$14⅝	$13½	41
Intcor		My	22½P	60	80	50	15
Intcor		My	25	$13⅛	$12⅝	$11	148
Intcor		My	25 P	115	165	115	13
Intcor		My	27½P	150	195	240	57
Intcor		My	32½P	285	335	390	34
Intcor		My	35 P	$3½	$4	$4½	15
Intcor		My	37½P	$5¼	$5⅜	$5⅜	5
Intcor		Ag	27½	$11⅛	$11⅜	$9⅜	45
Intcor		Ag	27½P	175	$2¼	335	20
Intcor		Ag	30 P	$2½	$3	390	20
Intcor		Ag	32½	$7¾	$8¼	$7½	9
Intcor		Ag	32½P	310	360		
Intcor		Ag	35 P	385	$4¼		
Intcor		Ag	37½P	$5½	$6		
IOil	A	Fb	35	$23⅜	$24⅜	$10¼	104
IOil	A	Fb	35 P	1	3	10	174
IOil	A	Fb	37½	$21⅜	$23⅞	$19½	130
IOil	A	Fb	37½P	1	3	20	210
IOil	A	Fb	40	$18⅞	$19⅜	$14½	99
IOil	A	Fb	40 P	1	3	30	110
IOil	A	Fb	42½	$16⅜	$16⅞	$14⅜	130
IOil	A	Fb	42½P	1	5	10	206
IOil	A	Fb	45 P	1	5	20	508
IOil	A	Fb	47½P	3	5	10	606
IOil	A	Fb	50	$9¼	$9⅜	$9¼	439
IOil	A	Fb	50 P	2	5	40	306
IOil	A	Fb	52½	$6¾	$6⅞	$5½	244
IOil	A	Fb	52½P	1	5	5	67
IOil	A	Fb	55	$4	435	$3	80
IOil	A	Fb	55 P	5	30	50	27
IOil	A	My	40	$19½	$19⅝	$17⅞	30
IOil	A	My	40 P	1	10	3	16
IOil	A	My	42½	$16⅜	$17⅛	$14½	20
IOil	A	My	42½P	1	10	30	27
IOil	A	My	45	$14½	$15	$15⅜	146
IOil	A	My	45 P	1	15	20	103
IOil	A	My	47½	$11¾	$12¼	$9⅜	406
IOil	A	My	50 P	25	50	50	167
IOil	A	My	52½	$7⅜	$7⅞	$7	68
IOil	A	My	52½P	80	105	100	93
IOil	A	My	55	$6½	$6⅝	$6⅜	620
IOil	A	My	57½	$4	440	$3	139
IOil	A	My	60	270	310	230	140
IOil	A	My	62½	170	195	$2	10
IOil	A	My	62½P	$4½	$5		
IOil	A	Ag	45	$14½	$15	$8½	25
IOil	A	Ag	45 P	10	20	120	25
IOil	A	Ag	47½P	15	35	30	108
IOil	A	Ag	50	$10½	$10¾	$10⅞	378
IOil	A	Ag	52½	$8⅜	$9⅛	$9½	36
IOil	A	Ag	52½P	120	145	105	28
IOil	A	Ag	55	$6⅞	$7⅜	$6⅜	100
IOil	A	Ag	55 P	220	235	$2¼	99
IOil	A	Ag	60	420	460	365	60
IOil	A	Ag	60 P	$4¼	$4¾	$4	27
IOil	A	Ag	62½	$3	335	$3	2
IOil	A	Ag	62½P	$5	$5½	$5	5
I-City		Mr	12½	$4¾	$5¼	$3¾	
I-City		Mr	12½P	1	15		
I-City		Mr	14	330	390	$4	10
I-City		Mr	14 P	1	15	30	10
I-City		Mr	15	235	285	270	117
I-City		Mr	15 P	1	25	90	10
I-City		Mr	16	140	190	185	75
I-City		Mr	16 P	1	25		
I-City		Mr	17½	25	75	100	13
I-City		Mr	17½P	10	60		
I-City		Mr	18	10	50		
I-City		Mr	18 P	50	100		
I-City		Jn	14	340	390	140	34
I-City		Jn	14 P	1	20		
I-City		Jn	15	$2½	$3	$3¼	40
I-City		Jn	15 P	1	30	85	6
I-City		Jn	16	170	220	110	21
I-City		Jn	16 P	10	50		
I-City		Jn	17	100	150	190	38
I-City		Jn	17 P	35	85		
I-City		Jn	18	50	75	60	10
I-City		Jn	18 P	90	140		
I-City		Jn	19	360	410	420	5
I-City		Jn	19 P	1	25		
I-City		Jn	20	270	320	320	25
I-City		Jn	20 P	5	35		
I-City		Jn	21	190	240	230	15
I-City		Jn	21 P	15	65		
I-City		Jn	22	125	150	170	60
I-City		Jn	22 P	50	100		
I-City		Jn	25	270	320	320	25
I-City		Jn	25 P	5	35		
I-City		Jn	26	150	190	190	38
I-City		Jn	26 P	20	50		
I-City		Jn	27	100	150	150	60
I-City		Jn	27 P	35	85	95	5
I-City		Jn	28	160	210	160	6
I-City		Jn	28 P	185	210	160	6
I-City		Jn	29	100	125	115	44
I-City		Jn	29 P	5	25	10	70
I-City		Jn	30	100	120		
I-City		Jn	30 P	50	75		
I-City		Jy	2	$2½	$2¾	$2½	45
I-City		Jy	2 P	10	30	25	110
I-City		Jy	3	20	$2	220	299
I-City		Jy	3 P	30	50	65	50
I-City		Jy	8	65	85	95	5
I-City		Jy	9	115	140		
Janok		Fb	17½	$53⅜	$53¾	$54½	850
Janok		Fb	27½P	1	3	3	82
Janok		Fb	30 P	10	30	30	83
Janok		Fb	32½P	5	30	50	15
Janok		Fb	35	10	30	15	63
Janok		Fb	35 P	$2	$2½	$6	
Janok		Fb	37½	1	15	80	34
Janok		Fb	37½P	$4½	$5		
Janok		My	27½P	5	20	50	143
Janok		My	30	315	365	295	745
Janok		My	30 P	25	50	25	145
Janok		My	32½P	100	125	120	54
Janok		My	35 P	235	285	320	
Janok		Ag	27½	$6	$6½	$5¾	24
Janok		Ag	27½P	20	40	85	20
Janok		Ag	30	$3¾	$4¼	$4	118
Janok		Ag	30 P	70	95	150	4
Janok		Ag	32½	260	310	$2½	264
Janok		Ag	32½P	150	175		
Janok		Ag	35	160	185		
Janok		Ag	35 P	260	310		
Nat	Bk	Fb	22½	$10½	$11¼	$6¼	3
Nat	Bk	Fb	22½P		10		
Nat	Bk	Fb	25	$8	$8½	$6⅛	61
Nat	Bk	Fb	25 P	5	15	75	95
Nat	Bk	Fb	27½	$5⅞	$6	$7¼	955
Nat	Bk	Fb	27½P	1	15	25	151
Nat	Bk	Fb	30 P	25	25	60	521
Nat	Bk	My	25	$8⅜	$8¾	$9¼	16
Nat	Bk	My	25 P	10	25	60	25
Nat	Bk	My	27½P	10	35	25	103
Nat	Bk	My	30 P	30	40	40	116
Nat	Bk	My	35 P	$2½	$2¾	$2	56
Nat	Bk	Ag	27½P	40	65	40	89
Nat	Bk	Ag	30	480	490	490	425
Nat	Bk	Ag	30 P	60	85	75	29
Nat	Bk	Ag	35 P	$2¾	$3	210	5
Noran		Fb	17½	$7⅜	$7¾	$9¼	153
Noran		Fb	17½P	1	15	10	169
Noran		Fb	20	$5¼	$5⅜	$6	4387
Noran		Fb	20 P	1	10	35	168
Noran		Fb	22½P	10	20	10	156
Noran		My	17½P	265	290	40	70
Noran		My	20 P	10	20	25	111
Noran		My	22½P	25	50	50	79
Noran		Ag	19 P	5	15	30	31
Noran		Ag	20 P	15	40	25	35
Noran		Ag	22½	370	395	455	422
Noran		Ag	22½P	60	85	70	115
Noran		Ag	27½	115	140	170	129
Noran		Ag	27½P	270	295		
Nortel		Fb	42½	$12⅝	$13⅛	$12⅝	66
Nortel		Fb	42½P	1	5	5	28
Nortel		Fb	45	$10⅛	$10⅝	$10⅛	144
Nortel		Fb	45 P	1	10	2	551
Nortel		Fb	47½	$7⅜	$8⅛	$7¾	313
Nortel		Fb	47½P	1	10	10	288
Nortel		Fb	50	$5¼	$5¾	460	327
Nortel		Fb	50 P	1	15	5	186
Nortel		Fb	52½	290	340	$2½	70
Nortel		Mr	47½	$7⅞	$8¼	$3¾	12
Nortel		Mr	47½P	1	25	70	20
Nortel		Mr	50	$5⅜	$6⅛	$5¾	213
Nortel		Ap	35	$20⅜	$20⅞	$18¼	
Nortel		Ap	35 P	1	5	75	37
Nortel		Ap	37½	$18	$18½	$8⅛	130
Nortel		Ap	37½P	1	10	5	58
Nortel		Ap	40	$15½	$16	$15	147
Nortel		Ap	40 P	1	10	115	71
Nortel		Ap	42½	$13	$13⅜	$13	1345
Nortel		Ap	42½P	1	10	10	330
Nortel		Ap	45 P	15	25	10	755
Nortel		Ap	47½P	345	390	$4	49
Nortel		My	42½	$13¾	$14¼	$8	10
Nortel		My	42½P	15	40	40	23
Nortel		My	45	$11½	$12	$12½	186
Nortel		My	45 P	35	60	50	35
Nortel		My	47½	$9½	$10	$11¼	358
Nortel		My	47½P	75	100	75	95
Nortel		My	50	$7⅜	$8⅛	$7	385
Nortel		My	52½	$6	$6½	$7¼	132
Nortel		My	52½P	52	$2¼	$2	41
Nortel		My	55 P	290	310	$3½	63
Nortel		My	57½P	420	460	385	5
Novrco		Fb	12½	120	125	100	554
Novrco		Fb	12½P	20	25	20	500
Novrco		Fb	14	1	20	20	25
Novrco		Fb	14 P	30	55	65	10
Novrco		Fb	15	1	10	15	141
Novrco		Fb	15 P	125	150	90	2
Novrco		Mr	12½	170	175	115	2584
Novrco		Mr	12½P	5	30	25	10
Novrco		Mr	14	35	50	50	54
Novrco		Mr	14 P	65	90	105	16
Novrco		Mr	15	5	25	30	327
Novrco		Mr	15 P	150	160	205	130
Novrco		Ag	13	110	125	115	34
Novrco		Ag	13 P	40	65	60	10
Novrco		Ag	14	50	70	85	16
Novrco		Ag	14 P	80	105	120	40
Nrcen		Jy	14	55	$5¼	$5½	10
Nrcen		Jy	14 P	75	100		
Numac		Fb	8	295	320		
Numac		Fb	8 P	9	15		
Numac		Fb	9 P	1	25	15	
Numac		Fb	10	95	120	175	20
Numac		Fb	10 P	5	30	20	20
Numac		My	8	315	340	$2¼	
Numac		My	8 P	5	30		
Numac		My	9	$2¼	$2½		
Numac		My	9 P	10	35	30	
Numac		My	10	140	165	125	25
Numac		My	10 P	40	65		
Numac		My	12½P	165	190	130	40
Numac		Ag	8	335	360		
Numac		Ag	9	$2½	$2¾		
Numac		Ag	9 P	25	50		
Numac		Ag	10 P	65	90		
Numac		Ag	12½	65	90	85	10
Numac		Ag	12½P	215	240		
Nva	A	Fb	5	280	295	$2½	2061
Nva	A	Fb	5 P	3	5	5	100
Nva	A	Fb	6 P	1	10	30	87
Nva	A	Fb	7 P	1	10	5	25
Nva	A	Fb	8	1	10		
Nva	A	Fb	8 P	25	50		
Nva	A	My	5	280	295	265	347
Nva	A	My	5 P	1	15	15	60
Nva	A	My	6 P	5	10	10	80
Nva	A	My	7 P	20	30	25	70
Nva	A	My	8 P	40	65	70	10
Nva	A	Ag	5 P	1	10	10	50
Nva	A	Ag	6 P	10	25	25	153
Nva	A	Ag	7 P	25	35	35	45
O P							
Oba	01	Fb	100	P	5		
Oba	01	Fb	102½	295	315	380	
Oba	01	Fb	102½P	1	10		
Oba	01	Fb	110	1	5	15	189
Oba	01	Fb	110	P	455	480	245	60
Oba	01	Mr	100	$5¼	$5⅜	$7⅞	4
Oba	01	Mr	100	P	5	10	5	300
Oba	01	Mr	102½	$3	$3¼	$5¾	100
Oba	01	Mr	110	P	455	480	310	643
Oba	01	Ap	100	$5⅜	$5¾		40
Oba	01	Ap	100	P	5	25		
Oba	01	Ap	102½	315	340		
Oba	01	Ap	102½P	25	45	30	
Oba	01	Ap	110	25	45	70	112
Oba	01	Jn	102½P	50	70	40	245
Oba	01	Jn	105	220	240	335	191
Oba	01	Jn	107½	120	145	125	52
Oba	01	Jn	107½P	335	360	$2½	44
Oba	01	Jn	110	P	55	$5¾	385	129
Obc	03	Fb	120	15	40		
Obc	03	Fb	120	P	75	100		
Obc	03	Fb	122½	1	25		
Obc	03	Fb	122½P	295	320	50	20
Obc	03	Fb	125	1	25	3	
Obc	03	Fb	125	P	$5⅜	$5¾	
Obc	03	Mr	115	440	465	$6⅛	6
Obc	03	Mr	115	P	5	25	
Obc	03	Mr	117½	$2	$2¼	440	4
Obc	03	Mr	117½P	20	45	20	56
Obc	03	Mr	120	55	80	310	110
Obc	03	Mr	122½	5	30	35	455
Obc	03	Mr	125	1	25	10	38
Obc	03	Mr	125	P	$5½	$5⅞	
Obc	03	Ap	120	80	105		
Obc	03	Ap	120	P	180	205	
Obc	03	Ap	122½	15	40		
Obc	03	Ap	122½P	365	390		
Obc	03	Ap	125	P	$5¼	$6⅛	
Obc	03	Jn	115	440	465	$6	20
Obc	03	Jn	115	P	45	70	305	20
Obc	03	Jn	117½	240	265	460	55
Obc	03	Jn	117½P	130	155	65	118
Obc	03	Jn	120	110	135	$2¼	8
Obc	03	Jn	122½	35	60	110	137
Obc	03	Jn	122½P	435	460	$2½	22
Obc	03	Jn	125	15	40	50	24
Obc	03	Jn	125	P	$6¼	$6⅜	
Obc	03	Sp	120	150	175		
Obc	03	Sp	120	P	345	370	215	4
Obc	03	Sp	125	P	$7	$7⅜	
Obd	04	Fb	105	$6	$6⅜	$8⅞	
Obd	04	Fb	105	P	5		
Obd	04	Fb	107½	365	390		
Obd	04	Fb	107½P	1	15		
Obd	04	Fb	110	125	150		
Obd	04	Fb	110	P	2	25	
Obd	04	Fb	112½	6	30		
Obd	04	Fb	112½P	145	170	60	20
Obd	04	Fb	115	3	15		
Obd	04	Fb	115	P	380	405	130	20
Obd	04	Mr	105	$6	$6⅜	$9	
Obd	04	Mr	105	P	2	15	95	10
Obd	04	Mr	107½	380

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 163731315. VILLE DE MONTRÉAL —vs— ROY CHRISTIAN. Le 24/02/87 à 10:00 heures au 25 St-Antoine, 3 Longueuil, J4H 3N4 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROY CHRISTIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault 5 noir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-025311-866. MORRIE HELT INC. -vs- ROSALYN SIDEL. Le 23-2-87 à 12:00 heures au 5563A Ch. Queen Mary à Hampstead, district de Montréal seront vendus les biens et effets de ROSALYN SIDEL, savoir: 1 fauteuil 3 place couleur bleu, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-025820-866. HABITATIONS LOUIS-BOURG LTÉE -vs- JO ANNE BROWN. Le 24-2-87 à 10:00 heures au 147 Marcotte à Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JO ANNE BROWN, savoir: 1 auto Renault 5 GTL n/s VF1AA22B9D0019551 et acc, 1 vidéo Quasar, 1 four micro onde Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-036952-856. B.C.I.C. -vs- RAYMOND MALTAIS. Le 23-2-87 à 10:00 heures au 11935 Valmont à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de RAYMOND MALTAIS, savoir: 1 auto Mazda RX7 GS 1984 n/s JN1FB3318F0824572 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-005421-867. B.C.I.C. -vs- DENIS SÉGUIN. Le 24-2-87 à 12:00 heures au 1345 Sauvé Est à Montréal dit district seront vendus les biens et effets de DENIS SÉGUIN, savoir: 1 auto Renault TL n/s VF1AA22A4F3000236 et acc, 1 tv couleur, 1 système de son complet, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-010258-863. VINCENT SZYMANSKI -vs- NICKOLAS VITHOULKAS. Le 24-2-87 à 13:00 heures au 550 De Liège à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de NICKOLAS VITHOULKAS, savoir: 1 auto Camaro 1979 n/s 1Q87G9N508062 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉFRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-001179-862 OVILA LAPIERRE -vs- GAÉTAN LACROIX. Le 23-2-87 à 12:00 heures au 3941 Henri-Bourassa #1 Est, à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de GAÉTAN LACROIX, savoir: 1 tv couleur, 1 lave vaisselle, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-006776-860 GILLES GLOBENSKY -vs- PEGGY LACROIX. Le 23-2-87 à 10:00 heures au 1906 Arthur Buies à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de PEGGY LACROIX, savoir: 1 tv couleur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-004972-867. MARGUERITE COMTOIS -vs- GARAGE INT'L ENR. Le 23-2-87 à 14:00 heures au 6535 P.E. Lamarche à St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOSEPH ST VIL ROSIER «GARAGE INT'L ENR.», savoir: 1 radio Électro Brand, 1 auto Audi 4000 et acc, 1 auto Ford n/s 202361, 1 auto Audi plaque DZD 886, 1 auto Pontiac, 1 auto Mazda, 1 auto Pontiac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-27-009081-862 MARIE-PAULE LEVERT -vs- CRÉATIONS SALBET INC. Le 23-02-87 à 13:00 heures au 433 Chabanel #708 à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de CRÉATIONS SALBET INC, savoir: 1 table de travail, 1 machine à coudre, lot de machine à coudre diverses, articles de bureau et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-004171-866 LOUISE BETTY CYRENNE -vs- PIERRE GAUVREAU. Le 23-2-87 à 10:00 heures au 9610 Pierre de Coubertin à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de PIERRE GAUVREAU, savoir: 1 tv couleur, 1 vidéo, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 10/02/87.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049669-794. ASSURANCES MICHEL CHAPEAU INC., Demandeur —vs— NICOLE LETÉCHEUR TURCOT, Défenderesse. Le 23 février 1987, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 3896 rue Bégin en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Subaru GL gris 1982, 1 téléviseur couleur portatif Sharp et acc. et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARIO SANTÉ, huissier. 397-9277. Grenier & Associés, huissiers, 10 est, Notre-Dame, # 410, Montréal. H2Z 1B7. Montréal, ce 9 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034543-863. SERVICES CORPORATEX LTÉE, Demanderesse—vs— LUCIEN BONNET, Défendeur. Le 25 février 1987, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4390 rue Samson #1 en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba et acc., 1 système de son Sears comprenant 4 morceaux et autre bien saisi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARIO SANTÉ, huissier. 397-9277. Grenier & Associés, huissiers, 10 est, Notre-Dame, # 410, Montréal. H2Z 1B7. Montréal, ce 9 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 455-93-0764. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- AZOR MARNOLD-TRÉAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 11:00 heures au 7118, Alexandra, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AZOR MARNOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21" et accs, 1 vidéo vhs, 1 ensemble de salon 2 mcx fleuris et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BÉLAND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 454-60-9890. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BOJANOWSKI FRANCESCA BAZINET, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 12:30 heures au 107, De Normandie, St-Lambert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCESCA BAZINET BOJANOWSKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places bleu et rouge, 1 causeuse 2 places bleu et rouge, 1 table de salon en bois et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 456-39-5133. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DRAINVILLE LORRAINE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 11:00 heures au 213, Smith, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LORRAINE DRAINVILLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" et accs, 1 lecteur vidéo vhs et accs, 1 système de son combiné et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE. No: 456-08-0026 - 3 autres no cause. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ANDRADE JOSÉ CABRAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 10:30 heures au 5933, Waverly, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRADE JOSÉ CABRAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque GE 27" et accs, 1 unité murale en bois, 1 table en bois, 1 radio am-fm et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BÉLAND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-78-2234. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BEAUSOLEIL DIANE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 11:00 heures au 218, René Philippe #4, Ville Lemoyne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE BEAUSOLEIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" de marque Candle et accs, 1 télécouleur 20" de marque Zenith et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 155-56-4603. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DORION CHRISTIAN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 10:00 heures au 655, Dupont, Terrebonne dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN DORION, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Hitachi et accs, 1 télécouleur Admiral et accs, 1 laveuse et sécheuse de marque Inglis et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: YVES PROULX, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 864-08-5283. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GUILLARD RENÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 10:30 heures au 225, Bourget, Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ GUILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 friteuse Seb et accs, 1 four micro-ondes et accs, 1 amplificateur pour guitare et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 861-06-7233. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BLANCHETTE DANIEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 12:00 heures au 2950, De Lyon Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BLANCHETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 14" et accs, 1 divan 3 places beige fleuri orange, 1 fauteuil beige avec 1 table en bois et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-003346-865 — DOSSIER FE681. OMER CHARBONNEAU, p. demanderesse, -vs- CLOUTIER ROLANDE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 11:30 heures au 2460, Préfontaine, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLANDE CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope vhs et accs, 1 télécouleur 20" et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 157709941. VILLE DE MONTRÉAL —vs— PARADIS PIERRE. Le 24/02/87 à 10:00 heures au 2730 Boul. Langelier, 2 Montréal, H1N 3A3 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARADIS PIERRE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse jaune Kelvinator avec acc., 1 T.V. couleur portative Sony avec acc., 1 système de son complet Sony 6 mx avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 863009652. VILLE DE MONTRÉAL —vs— OUELLETTE MICHEL. Le 24/02/87 à 11:00 heures au 2565 Valois, Mtl, Qué., H1S 1W6 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUELLETTE MICHEL saisis en cette cause, consistant en: un sofa et un fauteuil assortis, une table de salle à manger avec 5 chaises, une laveuse à vaisselle blanche Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 859045014 — 160810086. VILLE DE MONTRÉAL —vs— OUELLET CHRISTIANE. Le 24/02/87 à 10:00 heures au 2431 Maisonneuve, Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUELLET CHRISTIANE saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Chevrolet Monte Carlo 1974 couleur noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 862293994 — 161729131. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MEUNIER MARIO. Le 24/02/87 à 14:00 heures au 6240 Renoir, 3 Montréal-Nord seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEUNIER MARIO saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 861537552. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MASSE ROBERT. Le 24/02/87 à 11:00 heures au 3600 Ave du Parc, 1501 Mtl, Qué., H2X 3R2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MASSE ROBERT saisis en cette cause, consistant en: une caméra Minolta, une paire de ski de fond, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 160800275. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LONGIN MARIE ANGE PHILOGÈNE. Le 24/02/87 à 10:00 heures au 10450 Leblanc, Montréal-Nord, H1H 5C2 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LONGIN MARIE ANGE PHILOGÈNE saisis en cette cause, consistant en: articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 161680875. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LARAMÉE LISE. Le 23/02/87 à 10:30 heures au 7932 Bodinier, Ville d'Anjou, H1K 1C3 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARAMÉE LISE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble Quasar avec acc., 1 laveuse et 1 sécheuse blanche Kenmore avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 9603. VILLE ST-LAURENT —vs— REHEL STÉPHANE. Le 24/02/87 à 11:00 heures au 10884 A, Laurentides, Montréal-Nord seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REHEL STÉPHANE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevette 1980 de couleur gris et noir, 4 portes avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 864-52-7672. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- IRWIN KEVIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 10:00 heures au 690A, Albert Couture, Ville LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRWIN KEVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places rouge vin, 1 fauteuil 1 place rouge vin, 1 petite bibliothèque en bois et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 455-33-8785. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JACQUES MÉNARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 11:00 heures au 844, Hickson, Verdun district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES MÉNARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque GEM Wigard 327 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 864-47-5835. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- COUTO LOUIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 13:00 heures au 692, Ball, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS COUTO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 27", 1 vidéo vhs et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BÉLAND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 861-59-0343. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GAGNON MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 12:00 heures au 6574, Casgrain, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 21", 1 laveuse Maytag, 1 sécheuse Maytag et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BÉLAND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 861-62-6065. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GAGNON RÉAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 13:30 heures au 155, Jean-Paul Vincent #5, Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" et accs, 1 chaîne stéréophonique de marque Sony et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 6 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001077-861. IMPERIAL OIL LIMITED, demanderesse — VS — FRANCINE LEMON, défenderesse. Le 23 février 1987, à 10 heures au domicile de la défenderesse, au No 3875 rue Allen, en la cité de Verdun et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler New Yorker 1984 imm. Qué. CVJ865, No. de série: 1C3BT56E8FC313101; 1 tv couleur 20" Magnavox & acc.; et meubles de ménage; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. PIERRE CANTIN, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000299-862. LA POISSONNERIE WALDMAN LTÉE, demanderesse — VS — MAX STENZLER ET AL, défendeurs. Le 23 février 1987, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur MAX STENZLER (NOUVEAUX PÊCHEURS), au No 5980 rue Victoria, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Keystone, 4 congélateurs, 1 réfrigérateur comptoir vitré & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028733-868. J.P. GAUTHIER (1982) INC., demanderesse — VS — GILLES GRENIER, défendeur. Le 23 février 1987, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 8220 rue des Milles Iles, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Electrohome; 1 ordinateur avec imprimante, moniteur, mémoire et clavier Epson; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-001773-873. A. HOLMAN, demandeur — VS — N. HABIB, défendeur. Le 23 février 1987, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1599 boul. St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Comcro, 1 caisse enregistreuse Sharp, 1 réfrigérateur comptoir 15' app., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-023912-863. ELECTROLATION INC., demanderesse — VS — ELECTRO INC., défenderesse. Le 23 février 1987, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 6333 boul. St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur & acc., 1 scie électrique & acc., 1 grinder Wolf, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031660-868. PIÈCES D'AUTO ST-GRÉGOIRE INC., p. demanderesse, -vs- GARAGE NEW J.T. ENRG., p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 12:30 heures, Au: 30 Bernard Est, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARAGE NEW J.T. ENR., saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur Webster et acc., 3 jacks hydraulique, 1 lot de pneus assortis et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-002744-868. SOUS-MINISTRE DU REVENU, p. demanderesse, -vs- JOHNSTON AIR CONDITIONING & REFRIGERATION INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 24 février 1987 à 10:00 heures, Au: 4995 A Angers, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHNSTON AIR CONDITIONING & REFRIGERATION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de couleur rouge avec cabine pour outils, immatriculé FZ86290 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Qc, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, No: 755-02-000667-852. ASSURANCES EMILIEN PARÉ INC., p. demanderesse, -vs- TERR. MEMPHREMAGOG INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 13:30 heures, Au: 1100, Crémazie est 5ème étage, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TERR. MEMPHRÉMAGOG INC., saisis en cette cause, consistant en: 4 causeuses en cuir blanc, 2 machines à écrire Cannon et acc., 1 photocopieur Xerox et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044584-857, dossier 840905409113. JOSEPH ÉLIE LTÉE, p. demanderesse, -vs- LA GRENADE MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 13:00 heures, Au: 6070 Émile Nelligan #204, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LA GRENADE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zenith et acc., 1 fauteuil berçant, 1 radio am-fm cassette avec 2 haut-parleurs et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-009778-866. ICG GAZ LIQUIDE LTÉE, p. demanderesse, -vs- SCELE RENÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 13:00 heures, Au: 2125 Browsgore, St-André est, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ SCELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" et acc., 1 mobilier de salon un sofa, 1 causeuse et 1 fauteuil bourgogne et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTÉ, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036260-862, dossier C4475. PIERRE SÉNÉCAL, p. demanderesse, -vs- ASCON ALUMINIUM INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 12:00 heures, Au: 4076 Bl. Cléroux, Chomedey, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ASCON ALUMINIUM INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 scie électrique à onglet 10" et acc., 1 lot d'environ 45 rouleaux de métal en feuille et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

QC, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No: 450-02-001685-869 — DOSSIER 1191MD. PAUL LEBLOND, p. demanderesse, -vs- ZOEL BÉRUBÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1987 à 10:00 heures au 32, Brunswick #104, Dollard des Ormeaux district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZOEL BÉRUBÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi et accs, 1 système de son York et accs, 1 ordinateur et lecteur de disquettes et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007177-841 — DOSSIER PV. CIE D'ASS. GUARDIAN DU CANADA, p. demanderesse, -vs- BOUTET EVA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 13:30 heures au 1450, Plessis #613, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EVA BOUTET, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" et accs, 1 sofa 3 places beige, 1 balayeuse de marque Electrolux et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 633-21-2 — DOSSIER 42289215. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BURRET MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1987 à 13:00 heures au 6420, Notre-Dame ouest, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BURRET, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire et accs, 1 drille et accs, 1 table à dessin et accs, 1 commode en bois et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 9 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020610-866. RONALD URQUHART, demandeur — VS — GLEN URQUHART, défendeur — et — LEVINE SEWING AIDS LTD., tierce-saisie. Le 23 février 1987, à 13:30 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie, au No 1751 rue Richardson, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Minolta Electrographic & acc., 1 machine Rubenstein & acc., 1 Crosse machine pour emballer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-4511. Montréal, le 12 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 863-77-2265, 161-63-2715. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- CAIOLA PEPPINO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 23 février 1987 à 11:00 heures, Au: 9357 De Martigny

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Suite de la page 17

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Trimac	11961	390	385	385	
Trinity Res	z200	81	81	81	
Trpl Crn E	2000	140	140	140	+ 8
Triton	200	330	330	330	—10
Trizec A f	3156	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
Trizec B	690	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛
Trizec 3 p	700	$9⅞	9⅞	9⅞	
Trizec 4 p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Trizec 6 p	2200	$24⅜	24½	24⅜	+ ¼
Tuckahoe A	507	$5¼	5¼	5¼	
Tuckho A w	8200	180	170	180	+ 5
Tudor o	2725	430	420	425	— 5
Turbo	35000	76	75	75	
Tut Ent o	4000	26½	26½	26½	

U V

UAP A f	800	$27¼	27	27¼	+ ½
ULS Cap p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Ulster P o	46993	220	213	215	— 5
Ultmr C lp	2200	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Ultmar plc	2485	360	355	355	— 5
Unicon B f	11600	$10¼	10	10¼	+ ½
Unicorp A	127300	$8¼	8	8⅛	
Unicorp B	900	$10½	10½	10½	
Unicorp 117	3900	$12½	12⅜	12½	
Unicorp w	15100	9	5	5	— 5
Unigsco B	613700	$5⅛	5	5	+ 5
Unigsco 2 p	100	$10	10	10	
Ungsco B w	9175	120	115	115	— 5
Un Carbid	16470	$15	14⅜	14⅜	— ⅛
U Entprise	67050	$11¾	11¼	11½	— ¼
UGas 6 pr	100	$37	37	37	
U Gas	1438	600	$22	22	
Un Corp	103	$49½	49½	49½	— ½
U Keno	1284	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Un Reef o	43400	139	133	133	— 2
U Siscoe	3000	350	340	350	+ 5
US Steel lp	5700	$24⅜	24	24	— ⅜
Un Tire	400	155	150	150	—10
Un Tri Star	633	310	310	310	
Un Wburn	400	$21	21	21	—1¼
VS Serv	z70	520	20	20	
Value Inv	6600	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Value p	900	$26⅞	26½	26½	
Value w	7600	275	250	275	+ 10
Van Der	1000	55	5	5	— ½
Varity C	40322	330	320	325	
Varity w	31400	80	77	80	+ 4
Vedron o	22000	87	85	87	— 1
Verstl A f	61337	115	110	111	— 2
Verstl Cl B	222400	107	104	106	+ 2
Verstl Cor p	4600	465	460	465	+ 15
Verstl 2625	14200	$6¼	5½	5½	— ½
Verstl w	33000	26	24	25	+ 5
Vestgron	15100	160	155	155	— 5
V Hom Af	3600	$8¾	8½	8½	
Vicery R o	15900	$10⅛	10	10	
Videotrn f	600	$17½	17½	17½	
Viner A f	2200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Viswav	1300	$7	6¾	7	+ ¾
Viswav w	6500	70	55	70	+ 15
Vulcan Pac	41025	305	300	305	— 5

W X

WIC B f	600	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Waddy o	7100	74	72	74	+ 3
Watrbord f	30738	$17¼	16⅞	17	— ¼
Waiax A	7900	$14¾	14¼	14¼	— ⅛
Wal Redkp	700	425	415	415	—10
Walwyn	20563	$7	6¾	7	
Wardair	2900	$24¾	24¼	24¾	+ ⅜
Warren o	19500	48	48	48	
Warrington	20500	62	60	62	+ 1
Weldwod	3693	$32½	32¼	32¼	+ ¼
Werner D	4500	420	420	420	+ 5
Wst Frasr	6800	$24⅜	24	24	+ ⅜
Westar A p	1000	$10⅛	10	10	— ⅛
Wstburne	5525	$22¼	22⅛	22⅛	
Wcoast T	29701	$15	14¾	15	+ ¼
Wcost Bl¼ p	2700	$28¼	27¾	28¼	+ ¼
Wstrn Gld o	6100	$8	8	8	— ⅜
Westfield	14250	238	230	235	— 5
Westfort o	45600	8	6½	8	+ 1
Westley o	6000	50	50	50	
Westmin	20700	$9⅜	9½	9¾	+ ¼
Westmin p	3429	$24⅜	24⅛	24⅛	
Weston	5472	$35⅞	35½	35¾	+ ⅛
Wstn 4½p	266	$67	67	67	
Wstn p	1700	$26⅛	26⅛	26⅛	
Wharf	35000	330	320	320	
Wharf u	1000	$25	25	25	— ⅛
Whim Crk o	z24	$5¼	5¼	5¼	
Whonok A f	16660	$7¾	7½	7½	
Whonok 1 p	14100	$7¾	7½	7½	
Whonock w	19050	245	230	245	+ 20
Wilanour o	z100	47	47	47	
Wilco o	5000	45	45	45	
Win-Eld o	2000	70	70	70	— 5
Woodwd A	7652	$5½	5⅜	5½	
WEqlte A f	1700	$9¾	9½	9⅝	— ⅛
WEqu II w	8500	229	225	225	— 1

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 17

$27½	P	245	270	240	50	10
Ag $20		$5⅝	$6	$5½	2	131
$25		200	205	215	126	913
$25	P	130	145	150	4	4
Northern Tel		C.		$5½	**Opt Vol**	965
Fb $52½	P	30	40	40	10	81
$55		110	125	90	10	260
$55	P	90	105	125	70	179
Mr $50	P	30	45	55	10	403
$52½		365	380	385	190	423
$52½	P	100	115	110	165	504
$55		205	220	190	20	462
$55	P	165	185	230	30	144
$57½		100	115	85	10	56
$57½	P	310	330	340	17	17
Ap $45		10⅝	10⅞	10¼	2	701
$47½		$8¼	$8½	$7½	10	1075
$47½	P	25	40	35	10	602
$50		$6¼	$6½	$5⅞	22	583
$50	P	65	80	90	5	434
$52½		435	455	410	45	245
$52½	P	120	135	140	42	249
$55		310	320	320	132	336
$55	P	210	225	230	111	235
$57½		190	205	150	10	57
Jy $50	P	130	145	165	33	154
$55		450	475	440	10	133
$57½		335	350	305	1	629
Nova, Alta Corp		C.		74¢	**Opt Vol**	1641
Fb $6		180	195	150	30	1015
$7		80	85	70	120	528
My $6		180	190	170	8	2044
$7		90	100	95	304	2271
$8		35	45	35	72	442
Ag $6		180	205	180	20	337
$7		115	125	115	625	4466
$8		60	65	60	442	1000
$8	P	60	85	85	20	20
Numac Oil Gas		C.		11⅛	**Opt Vol**	60
Fb $9		195	220	200	10	42
My $12½		55	65	50	40	40
Ag $10		175	200	180	10	14
Pac Wstrn Air		C.		22⅛	**Opt Vol**	99
Ap $22½		115	140	135	34	72
Jy $22½		190	215	200	55	120
Oc $20		405	430	405	10	155
Pagurian A		C.		14½	**Opt Vol**	15
Jn $12½		245	270	245	5	601
$15		115	135	125	10	115
Placer Develope		C.		37	**Opt Vol**	142
Mr $35		245	265	210	30	597
$35	P	35	45	50	40	224
$37½		90	100	75	3	98
Jn $35		360	370	360	13	390
$37½		215	225	215	33	231
Sp $35		425	450	395	20	170
$37½		290	310	260	3	15
Power Corp Cda		C.		18¼	**Opt Vol**	673
Fb $16¼		185	210	155	30	6041
$17½		75	85	85	32	2616
$18¾		10	15	25	136	2383
$18¾	P	65	75	75	95	117
My $15		365	375	350	25	584
$17½		205	210	200	35	5026
$17½	P	65	85	60	35	296
$19		135	140	125	72	830
$19	P	120	125	120	30	580
Ag $16		355	365	325	10	906
$17		275	285	245	38	530
$17	P	75	100	105	35	58
$18		230	240	245	47	237
$18	P	100	115	105	10	10
$19		170	185	160	43	432
Power Financial		C.		23	**Opt Vol**	14
Fb $22½		75	100	90	6	106
My $22½		210	240	215	4	122
$22½	P	90	115	110	4	31
Provigo Inc		C.		20⅞	**Opt Vol**	68
Mr $20		110	120	120	10	585
Ap $22½		60	80	60	20	24
Jn $20		180	205	200	10	76
$22½		85	110	110	10	40
Sp $20		225	250	250	5	24
$20	P	105	120	115	5	20
Ranger Oil Cda		C.		6¾	**Opt Vol**	184
Jy $6		110	130	120	8	335
$6	P	20	40	40	12	103
$7		65	80	80	20	957
$8		45	50	50	54	331
Oc $7		90	100	105	5	201
$7	P	85	105	100	5	25
Royal Bk Cda		C.		37½	**Opt Vol**	1204
Fb $37½		35	45	30	130	321
Mr $35		260	300	290	25	90
$37½		80	105	70	26	777
$37½	P	70	95	80	25	180
Ap $35		285	325	285	340	2616
$35	P	25	30	25	440	1241
$37½		140	150	140	19	1506
$40	P	280	330	325	10	15
Jy $32½		$5⅜	$5¾	$6½	5	5607
$35		350	360	310	5	724
$35	P	50	70	65	25	121
$37½		200	215	205	100	508
$40		100	125	105	54	291
Seagram Co		C.		89½	**Opt Vol**	384
Fb $90		125	150	125	48	430
$90	P	150	175	210	35	157
$95	P	$5½	$6	$6½	10	45
Mr $85		$5¼	$5⅝	$5	6	6
$90		280	305	300	35	215
$90	P	280	305	350	25	73
$95		115	140	100	50	143
Ap $85		$6⅛	$6⅜	$6⅛	5	357
$85	P	140	165	160	18	319
$90		380	405	375	53	891
$90	P	360	375	360	87	642
$95		205	230	195	11	314
Jy $90	P	420	445	455	1	179
Sears Canada		C.		11⅛	**Opt Vol**	227
Fb $10		145	170	145	35	2597
My $10		175	190	185	57	2623
$12½		70	75	70	60	906
Ag $10		205	220	215	70	172
$12½	P	135	150	145	5	5
Shell Canada A		C.		33⅜	**Opt Vol**	50
Mr $30	P	10	35	25	20	50
$32½		175	200	200	10	98
My $25		$9		$9½	$8¼	2	215
$32½		250	300	250	8	162
$32½	P	175	200	200	5	5
$35		155	180	155	5	33
Silver US		C.		5.51	**Opt Vol**	31
Mr $5½		21	26	25	20	785
Sp $6		33	38	35	11	115
Spar Aerospace		C.		21½	**Opt Vol**	396
Ap $20	P	60	85	65	40	63
$22½		135	155	145	178	410
$22½	P	180	205	160	85	158
$25		45	70	60	23	338
Jy $22½		190	215	265	3	98
$25		135	160	160	19	262
Oc $20		385	415	405	3	29
$20	P	155	180	125	5	26
$22½	P	240	280	225	30	40
$25		175	200	175	10	13
Stelco A		C.		23¾	**Opt Vol**	1235
Fb $20		335	360	315	10	2954
$22½		90	110	100	54	1195
$22½	P	5	25	15	47	67
$25		5	20	10	15	257
$25	P	165	190	185	13	8
My $20		340	365	340	3	296
$22½		170	180	165	8	228
$22½	P	80	90	90	22	82
$25		65	80	65	2	258
Ag $17½		$5⅞	$6¼	$6	1015	62
$20		405	435	400	10	114
$20	P	65	75	65	26	74
$25		135	150	145	10	19
TD Bank		C.		28⅞	**Opt Vol**	156
Mr $25		380	400	400	7	2140
$27½		195	215	200	10	230
$27½	P	30	40	40	37	80
$30		45	60	50	10	142
Jn $27½		275	290	285	10	159
$30		120	135	120	20	354
$32½		25	35	30	20	260
Sp $30		200	215	195	5	45
$32½		65	75	70	35	65
$32½	P	380	400	410	2	9
Teck Corp B		C.		28	**Opt Vol**	560
Fb $27½		100	125	90	10	135
My $27½		280	300	250	550	1621
Total Petroleum		C.		28¾	**Opt Vol**	74
Ap $27½		250	300	275	74	49
Transcda Pipe		C.		19⅝	**Opt Vol**	518
Fb $15		445	470	420	5	22
$17½		190	215	185	90	2223
$20		15	25	15	6	352
My $15		455	480	460	10	70
$19		110	135	110	5	238
$20		60	85	50	5	5
Ag $15		460	485	450	8	48
$17½		235	260	230	350	1171
$19		150	175	150	39	207
Woodwards Ltd		C.		5½	**Opt Vol**	50
Fb $5		40	65	50	50	
Canadian T-Bills		C.		92.61	**Opt Vol**	68
Ap $91½		64	72	80	10	210
$92		26	34	37	50	280
TSE Index		C.		174.28	**Opt Vol**	824
Fb $155		20½	$21	18⅜	13	21
$160	P	10	10	15	10	1244
$165		10½	$11	$11	2	133
$165	P	10	20	15	4	653
$170		$5¾	$6¼	$6	32	224
$170	P	25	50	40	144	464
Mr $155		$21	21½	$19	5	26
$155	P	25	45	35	15	322
$160		$16	16½	$16	11	196
$160	P	65	75	80	40	557
$165		11½	11¾	$9½	15	172
$165	P	90	110	100	75	514
$170		$7¾	$8¼	$7	8	80
$170	P	200	225	220	125	299
$175		$5	$5½	$5	136	270
$175	P	375	425	400	43	147
$180		325	375	330	48	136
Ap $160		$16	16½	14¼	1	24
$160	P	110	135	130	2	169
$165		$12	12½	$11	15	35
$165	P	175	200	240	5	134
$170		$9	$9½	$7⅝	43	71
$170	P	350	400	400	9	105
$175		$7	$7½	$5½	7	67
$175	P	$5	$5½	$6	5	90
$180		425	475	420	11	55
Cda 10.25 Feb 84		C.		111⅛	**Opt Vol**	118
Mr 112½	P	195	220	120	12	133
Ap $110	P	75	95	80	20	20
Jn $110		220	245	230	20	78
112½		120	145	120	5	20
Sp $110	P	175	200	170	1	172
$115	P	475	$5⅛	$5	60	150
Cda 11.75 Feb 03		C.		119½	**Opt Vol**	161
Mr $105		14⅜	14¾	14⅜	60	
$120	P	135	160	155	4	70
122½	P	330	355	330	1	19
Ap $125			1	25	20	6	6
Jn $120	P	260	285	210	2	14
Sp 122½		70	95	120	4	6
122½	P	490	$5¼	490	80	144
$125		35	60	45	4	4
Cda 8.75 Dc 91		C.		101⅜	**Opt Vol**	174
Fb $102		10	25	20	68	149
$102	P	40	60	40	16	80
$103		10	10	10	40	85
$103	P	135	155	105	10	40
Mr $103		10	25	30	40	80
Cda 9.5 Oct 01		C.		105¼	**Opt Vol**	2174
Fb $100		$5¼	$5⅜	$5⅜	87	84
$105		70	85	75	40	60
$105	P	40	65	45	20	20
107½		10	15	10	120	323
107½	P	210	235	215	140	117
Mr 102½	P	20	40	20	56	380
$105		140	165	140	187	611
$105	P	95	105	100	421	777
107½		35	45	40	257	2623
107½	P	235	260	240	166	629
$110		5	20	10	8	1400
Ap $105		155	180	160	19	147
$105	P	125	150	125	64	194
107½		55	75	60	50	248
107½	P	245	270	255	100	610
$110	P	455	480	415	20	65
Jn 102½		345	370	380	15	17
$105		180	205	195	56	195
$105	P	160	185	170	14	271
107½		85	110	100	248	621
107½	P	295	320	300	22	75
$110		40	60	40	15	285
$110	P	475	$5⅛	475	24	72
Sp $105	P	210	235	190	5	114
$110		60	85	70	20	74
Cda 9 Mar 11		C.		101½	**Opt Vol**	377
Mr $85		16⅜	16¾	16¾	56	56
$95		$6½	$6⅞	$6¾	10	10
102½		45	70	100	20	163
102½	P	160	185	150	110	64
Jn $100	P	135	160	140	2	44
102½		115	140	120	80	98
102½	P	255	280	255	54	69
$105		45	70	60	40	204

Total contract volume 23112
Total open interest 510442

DIVIDENDES

Acklands Ltd, ord.: 15 cents; payable le 27 fév. aux inscrits le 12 fév.

Allied Signal Inc., ord.: 45 cents; payable le 10 mars aux inscrits le 19 fév.

Andres Wines Ltd, classe A: 14.95 cents; B: 13 cents; 15 avr., 31 mars.

Budd Canada, ord.: 10 cents; dividende payable le 31 mars aux inscrits le 13 mars..

Cambridge Shopping Centres Ltd, $1.625, priv. 1er rg: 40.625 cents; 1er avr.; 20 mars.

Canada Malting Company, ord.: 20 cents; 13 mars, 25 fév.

Dominion Securities Ltd, ord.: six cents; 31 mars, 17 mars.

Domtar Inc., ord.: 25 cents; 15 mars, 17 fév.

Enron Corp., ord.: 62 cents US; 20 mars, 3 mars.

Ensearch Corp., ord.: 20 cents US; 2 mars, 19 fév.

JDS Capital Ltd, $2.21875, priv. A: 55.46875 cents; 27 fév., 19 fév.

Imperial Life Assurance Co. of Canada, 46.09375 cents; 5 avr., 19 mars.

Investors Group Inc., ord.: 12.5 cents; 1er mai, 30 mars.

Lonvest Corp., classe 1, priv. A: 49.25 cents; 31 mars, 12 mars.

Midland Doherty Financial Corp., ord.: 7.5 cents; 12 mars, 24 fév.

Pennington's Stores Ltd, ord.: 10 cents; 1er avr., 16 mars.

Pennzoil Company, ord.: 55 cents US; 15 mars, 27 fév.

Slater Industries Inc., classes A et B: 15 cents; payables le 30 avr. aux inscrits le 31 mars.

Total Petroleum (North America) Ltd, ord.: neuf cents; 20 mars, 27 fév.

Texas Eastern Corp., ord.: 25 cents US; 1er mars, 17 fév.

Southam Inc., ord.: 12 cents; 23 mars, 9 mars.

United Westburne Industries Ltd, ord.: 7.5 cents; 1er avr., 6 mars.

Union Gas Ltd, 5.5 pc, priv.: 69 cents; 1er avr., 4 mars.

United Canadian Shares Ltd, ord.: 15 cents; 28 fév., 16 fév.

George Weston Ltd, 4.5 pc, priv.: $1.125; 1er mars, 15 fév.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC). Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 77-100 et cotait $1.3447 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 12-100 à $2.0412.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 42-100 à $0.7437 et le sterling 65-100 à $1.5185.

BENEFICES

Domtar Inc., exercice clos le 31 déc.: 1986, $145.0 millions ou $3.20 par action; 1985, $110.4 millions ou $2.70.

Dofasco Inc.: 1986, $135,00,000 ou $2.00; 1985, 170,100,000 ou $2.777.

Sherritt Gordon Mines Ltd, ex. clos 31 déc.: 1986, $27,796,000 ou $1.45 (perte); 1985, $14,829,000 ou 89 cents (perte).

The Great-West Life Assurance Co.: 1986, $120,092,000 ou $47.74; 1985, $120,619,000 ou $43.11.

Union Enterprises Ltd, neuf mois clos le 31 déc.: 1986, $51,778,000 ou $1.74 par action (perte); 1985, $1,985,000 ou 45 cents par action (perte).

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ

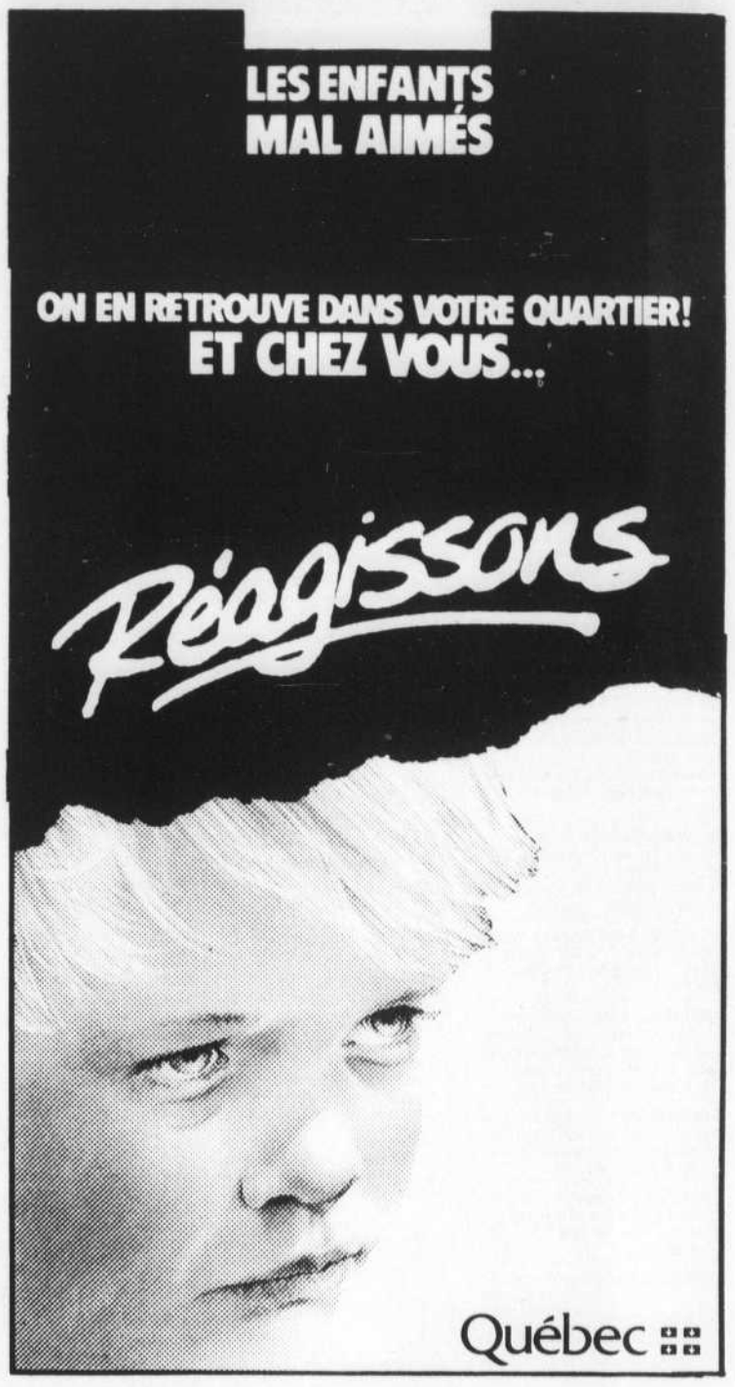
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

LES ENFANTS MAL AIMÉS

ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...

Réagissons



Québec

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, LES RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLEANS INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 4e jour de février 1987.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

AVIS et donné que M. Roger Plante, 700, rang Sud St-Cuthbert, Qué. détenteur du permis M-509622 D-001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Richard Chicoine, 48 - Montée St-Sulpice, St-Sulpice, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du réglement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 février 1987
2ième parution: 13 février 1987.

Un bon conseil

Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie/corporation GEFITECH INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Avis est donné que: GEORGES H. DURAND LTEE., 210, St-Michel, Ste-Emilie-de-l'Energie, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M509044-005A, région 06, à; Ginette Loiseau, 1727, Des Prairies, Ste-Julie, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 11 février 1987
2ème parution: le 12 février 1987
S.P.T.Q. LTEE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-139367-842
COUR SUPÉRIEURE
PATRICIA JACKSON,
Requérante
c.
JOHN SOLOMON,
Intimé
AVIS EST DONNÉ à M. John Solomon qu'une copie de la requête pour jugement irrévocable de divorce, présentable le 20 mars 1987, a été laissée à son attention au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal.
MONTRÉAL, ce 5 février 1987
GOYETTE, COSSETTE, CREARY ET LEFEBVRE
Procureurs de la requérante.

JOHANNE JUBINVILLE
AVIS EST par les présentes donné que, JOHANNE JUBINVILLE, sans emploi, résidant et domiciliée au 6590-A, 19e avenue à Montréal, s'adressera au Ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JOHANNE DIMOCK ainsi que le nom de la fille MAUDE JUBINVILLE, den celui de DMAUDE DIMOCK.
MONTRÉAL, le 9 février 1987
TOULET, BUSHEY
TURGEON & BLACKBURN
Procureurs de la requérante.

Jean Guilbault, 923 Laurier, Laplaine, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Gérald Ferdais, 990 Bellerive, Iberville, le permis M-511116 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'Art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 12 février 1987
2ème parution: 13 février 1987.

RECTIFICATIF
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000983-872
COUR SUPERIEURE
PRESENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITEE,
Partie demanderesse
MARIO PERRON,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Mario Perron de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de l'avis de reprise de possession a été remise au greffe à l'intention de Mario Perron.
Lieu: Montréal
Date: 4 février 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-001623-870
COUR PROVINCIALE
TRADERS GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires pour le Québec au 1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 310, en les cité et district de Montréal.
c.
SERGE GUILBAULT, anciennement domicilié au 2315, av. Charland en les cité et district de Montréal.
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, SERGE GUILBAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication de cet avis. La copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 3 février 1987
PAGÉ, DUCHESNE, DESMARAIS & PICARD,
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000286-863
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
Chambre de l'adoption)
A: Robert Genest, adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant Natacha GENEST, née le 9 août

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

AUTEUIL LAVAL
Luxueux bungalow 84, tout brique, 30 x 41, sous-sol fini avec foyer plus garage. Pas d'agent. 129 900$. Impeccable.
628-0513
16-02-87

■ Propriétés à vendre 101

BROSSARD "B" SECTION. Propre, semi-détaché, 3 + 1 chambres, 1½ s.bain, sous-sol fini, très large plateforme. Pas d'agent. 462-0918, M. Thomas.

DEUX-MONTAGNES Cottage pierre champs, 9 pces, 4 grandes c.c., foyer, entrée 400 amp., 11,242 p.c. Paysager. A VOIR, $195,000. Gilles Raby. IMMEUBLES 260 INC., 491-0444.

DUVERNAY, grand bungalow, secteur très recherché. $110,000. négociable. Sans intermédiaire. 271-5590, soir: 668-7745

GREENFIELD PARK superbe cottage, idéal pour professionnel, 4 chambres, piscine, garage double, secteur tranquille, $239,000., Jean Tremblay, Trust Général crtr. 462-1880, 656-1539.

KIRKLAND SUD 1½ an, split level, près des commodités, piscine creusée, chauffage solaire, beaucoup d'extra. Privée, $159,000., 697-1370.

LONGUEUIL (Vieux) Prestigieux condo, trophées Domus et Habitas 84, 2 c.c., 2 s./bain, terrasse 775 pi. car., privé. 670-5781.

LONGUEUIL (Vieux) Superbe cottage, 4 c.c., 2½ s./bain, 13 pièces, sous-sol fini par décorateur. $230,000. Faut voir!!! 670-5781.

POINTE-CLAIRE, COTTAGE semi-détaché, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, salon, frais peint, secteur tranquille. FAUT VOIR! Pas d'agents. Rés. 694-1937

SAINT-JEAN 30 minutes centre-ville, superbe maison en pierre des champs, environ 1840, modèle québécois, entièrement rénovée, 3 c.c., 2 s/bain, foyers, entrée 200 amp., vaste remise atenante, terrain 192 X 254 pi., paysager, aménagé, grand potager. $98,500.00 Denis Savage, jour: 873-5163.

ST-CALIXTE Domaine du touriste, maison hiver/été, beau site, bord de l'eau, $60,000., 384-0281.

ST-MICHEL-DES-SAINTS Lac Taureau, 9 pièces, semi-meublé,chauffage central, puits artésien, plage privée, terrain 68,250 pi.ca., libre immédiatement. 1-833-6718.

VAL-DAVID 17 pièces, 2 foyers, idéal pour foyer 3e âge (exc. potentiel) ou auberge, cour paysagée, facile d'accès, $190,000. Constance ou Pierre. **Immeubles Chateauguay CRTR. 691-7770**

VIEUX LONGUEUIL condo 4½, vue sur le fleuve, foyer, inclus poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, près d'un parc, pas d'agent, $86,000., 679-8324, 670-5474.

■ Propriétés à partager 107

VILLE ST-HUBERT maison semi-détachée à partager avec dame dans la quarantaine, doit être honnête, propre et autonome. 445-2575.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A BORDEAUX, 12130, Letellier **QUADRUPLEX NEUF,** super design Foyer, tourbillon. Revenu$31,000. $335,000. 331-5291, 331-7739

A SOREL, BLOC APP.
De 116 logements, à vendre en tout ou en partie, comprenant: 3½ — 4½ — 5½, ayant un revenu total de $543,600. Pour inf:
LES IMM. SIMARD INC. CRTR.
Jean-Louis Parenteau, **bur: 1-743-7906, rés: 743-7406**

A VENDRE Beaux grands 26 logements. Prix: $865,000. Pour information: 435-6920.

LEMOYNE Immeuble 9 logements, très bonne condition, revenu 1987-88: $30,500. approx. R. Normandin, 253-3858.
RE/MAX SUPÉRIEUR INC. CRTR.

MERCIER, DUPLEX 84, 2 X 5½, 1 X 3½, garage. $169,000. Marthe D'Auteuil, 655-5301, 253-4227. **RE/MAX OLYMPIQUE CRTR.**

MONTRÉAL: 11 logements GEC, revenus $35,868. annuel. Bon investissement.RE/MAX Longueuil Crtr. M. St-Pierre, Isabelle Fournier, 651-8331

MONTREAL-EST Triplex à vendre, revenus $14,400., demande $140,000., rénové, 355-3286.

■ Copropriétés à vendre 118

AYLWIN 2124
4½, rénové, 10% comptant, 727-4176.

■ Condos à vendre 122

CENTRE-VILLE, LUXUEUX 5½, foyer, garage, terrasse, bain romain. $112,000., négociable. Libre. Pas d'agent. 933-3141

ILE PATON, condo meublé. Prix $160,000. Occupation juillet 87. Gérald Courtois, 472-7220.
RE/MAX V.R. INC. CRTR.

MONT-TREMBLANT, côté sud, 2 pièces avec loft, tout équipé. Couche 6 pers. 400' du monte-pente, 279-7997

■ Chalets à louer 125

BEAU CHALET en bois rond sur le bord du lac Quenouille avec foyer en pierre des champs à 9 milles du Mont-Tremblant, 819-425-2489.

ENVIRONS DE STE-ADELE ski, semaine, $200., foyer, confortable, 4 chambres, 273-3795, 1-229-4470.

MONT STE-ANNE condo 2 chambres. Vue sur pente, piscine, foyer, sauna, semaine, week end: 418-622-9708.

PRÈS MONT-ORFORD, près ski alpin et ski de fond. 3 chambres à coucher, foyer. 819-843-5606.

ST-ADOLPHE D'HOWARD
Chalet à louer
1-436-2795, 1-436-6433

■ Maisons de campagne à vendre 141

GASPÉSIE, ST-OMER maison hiverété, grand terrain paysagé, bord de la mer, 8 pièces, chauffage électrique, 634-1041, 634-5053.

■ Terrains à vendre 149

STE-ADELE immense terrain, 1,000,514 p.c., sur Montée à Séraphin, voisin Autoroute des Laurentides, sortie 72, grand plan d'eau privé, Lac Roy, en partie boisée, $0.05 le p.c., Village de Séraphin, 514-229-4777.

■ App. et log. à louer 160

À SAINT-HENRI Montréal, 5½, rénové, système électrique, entrée lav./séch., bas, libre 15 février. Aussi, 3½, 4½, pour juillet. 655-8395.

1½ — 2½ — 3½
Entièrement rénovés. À partir de $375.
INF: 281-0915, 285-1760

22e AVENUE, près Villeray, 3½, ménage fait. Libre 1er. mars. $325. 376-4899

5½ réaménagé, joli, confortable, situé plateau Mont-Royal, très près métros Mont-Royal/Laurier. Libre 1er avril. Propr. occ., 521-0178 soir.

A 6688 HENRI JULIEN, métro Beaubien, **luxueux,** 3½, 4½, **neufs,** béton, **insonorisés,** tapis m. à m., mars 87. 271-4594.

A BORDEAUX, neufs, 3½, 4½, super deluxe, foyer, tourbillon, balayeuse, sundeck, $550., 12,121 St-Réal, 331-5291.

A LAVAL, haut duplex 5½, chauffage électrique. Libre 1er. février. $500./mois, 661-8598

AHUNTSIC, bas duplex, bord de l'eau, 6½, garage, piscine. $900. 382-1627, 389-8348

AHUNTSIC, Parc St-Sulpice, grand 6½, garage double, près centre Claude Robillard, $850., libre 1er juillet, 388-0242.

AHUNTSIC, 10,205 ST-LAURENT, 2½ fermé, meublé, bâtisse récente, paisible. $360. 387-5420

ANJOU, 4½, haut duplex neuf, construction 86. $480. 351-9986

ANJOU, LUXUEUX 4½, **neufs, insonorisés,** garage, espace de rangement, bien situé, libre maintenant. $500., 354-0043.

APP. 1½ à sous-louer au Cherrier, près du métro, l'UQUAM, P. Lafontaine. Certains meubles à vendre. $356. Soir: 584-3483.

AU LAC DE LA MONTAGNE 6 km. de St-Donat. À louer sem., mois, saison. Hivernisé, 6 c.c., foyer, chauf. élec., etc... 662-1861, 731-5682.

BOIS-DE-BOULOGNE, luxueux 3½, 5½. Immeuble béton, piscine, sauna, tout inclus. 333-8873, 332-3836

BRÉBEUF, 4220, coin Rachel, 2½ meublé, récent, paisible, près Parc Lafontaine, $365. 521-1871

BREBEUF 4220, coin Rachel, 3½, chauffé, près parc Lafontaine, immeuble récent, paisible. Références. $355.00, 521-1871.

BRESSANI grand 4½, terrasse, tapis, stores, lave-vaisselle, libre $435. 325-8708.

BROMONT
Vue panoramique, piste ski. Annuelle, saison, mois, sem., fin de sem. 1-534-3242, 1-373-5175.

BUREAUX/LOFTS COMBINÉS
Place Jacques Cartier, Vieux Port, 1,500 - 1,700 p.c., rénovés à neuf, brique naturelle, tapis, salles/toilette privée/douche. Cuisinette équipée. Climatisés. 341-4039.

C.D.N. face parc, haut duplex détaché, 4½ + dinette, chauffé, eau chaude. Tranquille, commodités. $570./mois, 1er. mars. Soir/fds., 731-1339. Jour: 343-6391, Maité

C.D.N., WILDERTON CRESCENT, 4½,dans édifice de 8 logements, frais peint,chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Libre immédiatement. $575. par mois. 738-9200

CARRÉ SAINT-LOUIS
Spacieux app. 1 c.c., entièrement rénové, jardin privé, cuisine moderne avec Jenn-Air.$535.00. 289-9299 soir, dim. lundi.

CENTRE-VILLE Cottage neuf, 6½, calme, jardin, chauffé, éclairé, libre, métro, références, $850., 933-5428.

CENTRE-VILLE, MONTRÉAL Floralies de la Montagne: grand 4½, luxueux, neuf, climatisation centrale, 2 s/bain complètes, terrasse géante. 934-4726.

CONDO à vendre. Ahuntsic, grand 4½, 1,200 pi. car., près du Centre Claude Robillard et métro. Aucun frais de condo. Soir: 388-6751.

CRESCENT 2½, 3½, libres immédiatement. Réservation pour juin; appartements de qualité, repeints, sécuritaires, 142 Crescent, 849-4068.

CÔTE DES NEIGES, 2½ chauffé, à sous-louer. Cuisinière, réfrigérateur, piscine intérieure, sauna.
678-6664

DUVERNAY, beau grand 4½, 2 portes patio, grand locker. Libre 1er. avril. $450. 667-6022, après 17h.

EDIFICE PORT DE MER
Métro Longueuil, 4½ à sous-louer, 2 s/bain, 2 étages, arrangement possible. 670-2601, 374-1650

ILE DES SOEURS À louer. Maison de ville, neuve, libre. Appelez au 636-9868 ou 374-8739.

ILE-DES-SOEURS Sous-location 1er mai, grand 4½, ensoleillé, près toutes commodités, 2 s./b., grand balcon sur parc. $650., bail 1er septembre. 848-5277, 767-9761.

IMMENSE 4½, $700./mois, libre, gens sérieux, 251-2274.

LAVAL Bellerive, 19e à sous-louer, grand 5½ deluxe, lave-vaisselle, piscine, sauna, 2 garages, cable t.v., 386-3401.

LAVAL très grand 3½, moderne, et éclairé, 10 min. métro, près de toutes commodités, stationnement déneigé, libre 1er juillet. 667-4934.

LOGEMENTS à louer, 2½, 3½, près métro et hôpital St-Luc, semi-meublé, 844-2235.

LONGUEUIL luxueux 5½, avec salle de séjour et garage dans bas de quadruplex neuf. 468-6912.

■ App. et log. à louer 160

LONGUEUIL près hôpital Pierre-Boucher, grand 6½, triplex, foyer, garage double, cour, non chauffé, libre 1er juillet. $690.00. 679-3169 après 17h.

MÉTRO BEAUBIEN Beau grand 5½, libre jusqu'au 1er juillet 1988. $500., rénové, tranquille. 270-7973.

MÉTRO BERRI, 6½ sur 2 étages, 3 chambres, rénové, chauffage élect. $700., 522-4153, 525-3902

MÉTRO CADILLAC 8½ neuf, 4 c.c., foyer, garage (2), loyer, $880., rue Louis-Joseph Doucet, 255-4819.

MÉTRO CHARLEVOIX rue Ropery, 4½, électrique, locataires, ménage refait, près piste cyclable du canal Lachine, $300., libre 1er mars. 655-4856.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

MONTRÉAL nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

MONTRÉAL-NORD Grand 4½, triplex neuf de luxe, lampe solaire + grand bungalow 7½, s./jeux. 321-4435.

N.D.G. 7½. Bas duplex, foyer, frais peint, cour arrière. Libre 1er. juillet. $750./mois. 483-5097

N.D.G. luxueux 6½, ensoleillé, 3 c.c., 2½ s./b., super équipé, (Jenn-air, lave-vaisselle Lenox...), s/s. fini, garage, déneigement, $1,175., 482-3135.

N.D.G., 5485 EARNSCLIFFE, face parc, haut duplex 7½, cuisine, s/de bain modernes, foyer, garage, occupation 1er. mars. $875./mois.
Soir, 483-2665

OUTREMONT DAVAAR/LAJOIE, beau 7½ rénové, sous-sol, jardin, garage, métro, $1,400. chauffé. 1er avril, 341-5019.

OUTREMONT 7½, haut de duplex, très ensoleillé, calme, chauffage, eau chaude, réfrigérateur, four, lav./séch. compris, meublé, libre 1er mars. $950.00 Références exigées. 273-6533.

OUTREMONT 7½, 2ième étage de triplex. Boiseries, entrée lav./séch., entièrement rénové. Chauffé, eau chaude, réfrigérateur et cuisinière fournie, près du métro, commerces. Libre 1er mars, $925., références exigées. Maison calme. 277-9812.

OUTREMONT, LAURIER près Côte Ste-Catherine, spacieux app. 5½, 2 chambres. $1,000./mois. Libre. 272-7888

P.A.T. BAS DUPLEX neuf, grand 4½ avec garage. Notre-Dame et Bellevue. Libre. $540. Jour: 394-6739, soir: 581-2364

PIERREFONDS 4½, cuisinière et réfrigérateur, chauffage inclus, $435. Daniel Gauthier, 620-8849.

PLATEAU (rue Colonial), luxueux, 4½, neuf, style, condo insonorisé, foyer, $550., libre 1er mars, 3½, $450. Info.: 332-6181.

PLATEAU Hotel-de-ville, en face de l'École de Technologie Supérieure, 4½ rénové, stationnement, $495., 842-6032.

PRÈS PARC LAFONTAINE
4½ rénové, équipé, laveuse/sécheuse, terrasse, sous-sol. 341-4039.

QUÉBEC luxueux studio neuf, Place Royale, terrasse sur le toit, inso. int., «locker», ascenseur. Soir: 465-7518.

QUÉBEC, BOUL. ST-CYRILLE, 5½ chauffé, stationnement inclus.
Tel: 1-418-649-0811

QUARTIER MAISONNEUVE, 4½, refait à neuf, 2 chambres. Libre février. 525-9761

RIVIÈRE DES PRAIRIES, grands 4½, luxueux. Condos distingués, neufs. Planchers béton. Vue parc, Boul. Perras/Alfred-Nobel. Mai 87. Prospectus disponibles. 648-3639.

RIVIÈRE DES PRAIRIES bas duplex, 6 pièces avec garage et cour, $575./mois, non-chauffé, non éclairé, libre 1er mars. 643-0413 ou 324-0003.

ROSEMONT 1ère Avenue, 6½, 2ème étage, rénové, libre. Prix: $550./mois. 374-0746.

ROSEMONT superbe 6½, rénové, rez-de-chaussée, cour aménagée, cuisine moderne, $645./mois, libre: 388-8436.

ST-BRUNO, 5½, style condo, secteur de prestige, foyer, balcon-terrasse. $560. 461-3168

ST-LÉONARD, 8820, Bressani, beau grand 4½, sous-sol, chauffé, frais peint. Libre immédiatement. 727-3420

STE-DOROTHEE Boul Samson, 9½, 2 minutes de l'autoroute 13, 1 mois gratuit, stationnement, $385., semaine après 9h00, 688-9891.

SUPERBE CONDO luxueux, grand 3½, meublé, tout inclus, garage, 1-6 mois, $1,175., 617-881-6655, 932-7073.

VIEUX-QUÉBEC,2e, 3e plancher, 2000 pds.c.,app-bureau, pied-à-terre, occ. immédiate. MAISON CENTENAIRE, 3 c.c., foyer, terrasse. 418-653-4489, après 18h., 418-652-0989

VILLE ST-LAURENT
Très grand 5½ à sous-louer, chauffé, garage intérieur, piscine extérieure, 1er étage, libre 1er mai, $609/mois, 336-5744.

VILLE-ÉMARD, STUDIO neuf, 4½, près métro. $435./mois, avril 1987, chauffage électrique, salle lavage. 769-3475

VILLE-EMARD, 5½, neuf, près métro, $575./mois, chauffage électrique, salle à manger. Avril 1987. 769-3475

WESTMOUNT, 376 REDFERN,
coin sherbrooke.
6½, (1650 pi.ca.) 2s. de bain, $1,100.
5½, (1650 pi.ca.) $895.
4½, (900 pi.ca.) $795.
Foyers, 989-2104, 935-3103

■ App. et log. demandés 163

PERSONNE SEULE tranquille, 3 ou 4, ensoleillé, haut duplex ou triplex, près métro, juillet, 661-2477.

■ A vendre hors frontières 168

FORT LAUDERDALE condo, situé près de la plage, excellent prix. Soir: au 634-5900.

■ Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE À LOUER avec cuisine commune, personne sérieuse avec références, 738-7802.

■ Bureaux à louer 251

BUREAUX DE PRESTIGE DISPONIBLES
Magnifiques bureaux aménagés, 4 400 pi. car., situés 321 de la Commune ouest, vue directe sur le fleuve et Habitat 67, meublés si désiré, stationnement facile, système d'alarme, etc., etc. Prix raisonnable.
Renseignements supplémentaires (514) 281-9240
13-02-87

■ Bureaux à louer 251

A STE FOY Espace à bureaux dans centre commercial Place Laurier, 1038 p.c. Vue exceptionnelle, taux très préférentiels. Locaux frais peints, 4 bureaux fermés, vaste secrétariat. (418) 653-9377, soir/fin sem. (418) 652-0249.

BOUL. ST-JOSEPH EST
1550, juillet 87, 2,000 pi. ca., **526-7140.**

BUREAU neuf à louer, professionnel, très bien situé à l'île Bizard. 626-1263.

CENTRE-VILLE édifice de style ancien, rénové, près métro et hôpital St-Luc, 844-2235 jour.

CHERRIER,ST-DENIS Bureau à louer, spacieux, entièrement rénové, 1,500 pi.car., superficie. 282-6521

COLONIALE près Sherbrooke, local pour bureau, 25 X 12. $250., 843-3574.

HENRI-BOURASSA près métro, chauffé, éclairé, climatisé, 650 pi. ca. et 1,450 pi. ca., 669-8138.

RACHEL Face au Parc Lafontaine, bureau pour professionnels ou affaires, entièrement neuf, stationnements, très bon site, 800 pi. car., 522-7219, 492-2449.

SOUS-LOCATION ou partage 1,470 pi.ca. et plus. Bureau moderne, centre-ville (rue Université).Idéal pour comptable/avocat. M. Avédian, 844-3071. f. de sem.: 932-0990

ST-LAURENT
(près Jarry et Métropolitain)
4,000 pi. car. Informations: 383-4880.

■ Espaces commerciaux à louer 259

BÂTIMENT COMMERCIAL À LOUER
Idéal pour professionnels, clinique médicale ou autre (3,200 pi.ca.)
RE/MAX LONGUEUIL Crtr., Michel St-Pierre, 651-8331

CHATEAUGUAY, Boul. d'Anjou, local commercial. 1,200 et 1,180 pi.ca. Idéal pour tous genres de commerces. 621-0101

CRÉEZ VOTRE AFFAIRE
A louer de 1,000 à 6,000 pi. ca. dans le centre-ville de Deux-Montagnes, 509 Chemin d'Oka. Belle rénovation pour février, stationnement élargi. Tous commerces et bureaux. Prix intéressant. Etudierons toutes propositions, 932-0616 ou 342-1086.

CÔTE DE LIESSE, disponible jusqu'à 50,000 pi.ca. divisible. Prix compétitifs. Edouard Ortemberg, 387-7171. Courtiers protégés.

CÔTE DES NEIGES
Coin Côte des Neiges et Carlton. Bureaux et boutiques de prestige, 500 à 1,000 pi.ca. Grandes vitrines sur Côte des Neiges. 3,000 pi.ca. pour restaurant, terrasse, 273-8683.

ENTREPOT CHAUFFÉ, surface 10,000 pi. car., situé au 2480 Notre-Dame Est. Informations: 932-5744.

IDEAL GALERIE D'ART
St-Denis entre Rachel et Duluth, 334-9831.

LAVAL près Boul. St-Martin, 6,000 p.c., int. 19' de haut, construit sur demande. Local transformable en 1,500 p.c.; Habitations Valbec: 667-1133.

LONGUEUIL-EDIFICE PROFESSIONNEL ST-CHARLES
centre des affaires Vieux-Longueuil, 6,000 p.c. à louer en tout ou en partie, bâtisse neuve climatisée, J. Labrecque, RE/MAX Longueuil, 651-8331.

P.A.T. coin 86e et Notre-Dame, locaux commerciaux et professionnels, $1.00-/pi.ca. par mois. 642-7848: 642-0426.

SORTIE MÉTRO BEAUBIEN
Local professionnel à louer. 3,600 pi. environ. Jean-Guy Beauregard, 277-1196, soir 254-6330

ST-DENIS Près d'Union, Rachel. Local sur 2 niveaux, 1,200 p.c., ch. médecin, dentiste, architecte, bureaux. 279-0843, 342-4140.

■ Espaces industriels à louer 268

RAY-LAWSON / HENRI-BOURASSA
25,000 pi.ca. à louer. Idéal pour industrie ou entrepôt. 2 portes d'expédition-/réception: 125 X 200' plafonds de 20'. 648-4000, local 135. Sylvie courtiers protégés.

■ Propriétés commerciales 269

A CHOMEDEY
Belle bâtisse commerciale, 39,000 pi.ca., bois et brique, à vendre, très bien situé, vente privée, sans intermédiaire, agents priés de vous abstenir. Inf.: 875-5915.

ECHANGERAIS $80,000. de valeurs dans pourvoierie, saumon, orignal, truites, contre proposition. (418) 623-0422, bur: (418) 681-0603.

LACHUTE, bâtisse commerciale. Comptant: $300,000. Rendement 13%.
RIGAUD, centre commercial, 10,000 pi.ca. $50,000. comptant.
323-7710, 768-8232

■ Locaux à louer 275

LOCAL à louer pour magasin au bureau sur Blaise Pascal à R.D.P., dans le centre d'achats. 643-1303, 321-1881.

■ Commerces à vendre 283

A LAVAL magasin de meubles de fabrication artisanal, d'inspiration traditionnelle. 687-6867.

■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160

AUTO À VENDRE

LE DEVOIR

TÉLÉPHONEZ AU 286-1200
Notre personnel se fera un plaisir de vous aider à rédiger votre message.

NOTEZ BIEN
- Ce prix spécial n'est offert qu'aux particuliers.
- Un seul véhicule par annonce.
- Toutes les annonces doivent comporter un no. de tél.
- À ce prix exceptionnel aucun changement ou remboursement ne peut être effectué.

Si, après trois semaines votre auto n'est pas vendue, vous devez téléphoner dans les cinq jours suivant la dernière parution de votre annonce, afin de la renouveler sans frais. Sinon elle sera annulée définitivement.

POUR 39,95$

NOUS GARANTISSONS LA VENTE DE VOTRE AUTO

VOTRE ANNONCE PARAÎTRA TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS JUSQU'À CE QUE VOTRE VÉHICULE SOIT VENDU.

VENDEZ VOTRE VÉHICULE POUR 39,95$
Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
NOM:..... SIGNATURE.....
TÉL. RÉS.:..... TRAVAIL:.....
ADRESSE.....
Rue Ville Prov. Code postal
PAIEMENT: VISA ☐ MASTER CARD ☐ AM. EXPRESS ☐ CHÈQUE ☐ NO. DE CARTE..... DATE D'EXPIRATION.....
MESSAGE
3 lignes: 39,95$
4 lignes: 49,95$
5 lignes: 59,95$

■ Commerces à vendre 283

BOUTIQUE de disque à vendre, à Laval. $15,000. plus inventaire. 687-4104.

COMMERCE de transport de bâtiments avec permis provincial. 514-799-4343.

DÉPANNEUR à vendre, chiffre d'affaires $350,00., logement arrière. Etabli depuis 40 ans. Pas d'agent. 256-7418.

DISCOTHÈQUE MOBILE
Etablie depuis 11 ans, bonne clientèle, 7 système de son, plus système d'enregistrement. Prix: $50,000. discutable, 581-2409, 581-1115.

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENT de trophées. 471-6647, M. Bolduc.

MAGASIN de chaussures et service de cordonnerie, bien situé, vendons cause maladie, 388-5312.

RESTAURANT licencié, tout équipé, 54 places, avec résidence, grand 7½, terrain 65,000 pi., dans les Laurentides. 514-224-4870.

SALON DE BRONZAGE à Granby, clientèle établie, intéressés seulement, 1-379-5665, 1-372-4961

VENDEZ, ACHETEZ, sans passer par un intermédiaire, grand choix de propriétés à revenu, de commerces, dépanneurs, restaurants, garages, poissonnerie, nettoyeurs, atelier de meuble, fromageries-charcuterie, serres, cordonneries, clubs vidéo et mercerie pour homme, parfumerie, cosmétique, salon de coiffure, boutique de jeux éducatifs, boutique de photos, tailleur, centre de pneus, commerce de bateaux, garderies,boutique de jeans etc... Possibilité de financement. RAYTECK 322-6401.

■ Magasins à louer 299

AVENUE DU PARC près Laurier, 1,500 pi. ca., rénové, chauffage électrique, info.: 272-1244.

■ Ameublements 351

ATTENTION!!! DU CHATEAU FRONTENAC DE QUÉBEC, ameublement de cent chambres, style FRANCAIS PROVENCAL, aussi un grand choix de meubles bien sélectionnés d'autres grands hôtels. Appelez Issie, 932-9111 Leaco.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

MOBILIER de salon, époque victorienne, 4 morceaux ou séparémment, prix à discuter, 364-6731.

MOBILIER salle à diner en bois, 6 mois d'usure, Prix demandé $1,600. Tél.: 325-9968.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

RÉTROPROJECTEUR portatif, avec valise. Valeur: $995. pour $400. Tel: 937-1045

■ Équip. de commerce 365

OLYMPIA ÉLECTRONIQUE

LOUEZ
GASTON BÉDARD INC.
1636 RUE ROYALE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
Tél.: 379-9191
13-2-87

■ Équip. de commerce 365

EMBALLEUSE automatique, horizontale, style Pillowpack, modèle Senca Arital co 1120, à l'état neuf. 1-418-843-5405.

■ Photos, cinés et accessoires 367

PROCESSEUR PAKOPAK AIRPAK 4 bandes, machine à grand rendement pour développer photos couleur, très bon état, $11,000. Printer PAKO BC24B, pour imprimer photos couleur 3½ po. à 10 X 10 po. très bon état. $7,500. 1-759-8118, soir: 1-831-2017

■ Ordinateurs 371

!! $1.049 !!
PC Master XT Turbo, 640K
2 disques multi-fonctions
Moniteur, clavier
Système complet + logiciels
INFOMONTRÉAL
526-7171

ATARI 1040 ST écran n/b avec 1 lecteur plus logiciels.Idéal pour étudiant, $1,350. André 259-8745, le soir.

PHILLIPS 3100 PC-XT compatible, 512K, 2 disk drive, $1,200. 489-6957, 739-5368, laisser message.

WANG PC imprimante avec marguerite de qualité, un an d'usage, 2 lecteurs de disquette, moniteur monochrome, clavier bilingue, $3,500 (prix négociable), tél.: 934-1455.

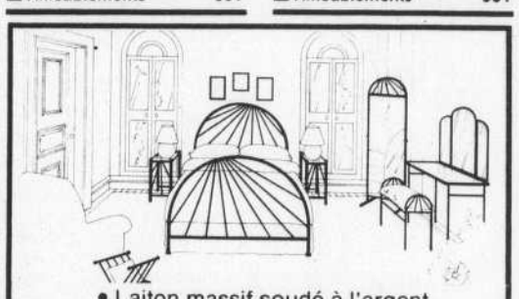
■ Instruments de musique 375

ORGUE BALDWIN cinéma II, 32 pédales, synthétiseur, comme neuf, valeur: $14,000. vente moitié-prix 253-8056.

PIANO À QUEUE KAWAI, 5' 1'', 1981, noir mat. $6,500., négociable. 1-793-4621

PIANO DROIT GULBARNSEN
TRÈS BONNE CONDITION
$1.200. 352-3468

■ Ameublements 351 ■ Ameublements 351



- Laiton massif soudé à l'argent
- Directement de l'usine
- Rabais jusqu'à 65%
- Têtes de lit à partir de **99$.**

Lits, tables, bancs, chaises, tabourets, coiffeuses, valets, étagères, miroirs pivotants, porte-magazines, porte-couvertures, rampes d'escaliers. Etc...
LE MONDE DU LAITON, CONSTANCE COX
2080, rue Crescent,
Salle d'exposition et de dessin. 844-8414
13-02-87

■ Offres d'emploi 407 ■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Être âgé de 25 ans et plus
Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.
J.N.O

■ Instruments de musique 375

PIANOS À QUEUE KAWAI réduction de stock du fabricant, modèle GE-1, **bon d'achat $2,000.00** au prix de détail suggéré. Se termine le 31 mars ou jusqu'à épuisement des stocks.
MUS ACOR INC. 5840 Taschereau, Brossard. 445-8740.

■ Lingerie, Fourrures 385

MANTEAU Rat-musqué, de dame, beige, européen, style unique, 13-14 ans, neuf, $1,200. 256-4978.

■ Collections, monnaie, timbres 387

LES TIMBRES MARAL INC.
Nouveau magasin à Montréal. Timbres, cartes postales, lettres anciennes, lots, collections. Tout pour le collec-tionneur sérieux ou débutant. 4458 St-Denis (métro Mont-Royal), 842-8393. Fermé Dimanche et Lundi.

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Antiquités 391

VIOLON Steiner, très ancien, à vendre. Téléphoner: 677-1207.

■ Divers 399

21 VOLUMES entièrement neufs sur la parapsychologie, $200., 326-7172.

■ Offres d'emploi 407

POSTES OUTRE-MER
Centaines de postes bien payés. Revenus exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occasions pour tous, métiers spécialisés, professionnels, administrateurs, techniciens, etc... Info. gratuite. Écrire à: Services Emplois Outre-Mer, Dépt. LDV, 1255 Laird, Suite 208, Mont-Royal, H3P 2T1.

■ Hospitalier, santé, médical 467

TECHNICIEN(NE) pour physiothérapie, expérimenté(e) pour clinique. Temps plein/partiel. Bon salaire, 333-5167.

■ Personnel de bureau 471

RÉDACTEUR (trice), demandé (e). Bulletins de nouvelles. Connaissance traitement de texte. Bilingue. Horaire de jour. Expérience obligatoire. Salaire selon qualifications. Rendez-vous seulement. 871-2241 poste 312, entre 10h. et 16h.

■ Services domestiques 487

DOMESTIQUE RÉSIDENTE, demandée, avec expérience, pour garder personnes âgées. Du dimanche-soir au vendredi-soir. $150./sem., logée, nourrie. 364-6548

MÉDECIN, SA FAMILLE,(2 bébés) Cherche personne compétente. Travaux ménagers, nourrie, logée. 416-881-7036

■ Emplois divers 491

AIDE DEMANDÉ Formation inclus, dans différents domaines. Se présenter en soirée au 1705 St-Denis.

■ Offres de service 499

FAISONS PEINTURE à bas prix, plâtre, lavage de murs, posage tuiles et plomberie, Yves 523-0382.

■ Offres de service 499

RÉVISION de texte, correction en anglais et traduction de français à l'anglais. Kerry: 341-7587.

TRADUCTION
de l'anglais vers le français,
Daniel 523-9104.

TRAITEMENT DE TEXTES, professionnel. C.V., service de rédaction, correction, graphisme. Chantal G. Léger, 324-5490

VALENTIN-O-GRAM télégrammes chantés personnalisés livrés par chanteur(euse) professionnel(le) costumé(e) en clown avec bouquet de ballons, accordéon ou guitare, magie, et animaux de ballons.
PRODUCTIONS PARTY 878-3639.

■ Cours 510

APPRENEZ L'ANGLAIS PROFESSEUR PRIVÉ
Jours + horaires flexibles
Du lundi au dimanche inclus
2h. pm. à 9h. pm.
Pour inf: **937-8905, M.LEROY**

COURS DE COIFFURE
Mixte, session débute le 16 février.
ACADÉMIE DE COIFFURE LAVAL,
681-3211

■ Déménagement 551

DÉMÉNAGEUR FIABLE
Livraison rapide, rés. et commerc.
À prix raisonnable. 679-7832

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...Ne partez-pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559



NOUS RÉPARONS TOUT SAUF LES COEURS BRISÉS! PROFESSIONNELS EN RÉPARATION
NOUS RÉPARONS:
Humidificateurs, aspirateurs, appareils électro-ménagers de toutes marques.
Lampes classiques, remises en état.
Cueillette et livraison au choix.
Service agréé après vente.
PROCTOR SILEX, CUISINART
4662 Décarie Boul.
Stationnement gratuit
484-8332
13-2-87

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BAS COMPTE
Gyproc, joints, menuiserie, réparation de plâtre, démolition.
478-5620

A BAS PRIX tireur de joints, pose de gyproc et peinture, 477-0683.

A-1 DRYWELL LTÉE tirage de joints pour panneaux de

Le show Mode internationale

Les grands couturiers en mettront plein la vue

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Quelque 5,000 personnes sont attendues au show Mode internationale de *Rendez-vous 87*.

Même si vous ne vous intéressez pas vraiment aux toutes dernières soieries, aux imprimés grèges ou aux plus récentes créations italiennes, vous pouvez trouver intérêt dans ce défilé somptueux.

Après tout, ces 5,000 personnes ne sont certes pas toutes de fins connaisseurs en *fashion show*. Tous ne peuvent distinguer au premier coup d'oeil un Geoffrey Beene 1987 d'un Geoffrey Beene 1986 . . .

Il faut être réaliste. La plupart des admirateurs et des voyeurs qui se rendront à l'Université Laval, aujourd'hui, n'ont de toutes façons pas les moyens de se payer de telles toilettes. Et, surtout, peu de gens ont les fréquentations et les sorties d'apparat qui conviennent à ces vêtements signés.

Pour le rêve

Mais rien n'empêche de rêver.

Rien n'empêche de s'intéresser à la mode internationale pour s'en inspirer, pour se donner des idées originales ou seulement pour s'enrichir et s'amuser.

En conférence de presse, hier, on a donné un avant-goût, sur diapositives, des toilettes qui seront mises à l'honneur au défilé international.

Comment ne pas ricaner devant cet extravagant costume pour homme, avantageusement mis en évidence par un grand noir de près de 2 mètres, composé d'un blouson de cuir noir clouté et d'un short mini en cuir noir. Fort populaire aux dîners de Chambres de commerce . . .

Ou ce complet composé d'un pantalon bleu roi à gros carreaux noirs, retenu par des bretelles vert émeraude à gros carreaux noirs, jumelé à un chemisier rouge écarlate à gros carreaux noirs, porté sous une veste jaune serin à gros carreaux noirs. Un chic fou. . .

Le designer Gaultier, faut-il le rappeler, est l'instigateur de la jupe et de la robe pour homme. Il aime bien les décolletés devant et derrière pour découvrir les torses d'homme, soulignait-on dans l'organisation du show mode de *Rendez-vous 87*.

Les femmes non plus ne laissent pas leur place. Le designer Enrico Coveri adore les paillettes. Ses modèles en sont souvent garnis. Il s'inspire beaucoup des Brésiliennes, du soleil, des vacances et des imprimés vifs, colorés, qui lui sont exclusifs. Il fabrique d'ailleurs ses propres tissus.

En grandes pompes

En tout, 17 couturiers rivaliseront pour en mettre plein la vue.

Quatre d'entre eux sont reconnus internationalement: Enrico Coveri, d'Italie, Geoffrey Beene, de New York, Jean-Claude Poitras, de Montréal, et Jean-Paul Gaultier, de France.

M. Gaultier, incommodé par une forte grippe qui le tenaille depuis la vague de froid qui a sévi sur l'Europe, ne pourra malheureusement pas être présent, déplorait-on hier à l'organisation de *Rendez-vous 87*. Mais un de ses représentants tient le phare et ses créations seront malgré tout au menu, aujourd'hui.

Vu la popularité de l'événement, le show se tiendra au stade couvert du Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval.

Cinquante femmes mannequins et 10 hommes exhiberont les toilettes les plus extravagantes, les tailleurs les plu finement découpés, les soieries les plus recherchés. Et des accessoires aussi.

Un autre 50 spécialistes sera chargé de vêtir en vitesse — mais avec raffinement — ces mannequins filiformes.

Cent techniciens participeront au show mode, composé sur 20 scènes.

Ça promet.

La finale, grandiose, réunira des créations de tous les couturiers en même temps, sur une même scène. Tous ont été invités, en l'honneur de la Saint-Valentin, à créer une pièce en rouge vif . . .



Des officiers de contre-espionnage assurent la sécurité des Soviétiques

■ En plus de la GRC, de la Sûreté du Québec et des nombreux corps policiers de la région

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Des officiers de contre-espionnage canadiens surveillent du coin de l'oeil la délégation soviétique qui séjourne à Québec dans le cadre des activités de *Rendez-vous-87*.

Ce sont des représentants du Service canadien du renseignement de sécurité, un organisme qui évolue « au-dessus » de la Gendarmerie royale du Canada.

Le responsable de la sécurité à *Rendez-vous-87*, M. Michel Giguère, a fait savoir hier qu'ils sont un petit groupe à s'être installés à Québec « pour surveiller certaines allées et venues » des visiteurs russes, que ce soient la vingtaine de joueurs de l'équipe de hockey ou encore les quelque 185 membres du Choeur de l'armée rouge.

Tous ces gens logent dans deux hôtels de la banlieue de Sainte-Foy et ce ne serait pas l'effet du hasard qu'ils aient ainsi été regroupés à l'extérieur de la ville de Québec. La surveillance de ces deux groupes s'en trouve facilitée en tous cas, observe M. Giguère.

Avant l'ouverture des festivités, des représentants de ce service de contre-espionnage ont sollicité quelques renseignements auprès de M. Giguère. « Ils m'ont posé quelques questions, je leur ai répondu et ils sont repartis. Ils font leur travail discrètement sans causer d'interférence ».

Du pape au souverain

M. Giguère s'occupe non seulement de sécurité mais aussi de l'ensemble de la logistique, comme l'accueil, le transport et l'hébergement des VIP et des journalistes étrangers.

Il doit donc être au courant de tous les déplacements de ces personnes, où elles logent, etc.

La sécurité leur est assurée individuellement ou en groupe. Les VIP sont pris en charge dès leur arrivée par un chauffeur-guide qui les escorte partout durant leur séjour, et les autres sont escortés en groupes par des accompagnateurs.

En principe, tous les corps policiers contribuent à la sécurité des illustres visiteurs, que ce soit la GRC ou la Sûreté du Québec qui accompagnent les personnalités politiques, ou encore les corps policiers municipaux de Québec et de Sainte-Foy quand il s'agit de surveillance en dehors des sites d'activités.

Il raconte à ce sujet que la police de la ville de Québec a maintenu un service particulier au Colisée, lundi soir, lors du spectacle donné par le Choeur de l'Armée rouge. La Sûreté municipale craignait que ne s'y déroule une manifestation antisoviétique.

En plus de la sécurité des personnes, l'organisation de *Rendez-vous-87* s'occupe aussi de gardiennage. « C'est une partie très importante de nos responsabilités. Qu'on songe aux nombreux équipements de télédiffusion par exemple, ou encore aux 'précieuses lingeries' de Cardin qu'il faut surveiller, surtout la nuit, dans des entrepôts ».

Au total, quelque 55 personnes ont été embauchées par *Rendez-vous-87* pour assurer cette sécurité des personnes, des lieux et du matériel.

« Mais ça ne coûtera pas cher car nous avons surtout misé sur les ressources existantes, c'est-à-dire les organisations policières », souligne M. Giguère.

M. Giguère mise aussi sur son expérience qu'il a acquise lors de la visite du pape Jean-Paul II, en 1984. Il a agi comme coordonnateur de cet événement.

Mais il affirme que c'est sa fonction de chef de cabinet du précédent lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté qui l'a conduit « tout naturellement » à coordonner la logistique de la visite du pape et de *Rendez-vous-87*. « C'est la suite logique, ensuite, que de passer du pape à cet autre souverain qu'est Marcel Aubut », lance-t-il en riant.

Cardin fait revivre les 30 dernières années de la mode

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Des robes vivantes, très jeunes, très fraîches, des robes conditionnées, avaient dit, mardi, le couturier français Pierre Cardin en décrivant ses créations au cours d'une conférence de presse.

Il a prouvé hier ses avancés alors qu'il a présenté quelques 140 de ses créations au brunch rétrospective tenu au Château Frontenac sous la présidence d'honneur de Mme Mila Mulroney.

Le défilé devait être une rétrospective des créations Cardin depuis 1950 mais le célèbre couturier a aussi montré une douzaine de modèles de robes « parabole » qui font partie de sa dernière collection et dont il est très fier.

Le défilé a été montré de nouveau en après-midi, toujours dans la salle de bal du Château Frontenac, devant une audience différente.

M. Cardin est arrivé à Québec mardi accompagné de quatre cadres, de seulement deux mannequins et de dix-huit malles. La vingtaine de mannequins qui ont fait hier les deux défilés, toutes très belles et très professionnelles, ont été engagées ici au pays.

Les dames invitées, au nombre de plus de 300, ont vu défiler durant près d'une heure ces mannequins qui ont fait revivre les grandes heures de la mode des 30 dernières années en présentant 130 robes de la rétrospective et une douzaine de la dernière collection Cardin. Le défilé comportait aussi huit mannequins masculins qui ont présenté une quarantaine de vêtements.

M. Cardin a expliqué au cours de sa conférence de presse que ses collections sont marquées au coin non seulement de la jeunesse mais aussi de la nouveauté et de l'exclusivité.

« J'essaie de ne pas m'imiter tout en ayant toujours une ligne très reconnaissable, c'est-à-dire que les vêtements Cardin se reconnaissent sans qu'on voit le nom. Ils sont toujours d'avant-garde, toujours à l'image de la jeunesse et ça garde malgré tout un classicisme, c'est-à-dire qu'ils ont une telle force de créativité que ça n'imite personne et que ça reste donc personnel ».

Cette préoccupation de jeunesse, M. Cardin l'a soulevée à trois reprises.

« J'ai des gens très jeunes autour de moi », a-t-il dit aux journalistes, en affirmant qu'il avait lui-même un esprit très jeune, très neuf.

Cette caractéristique était évidente dans les robes « parabole » qu'il a présentées dans des tissus modernes, transparents, aux superbes couleurs chatoyantes et enivrantes « qui donnent une apparence de fragilité », selon les mots mêmes du couturier qui les a crées.

La ligne parabole, a-t-il dit, lui a été inspirée par les satellites. Les créations « parabole » ont fait sensation dès la présentation de sa dernière collection et, en moins de trois semaines, elles avaient été montrées dans tous les grands magazines de mode du monde, a raconté le couturier.

Il a souligné, en discutant de sa dernière collection, qu'elle coûtait un million de dollars et qu'il en présentait deux par année.

Cette collection n'avait été montrée que trois fois jusqu'ici: deux fois au Metropolitan Museum de New York et une fois au Japon. Elle aboutira dans un musée un de ces jours.

« La mode est un élément artistique qui, un temps est une matière commerciale, et qui, avec le temps qui passe, devient un élément représentatif d'une période de la vie, des moeurs et de la créativité », a déclaré M. Cardin.

M. Cardin est très conscient de son importance au niveau non seulement de la mode et du textile mais des finances et du commerce international. Les journaux parlent de moi, a-t-il noté.

« Par conséquent, je suis une information, je suis un nom qui représente la France, qui représente Paris ».

Ce soir au Colisée

Au tour des amateurs de rock

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Les gastronomes en ont eu plein l'estomac. Les maniaques de sports se régaleront pendant deux soirs grâce à *Rendez-vous 87*. Les « auditifs » ont empli leurs oreilles avec les chansons en anglais, français et russe et un conférencier. Les « visuels » en ont eu plein la vue avec la mode, la danse et les sculptures de glace.

Ce soir, ce sera au tour des jeunes et des amateurs de rock pour qui l'âge ne compte pas.

Entre les deux matches de hockey du mercredi et du vendredi, pendant que les amateurs se déchireront aux lignes ouvertes et discoureront consciencieusement pendant des heures sur les forces et les faiblesses des équipes, les rockers, eux, « lâcheront leur fou » sur la glace du Colisée.

Il se trouvera bien sûr des fins connaisseurs de hockey pour pester contre l'état de la glace, pour le match de vendredi, après le show rock du jeudi, mais les rockers, eux, en auront eu plein leur soûl d'ici là.

Les organisateurs de *Rendez-vous 87* ont vraiment voulu semer leur graine de bonnes idées — et de bons contacts — chez toutes les générations, chez tous les amateurs. Ce soir, les jeunes et les « vieux de 30 ans qui aiment encore le rock » en récolteront le fruit.

Le show rock du Colisée réunira non seulement un des groupes canadiens de l'heure, la « découverte » de 1986, les rugissants *Glass Tiger*, mais aussi le bon vieux *Chicago*, un « classique du rock » depuis 20 ans.

Qui, chez les 30 ans, n'a pas dansé un bon vieux *slow* sur l'intuable, l'indémodable *Colour My World* ? Qui d'ailleurs ne s'amuse pas, à l'occasion, à pianoter ces notes si simples et monotones mais combien accrocheuses ?

Quatre styles; quatre écoles

Quatre groupes ou chanteur joueront leur match au Colisée: *Glass Tiger, Chicago, Avtograph* et Tom Cochrane.

Un véritable match d'étoiles, ou plutôt une constellation par sa diversité. Un groupe américain, un groupe russe, un groupe canadien et un chanteur canadien. Un peu de rock pur, un peu de danse music, un peu de hard rock, un peu de soft-rock et même quelques balades.

Les styles sont différents. Il sera intéressant de voir comment on mariera les jeunes *Glass Tiger*, de l'école des vidéo-clips et les vieux pros Tom Cochrane et *Chicago*. On saura enfin ce que vaut, *live* et stimulé par des fans, le groupe soviétique *Avtograph*.

Enfin à Québec

Jusqu'ici, Québec n'a vraiment pas eu de chance avec ses shows rock. Les amateurs de rock de la Vieille Capitale s'en rongent les ongles et doivent se contenter d'écouter leurs disques à répétition.

Souventes fois, récemment, on a dû annuler des spectacles parce que les billets se vendaient mal. Dans la capitale politique, les gens bien rangés préfèrent Francis Cabrel ou Ginette Reno à Cindi Lauper ou Tina Turner.

Mais, soupir de soulagement, ce sera enfin leur tour ce soir. Et les billets sont vendus donc le show aura bel et bien lieu. C'est sûr; c'est sûr; c'est sûr . . .

Quatre groupes et artistes d'une école différente font les frais du spectacle

LIA LEVESQUE

QUÉBEC (PC) — Les quatre groupes et artistes qui réchaufferont la glace du Colisée, ce soir, viennent d'une école fort différente.

Glass Tiger

Le jeune groupe canadien *Glass Tiger* a été l'une des révélations rock de 1986, l'ère des vidéo clips.

Le groupe est réputé pour trois gros succès au hit parade, *Don't Forget Me When I'm gone*, *Someday* et *The Thin Red Line*.

Depuis septembre, *Glass Tiger* était en tournée aux États-Unis avec le groupe *Journey*. Après l'apparition à *Rendez-vous 87*, les cinq se rendront en Europe, où ils se joindront à la tournée de Tina Turner.

Chicago

Chicago n'a guère besoin de présentation pour les amateurs de rock. Il est l'un des plus vieux groupes rock encore actifs, bien que la formation ait connu maints changements de musiciens au fil des ans.

Le groupe américain *Chicago* en est à son 18e microsillon. Une vingtaine de ses chansons se sont classées dans le *top twenty* au cours de ses 20 années d'existence.

Les plus vieux se rappelleront du slow *Colour My World* (1969), de *Saturday in the park* ou de *25 or 6 to 4*, dans les années 70 et les plus jeunes de *Call on me* ou *No tell lover*.

Tom Cochrane

Le Canadien Tom Cochrane chante le rock pur, à la Springsteen ou à la John Cougar Mellencamp.

Tom Cochrane avec son *Red Rider* n'a jamais connu de succès retentissant sur la scène internationale. Il décrit son son comme un rock canadien, de style bien personnel, bien qu'influencé par les voisins du Sud.

Jusqu'à présent, il a surtout fait des premières parties de shows rock, tels ceux des groupes *Rush* et *The Kinks*.

Avtograph

Finalement *Avtograph*, dont on a beaucoup parlé mais qu'on a encore peu entendu *live*.

Les extraits de sa biographie, remis aux journalistes, les comparent à *Yes* ou *Genesis*. La comparaison est plutôt énorme, si on en juge par ce qui a été entendu jusqu'à présent.

Le groupe s'annonce relativement prometteur, avec un bon son qui tend vers le hard rock, mais loin d'être innovateur. Il est néanmoins intéressant d'entendre où en sont rendus les Soviétiques dans l'évolution de cette diabolique musique des pays de consommation.

Les Soviétiques sont ravis

DONALD CHARETTE

QUÉBEC (PC) — Les Soviétiques sont ravis de l'organisation de *Rendez-vous 87* et de l'intérêt que soulève les matches de hockey dans la province de Québec.

C'est ce qu'a expliqué hier le ministre d'État au Sport et à la Condition physique et président du comité olympique soviétique, Marat Gramov, à l'issue d'une rencontre avec la presse.

« Il existe une une attitude très positive dans la province de Québec face à ces matches et cela est très significatif. Nous voulons renforcer nos relations avec le gouvernement canadien et également avec les provinces », a commenté le ministre au cours d'une entrevue qui s'est déroulée par l'entremise d'un traducteur.

Quelques instants auparavant, le ministre s'était plié de bonne grâce à des questions des journalistes sportifs qui voulaient surtout savoir si on verrait bientôt des hockeyeurs russes au sein de la ligue nationale.

Bien campé sous l'annonce des commanditaires de *RV 87* (Esso-O'Keefe, Chrysler...) il a expliqué que le sport est le moyen le plus facile et le plus commun pour promouvoir la compréhension entre les peuples.

Il a mentionné à deux reprises qu'il était heureux de constater que les Québécois se passionnent pour ces rencontres internationales.

M. Gramov se rebiffe un peu quand on lui demande si la participation massive des soviétiques (le Choeur de l'Armée rouge, les joueurs de hockey, les danseurs du Bolshoi, Avtograf) ne constitue pas une immense entreprise de relations publiques destinée surtout aux Américains.

« Nous sommes ici d'abord pour consolider nos relations avec le Canada. Ce n'est pas la participation des Américains à ce *Rendez-vous* qui nous a incités à venir participer. Il y a des Canadiens, des Américains, des Soviétiques qui participent pour le bien de notre cause commune ».

Le ministre a noté qu'avec Gorbachev, la politique extérieure de l'URSS était celle de la 'bonne volonté » tandis qu'à l'intérieur « on asssite à plus large démocratisation notamment en ce qui a trait à l'accès à l'information ».

Par ailleurs, il estime que l'organisation de *RV 87* a atteint un « niveau très supérieur ».

Sur le plan hockey, il a donné à entendre que les hockeyeurs russes ne sont pas sur le point de se joindre à la LNH car l'URSS tient à avoir la meilleure équipe. « Je ne représente pas la LNH, je ne reçois pas un salaire d'eux. Nous voulons savoir qu'elle est la meilleure équipe.

Le tabagisme menace votre santé

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Automobiles à vendre 695

BMW 7331, 1981, 105,000 km., très propre, particulier, $20,000., 627-5151, 627-3310.

BUICK CENTURY 1978, suspension, freins neufs, pneus 4 saisons, peinture neuve, mécanique A-1, bonne condition. $1,350.
328-2714

CADILLAC SÉVILLE 78, très bonne condit., 98,000km. $4,300. Robert, 737-5955

CAMARO 86, noire, V-6, aut., injection, 7,500 km., $12,500., 252-7851, après 5h.

CAVALIER 1986, R.F., 5 vitesses, 17,000km. équipement complet. $13,000. pour $10,500. FAUT VENDRE. 667-6022, après 17h.

CAVALIER 86
Balance de location, $252./mois, 682-6854 après 17h00.

CITROEN DS 21, 1972, noire, intérieur cuir tan, am/fm cassette, quadrophonique, excellente condition, peinture neuve, 271-3963.

CRESSIDA TOYOTA 1985, édition Dutoit, 34,000km. $18,200. Jour/sem. 281-8603

DETOMASO DEAUVILLE 1984, noire, intérieur en cuir tan. Bonne condition. $45,000. Acheteurs sérieux seulement. Jour: Ralph, 522-1392

ESCORT 84, 1.6 litres H.O., 8 pneus hiver/été, toit ouvrant, AM/FM 4 hauts-parleurs. 67,000km. $4,400. 842-1481--235, soir: 464-8535

ESCORT L 1985, 5 vitesses, 75,000 km., très bonne condition, prix à discuter. Jour: 861-8531 ext. 405, soir: (1) 755-3734, demander Marcel.

■ Automobiles à vendre 695

FORD EXP, 1982, 4 vitesses, couleur gold, très propre, $3,300. Prix discutable, 259-9524.

HONDA PRÉLUDE 1986, édition spéciale, bleue/nuit, 16,000km. $16,000. Comme neuve. 585-4988, Yves. 581-2326

HONDA Prélude 86 SE, blanche, 5 vitesses, 23,000 km, 637-2479.

HYUNDAI, STELLAR executive 86, toute équipée, 15,000km. toit ouvrant, air climatisé. $14,000. pour $9,000. 331-8114, après 17h.

LANCIA BETA
5 vitesse, intérieur en cuir, pas d'hiver, $9,500., pièces disponibles à Montréal. Tél: 397-0229.

LINCOLN Continental 80, MARK VI, 4 portes, pneus neufs, mécanique parfaite, complètement équipée, acheteur sérieux seulement. $9,500., 523-5963, 497-4973.

LYNX XR3 86, manuelle, 4 mois d'usure, blanche, garantie 3 ans, $11,500. 465-1446.

MAZDA 626
1982, 5 vitesses, modèle exceptionnel. Le matin: 1-452-4822.

MAZDA 86, LX Turbo, 5 vit. seulement 14,500km. $16,500., possibilité location. 522-4360

MAZDA GLC 1983, grise, 5 vitesses, 5 portes, 53,000km, 4 pneus d'hiver sur roue, 388-0264.

MERCEDES 190D. 86, manuelle, 23,000km. noir, intérieur bourgogne, ABS. Vente ou location. $733./mois. 514-451-0926

■ Automobiles à vendre 695

MERCEDES 280 SE 1978, parfait état, $14,000., 819-569-8554.

MERCEDES 300D, 75, peinture neuve, parfait état.
Gilles, 871-9070, 670-1514

MERKUR XR4 TI Turbo 85¾, rouge, toute équipée, 5 vit., 4 Pirelli P6 neufs, 23,000 mi., balance de garantie, 19 mois, $18,600. à négocier. 342-2725.

NISSAN 200 SX 86, toit ouvrant, électricité, cruise control, vitres électriques, radio AM/FM, cassette, prix: $15,200., Yves, du lundi au vendredi, entre 9 et 4 heures. 873-6240.

NISSAN 300 ZX, GL Turbo 1985, 5 vitesses, Prix demandé $18,000. 435-7446, après 18h00.

OLDSMOBILE DELTA 88 5 mois d'usure, 23,000 km., toute équipée avec téléphone, garantie prolongée, $19,900, 684-7168, 684-2235.

OLDSMOBILE Toronado Brougham 83, toit ouvrant électr., gris métallique, presque neuve, 97,000km. $12,500., négociable. 748-3052, soir: 488-8339

PEUGEOT 84, 501 STI, 5 vitesses, équipement de luxe, comme neuve, 26,000 km, $12,000. 521-1453 ou 325-5163.

PONY Plus 1985, noire, 5 vit., 41,000 km., toute équipée, garantie transférable, 321-5474.

RENAULT GTL 85, toit ouvrant, 35,000 km., bon état, doit vendre, acceptons meilleure offre. 745-1605 ou 662-8457.

SUZUKI FORSA 85, 30,000km. comme neuve. $4,500. 643-2511, après 6h.

TOYOTA COROLLA 1981, 73,000 km., peinture neuve, moteur A-1, très propre. $3,000.00. Appeler Fernando: 643-1492.

VOLVO 1985 GLE, 48,000 km., bleue acier, garantie mai 88, $18,500., négociable. 658-7420.

VOLVO 760 1986, noire, V6, 45,000 km., $25,00., 1-568-2024, 1-568-2649.

SPORTS

Pelé adore le hockey

Parce que c'est le seul sport qui se rapproche du soccer

GUY ROBILLARD

QUÉBEC (PC) — Des grands sports nord-américains, le hockey est le favori du roi Pelé.

« Parce que, dit-il, c'et le seul à se rapprocher du soccer, le principe du jeu étant le même ».

Malgré les corps-à-corps inhérents au hockey, il juge cependant que son sport est plus exigeant physiquement parce que les joueurs doivent courir pendant 90 minutes.

Le plus célèbre athlète de l'histoire des sports d'équipe, Pelé est au nombre des invités de prestige de *Rendez-vous 87*, où il a retrouvé des sportifs qu'il connaissait déjà, tels Wilt Chamberlain et Eddy Merckx.

Après le spectacle international de mardi soir, même les placides chanteurs du Choeur de l'Armée rouge se seraient littéralement jetés sur lui pour obtenir son autographe.

Pelé affirme avoir annulé un rendez-vous à Tokyo pour venir à Québec pour la première fois de sa vie. Il a quitté le carnaval de Rio pour celui, nettement plus froid, d'« Aubutville ».

Pourquoi cet homme déjà fort riche a-t-il accepté pareille invitation ?

« Parce que, répond-il, je crois que le sport est vraiment la seule façon de rapprocher tous les peuples ». Il avait aussi bien hâte d'assister au match d'hier, avant de repartir aujourd'hui pour New York, où vivent ses enfants, deux filles et un garçon, qui est un des meilleurs joueurs de... football de son école.

Violence

S'il rapproche le hockey du soccer, Pele y constate cependant une différence importante: « Au hockey, dit-il, on se bat sur le terrain, tandis qu'au soccer, c'est dans les estrades ».

Il explique cette tare du soccer par ses dimensions politiques et aussi, « parce qu'au Brésil par exemple, nous avons des stades pouvant contenir jusqu'à 210,000 spectateurs. Comment faire pour contrôler autant de personnes ? »

Le séjour de Pelé à Québec aura passé pratiquement inaperçu parmi la foule de grands noms invités, mais partout ailleurs à l'exception de l'Amérique du Nord, il aurait été l'attraction la plus courue. Mais s'il faut l'en croire, c'est une affaire de moins de 10 ans avant que le soccer ne trouve sa niche, du moins aux États-Unis.

« Parce que, prétend-il, le soccer y est aujourd'hui le sport le plus pratiqué par les enfants ».

Fin causeur, toujours souriant, Pelé a fait rire quand il a parlé du sport national des Américains. « Au baseball, dit-il, les spectateurs mangent du pop corn et s'arrêtent à l'occasion pour suivre le jeu. J'aime mieux le football américain ».

Mais c'est le hockey qu'il préfère nettement.

Drôle de nom

Son vrai nom est Edson Arantes de Nascimento et il s'est déjà battu pour ne pas se faire appeler Pelé, le nom qui allait devenir plus tard un des plus célèbres au monde.



Photo AP

Pelé, le roi du soccer

Il jure que ce mot ne veut rien dire en portugais, ni dans aucune autre langue, allant jusqu'à affirmer qu'il s'est informé partout et qu'au Brésil, on a même tenu un concours pour y trouver une signification, mais sans succès.

C'est un enfant de la rue, qui « criait des noms », qui l'a baptisé ainsi, visiblement avec une connotation péjorative au début. Lui ne voulait pas être appelé ainsi, ce qui lui a valu au moins une bagarre et une suspension de deux jours à l'école.

Après une carrière active de 22 ans qui a pris fin avec le Cosmos de New York, où il vit aujourd'hui en alternance avec le Brésil, Pelé est à l'emploi de Warner Corporation, qui était propriétaire du Cosmos.

Il fait de nombreuses apparitions publiques... et payantes à travers le monde, ainsi que de la publicité et du cinéma. Il reviendra d'ailleurs bientôt au pays pour faire la promotion du film *Hot Shot*.

Il a une école de soccer à New York et il oeuvre aussi au niveau des jeunes et de la relève dans son Brésil natal.

Constamment sollicité pour faire de la politique dans ce pays, il a toujours refusé.

« Au Brésil, dit-il, on tuerait sa mère pour le pouvoir. Pourquoi m'embarquerais-je dans cette galère quand je peux voyager partout à travers le monde, même en Chine et en URSS, et faire des choses que j'aime ? »

Pelé a avoué sa surprise d'avoir été invité à *Rendez-vous 87*, il y a trois mois.

« Comme je l'ai été d'avoir été nommé 'grand marshall' au Super Bowl », dit-il.

Hockey junior

La foire de Piestany risque d'avoir des conséquences désastreuses pour le Canada

HAMILTON (PC) — Les conséquences de la bagarre générale entre Canadiens et Soviétiques, le mois dernier aux Championnats du monde de hockey junior, risquent de compromettre les chances de médaille du Canada aux Jeux olympiques de 1988.

Si les recommandations du comité de discipline de la Fédération internationale de hockey sur glace (FIHG) — qui propose une suspension minimale de 18 mois de la scène internationale aux joueurs impliqués — sont acceptées, « l'équipe olympique pourrait manquer de ressources en vue des Jeux de Calgary », a déclaré hier un porte-parole de l'équipe.

« Cette sanction pourrait certes remettre en question le statut de Steve Nemeth... et cela inquiète Hockey Canada », a déclaré Donald Beauchamp, le directeur des relations publiques de l'équipe olympique, au *Hamilton Spectator*.

« Une fois que Dave King, l'entraîneur de l'équipe olympique, et les autres dirigeants de l'équipe seront de retour de Suède, ils plaideront la cause de Steve ».

Nemeth avait été prêté à l'équipe junior, qui luttait pour une médaille d'or, quand son match du 4 janvier, à Piestany en Tchécoslovaquie, a pris fin en deuxième période en raison d'une bagarre générale.

Gardiens exonérés

Le comité de discipline de la FIHG a jugé que tous les joueurs, à l'exception des deux gardiens partants — Jimmy Waite, du Canada et Valery Ivannikov, de l'URSS — avaient été mêlés à l'échauffourée.

On sait que les deux équipes ont été disqualifiées et que les résultats qu'elles avaient antérieurement obtenus à ces championnats, ont été effacés.

Le comité — duquel faisait partie le président de l'Association canadienne de hockey amateur, Murray Costello — a émis mardi un communiqué recommandant que 19 joueurs de chaque équipe soient suspendus de toute compétition internationale jusqu'au 30 juin 1988 et qu'ils soient ensuite soumis à une période de probation de 18 mois.

Beauchamp a toutefois indiqué qu'une bande magnétoscopique du match démontrait clairement qu'à l'instar des deux gardiens, Nemeth ne s'était pas mêlé à la bagarre.

« Nous avons revu la bande magnétoscopique de l'incident et avons constaté que seulement trois joueurs ne s'étaient pas battus, les deux gardiens et Nemeth », a affirmé Beauchamp.

Gunther Sabetzki, le président ouest-allemand de la FIHG qui se trouve présentement à Québec pour *Rendez-vous 87*, a indiqué que les propositions du comité disciplinaire seraient acceptées.

Possibilité d'appel

Le secrétaire général de la FIHG, Jan-Ake Edvinsson, a toutefois déclaré, lors d'une entrevue téléphonique réalisée depuis Genève, que les deux fédérations — l'ACHA et la Fédération soviétique de hockey sur glace — pourront en appeler par écrit de cette décision, avant le congrès annuel de la FIHG, qui aura lieu à Vienne en avril.

Ceux qui connaisent bien le hockey international ne croient pas que les recommandations du comité de discipline seront rejetées lors de ce congrès.

Alan Eagleson, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey et négociateur de Hockey Canada sur la scène internationale, a notamment indiqué que les propositions seraient acceptées en « quatre secondes ».

Un appel du Canada ne changera rien, a-t-il ajouté.

« On a vu des choses que je n'ai pas vues. À entendre certains personnages du hockey international, on pourrait croire que ce fut la Troisième Guerre mondiale... », a encore dit Eagleson.

Si Eagleson prétend que ces sanctions ne devraient pas trop diminuer la qualité des équipes nationales juniors, au tournoi de l'an prochain, Beauchamp estime que leurs conséquences seront importantes.

Onze des joueurs qui ont pris part cette année aux championnats juniors avec l'équipe canadienne — la plus jeune du tournoi avec une moyenne d'âge de 17 ans — sont admissibles au tournoi junior de 1988 et pourraient éventuellement aboutir avec l'équipe olympique.

« Dave (King) a en mains un rapport sur chacun des joueurs de l'équipe nationale junior, a indiqué Beauchamp. Certains de ces joueurs, comme Pat Elynuik par exemple, ont pris part à notre camp d'évaluation l'automne dernier ».

« Et que dire des Soviétiques ? Le tournoi doit avoir lieu l'an prochain à Leningrad et ils seront eux aussi décimés par ces décisions ».



Photo AP

La bagarre générale avait éclaté durant la deuxième période et les bancs des deux camps s'étaient vidés, lors de la finale du Championnat de hockey junior à Piestany, en Tchécoslovaquie.

Les joueurs de tennis professionnels pourront participer aux Jeux de Séoul

LAUSANNE, Suisse (AFP) — La commission exécutive du Comité international olympique (CIO) a accepté à l'unanimité, hier à Lausanne, les recommandations de la commission d'admission concernant la participation des joueurs de tennis professionnels aux Jeux de Séoul en 1988.

Selon ces recommandations, mises au point la veille avec les représentants de la Fédération internationale de tennis, dont son président M. Philippe Chatrier, tous les joueurs pourront participer au tournoi olympique à certaines conditions, lesquelles forment la base d'un règlement provisoire proposé à titre expérimental et qui sera donc sujet à révision après les jeux.

Pour qu'un joueur puisse participer, il faudra qu'il soit engagé par sa fédération par le biais du comité national olympique de son pays.

Il devra respecter les dispositions de la charte olympique, notamment les règles concernant la nationalité, le fair-play, la violence et le dopage.

Il faudra également qu'il ait accepté de participer aux épreuves officielles par équipes, notamment les coupes Davis et de la fédération. Un joueur sollicité pour jouer la coupe Davis avec l'équipe de son pays et qui aura refusé ne pourra donc pas participer aux JO.

Ni publicité ni prix

Sur place, le joueur ne pourra porter qu'une tenue vestimentaire vierge de toute publicité. La publicité sur l'équipement est en revanche conforme à la charte.

Il ne pourra accepter ni directement, ni indirectement, de récompense financière pour sa participation ou pour ses résultats. Il devra accepter les conditions de participation fixées par son comité olympique, y compris celles concernant le port d'un uniforme, le voyage et le logement.

Les dispositions de tout contrat commercial seront suspendues pendant la durée des Jeux, ainsi que pendant toute période — ne dépassant pas 14 jours — nécessaires pour le déplacement aux Jeux et la préparation de ceux-ci.

Aucun joueur participant aux JO ne pourra prendre part à une autre compétition en Corée, deux semaines avant la cérémonie d'ouverture et deux semaines après celle de clôture.

Enfin, les promoteurs, les représentants d'agences et les assistants personnels du joueur ne pourront pas bénéficier d'une accréditation.

Pour être applicable, ce règlement devra être approuvé lors de la 92e session du CIO, qui aura lieu du 6 au 12 mai 1987 à Istanbul, en Turquie.

En outre, il appartient à la Fédération internationale de définir les conditions techniques de qualification des joueurs, qui seront au nombre de 64 pour les hommes et de 32 pour les femmes, plus des équipes de doubles.

« Un des buts de l'opération est de permettre à cette Fédération de reprendre en main l'ensemble de la pratique du tennis et de ses joueurs, lesquels seront soumis pendant les Jeux au régime olympique commun », a commenté Raymond Gafner, administrateur du CIO.

Pour $325,000 de moins

Knight joint les Orioles

BALTIMORE (AP) — Le troisième-but Ray Knight, joueur par excellence de la dernière Série mondiale, a été embauché hier par les Orioles de Baltimore, de la Ligue américaine de baseball.

Hank Peters, le directeur général de cette équipe, a annoncé la nouvelle après s'être entretenu au téléphone avec l'agent de Knight, George Kalafatis.

Knight se rendait hier à Springfield, au Missouri, pour assister à un banquet du Temple de la Renommée de cet État. Il devrait être présent, demain à Baltimore, à la conférence de presse organisée par les Orioles pour confirmer son embauche.

Le nouvel Oriole n'a pu être rejoint hier pour fin de commentaires, mais il avait plus tôt indiqué qu'il avait commis une erreur en n'acceptant pas l'offre de $800,000 (pour une saison), des Mets de New York.

« D'un point de vue économique, j'ai commis une grave erreur en refusant de revenir à New York, avait-il déclaré mardi. Je n'aurais jamais cru que le marché des joueurs autonomes deviendrait aussi fermé ».

« Le fait d'être obligé d'accepter un contrat de $475,000 est très difficile à avaler ».

Knight, qui est âgé de 34 ans, a conservé une moyenne à l'attaque de .391 lors de la Série mondiale. Il a produit le point gagnant du septième et dernier match de la série finale contre les Red Sox de Boston.

Cependant, il n'est jamais venu près de s'entendre avec ses anciens employeurs sur les modalités d'un nouveau contrat.

Les Mets lui offraient un contrat d'un an à $800,000. Knight désirait un contrat garanti de deux ans d'environ $1.6 million.

Les Orioles ont proposé à Knight un contrat de $475,000 avec des clauses de bonification qui pourraient faire augmenter cette somme de $125,000.

Knight verrait d'autre part les Orioles ajouter une deuxième année à ce contrat s'il atteignait des totaux relativement bas en ce qui a trait au nombre de matches joués et aux présences au marbre.

« Il joue intensément »

Knight est le deuxième joueur automone de qualité à s'entendre avec une nouvelle équipe, cet hiver.

L'ancien receveur des Orioles, Rick Dempsey, joueur par excellence de la Série mondiale de 1983, a récemment paraphé un contrat des Indians de Cleveland.

Toutefois, les « gros noms » tels Tim Raines, Lance Parrish, Andre Dawson, Rich Gedman, Ron Guidry et Bob Horner sont toujours sans contrat.

Knight avait demandé aux Orioles, en fin de semaine, de lui donner deux jours de plus pour prendre sa décision, parce que son épouse, la golfeuse Nancy Lopez, a remporté l'Omnium de Sarasota et que cette 35e victoire sur le circuit professionnel signifiait automatiquement son entrée au Temple de la Renommée.

« Il est le genre de joueur que nous voulions ajouter à notre formation », a pour sa part déclaré Peters, le patron des Orioles. Il aime jouer au baseball.

« Il joue intensément... Il sait gagner et veut gagner. C'est ce que nous recherchions chez les joueurs que nous avons engagés cet hiver ».

Pour la première fois de leur histoire, les Orioles ont terminé au dernier rang l'an dernier. Ils ont depuis embauché l'inter Rick Burleson ainsi que le releveur Dave Schmidt, et fait l'acquisition du receveur Terry Kennedy et du releveur Mark Williamson, des Padres de San Diego, en retour du lanceur partant Storm Davis.

Le cas de Lendl et de Noah

PARIS (AFP) — Si Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, a obtenu ce qu'il souhaitait, c'est-à-dire l'admission de l'élite au prochain tournoi olympique (messieurs et dames) à Séoul en 1988 — à condition que la session plénière du CIO adopte la recommandation de la commission exécutive — la participation des meilleurs n'est pas encore assurée.

Des cas particuliers vont en effet se présenter... Celui notamment de l'actuel numéro un mondial, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, alors que d'autres joueurs, comme le Français Yannick Noah, sont très réservés concernant le retour du tennis aux Jeux.

Ainsi, pour la majorité des 64 joueurs sélectionnés pour le tournoi masculin, il faudra avoir représenté son pays en coupe Davis juste avant Séoul. Or, depuis deux ans, Lendl n'a plus joué dans cette épreuve en raison d'une brouille avec sa fédération.

Il peut y avoir un problème avec Lendl. C'est du ressort de la Fédération tchécoslovaque de tennis mais aussi du Comité national olympique tchécoslovaque.

« Il est possible également que la perspective de disputer le tournoi olympique encourage Lendl à rejouer en coupe Davis », a déclaré hier à l'agence AFP, Philippe Chatrier.

Il est certain que le Comité olympique tchécoslovaque tentera d'user de son influence pour décider Lendl à représenter de nouveau son pays en coupe Davis. Lendl constitue assurément une médaille d'or potentielle.

Pas de problèmes pour Navratilova

Mais il n'est pas impossible non plus que dans l'année qui vient ou dans les premiers mois de 1988, Lendl obtienne la citoyenneté américaine. Résident permanent aux États-Unis depuis plusieurs années, cette éventualité n'est pas à écarter, ce qui compliquerait singulièrement la situation en vue des Jeux olympiques.

Pour Martina Navratilova, l'actuelle première joueuse du monde, aucun problème ne se pose. Cette ancienne Tchécoslovaque, citoyenne américaine depuis 1981, représentera les États-Unis à Séoul, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois en Coupe de la Fédération.

L'année dernière, pendant les Internationaux de France à Paris, elle avait confié à Chatrier sa joie à l'idée de participer à un tournoi olympique.

D'autres joueurs sont plus réservés concernant le retour de tennis à Séoul.

C'est le cas du Français Yannick Noah.

Dans le mensuel *Tennis-magazine*, il déclarait récemment: « Moi, les Jeux, j'aimerais bien y aller pour voir les autres compétitions, l'athlétisme, etc... Le tennis professionnel n'a rien à faire aux Jeux. On a des épreuves déjà importantes, la coupe Davis tous les ans, les tournois du Grand chelem. Le tennis aux Jeux, c'est indécent par rapport à ce que ça représente pour les autres. Cela dit, un titre olympique me ferait plaisir ».

HOCKEY

Ligue nationale

Hier
URSS vs Étoiles LNH
Vendredi
URSS vs Étoiles LNH
Samedi
New Jersey à Detroit
Buffalo à Islanders
Vancouver à Pittsburgh
Winnipeg à **Montréal**
Boston à Toronto
Calgary à Minnesota
Philadelphie à St. Louis
Hartford à Los Angeles
Dimanche
Québec à Chicago
Pittsburgh à Rangers
Washington à Edmonton
St. Louis à Minnesota
Lundi
Calgary à Philadelphie
Toronto à Los Angeles
Boston **à Montréal**
Mardi
Winnipeg à **Québec**
Calgary à Pittsburgh
Detroit à Rangers
Philadelphie à Islanders
Hartford à Chicago
Vancouver à St. Louis

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HARTFORD	56	29	21	6	188	181	64
BOSTON	55	28	22	5	208	179	61
MONTRÉAL	**58**	**27**	**24**	**7**	**190**	**182**	**61**
QUÉBEC	57	23	27	7	184	180	53
BUFFALO	55	18	31	6	187	211	42

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	55	34	17	4	228	162	72
ISLANDERS NY	55	25	23	7	189	185	57
RANGERS NY	55	23	24	8	219	216	54
WASHINGTON	57	22	27	8	183	210	52
PITTSBURGH	54	21	25	8	201	195	50
NEW JERSEY	55	22	28	5	196	246	49

Division Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	55	23	24	8	176	191	54
MINNESOTA	54	23	24	7	209	202	53
ST. LOUIS	54	20	24	10	182	205	50
TORONTO	56	22	29	5	197	213	49
CHICAGO	56	20	28	8	200	227	48

Section Connie Smythe

EDMONTON	57	37	15	5	267	195	79
WINNIPEG	56	31	20	5	200	188	67
CALGARY	56	30	24	2	218	212	62
LOS ANGELES	55	22	27	6	223	228	50
VANCOUVER	57	17	33	7	187	224	41

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
Laval 7, Drum'ville 4
Mardi
Shawinigan 6, Drum'ville 3
Longueuil 5, Hull 4
T-Rivières 9, Verdun 4
Laval 3, St-Jean 2
Ce soir
Verdun à Laval
Chicoutimi à Granby
Hull à Longueuil
Vendredi
Verdun à Laval
Granby à Shawinigan
Chicoutimi à St-Jean
T-Rivières à Drum'ville

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	53	32	19	2	272	210	66
LAVAL	55	28	24	3	297	264	59
HULL	52	18	31	4	210	247	40
ST-JEAN	54	19	34	1	260	313	39
VERDUN	54	12	42	0	235	410	24

Section Frank Dilio

GRANBY	54	36	15	3	307	239	75
SHAWINIGAN	54	30	19	5	317	264	65
CHICOUTIMI	53	29	20	4	313	257	62
DRUM'VILLE	53	29	24	0	267	281	58
T-RIVIÈRES	53	23	28	2	283	275	48

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	52	90	142
Kurri, Edm	37	45	82
Messier, Edm	26	55	81
Cicarelli, Min	41	32	73
Lemieux, Pitt	38	35	73
Haw'chuk, Win	35	37	72
Kerr, Phi	43	25	68
Gilmour, StL	26	42	68
Yzerman, Det	20	44	64
Goulet, Qué	**32**	**31**	**63**
Poddubny, Ran	29	34	63
Dionne, LA	21	42	63
Robitaille, LA	31	29	60
Tikkanen, Edm	27	33	60
MacLean, Win	26	34	60
Bourque, Bos	13	47	60
Mullen, Cal	32	27	59
Savard, Chi	24	35	59
Bossy, Isl	30	28	58
Zezel, Phi	27	30	57
Murphy, Was	18	39	57
Trottier, Isl	16	41	57
Francis, Har	21	35	56
Larmer, Chi	21	35	56
Sandstrom, Ran	29	27	56
Courtnall, Tor	19	36	55
Naslund, Mtl	**18**	**36**	**54**
Ashton, Det	28	25	53
Carson, LA	22	31	53
Nicholls, LA	20	33	53
McInnis, LA	14	39	53
Anderson, Edm	26	26	52
Simmer, Bos	21	31	52
Smith, Mtl	**19**	**33**	**52**
Broten, NJ	16	36	52
Sutter B, Isl	24	27	51
Dineen, Har	23	27	50
Murray, Chi	21	29	50
Pederson, Van	16	34	50
Larouche, Ran	22	27	49
P.Stastny,Qué	**17**	**32**	**49**
Tucker, Buf	16	33	49
Reinhart, Cal	12	37	49
Tanti, Van	25	23	48
McCarthy, Bos	24	24	48
Anderson, Har	17	31	48
Ogrodnick,Qué	15	33	48
Taylor, LA	13	34	47
Secord, Chi	25	21	46
Muller, NJ	18	28	46